

L'IMMIGRATION ET L'AVENIR DE LA FRANCE

PREAMBULE

DÉLIMITATION DU SUJET

Peu de questions sont aussi totalement méconnues. L'immigration? C'est les étrangers, dit-on. Du coup, voilà le problème mal posé, la question faussée et tous les corollaires, toutes les déductions erronés. Mais on persiste et il devient presque impossible de rappeler les gens à la simple nécessité d'une définition. La fausse dénomination court les rues, la campagne, la presse, le monde politique, s'insinue partout, si bien que même dans les statistiques les plus sérieusement établies, les étrangers ne sont mentionnés que sous ce substantif, sans aucune distinction (quand toutefois ils sont mentionnés). Depuis vingt ans pleins que nous nous sommes adonnés spécialement à l'étude de la question, nous en avons eu maintes preuves.

Aussi peut-on lire, dans *L'Essai* de Curtius sur la France, qu'il y a dans notre pays six millions d'étrangers. Curtius donne ce chiffre d'après un auteur français qui, de toute évidence, a écrit de chic.

Ce chiffre est manifestement faux : d'abord parce qu'il englobe tous les étrangers, les touristes aussi bien que la main-d'œuvre, ensuite parce qu'il ne tient aucun compte des départs annuels, souvent massifs, de cette même main-d'œuvre.

Or, en 1931, dernière bonne année du tourisme étranger en France, on compta environ 1.500.000 étrangers de cette catégorie, et, en 1932, année considérée comme mauvaise, il y en eut encore près d'un million. Ces étrangers-là n'ont rien à voir avec les immigrants. Il n'en sera pas question ici, pas plus que de la main-d'œuvre frontalière ni de la main-d'œuvre saisonnière. Les frontaliers : belges, allemands, espagnols, suisses, sont des ouvriers qui viennent travailler en France, le jour, et retournent dans leur pays le soir. L'aller et le retour se font par les trains-tramways, ou par de simples tramways, ou même à pied. Ce ne sont pas des gens qui se fixent dans notre pays, ce ne sont pas des immigrants.

Les saisonniers sont des ouvriers des deux sexes, parfois des familles entières, qui viennent, à certaines époques de l'année, travailler en France. Ils se consacrent aux travaux agricoles : vendanges, récolte du blé, des betteraves; dans les pays de vignobles, ce sont des espagnols; dans les plaines du Nord, les belges. Ces étrangers coopèrent avec des familles françaises venant d'un département ou d'une province voisine : des cévenols descendant par groupes (colles) dans les plaines de l'Hérault pour les vendanges (migration intérieure). Mais ces saisonniers ne se fixent pas et, la campagne terminée, ils retournent dans leur pays. Il en était ainsi autrefois des carriers italiens, dans la région parisienne.

Enfin, il y a des étrangers qui, tout en se fixant pour un temps plus ou moins long en France, ne sont pas non plus des immigrants, ce sont les artistes, les professeurs, les étudiants, un certain nombre de réfugiés politiques, etc.

Les réfugiés en général, russes, arméniens, allemands et autres, forment une catégorie intermédiaire entre l'étranger tout court et l'immigrant. En effet, si leur séjour se prolonge, et c'est souvent le cas, ils sont bien obligés de se fixer là où ils trouvent du travail. Si les

conditions politiques qui les ont chassés de leurs pays durent assez longtemps, dix ans, vingt ans, ils s'enracinent de plus en plus, et un certain nombre finit par se « greffer » sur la masse nationale. Mais ces réfugiés ne sont, à l'origine, que des immigrants temporaires gardant un espoir de retour souvent très vivace.

CAUSES DES ERREURS

Cette délimitation du sujet étant établie, il y a lieu de se demander pourquoi cette question de l'immigration est si peu connue en France, alors qu'elle est considérée dans beaucoup d'autres pays, émetteurs ou récepteurs, comme une question d'ordre vital : Pologne, Tchécoslovaquie, Hollande, Italie, Tunisie, Afrique anglo-hollandaise du Sud, Afrique équatoriale et occidentale françaises, Indochine, Nouvelles-Hébrides, Brésil, Uruguay, Argentine, etc.

Entièrement accaparés par le souci de leurs intérêts individuels, les Français ne perçoivent plus que les phénomènes brusques, subits, frappants; la perception ou la prescience des phénomènes les plus importants échappe à la masse ainsi qu'à ses représentants, — car les élus de cette masse ne sont pas plus qu'elle-même capables de vues lointaines.

Un impôt nouveau, le moyen de frauder le fisc, une nouvelle vedette de cinéma, l'incendie d'un paquebot, l'explosion d'un réservoir, la valeur d'un diamant, le chiffre d'un héritage, etc..., voilà des faits qui intéressent le peuple. Ce sont des phénomènes tangibles et subits qui frappent.

Mais un phénomène de lente et silencieuse évolution : l'affaiblissement de la natalité, le phénomène de l'immigration, les intrigues sournoises de la politique étrangère, l'évolution de la mentalité indigène aux colonies, la compétition pour la liberté des mers, etc., tout cela

demeure lettre morte, et ce n'est pas la manière, tantôt fantaisiste, tantôt tendancieuse dont les journalistes en parlent qui pourrait appeler l'attention ni déterminer un mouvement d'opinion.

Un phénomène lent n'est pas perçu, même s'il est très intense. Il y a plus, et cela est plus grave; lorsqu'il est perçu, il n'est pas compris. Alors, en matière d'immigration, ce sont des sentiments de xénophobie qui se font jour; les confusions, que nous venons de signaler au sujet de la qualité des étrangers, aidant, la xénophobie frappe à tort et à travers, les mesures policières prennent le dessus, et nous avons vu à plusieurs reprises des étrangers fort honorables ennuyés, parfois inquiétés, alors que des dégénérés, des fous, des criminels, circulent librement chez nous. Cela va même jusqu'à décréter que telle race est tout entière malade et l'on crée pour elle un service de police sanitaire qui compte un nombreux personnel bureaucratique. Que dire des obstacles apportés par les bureaux aux formalités de naturalisation, même pour les gens en plein dans leur droit. On dirait qu'il existe une volonté de décourager les nouveaux Français.

Ou bien ce sont les politiciens qui s'en mêlent. Tel parlementaire découvre la question, en parle le premier, sans citer ses sources, et s'arroge par là une compétence indiscutée mais non indiscutable.

Il en résulte des lois de détail, fragmentaires, comme celles de juillet 1932 relative à la protection de la main-d'œuvre française, loi bâclée comme beaucoup, qui a manqué son but et dont la Fédération française des travailleurs du sous-sol elle-même s'est plainte.

A l'ignorance satisfaite des parlementaires s'ajoute la savante ignorance des commissions, officielles ou non, des économistes et des financiers dont les conceptions géniales nous ont conduits au chaos actuel. Ceux-là n'ont vu dans l'immigration qu'un moyen d'augmenter la

production ou, suivant le cas, qu'une nouvelle source de gain. Quant à se soucier des répercussions de l'immigration sur la nation et la société françaises, bernique!

Enfin, chez les rares auteurs, excessivement rares, qui s'occupent avec quelque sérieux de la question, on constate encore des erreurs sur les chiffres.

On comprend, dès lors, pourquoi il est impossible au profane désireux sinon de s'instruire, du moins d'avoir une idée nette, de se dégager dans une confusion portée au maximum.

Il n'y a qu'une seule ressource : arriver par une étude approfondie à des idées claires et les exposer méthodiquement. Clarté et méthode : le cartésianisme vaut aussi en matière d'immigration.

I

L'IMMIGRANT, STATISTIQUES, NATURE ET BUTS DE L'IMMIGRATION

On entend par immigrant l'homme qui vient s'installer dans un pays autre que son pays natal, pour y gagner sa vie, y vivre, seul ou avec sa famille s'il est marié, et sans esprit de retour, ou, tout au moins, sans esprit de retour bien défini. Car, beaucoup partent pour un an, qui restent cinq ou dix; d'autres, partis sans esprit de retour, s'en vont au bout d'un an. Dans tous les cas, l'immigrant est un *travailleur* agricole ou industriel, spécialisé ou non.

La France est un pays d'immigration, à cause : de la dépopulation de ses campagnes, de la ruine de ses villages consécutive à cette dépopulation, à cause de l'afflux vers les grandes villes, de la diminution de la natalité, du maintien d'une mortalité infantile trop élevée encore malgré une diminution évidente, de son climat, de la nature de son sol, de sa situation géographique, de sa proximité de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc),

de son esprit de tolérance, de la multiplication diversifiée des industries et des métiers, du développement de la grosse industrie, et, accessoirement, des événements de politique intérieure survenus dans d'autres pays.

Les colonies françaises elles-mêmes, celles d'Afrique et d'Asie, sont des pays d'immigration : non pas parce que quelques Français y vont, mais parce qu'elles sont le siège et le but de migrations de main-d'œuvre compliquées de questions raciales de la plus haute gravité. Nouvelles-Hébrides, par exemple.

Remarquons en passant que ces questions sont encore plus graves pour les colonies anglaises (Indes, Afrique du Sud).

Nous ne définissons, pour le moment, que l'immigrant et son site, la définition de l'immigration elle-même viendra en dernier lieu, comme une déduction; elle sera ainsi bien plus claire parce qu'on aura dans l'esprit les circonstances nombreuses qui en sont la condition (1).

Quelle est la véritable nature de l'immigration?

Une comparaison approximative nous aidera à saisir le caractère vrai de l'immigration.

C'est celle des images superposées cinématographiques.

Sur l'écran apparaît d'abord une scène d'intérieur, par exemple, puis cette image s'atténue progressivement pendant qu'une autre apparaît, d'abord indistincte, puis plus nette, jusqu'à ce qu'elle ait pris la place de la première. — elle représente une vue de mer : cette image

(1) Voici quelques chiffres globaux, extraits des statistiques officielles publiées par les deux seules sources existantes : la statistique générale de la France, d'une part, et le service de la main-d'œuvre étrangère du ministère de l'Agriculture, d'autre part; les publications de ce ministère donnent aussi les chiffres des travailleurs industriels. De 1922 à 1931, il est entré en France 990.937 ouvriers affectés à l'industrie, 722.591 à l'agriculture, soient 1.713.528. Pendant le même temps il en est sorti : 580.404. Restent : 1.133.124 — fort loin des six millions de Curtius.

Les nationalités les plus fortement représentées sont : les Belges, les Espagnols, les Portugais, les Italiens, les Polonais, les Tchécoslovaques, les Arabes.

s'estompe à son tour, pâlit et fait place à un paysage d'usines ou à un portrait, ou à tout autre sujet.

Il en va de même en immigration. Au premier instant, on ne voit que l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère. Bientôt, la scène change et représente des habitations, une autre image supplante celle-là; ce sont les fêtes des immigrants, leurs repas, leur école, les principaux actes de leur vie sociale, etc. L'image première n'occupe plus à elle seule tout l'écran, ou du moins elle cède la place à une série d'images successives dont l'ensemble a beaucoup plus d'importance que la première. La dernière représenterait l'immigrant transformé en Français, et cette image moderne ne serait que la reproduction de ce qui s'est passé un très grand nombre de fois depuis que la partie occidentale de l'Europe, aujourd'hui appelée France, a été peuplée, c'est-à-dire depuis l'âge des Ligures ou âge de la pierre polie.

Car il faut en revenir de cette vieille et banale idée d'une race française descendant directement des Gaulois, ou même des Gallo-Romains. Sans du tout admettre la totalité des idées du comte de Gobineau, il faut reconnaître que l'histoire anthropologique de la France est d'une variété extrême. Mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est la puissance de résorption de la France, qui est telle que la fusion a été complète, qu'il y a et qu'il y aura encore une même fusion aboutissant à un caractère national nettement distinct de ceux des autres nations, soutenu, soutendu par des éléments biologiques insoupçonnés.

Corrélativement, les fins de l'immigration sont loin d'être bornées à un appel de main-d'œuvre.

L'immigration a joué et joue en France le rôle de renfort démographique et surtout de ferment vital, — tout comme un colon blanc, bien choisi, joue, au milieu d'une population nègre, médiocrement travailleuse, le rôle d'un ferment activant. Mais, pour qu'elle puisse

jouer ce rôle, il est nécessaire de pratiquer une bonne greffe inter-raciale.

II

LA GREFFE INTER-RACIALE

Qu'est-ce que la greffe inter-raciale?

C'est une opération démographique qui consiste à prélever sur un peuple (émetteur ou donneur) une partie plus ou moins grande de population pour la greffer sur, ou mieux dans, un autre peuple (récepteur). La comparaison avec la greffe chirurgicale ou avec la greffe arboricole ne manque pas d'analogies. Il en va de même avec la transfusion du sang.

Mais, de même qu'en arboriculture ou en biologie, la greffe inter-raciale ne peut être pratiquée qu'après une étude complète du peuple émetteur et une préparation minutieuse du peuple récepteur. Autant d'études et d'opérations qui n'ont pas été faites jusqu'à ce jour, de sorte que l'immigration est demeurée une opération démographique abandonnée, en France du moins, aux seuls empiriques, — en France du moins, parce qu'il n'en est pas ainsi, depuis 1928, en AOF et en AEF, non plus qu'aux Etats-Unis, — mais là, seulement en ce qui concerne l'admission, toutes les opérations ultérieures ayant toujours été omises.

Ce que nous devons connaître du peuple émetteur : sa psychologie, son aspiration dominante, quelques *circumfusa*.

Dans sa psychologie nous incluons avec sa mentalité propre sa religion, son histoire et sa langue.

L'aspiration dominante, c'est l'idéal pratique qu'il se propose.

Les *circumfusa* sont constitués surtout par les climats et la géographie physique de son pays, ses coutumes, etc.

Quoi qu'on ait pu dire ou écrire en France au sujet de la religion, le sentiment religieux, l'adoption d'un culte et ses pratiques jouent encore un rôle prépondérant dans la psychologie des peuples. Même lorsque cela ne saute pas aux yeux. Suivant les circonstances historiques, la religion de chaque peuple a subi plus ou moins de vicissitudes, elle a dû pratiquer des adaptations profondes, supporter des altérations plus ou moins graves, elle n'en persiste pas moins. Chez certains peuples, elle est tout. Chez d'autres, beaucoup moins, — elle peut même subir des éclipses; nulle part elle n'est inexistante. Pour le Polonais, slave latinisé, elle est partie essentielle de sa vie, moralement sa béquille. Pour le Flamand, c'est une revendication. Pour le Musulman et surtout le Musulman arabe, on peut être assuré, comme l'a dit notre Maître, le Maréchal Lyautey, que pas un Musulman pur, c'est-à-dire, un Musulman non contaminé par les Occidentaux, ne remuera le petit doigt sans avoir consulté sa conscience religieuse; pour le fétichiste, c'est un talisman protecteur; pour le Latin, un élément de vie normale, équilibrée; pour l'Anglo-Saxon, le bouclier de la vertu. Pour tous, elle est partie intégrante de leur psychologie, il importe de le savoir et de ne pas la heurter.

Tout heurt doit être évité avec d'autant plus de soin que, bien souvent, la persistance de la langue n'a été assurée que par celle de la religion.

D'autres fois, c'est la langue qui a été le véritable conservatoire de la nationalité.

Pour les Polonais, dont le pays fut séparé en trois tronçons pendant cent cinquante ans, c'est le clergé qui maintint la langue et par là le sentiment national. Ne soyons donc pas étonnés de ce qu'aujourd'hui les Polonais manifestent un attachement aussi vif, parfois même excessif selon les idées du peuple récepteur, à leurs prêtres et à leur langue.

Pour les Tchécoslovaques, slaves « Hussitisés », ce

n'est pas tant la conviction religieuse qui a permis la renaissance nationale que la lutte et la renaissance littéraire depuis 1820 jusqu'à 1920, — tandis que, durant les deux siècles précédents, la Tchécoslovaquie paraissait avoir perdu toute individualité. La « Slovenka Matica » a été le ferment régénérateur. Respectons donc la langue tchécoslovaque, — elle est vraiment l'âme de son peuple.

Quelque chose d'analogue, bien que cela ne soit nullement superposable, a été la résistance des alsaciens-lorrains en faveur du français aux tentatives d'éradication de notre langue par les Allemands. Faute psychologique énorme qui préparait lentement et silencieusement une révolte.

Les Flamands, dont les revendications sont grossies à plaisir par quelques politiciens extrémistes, n'ont, au fond, d'autre prétention que de conserver une langue qui synthétise leur histoire; ils ne nient en rien la nécessité où ils sont de savoir le français et l'apprennent volontairement dans un grand nombre de cas.

La langue arabe ne mérite-t-elle pas d'être conservée? Le Koran, le droit coranique, les poètes, les littérateurs doivent-ils être oubliés? Nos Africains du Nord seront-ils moins fidèles à la France, pour savoir l'arabe aussi bien que le français? La langue provençale conservée nuit-elle à l'unité française?

En ne mettant pas à même les Kabyles, les Marocains ou les Tunisiens, venus en France, de suivre leur religion, nous les avons donnés en proie au mastroquet, au cinéma, au logeur — et ils sont devenus des sidis. C'est notre faute : connaissance très insuffisante du Coran, défaut de préparation du récepteur.

Ces éléments de psychologie sont d'une importance capitale. Lorsque l'immigrant s'installe en France, il importe de lui laisser l'usage de sa langue et de ne pas faire naître la « cellule incompressible ». Si l'on cher-

che à extirper du cerveau d'un groupement ethnique sa langue maternelle, on provoque une résistance. Pour la vaincre, il faut employer des moyens toujours plus forts, ou plus violents ou plus rusés. On ne réussit qu'en apparence, mais on augmente à coup sûr la résistance; cette résistance peut être réduite à une seule cellule (anatomique ou non), — mais cette cellule ne se laisse jamais anéantir. Lorsque la pression cesse, la cellule incompressible déploie toute sa force d'expansion, qui est énorme, — et le pays se reconstitue : Pologne, Tchécoslovaquie. C'est pourquoi ces deux pays ont bien pris garde de ne molester en rien la langue de ceux de leurs sujets qui sont d'une autre race : Ruthènes, Magyars, Allemands. On peut même citer cet exemple curieux de villages allemands situés dans les Petits Carpathes, autour de Bratislava, qui ont été fondés il y a cinq cents ans, à un moment où les princes tchèques faisaient venir des colons allemands, qui parlent encore allemand, bien qu'étant de vieux tchécoslovaques. On pourrait citer d'autres exemples comme celui de la colonie grecque de Cargèse, en Corse, ou d'une colonie française dans la vallée du Neckar.

Et comment comprendre ces intrications de la langue et de la religion si l'on ignore l'histoire?

Quant à l'étude de la mentalité, résultant des trois premières notions, il faut la faire sur place, entrer en contact avec les populations. Cette étude va nous conduire à la connaissance de l'aspiration dominante.

En effet, si tous les immigrants recherchent, dans le pays où ils viennent, un bien-être plus grand, de meilleures conditions de vie matérielle, ils n'envisagent pas tous cette amélioration de la même manière; ils ont chacun un désir dominant, — « la dominante ». Cette dominante ou « idéal pratique » est parfois mélangée de sentimentalité. Mais sa connaissance est de premier ordre pour la préparation de la réception.

Pour le Hollandais, c'est la maison confortable — vraiment confortable; pour le Polonais, c'est le culte en polonais, les fêtes religieuses polonaises et les mets consacrés à leur occasion; pour l'Arménien, le Juif : le commerce, le trafic, la liberté de pensée; pour le Nord-Africain, quelques heures de nonchaloir, voire de méditation; pour le Flamand : une bonne chope, une longue pipe et une femme rose — pour l'Italien, la belle campagne appuyée sur une bonne finance.

A cette dominante s'ajoute tout naturellement la compétence ou la vocation professionnelle; les industries laitières, les industries maritimes, pour le Hollandais; l'agriculture pour le Polonais et l'Italien; l'art du tailleur, les arts du coloris, la verrerie, pour le Tchèque, la sculpture sur pierre pour l'Italien encore, la corroierie pour le Marocain, les industries du fer pour l'Allemand, le négoce pour l'Arménien, etc...

Certains sont des coopérateurs nés comme les Tchécoslovaques, d'autres préfèrent le travail individuel, isolé.

D'innombrables références des vocations et capacités des immigrants peuvent être relevées dans l'Histoire de France, car nos rois ont provoqué de tout temps l'immigration, avec un tact et une science qui n'ont pas encore été égalés de nos jours au point de vue social, professionnel et artistique.

Enfin, il faut tenir compte du climat, des conditions géographiques des pays émetteurs — et plus spécialement du caractère des gens des montagnes et de celui des gens des plaines, du caractère des populations fixées et de celui des populations nomades (colonies surtout).

L'immigration n'est pas un simple transfert d'individus d'un pays à un autre, comme on l'a pratiqué jusqu'à présent.

III

L'ARGUMENT HISTORIQUE

Il faut, en contre-partie, préparer le peuple récepteur. Toutefois, avant de dire ce que doit être cette préparation, il faut se demander si le peuple français du xx^e siècle est encore assez plastique pour subir la greffe interraciale, s'il n'est pas trop endurci dans sa forme, trop arrêté dans sa constitution.

Pour cela, consultons brièvement notre histoire. Parmi les innombrables peuples qui ont contribué à notre formation, limitons-nous à deux exemples : celui des Hollandais et celui des Arméniens; ils sont parmi les plus nets. Par contraste et pour éclairer nos allusions aux colonies, en même temps que pour jeter une lueur sur la situation démographique des Etats-Unis, nous dirons un mot des Nègres.

L'exemple des Hollandais est celui d'une immigration provoquée, mais succédant à trois quarts de siècle de vie commune, intellectuelle et politique; celui des Arméniens est beaucoup plus ancien et remonte au moyen âge; c'est une immigration de réfugiés.

Les premiers Flamands qui s'installèrent en France paraissent avoir été des négociants qui fréquentaient les foires et les marchés, annuellement. Avec eux vinrent plus tard quelques étudiants, qui furent inscrits à l'Université sur les listes de la Nation dite allemande, puis des artistes suivirent, dont le fameux sculpteur Nicolas Sluyter qui fut appelé par le Duc de Bourgogne. Les luttes de la maison de France contre Charles-Quint, puis contre la maison d'Espagne, rapprochèrent encore les Flamands ou habitants des Pays-Bas ou Hollandais, des Français, et ce rapprochement, sans cesse grandissant, atteignit son apogée au xvi^e siècle. L'affluence italienne

provoquée par les guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII, et François I^{er} fit place, non pas à l'affluence, mais, d'abord, à l'influence hollandaise qui s'exerça sous la forme financière, intellectuelle et religieuse. Comme nous, les Hollandais voulaient débarrasser le sol national de la présence des Espagnols.

Une autre cause de rapprochement était née du fait de la réforme religieuse. Des Universités hollandaises se créèrent en France, notamment à Saumur et à Sedan. Des professeurs français partirent en Hollande pour y enseigner, tandis que des professeurs hollandais venaient s'installer dans ces deux villes, et dans le royaume. Des Hollandais entrèrent dans les troupes du roi de France, et, pendant toute la période durant laquelle Henri IV dut faire la conquête de son royaume, il s'appuya fermement sur les Hollandais qui lui prêtèrent de l'argent, tandis qu'il leur envoyait des soldats et des armes.

La ville de Leyde fut délivrée par une flotte française venant au secours de la population hollandaise, qui se défendait avec énergie.

Devenu roi de France, Henri IV fit de nouveau appel aux Hollandais, mais, cette fois, pour une raison technique. Il savait qu'ils étaient les meilleurs gens du monde pour remuer la terre et l'eau et qu'ils avaient conquis leur pays sur la mer. Or, à cette époque, la France était encore, en beaucoup d'endroits, couverte de marécages aussi insalubres qu'incommodes. Henri IV fonda, en 1604, une compagnie pour le dessèchement des marais, dont le directeur fut un ingénieur hollandais, et dont tous les chefs et ouvriers furent des Hollandais, car aucun Français ne voulut y entrer. Le roi se fit leur protecteur naturel. Ce fut lui qui procéda à l'organisation de cette compagnie et donna des ordres pour l'ouverture des chantiers. C'est le premier exemple d'immigration organisée, sur une vaste échelle, en France.

Richelieu et Colbert continuèrent la même politique

en l'étendant aux ports, à la marine, aux industries et au commerce.

La pénétration des Hollandais en France peut être résumée en trois périodes :

- 1° De 1238 à 1598 (signature de l'Edit de Nantes);
- 2° De 1598 à 1685 (Révocation de l'Edit de Nantes);
- 3° De 1685 à 1792.

L'immigration, méthodiquement provoquée, porte sur les années 1598-1685. Pendant cette période, les Hollandais sont occupés :

- 1° Au dessèchement des marais, dont nous venons de parler;
- 2° A la construction de la flotte française et de ses arsenaux;
- 3° A la création de diverses manufactures;
- 4° Au commerce des vins;
- 5° Aux Beaux-Arts.

Henri IV prescrivit d'abord le dessèchement des marais de Picardie, d'Auvergne, du Poitou, de la Saintonge, la Guyanne et la Provence, et l'on retrouve encore dans la Gironde, en Vendée, en Picardie, dans les Flandres, des familles françaises portant des noms purement hollandais, notamment les Jacobsen, en Vendée et dans l'Anjou, et les Van Robais, à Abbeville.

Dans le Poitou, le canal d'écoulement qui se jette dans le canal de Luçon s'appelle la Ceinture des Hollandais.

Le village de Quérac est traversé par un chenal, et on l'appelle le « Polder » des Hollandais.

En Saintonge, les marais situés autour de Tonnay, de Muron et leur territoire, s'appellent les marais de la petite Flandre.

En Poitou, il existe une race de moutons qui s'appelle encore la race flandrine, etc.

Ces travaux de dessèchement se poursuivirent, bien que de plus en plus lentement, jusqu'en 1772. Mais, en 1717, ce furent des Hollandais qui établirent un mémoire

sur « une nouvelle navigation du Havre, d'Honfleur en rivière à Paris », ce qui n'est ni plus ni moins qu'une première idée sur Paris port de mer. Les travaux de dessèchement n'ont été repris et terminés que sous Napoléon III.

En 1753, c'est un Hollandais qui fait venir quatre dragues de Hollande pour désenvaser le port de Nantes.

En 1768, c'est un autre Hollandais qui enseigne aux Bretons le moyen de fixer les dunes de sable.

Après le siège de la Rochelle (1626), Richelieu ne trouvant pas de Français décidés à construire des navires, commanda du matériel en Hollande, puis installa des maîtres hollandais à Brest, à Indret, tout comme Henri IV avait commencé à en installer à Marseille pour creuser des bassins.

Les noms des chefs d'entreprise nous ont été conservés, ainsi que la liste des noms des ouvriers, dont la plupart demeurèrent en France.

Colbert installa des Hollandais à Rochefort en 1669, à Toulon et à Sète.

L'industrie de la raffinerie du sucre a été introduite en France par les Hollandais, et la première raffinerie fut créée par eux à Bordeaux.

A Angoulême, ils s'installèrent pour fabriquer de la pâte à papier.

A Abbeville, pour fabriquer le drap, la famille Van Robais vint avec ses ouvriers, ses presses, ses métiers et tous ses instruments de travail. En quittant son pays natal: Middlebourg, elle affréta un navire tout entier. Louis XIV lui attribua 80.000 livres pour s'installer, la permission de continuer l'exercice de la religion réformée, et, en 1681, un don de 20.000 livres pour la récompense de ses efforts.

A Bordeaux, à Nantes, au Havre, les Hollandais s'attribuèrent toute l'exportation des vins.

Enfin, au point de vue des beaux-arts, au nom de

Nicolas Sluyter, il conviendrait d'ajouter ceux de Jean de Hoey, de Van Becq et de Jacques, Karl et Jean-Baptiste Van Loo, ainsi que celui de Joachim de Weert.

L'immigration hollandaise était devenue si importante qu'ils eurent leur église à Paris: Saint-Germain-des-Prés; mais, comme cette abbaye était déjà affectée à la nation allemande, les Hollandais et les Flamands prirent une place si grande dans ladite « nation » que la confrérie allemande de Saint-Germain-des-Prés devint en réalité l'église hollandaise de Paris.

D'autre part, on peut encore voir dans la rue du Temple l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande, qui constitue un des types de la belle architecture du XVII^e siècle.

Le dernier apport d'immigration hollandaise, avant le XIX^e siècle, date de 1787, alors que les patriotes hollandais fuyaient les persécutions de Guillaume V. Ils se réfugièrent dans le nord de la France jusqu'au nombre de 70.000, et s'installèrent à Dunkerque, Gravelines, Bourbourg, Saint-Omer, Saint-Venant, Béthune, Arc-la-Bataille. A cette occasion encore, le roi leur donna d'importants subsides qui, en 1789, s'élevaient à près d'un million de livres.

En 1792, il y eut même une légion batave qui prit part aux guerres de la Révolution.

Les Arméniens. — Dès les temps mérovingiens, il y eut des rapports commerciaux entre la Gaule et l'Arménie.

Il y avait des pèlerinages fréquents en Terre Sainte aux V^e et VI^e siècles. Au X^e siècle, la présence d'Arméniens en France est révélée par l'existence d'un manuel de conversation arménien-latin, placé à la fin d'une copie des *Lettres* de saint Jérôme.

Persécutés par les Turcs, ils commencent à venir en France dès le XI^e siècle, comme ils le feront en 1923. Mais ils s'établissent alors à Marseille, à Narbonne, à

Nîmes, et surtout à Montpellier, d'où ils essaimèrent dans le Languedoc. Ce furent d'abord des commerçants, puis des étudiants. Ils étaient si nombreux que des tableaux donnaient l'équivalence des poids et des mesures employés en Asie Mineure et en France.

Il y eut parmi eux des notabilités comme Léon VI, roi d'Arménie, descendant des Lusignan et d'une princesse arménienne. Léon VI vint en France en 1384 et se réfugia auprès de Charles VI.

Sous Louis XIV, un ambassadeur ture ayant mis le café à la mode, Harouthioun, dit Pascal, fonda en 1670 un salon de café près du marché Saint-Germain-l'Auxerrois. En 1712, un Arménien du nom de Joannès était propriétaire d'un café à Marseille.

A la même époque, on les trouve établis diamantaires à Paris; le plus célèbre d'entre eux fut Chammas.

Ce Chammas fut l'hôte du fameux Joannès Althen; celui-ci arriva à Marseille en 1733, il obtint une concession de terrains propres à planter des cotonniers aux environs de Castres, à la limite N.-O. du Languedoc. Les expériences, qui durèrent de 1738 à 1750, réussirent; la Société Royale des Sciences de Montpellier le constata le 19 novembre 1750, mais il ne put en venir à une exploitation lucrative. Par contre, c'est lui qui implanta en France la culture de la garance, et c'est pour cette raison que la ville d'Avignon lui a élevé une statue en 1848.

On retrouve dans notre histoire bien d'autres traits relatifs à la vie des réfugiés arméniens: ceux-ci suffisent. Ceux qui connaissent les habitants de la côte méditerranéenne, depuis Nîmes jusqu'à Narbonne et depuis Montpellier jusqu'à la limite de l'Hérault, ne peuvent pas ne pas être frappés des analogies de caractère et de type qu'il y a entre bon nombre de Languedociens et les Arméniens.

Le mouvement de la main-d'œuvre aux colonies, —

qui a pris, maintenant, en A. E. F. et en A. O. F., le type greffe interracial, dans le moment même où paraissent nos travaux les plus poussés et les plus avancés sur le sujet — avancés en tant que doctrine, — fut représenté dans notre histoire par le peuplement (Canada, Madagascar), d'une part, et, d'autre part, l'esclavage. Un mot sur celui-ci pour montrer les conséquences séculaires de transports inconsidérés de populations. Les planteurs des Antilles et de la Floride, tout comme nos industriels, ne pensaient qu'à augmenter le rendement de leurs exploitations. On sait ce qu'il en advint en 1792. Si, aux Antilles, il ne se produisit pas de surpeuplement, il n'en fut pas de même en Floride. Là, la population nègre pouvait s'étendre. Elle le pouvait d'autant plus facilement que les blancs civilisés commençaient la destruction systématique des Peaux-Rouges. Que voyons-nous aujourd'hui? Sur 110 millions environ d'habitants non fusionnés, les Etats-Unis comptent 15 millions de nègres. Ceux-ci sont prolifiques. Les blancs américains pratiquent la restriction à outrance. Ces faits règlent l'avenir des Etats-Unis, un peu comme l'immigration en France pourrait régler en bien ou en mal, suivant la manière dont elle sera pratiquée, le sort du pays. Dans un siècle, ce qui n'est pas une longue durée pour une nation, il y aura peut-être 40 millions de nègres aux Etats-Unis. Si le préjugé des races se maintient — et cela est très possible, pour ne pas dire certain — il se formera un Etat nègre au sud des Etats-Unis; le Nord restera aux blancs, mais comme les intérêts de l'Est et ceux de l'Ouest ont tendance à diverger, la naissance de l'Etat nègre sera l'occasion d'une scission entre les blancs. Ainsi, le premier débarquement des nègres au xvii^e siècle en Floride déterminera au xxi^e une transformation profonde de l'Amérique du Nord, dont nous ne pouvons pas même imaginer les conséquences.

PLASTICITÉ ET POUVOIR DE RÉSORPTION
DE LA FRANCE

Quoique jeune, le peuple américain ne paraît pas être très malléable, ni très plastique. Son pouvoir de résorption ne semble pas rapide. C'est que cet agrégat de peuples n'est pas orienté dans le sens de la psychologie, mais plutôt dans celui du progrès matériel. En 1919-1920, les journaux et revues américains firent une campagne énergique pour obtenir que les sujets américains apprissent l'anglais — qu'un très grand nombre ignorait et ignore encore. Les Italiens étaient signalés comme les plus réfractaires, se regroupant en colonies indépendantes. Il nous est arrivé, en 1919, d'avoir, à une conférence faite en anglais, un auditoire de huit cents soldats américains ne sachant que l'italien. L'Amérique est une juxtaposition de peuples et non une unification. Ce n'est pas le « melting pot » ; le véritable « melting pot », c'est la France. Mais il y a plus de vingt siècles qu'elle l'est.

Les Ligures, nos ancêtres, ont résorbé Celtes et Gaulois; ces derniers se sont croisés avec les Latins. Les Ligures disparus lentement, il n'est plus resté que des traits de caractère, mais invétérés, qui se sont transmis par hérédité à une suite innombrable de générations. Les Gallo-Romains ont subi les invasions des Germains occidentaux (Francs), des Germains scandinaves et orientaux (Goths, Vandales), des Normands, des Arabes. Tous ceux de ces hordes qui sont demeurés en Gaule ont été résorbés dans le vieux fonds. Aujourd'hui encore, ils gardent des traits extérieurs distincts, mais l'unification, la fusion spirituelle est faite et la nation française est une. Les Vendéens ont du sang celte, du sang normand, du sang arabe; les Languedociens: de l'arabe, de l'armé-

nien, du cévenol, de l'espagnol; les Auvergnats: du celte, de l'arabe, du goth, etc.

Tous les descendants sont cependant des Français.

A quoi tient donc cet étonnant et puissant pouvoir de résorption? A des causes variées, que nous résumons ici.

La première de toutes doit être recherchée dans la nature même du sol français. Dans un livre admirable: *La Campagne française*, Gaston Roussel montre l'influence réciproque constante, pour la France du moins, du sol sur le premier habitant et de celui-ci sur le sol. Ce n'est pas au hasard que le Ligure a implanté les premières huttes qui sont devenues le village ou la ville du xx^e siècle, c'est parce que la configuration du sol, sa forêt, sa clairière, sa colline, sa rivière s'y prêtaient, l'y invitaient. Ce n'est pas au hasard que nos arrière-ancêtres ont tracé des chemins, construit des routes anté-historiques dont les vestiges subsistent encore et qui ont précédé d'au moins dix siècles les fameuses voies romaines. C'est parce qu'elles desservaient le cercle des champs communs, c'est parce qu'elles côtoyaient des reliefs peu accessibles. Des sortes variées de villages s'édifièrent à la croisée des chemins, au carrefour des voies, — leur dispositif variant suivant qu'il s'agissait d'un village de plaine, de lisière forestière, de cours d'eau, de confluent de plateau. La terre appelait l'homme et lui suggérait judicieusement sa conduite, elle le modelait pendant qu'il la façonnait. Ce travail muet, mutuel, instinctif d'abord, puis conscient de la part de l'homme, dura des siècles et des siècles, favorisé par le climat de la contrée, ce climat tempéré qui semble si bien adapté à l'échelle de nos paysages toujours doux, jolis, estompés, rarement sauvages ou grandioses. Climat favorable aux plantes autant qu'aux animaux et aux hommes. C'est là qu'il faut reconnaître les origines ancestrales du pouvoir de résorption de la France.

Il faut aussi savoir la part qui en revient à l'homme lui-même. Nous tenons de nos ancêtres, lentement formés dans l'ambiance du paysage français, une souplesse d'esprit et de caractère, une faculté d'adaptation, un esprit de tolérance — surtout si l'on compare avec les Anglo-Saxons — qui nous ont permis tantôt d'éviter les chocs raciaux, tantôt de les émousser. Ce n'est pas que les heurts individuels violents aient manqué, mais il paraît que c'est le nouveau venu qui a molli le premier; insensiblement il s'est acclimaté, accoutumé, métissé, résorbé. Il a subi l'ambiance spirituelle, mentale, autant que celle de la terre, aux commandements de laquelle il a obéi encore mieux que feu l'ancêtre ligure, parce que les linéaments, les voies étaient déjà tout tracés et les centres fixés.

Il convient aussi de remarquer que tous les peuples de la période des grandes invasions étaient des nomades ou des semi-nomades, des nomades terriens ou des nomades marins. Ils arrivaient en conquérants dévastateurs. Tous ne repartaient pas. Du mélange des races, des caractères, des mentalités, est née cette aptitude polymorphe de l'esprit français à comprendre toutes choses, même les plus étrangères, et à ne les conserver que dans la mesure où leur assimilation est possible et souhaitable. Il faut dire aussi qu'ils n'étaient pas les foules innombrables que l'on a imaginées. Les Vandales, — hommes, femmes, enfants et guerriers, — n'étaient pas plus de quatre-vingt-dix mille. Combien demeurèrent en Gaule? Peut-être quelques unités.

Cette sveltesse mentale n'a pas empêché la race résultante de se donner ou d'accepter des principes directeurs qui sont devenus des vertus propres. Mais la vertu française n'est ni farouche ni guindée; elle est aimable et ferme. C'est un attrait de plus pour l'immigrant qui, très souvent, ne connaît dans son pays d'origine qu'une vertu rigide, intransigeante, imposée.

Avec les siècles, s'est ajouté le charme de la langue française, dont l'influence préparante n'est pas encore éteinte de nos jours.

On objectera que le Français n'est pas « hospitalier », qu'il ne comprend guère l'étranger et ne distingue pas avec une grande bonne volonté ses amis de ses ennemis. Cela est à la fois vrai et faux. Faux en ce qui concerne le monde intellectuel et le monde tout court; peu exact en ce qui regarde la classe ouvrière, très altruiste et qui accueille très volontiers le camarade étranger, sous la seule réserve de l'égalité des salaires; vrai en ce qui concerne les petits bourgeois et la bourgeoisie, les moutons de Panurge; pour ceux-là, tout étranger est un ennemi. Il y a aussi l'inimitié paysanne à l'égard de l'immigrant. Mais celle-ci est d'une nature particulière, elle cède avant qu'une génération soit écoulée. Elle présente des particularités. Au cours d'une tournée campagnarde en Vendée, une paysanne nous raconta qu'elle venait de refuser la main de sa fille à un « étranger ». Information prise, cet étranger était un jeune Vendéen, comme elle-même, mais qui habitait un village à sept kilomètres du sien.

Il y a eu des frictions nombreuses, quelquefois graves, avec les Polonais dans l'agriculture. Ceci tient à la dureté du paysan français pour lui-même. Passablement rapace, il se prive de tout, même lorsqu'il n'est pas pauvre. Pour gonfler son bas de laine, il s'exténue au travail et y contraint, ou plutôt y contraignait sa famille, — avant l'exode pour les villes. Il ne comprend donc pas que l'ouvrier agricole polonais, hollandais, suisse, qui vient travailler *pour* lui, qui lui apporte les bras qu'il n'a plus, puisque ses fils sont partis à la ville, veuille, en outre de son salaire, être bien nourri et bien logé.

À ce point de vue, l'éducation du cultivateur français est tout entière à faire; son absence pourrait facilement compromettre l'immigration et la greffe inter-raciale.

Dans un travail publié antérieurement, nous avons

montré par quelques exemples, relevés au service statistique du ministre de l'Agriculture, que le plus grand nombre des départements français compte des milliers et des milliers d'hectares non cultivés ou transformés en pâturages, — signe de régression. Et nous ne parlons pas des villages qui tombent en ruine faute d'habitants, dont certains — Sud-Ouest — n'ont pu être rebâtiés que grâce aux immigrants italiens.

La population française présente-t-elle de nos jours la même plasticité que celle des siècles passés? Il serait difficile d'en juger par les apparences. Mais ici intervient un facteur important: celui de la biologie anthropologique.

On a établi, au moyen d'expériences sur le sang, que les globules rouges d'un individu donné possèdent certaines propriétés agglutinantes constantes qui sont du type 1, 2, 3 ou 0. Dans une même race, il y a plus ou moins de 1, de 2, de 3 ou de 0. Le rapport entre les valeurs des globules rouges donne un chiffre qu'on appelle l'index biochimique. Chaque race a son index. Ces index ont déjà été déterminés pour une soixantaine de peuples environ. Les recherches continuent.

Si l'on consulte la liste de ces index, on s'aperçoit qu'on peut la diviser en trois groupes: un groupe très nombreux dont les index sont égaux ou inférieurs à celui des Français; un second groupe, l'anglo-saxon, dont l'index est nettement supérieur à celui des Français; un troisième groupe, nombreux, dont les index sont très inférieurs. Si l'index biochimique des Français est égal à 3,2, celui des Anglo-Saxons sera de 4,4 et celui des Annamites de 0,6.

Si, d'autre part, on dresse la liste des peuples qui ont concouru à la formation de la France, on constate qu'elle se compose à peu près, ligne pour ligne, des peuples dont l'index est égal ou inférieur à celui des Français, les

autres demeurant nettement en dehors, malgré des contacts fréquents : anglais, nègres, par exemple. La règle n'est pas absolue, mais un peuple seulement qui a contribué à la formation de la population française a un index de 2/10 plus élevé que le Français; de par ailleurs, on peut citer la lignée des trois Alexandre Dumas: le général et les deux écrivains, descendants d'une négresse et d'un Français. Or, l'index biochimique des nègres est très inférieur au nôtre.

La confrontation des données historiques et des données biologiques fournit une concordance si surprenante qu'il n'est pas possible de la négliger. Sans préjudice de ce que les études en cours nous enseigneront de nouveau sur le sujet, — sur quoi nous faisons toutes réserves, — on est conduit à penser que la plasticité actuelle du peuple français, envisagée sous l'angle biologique, est égale à ce qu'elle fut autrefois et que son pouvoir de résorption n'est pas éteint.

Il restera à déterminer la qualité et la quantité des éléments résorbables.

V

PRÉPARATION DU RÉCEPTEUR. POLITIQUE ET LÉGISLATION

Pour que la greffe inter-raciale réussisse, il ne suffit pas de connaître le greffon, il faut préparer le greffé ou récepteur. Cette préparation comporte une organisation matérielle, des directives politiques et une législation. Rien de tout cela n'existe en France. Les Etats-Unis ont une politique et une législation extérieure, mais non intérieure. L'Argentine n'a qu'une législation, mais pas de politique, de même que le Brésil.

Ce n'est pas avec des lois de circonstance et de détail qu'on crée une législation de l'immigration. Ce n'est pas avec des conventions, même réciproques (et à quoi nous

sert la réciprocité, puisque les Français n'émigrent pas?) que l'on fait une politique.

Une politique de l'immigration suppose un choix parmi les peuples, un choix ethnographique, psychologique et politique. Lorsque les Etats-Unis établissent une zone barrée sur la partie médiane de l'Asie, d'où ils interdisent toute immigration, lorsqu'ils interdisent l'immigration japonaise, lorsqu'ils fixent annuellement les contingents admissibles des diverses nations émettrices, ils font une politique de l'immigration.

Lorsqu'ils votent les lois déterminant les conditions d'application de leur politique, sur lesquelles s'appuieront les règlements du service de l'immigration, ils créent une législation.

Tout cela est parfaitement inconnu chez nous, car ni notre Parlement ni nos administrations ne savent ce que veut dire le mot immigration. Ils ne connaissent que des nombres, sans faire aucune discrimination. Quant à la qualité, c'est l'ignorance totale.

Il faudrait pourtant savoir, puisque nous avons besoin de monde, qui nous voulons admettre et qui nous voulons refuser. Actuellement, on entend parler allemand à Paris autant qu'en 1914; une convention franco-autrichienne vient d'être bâclée, il y a six semaines, sans discussion, dans un lot de plus de cinquante lois; des conventions, portant principalement sur des détails, ont été conclues depuis 1925 avec la Pologne, l'Italie, le Luxembourg, la Belgique, l'Espagne, la Yougoslavie; on y parle de réciprocité, mais, excepté en Belgique, les Français n'émigrent pas. Quant à l'Italie, on sait que son immigration pourrait, aussi bien en France qu'en Tunisie, devenir dangereuse pour nous, depuis que Mussolini applique à ses Latins les doctrines du pangermanisme.

Ne se rappelle-t-on déjà plus les plaintes que soulevait avant la guerre la présence de tant d'Allemands dans notre industrie, notre commerce, nos familles, —

qui se présentèrent ensuite dans ces mêmes milieux, revêtus de leur uniforme et exploitant sans pudeur leur connaissance des gens et des aîtres?

N'y aura-t-il pas de zone barrée pour notre immigration, ni de contingentement?

Le contingentement, ou *dosage des races* à admettre, a cependant plus d'importance encore pour la France que pour les Etats-Unis. En effet, ceux-ci avaient, comme le Brésil, comme l'Argentine, un territoire immense à peupler. Nous n'avons qu'un petit territoire, qui ne peut admettre qu'un nombre limité de gens. Dans le Nord-Africain, nous n'aurions peut-être pas besoin de contingentement quant au nombre. Mais, comme pour la France, il resterait la question de qualité, qui dépend de la sélection.

Consultez les conventions précitées, vous verrez qu'il n'y est pas question de contingentement, mais seulement de réglementation entre employeurs et employés, de salaires, d'assurances sociales, toutes questions subsidiaires qui ne constituent qu'un embryon de jurisprudence, des notions de police, mais rien qui constitue une politique ni une législation.

Et, comme nous l'avons déjà noté plus haut, les lois de détail en vigueur vont à l'encontre de leur but, car elles ne visent que le nombre et omettent toujours la qualité et la qualification, — qualification qui n'était jamais oubliée dans les ordonnances royales (Philippe le Bel, François I^{er}, Henri IV, Richelieu, Colbert).

Or, la qualité de l'immigration est le facteur le plus important pour la France: ethnographie, psychologie, instruction, qualification, famille, santé, tels sont les éléments de cette qualité.

Done, cette partie générale politique et législative de la préparation du récepteur n'existe pas. Existe-t-il quelque chose au point de vue de l'installation matérielle?

Logement, écoles, églises, banques, coopératives, vie sociale, etc.?

Tout d'abord, comment nos immigrants sont-ils distribués en France?

Naturellement, suivant les besoins de l'agriculture, de l'industrie, des transports, du commerce. Mais la question n'est pas aussi simple qu'il y paraît, — on le verra notamment en matière scolaire.

Puisque nous recherchons une assimilation complète, aussi rapide que possible, la répartition des immigrants doit s'opérer, localement, dans de certaines conditions. Le « panachage » s'oppose au « regroupement » qui est, lui, l'antagoniste formel de l'assimilation, et, en fin de compte, de la greffe.

Car la greffe ne suppose pas seulement l'implantation matérielle, mais aussi l'assimilation morale, intellectuelle et sentimentale; et remarquons, pour n'y plus revenir, que naturalisation n'est pas fatalement synonyme de greffe.

Prenons des exemples concrets. La plus importante de nos compagnies minières du Nord a peuplé ses nouveaux villages de la manière suivante: un tiers polonais, un tiers espagnol, un tiers français. Une autre a créé des villages exclusivement polonais. La seconde connaît des difficultés d'ordre intérieur que la première ignore, et son dispositif a favorisé non seulement le regroupement des individus, mais la constitution de blocs mentaux irrédentes munis de toutes les institutions nationales sociales qui s'opposent à l'assimilation en entretenant un esprit séparatiste qui, trop facilement, pourrait devenir hostile au milieu français.

Le regroupement ne se fait pas d'ailleurs seulement selon des directives imposées; il peut être spontané, comme celui des Italiens dans certaines parties du Sud-Ouest de la France.

Il est donc indispensable d'avoir une politique de ré-

partition des immigrants à l'intérieur de la France, et de pratiquer le « panachage » partout et à tous les degrés. Ceci n'est une difficulté qu'en apparence, car, grâce aux transports automobiles, nous avons le moyen de procéder à des répartitions qui ne gênent pas le travail. La même compagnie minière à laquelle nous avons fait allusion plus haut, pour ne parler que de celle-là, car il y en a d'autres, a construit des villages neufs passablement éloignés de ses puits de mine, — de même dans le Limbourg belge —; ses autobus amènent à l'heure voulue les ouvriers qu'ils ont été chercher au cours d'une tournée dans les village, et les ramènent à la fin du travail.

Cette application des transports automobiles doit être considérée de plus près; elle intéresse la population française et la population immigrée à un point que peu de personnes imaginent. Judicieusement utilisée, elle entraînera une réforme administrative profonde de la France. Le progrès est et sera retardé encore, à cause de la cuisine électorale.

On va comprendre. Prenons la question scolaire en ce qui regarde les immigrants. Nous avons dit qu'il fallait respecter leur langue. Mais il faut aussi qu'ils apprennent le français, — du moins les enfants, puisqu'il s'agit de familles (2). Il faut préparer quelque chose en matière scolaire, cela fait partie de la préparation du récepteur. L'école bilingue doit trouver une formule française, puisque l'on répugne tant aux formules belge, finlandaise, polonaise, tchécoslovaque, luxembourgeoise, etc. Mais alors, va-t-on créer une école complémentaire pour cinq enfants kabyles, sept polonais, quatre arméniens, dix italiens, recrutés dans toute une étendue campagnarde? Evidemment non. Mais pourquoi — sinon par raison électorale, l'insituteur étant le secrétaire de mai-

(2) Nous ne pouvons soulever ici le problème des célibataires pour ne pas donner à cet article une longueur démesurée.

rie — s'obstiner à maintenir cette poussière d'écoles villageoises où « nos » enfants sont toujours en nombre plus petit, tandis que dans les grands centres (banlieue de Paris, par exemple) on est obligé d'agrandir sans cesse les écoles ou d'en construire de nouvelles, énormes parfois? Le transport automobile nous permet de créer, en des points bien choisis du département, des centres scolaires complets aussi bien pour les enfants français que pour leurs camarades immigrés, avec, pour ces derniers, les cours préparatoires indispensables.

Nous avons vu, de nos yeux vu, en effet, quelle erreur c'est de verser, sans aucune préparation préalable, de jeunes immigrés parfois très frustes, trop frustes, dans les classes françaises, même enfantines. Ils y sont perdus et constituent ou un poids mort, ou un élément de désordre, et il faut attendre leur dixième année pour que, leur intelligence se développant, ils entrent vraiment dans le courant des études, — et encore pas tous; les filles sont meilleures élèves que les garçons. Que de temps perdu pour eux, de temps et de peines perdus pour le personnel enseignant. Une école préparatoire, fonctionnant dans la langue maternelle des immigrés, leur permettrait d'entrer sans difficultés dans le courant normal; une école complémentaire permettrait à ceux qui le désireraient d'étudier leur langue maternelle et leur histoire. Mais tout cela se ferait par nous, grâce à nous, au milieu de nous, dans notre organisation, suivant notre esprit, tandis qu'actuellement ce qui existe ne répond à aucune directive méthodique ni efficace.

Et c'est seulement dans les grands centres scolaires créés grâce aux transports automobiles que l'on pourrait grouper le personnel enseignant nécessaire, réunir des instituteurs et des institutrices connaissant la langue des « greffons ». Même s'ils étaient eux-mêmes des étrangers, ils seraient tout de même dans notre main, à notre solde. Et comme, en définitive, le nombre des nationa-

lités à admettre en France n'est pas considérable, que leur répartition dans le pays se fait suivant leurs aptitudes, l'organisation des centres scolaires polyglottes ou seulement bilingues ne serait pas tellement compliquée. Mais n'a-t-on pas sous les yeux de nombreux et frappants exemples de l'adaptation de tous ces peuples — adaptation préparant la greffe? Sait-on qu'il y a, à Paris, des médecins, des avocats, des ingénieurs arabes pur sang, mariés à des Françaises, totalement résorbés, dont aucun Français ne soupçonne la race?

Au point de vue budgétaire, ce qui serait dépense pour la création des centres scolaires serait récupéré, et au delà, par la suppression d'un très grand nombre d'écoles devenues inutiles, par une diminution de personnel, par l'utilisation à des fins postales des automobiles transportant les enfants, — d'où nouvelle économie sur les bureaux de poste et leur personnel.

Le rôle de préparation du pays récepteur ne s'arrête pas encore là. Il faut aussi une politique de l'habitation, une politique de l'habitation rurale, de l'habitation autour des usines, et non pas une politique de gratte-ciel, — qui n'est pas une politique, mais une spéculation.

Cette politique de l'habitation rurale est à peine commencée. Nos lois la favorisent dans une mesure non négligeable; mais l'éducation du cultivateur, du paysan, n'étant pas faite, l'habitation rurale ne se développe pas. De même en ce qui concerne les municipalités, dont pas une, dans toute la France ni l'Afrique du Nord, n'a compris le rôle politique et assimilateur de l'habitation sur l'immigrant.

Enfin, c'est au peuple récepteur qu'il appartient de développer le crédit agricole, les coopératives, les écoles et organismes professionnels, les institutions sociales et sanitaires, etc... Si ce n'est pas le peuple récepteur qui le fait et qui, par voie de conséquence, garde la haute main sur toutes ces institutions d'assimilation, de résorption,

c'est le gouvernement étranger de l'immigrant qui le fera et alors, c'est le regroupement, c'est l'irrédentisme, c'est la résistance à l'absorption, c'est la perte de nos richesses économiques, c'est le danger d'apparition de minorités ethniques — c'est ce que l'incurie de nos administrations, de nos gouvernements et de nos parlementaires a déjà laissé faire dans notre Sud-Ouest.

Mais si le « greffé » doit être préparé avec soin, le « greffon » doit être choisi avec autant de minutie.

VI

SÉLECTION DU GREFFON

La qualité importe plus que la quantité, pour la France. Pour que l'immigrant joue son rôle démographique essentiel, pour qu'il soit le bon ferment, il faut que sa sélection soit aussi irréprochable que possible.

Quant au nombre, c'est une question qu'il n'est pas possible d'élucider encore maintenant. Nous dirons seulement qu'il nous paraît nécessaire, à tous égards, que la France résorbe au minimum deux millions d'individus d'ici un siècle, et que notre Afrique du Nord: Tunisie, Algérie, Maroc, y compris les confins sahariens, en absorbent, dans le même temps, un nombre égal, — ce qui suppose un mouvement total de peut-être huit millions d'individus en un siècle, soit un mouvement annuel de 80.000 immigrants, — chiffre qui est très au-dessous de ceux atteints chaque année depuis 1919.

Revenons à la sélection qualitative. En s'appuyant sur tout ce qui vient d'être dit, on comprendra très facilement le processus de cette sélection, qui comporte quatre étapes:

1° Sélection ethnographique basée sur les données de la biologie et de l'observation anthropologiques, en un mot: choix de la race.

2° Sélection nationale: parmi les races choisies, quelles

sont les nations susceptibles « d'émettre » un assez grand nombre d'immigrants sans se nuire à elles-mêmes, — donc, nations à forte natalité, et qui ne nous sont pas politiquement hostiles?

3° Dans ces groupements nationaux, choix exercé parmi les familles qui désirent immigrer. Ce choix, médico-sanitaire, professionnel et social (casier judiciaire), est commandé par l'examen médico-sanitaire qui, s'il est défavorable, supprime *ipso facto* les examens professionnels et sociaux.

Cette sélection porte sur l'ensemble de la famille: père, mère et enfants: toutes les hérédités et notamment recherche minutieuse de l'hérédité mentale, quelles qu'en soient les causes: syphilis, alcoolisme, toxicomanies, aliénation mentale, rachitisme, maladies des glandes endocrines, etc.

4° Sélection individuelle : médico-sanitaire, professionnelle et sociale; elle s'exerce sur chacun des membres de la famille, ainsi que sur les célibataires candidats à l'émigration. Elle comporte un examen médical complet, s'accompagnant d'épreuves de spécialités et de laboratoire systématiques.

Le principe directeur des sélections 3 et 4 est que tout individu susceptible de nuire au peuple récepteur ou de tomber à sa charge, dans les jours qui suivent son entrée, doit être écarté sans recours. Les femmes enceintes ne sont pas considérées comme une charge, au contraire, à moins qu'elles ne soient reconnues malades: tuberculeuses, cardiaques, syphilitiques, etc.

Les sélections 3 et 4 ont lieu dans le pays d'origine, sont pratiquées de préférence par des médecins français, en nombre suffisant, pourvus de tout le matériel d'examen nécessaire. Elles sont complétées par les vaccinations prophylactiques. Elles aboutissent à l'établissement d'une feuille d'observation, qui accompagne l'émigrant tout au long de son voyage.

C'est cette feuille d'observation qui est révisée au centre hôtel-hôpital de la frontière maritime ou terrienne. Si ce dernier examen (pratiqué à la frontière même, et non à cent kilomètres en arrière) est favorable, l'entrée est accordée et les autres formalités professionnelles, sociales, policières, peuvent être accomplies; sinon, famille ou individu isolé, c'est le refoulement immédiat sur le pays d'origine.

On comprendra que nous n'insistions pas ici sur les réalisations techniques que nous avons maintes fois décrites dans les revues spéciales. Nous pouvons affirmer que ce qui existe à Buenos-Aires ou à New-York n'existe nulle part en France. Et cela est si vrai que des politiciens du département de la Seine émettent l'idée d'y créer un hôpital spécial pour les immigrants! Forme détournée de xénophobie, dangereuse pour l'immigration. Cet hôpital spécial ne se comprend que pour les Africains du Nord, à cause de la religion mahométane, et encore, étant bien entendu que les fonctionnaires et les médecins de cet hôpital auront une connaissance approfondie de *l'âme de l'Islam*. Il ne suffit pas de parler l'arabe pour avoir cette connaissance. Nous invoquons, à ce sujet, le témoignage du maréchal Lyautey et celui du professeur E.-F. Gautier (3).

VII

DÉFINITION ET CONCLUSIONS

On comprend maintenant pourquoi nous avons ré-

(3) En 1925, il y avait dans les hôpitaux du département de la Seine 276.000 malades, dont 19.500 étrangers, soit 7 %; en 1930, 289.316 malades, dont 33.485 étrangers, soit 12 %.

En 1931, sur 459.198 étrangers dénombrés dans le département de la Seine, il y avait 28.563 hospitalisés, soit 6,2 % du total des étrangers, et 0,6 % par rapport à la population totale du dit département, 4.933.855.

En 1926, il y avait dans les asiles du département de la Seine 14.257 aliénés, dont 560 étrangers, soit 3,9 %, soit encore 0,13 % du total des étrangers, et 0,012 % de la population totale.

(Statistique générale de la France, administration de l'Assistance publique, administration des Asiles de la Seine.)

servé jusqu'ici la définition de l'immigration. Cette définition est beaucoup plus vaste que celle de l'immigrant, car elle englobe non seulement l'individu, mais toute la série des études, recherches, opérations et préparations qui précèdent, accompagnent et suivent le déplacement de la famille.

Il faut donc dire que l'immigration est une opération démographique qui a pour but la greffe d'un élément de population étranger dans la population du pays récepteur, — c'est cette opération à laquelle nous avons donné le nom de greffe inter-raciale, — et pour moyens l'étude et la préparation du peuple émetteur et du peuple récepteur.

L'immigration est devenue nécessaire en France. Elle sera bonne pour elle; loin de compromettre son avenir, elle lui apporte des forces réparatrices et un nouveau ferment vital. Elle est indispensable à l'évolution de notre avenir, puisque nos épreuves, tant intérieures qu'extérieures, morales que physiques, nous ont anémiés. Mais elle ne peut et ne doit être opérée que selon les principes que nous venons d'exposer, faute de quoi elle sera plus dangereuse qu'utile, la prospérité économique ne pesant pas lourd au regard de la santé physique et morale de la nation.

Et c'est pendant la période de chômage qu'il faut la préparer, parce que c'est une période de ralentissement, un repos forcé de l'activité française. Il est facile de se rendre compte que l'immigration ne peut plus, ne doit plus être improvisée, que ce ne doit plus être l'empirisme qui la guide, mais qu'il faut — c'est une nécessité absolue — en faire une opération méthodique, entourée de toutes les garanties que nous venons d'exposer.

On voudra bien nous pardonner de ne pas dire par

quels moyens nous envisageons la réalisation de ces données démographiques, ethnographiques, psychologiques et scientifiques. Cela nous entraînerait trop loin. Nous avons des idées là-dessus, mais la seule que nous exprimerons, c'est qu'il nous semblerait tomber de Charybde en Scylla si l'on créait un « Office » de l'immigration, parce qu'on le peuplerait à coup sûr des incompétences les plus variées, comme aurait dit le vénéré maître Faguet.

D^r RENÉ MARTIAL,

Chargé du cours sur l'Immigration
à l'Institut d'Hygiène de la Faculté de Médecine.

*UN DES ANGES D'AUGUSTE COMTE***SOPHIE THOMAS**

—

On sait qu'Auguste Comte avait souhaité dormir son dernier sommeil, entouré de ses trois anges symboliques : sa mère Rosalie Boyer, sa bien-aimée Clotilde et son humble servante. Et ce rapprochement inattendu dans la même vénération de la propre mère du philosophe et d'une simple domestique avait même pu fournir à M^e Griollet, l'avoué de Mme Comte, dans le procès qu'elle intenta aux exécuteurs testamentaires de son mari, un effet d'éloquence dont il se promettait un grand succès :

M. Comte a trois anges : Mme de Vaux, sa gouvernante ou plutôt sa cuisinière. Je n'ose ajouter, M. le Président, que M. Comte a compris sa mère dans une telle société.

Or, si M^e Griollet n'eût pas été le défenseur de Mme Comte, surtout s'il lui avait été donné de vivre dans l'intimité quotidienne du philosophe, et s'il eût assisté au miracle chaque jour renouvelé d'un dévouement qui ne connut, pendant près de vingt années, ni relâche, ni regret d'un moment, peut-être eût-il été le premier à approuver l'ultime vœu d'A. Comte ; il aurait vraisemblablement partagé l'admiration et la reconnaissance fervente des rares intimes qui savaient bien, eux, que, sans l'assistance providentielle de cette servante au grand cœur, la vie d'A. Comte, déjà bien ébranlée par les vicissitudes de sa destinée douloureuse et par la fatigue d'un gigantesque labeur, eût été, bien avant l'heure, consumée

par la désespérance et la solitude morale. C'est à elle seule qu'il dut les quelques années de paix intellectuelle et morale tant souhaitées par lui pour mener à bonne fin sa géniale élaboration; et c'est à sa vigilance minutieuse, autant qu'à son absolu désintéressement, qu'il convient de faire honneur des miracles accomplis rue Monsieur-le-Prince, où son ingéniosité de chaque jour devait faire rendre à un budget fort modeste, déjà grevé par un loyer coûteux, le maximum de confort nécessaire à la vie et à la tranquille méditation du philosophe. Et dans la suite de sa noble vie, elle fit mieux encore; nous le verrons. Mais tel fut sur le plan terrestre l'effacement absolu de la pauvre femme, que peu de documents nous permettent seuls de tracer l'effigie de Sophie Bliaux, femme Thomas (ainsi parleraient les registres officiels), qui mérite cependant de briller dans l'histoire du positivisme, à l'instar de ces humbles veilleuses allumées au fond d'un sanctuaire, et qui témoignent au pèlerin qu'une âme solitaire veille à l'ombre du grand vaisseau de pierre!



Sophie Bliaux était née le 14 septembre 1804 à Oissy, dans la Somme; elle mourut le 5 décembre 1861 dans l'illustre maison où elle avait monté sa garde suprême au chevet de son maître mourant, devenu depuis quelques années son père adoptif, de par la volonté affectueuse de Comte. Lui-même, d'ailleurs, dans un codicille de son testament, demandait qu'on lui laissât la jouissance du domicile sanctifié par sa vie, et qui devait devenir, mais après sa mort seulement, le siège du *second grand-prêtre de l'Humanité* (1).

Entre ces deux dates, 1804-1861, s'inscrivent cinquante-sept ans d'âge presque entièrement consacrés au service

(1) Ce dernier, stipulait A. Comte, devra dignement attendre cette perte avant d'entrer en possession de l'appartement du fondateur de la Religion universelle.

des autres; car, venue tout enfant à Paris avec une pauvre tante blanchisseuse, Sophie manqua plus d'une fois de pain et connut souvent la faim, et c'est pour la sauver d'un entier dénûment que sa parente la fit entrer presque enfant en service.

Sur cette période de son existence nous ne savons rien de précis, sinon ce que nous devinons par de rares confidences : à savoir que le travail était dur pour ses maigres forces d'enfant, et que les maîtres d'alors ne se montraient guère sensibles à la peine des humbles.

Et cependant chez Sophie pas un cri de révolte, pas même une plainte; elle admet comme chose toute naturelle la règle de sa douloureuse et magnifique existence: pauvreté, propreté, soumission, constituent, dit-elle, la somme de ses connaissances (2).

Et son vœu d'obéissance lui semble si infrangible qu'elle sollicitera plus tard de son maître et de sa maîtresse le droit de prendre un époux, ce qui lui fut concédé. Ce sera, comme elle-même, un homme du commun, au nom qui sent sa plèbe, Martin Thomas, *messenger* — nous dirions garçon livreur — chez un pharmacien établi dans le voisinage de la rue Monsieur-le-Prince.

Et admirons maintenant les voies détournées qu'emploie un destin secourable lorsqu'il lui plaît — une fois n'est pas coutume — de venir en aide au génie malheureux: Mme Comte, toujours égotante, faisait grand usage de potions et de remèdes que le brave Thomas, mari de Sophie, lui apportait à domicile. Curieuse et surtout ba-

(2) Et comment ne pas évoquer en parlant de Sophie l'admirable figure de la Geneviève de Lamartine dans une de ces lectures pour le peuple qui porte le même nom! *Geneviève*, on le sait, est l'histoire d'une servante au grand cœur, et l'on jurerait presque que, pour tracer cette touchante figure, le grand poète a pu songer à la parfaite servante d'A. Comte. N'est-ce pas elle, en effet, qui décrit à un interlocuteur, en l'espèce Lamartine lui-même, et presque dans les mêmes termes que Sophie, sa dure et noble destinée: « Je n'ai pas été faite par le Bon Dieu pour me reposer; j'ai commencé à travailler le jour où j'ai pu me tenir sur mes jambes et je travaillerai jusqu'au jour de ma mort. »

Et plus loin: « Mais je ne suis qu'une pauvre servante, et je n'ai jamais été autre chose. Que voulez-vous que je vous dise? »

varde de sa nature, la femme du philosophe ne manquait pas de s'enquérir de la vie du ménage, et apprenait ainsi, de la bouche même du brave livreur, le pénible travail de sa femme, qui devenait de plus en plus lourd, du fait des enfants qui grandissaient dans la maison dont elle était seule à faire le service.

Et Mme Comte, fine mouche, et qui avait deviné dans l'image qu'on lui faisait de Sophie la perle des servantes que rêve toute ménagère, n'eut de cesse qu'elle n'eût fait persuader Sophie d'abandonner ses premiers maîtres et de venir rue Monsieur-le-Prince, où elle jouirait d'un traitement bien plus favorable.

Et finalement cette dernière se laissa convaincre; elle entra au service de Mme Comte en 1841; c'est Comte qui nous précise lui-même la date dans une lettre adressée à sa femme, en 1850. Il y évoque le pur dévouement de « l'incomparable ménagère » qui s'est attachée profondément à lui, ménagère, ajoute-t-il, « que vous choisîtes une année avant de me quitter ». Or, la séparation définitive des deux époux eut lieu en 1842.

Sophie fut naturellement bien traitée par Mme Comte, mais c'est au philosophe qu'elle s'attacha d'instinct, — les simples ont souvent de ces intuitions généreuses, car leurs âmes primitives ne connaissent ni l'envie ni le dénigrement. D'abord, elle fut impressionnée par la vie austère et le formidable labeur du philosophe; elle se sentit intimidée, elle le dit elle-même dans ses confidences intimes à un positiviste anglais, M. Congreve, par la présence de ce génie à l'ombre duquel elle se sentait, elle, si infime, presque confuse de vivre, si elle ne payait cette faveur par le plus entier dévouement à son maître. Et elle eut bientôt fait de comprendre le grand devoir qu'elle assumait pour son existence entière: assurer au pauvre grand homme le modeste confort que l'insoucieuse Mme Comte n'avait pas su introduire dans ce foyer qu'elle s'appretait, d'ailleurs, à désertier définitivement, et

dont la digne fille sentit bien que dépendait le salut même d'une noble existence, vouée tout entière au bien de l'humanité.

Sophie devait bien vite prendre pied définitivement dans la maison: moins d'un an après son entrée rue Monsieur-le-Prince, Mme Comte allait lui laisser le champ libre, si avide de reconquérir son indépendance qu'elle n'accordait qu'à prix d'argent le délai de quelques mois que le philosophe, anxieux tout de même de l'avenir, sollicitait d'elle, afin d'achever sans trouble le sixième et dernier volume de sa philosophie positive.

Peut-être aussi pouvait-il craindre de voir Sophie suivre dans sa nouvelle existence l'astucieuse Mme Comte.

C'était bien mal connaître l'admirable Sophie, qui déclara tout de go qu'elle demeurerait auprès de son maître. Comte ne sembla pas au premier abord aussi touché qu'on eût pu le croire de cette fidélité à demeurer à son service. Il avait ses raisons de se tenir sur la réserve. La fâcheuse expérience de ses seize années de vie commune avec Mme Comte l'avait rendu défiant à l'égard du sexe féminin; il croyait n'avoir à attendre de la part des femmes que trahison ou tromperie à longue ou brève échéance. Aussi observait-il Sophie sans rien dire, obligé de constater que cette humble fille avait remis la paix, l'ordre et l'économie dans son ménage, mais ne croyant pas que ses bonnes intentions fussent durables et s'attendant à la voir, un jour ou l'autre (il devait le lui avouer plus tard), changer complètement sa manière de faire. Son excès de zèle, dans lequel il n'était pas loin de voir une manœuvre, le fatiguait et parfois, lorsqu'il devait travailler tard et qu'il avait donné congé à sa bonne, il se montrait fâché de la trouver encore debout, malgré son ordre, à portée d'appel, et pensant que son maître pouvait avoir besoin d'elle au cours de la soirée.

Mais cette réserve prudente était un des traits du caractère de Comte. Lent à se donner, il n'en était que plus

sûr dans ses affections, et ses affections le portaient plus naturellement encore vers les prolétaires; quand il fut sûr de Sophie, loin de demeurer muet devant elle, il en fit plus d'une fois la confidente de ses pensées et de ses soucis. Plus le temps avançait, plus elle pénétrait dans son intimité. Et lorsqu'elle fut devenue sa fille adoptive, nous dit Robinet dans son excellente notice sur la vie de son maître, il s'entretenait souvent avec elle et son excellent mari, dont l'assistance lui devenait de plus en plus indispensable.



C'est que Sophie s'était tenue toujours aussi fidèle à ses côtés, tout d'abord dans l'amoureuse aventure du philosophe avec Clotilde de Vaux, dont la mort prématurée devait le laisser si cruellement désemparé, puis dans l'odieuse persécution qu'il subit de la part de savants officiels et qui devait aboutir à le priver bientôt de tout moyen d'existence.

Très vite, Sophie avait été la confidente de la passion de Comte, dont à l'encontre de Littré, le plus cher disciple cependant, elle a compris la profondeur et senti l'heureuse influence. Dans les débuts, et quand la poste paraît trop lente à Comte pour certaines communications, elle est la messagère zélée entre ces deux âmes d'élite, que séparent d'insurmontables obstacles. C'est surtout la santé de la jeune femme qui inquiète le philosophe, et par Sophie il peut obtenir des renseignements précis, que la délicatesse de Clotilde et sa crainte d'effrayer son ami lui cacheraient très probablement.

Et Comte peut lui faire répéter presque chaque jour de vive voix les conseils de sagesse, de prudence et de précautions de toute sorte qu'il multiplie dans sa correspondance. Mais, hélas! tous les remèdes se révéleront bientôt impuissants; la santé de Clotilde va graduellement s'affaiblir.

Alors Comte jette un regard sur Sophie; ils se sont aussitôt compris. La vaillante fille fait accepter à Clotilde, presque de force d'abord, des services qui lui seront de plus en plus précieux, plus tard, hélas! indispensables.

Comte pratique à l'égard de Clotilde le plus noble désintéressement, et, devant la menace grandissante du mal, Sophie sera bien plus souvent rue Payenne, dans la modeste demeure de Clotilde, que rue Monsieur-le-Prince. Et le généreux philosophe emploie toutes sortes d'arguments pour convaincre Clotilde que les absences prolongées de sa brave domestique ne le privent nullement, qu'il peut à peu de frais organiser son ménage et que le soin de sa santé à elle, Clotilde, doit, si elle veut lui être agréable, primer toute autre préoccupation (3).

Hélas! le mal qui terrasse Clotilde ne fait qu'empirer, malgré la sollicitude dont on l'entoure; la pauvre lutte cependant avec la plus noble vaillance; minée par la fièvre, elle se refuse à abandonner son roman de *Wilhelmine*, et, si l'œuvre reste inachevée, c'est que la plume elle-même est tombée de sa main défaillante. Alors, les allées et venues de Sophie vers la rue Payenne deviennent constantes. Double fatigue et double tâche: la noble fille accepte sa condition avec le plus simple des désintéressements. Il semblait qu'elle fût créée et mise au monde pour alléger la peine des autres hommes, et pour assister toutes les désespérances.

(3) Il écrira, par exemple (lettre 133) : « Je vous remercie spécialement d'avoir enfin accepté les services de ma bonne Sophie, dont j'espère que vous avez été contente ce matin. Si l'opération devait se réitérer plus de deux fois par semaine, je compte que vous n'hésiteriez pas à l'employer autant qu'il le faudrait. »

Et, plus tard, il ajoute (lettre 179) : « S'il fallait réellement que, en passant les nuits près de vous, elle continuât d'y rester une partie de la journée, ne vous laissez arrêter à cet égard par aucun cordial scrupule. Tout doit céder ici à la sollicitude de votre prompt rétablissement. Je pourrais surtout m'arranger aisément pour me passer d'elle le matin, en faisant moi-même chauffer sur un foyer déjà disposé un potage préparé de la veille. »



Quel allègement à sa propre peine la sensible et infortunée Clotilde trouva dans l'inlassable dévouement de l'humble servante, nous le savons autant par les épanchements de la jeune femme que par les allusions presque constantes de Comte lui-même, en réponse aux appréciations de Clotilde.

Dans la correspondance des derniers mois, le nom de Sophie revient presque constamment sous la plume de l'un et de l'autre. Clotilde se félicite des soins de la bonne Sophie, dont l'attachement à son maître « fait aussi honneur au philosophe », et Comte lit à Sophie elle-même les passages des lettres qui la concernent. « C'est, ajoute-t-il dans sa réponse à Clotilde, la plus digne récompense d'un si pur dévouement. »

Plus loin, Comte, en remerciant encore Clotilde de la *confiance personnelle* qu'elle témoigne à la bonne Sophie, exalte la candide sensibilité de sa domestique, si capable de comprendre « votre éminente nature ». Il lui rapporte les regrets naïfs qu'elle exprime de voir les deux amis séparés par le préjugé des sexes, et surtout évoque les larmes versées par la noble fille sur les *malheurs exceptionnels* qui accablent l'infortunée jeune femme, larmes si pures et sincères que le philosophe n'a pu s'empêcher d'y mêler les siennes.

C'est que si Comte, exalté par sa passion, peut encore s'illusionner sur le trop prochain dénouement de l'aventure, Sophie, qui est de sens plus rassis et d'ailleurs voit Clotilde journellement, suit aussi chaque jour sur son visage le sceau de la mort prochaine. Et c'est là, à coup sûr, la cause de ces larmes si touchantes!

L'heure devient pathétique: Clotilde est maintenant mourante; Sophie ne quitte presque plus la rue Payenne; elle redouble sa garde vigilante, et c'est à elle, autant, plus qu'au philosophe, que la famille de la mourante

veut écarter, qu'appartiennent les derniers moments terrestres de Clotilde. Il semble bien en effet que, mettant de côté toutes les distinctions de naissance et d'éducation, Clotilde ait fait de Sophie en ces derniers temps la meilleure et la plus sûre confidente de ses ultimes pensées, l'ait élevée au rang d'une véritable sœur d'élection.

Tu ne l'avais avoué, écrira plus tard A. Comte en évoquant une confiance qui lui était très chère, qu'à notre Sophie, qui même ne me l'expliqua qu'après ta propre effusion, accomplie seulement dans la fatale semaine.

Comte nous confirme cette idée dans l'une de ses confessions annuelles à la sainte patronne de sa religion nouvelle, et il en fait hommage à « la grande âme » de Clotilde. Bien plus, il associe intimement les deux femmes dans la révolution qui s'est faite dans son esprit au sujet du sexe féminin :

Si toi seule, écrira-t-il dans sa 8^e *Sainte Clotilde*, m'as appris à connaître toute la valeur de ton sexe, elle était bien digne de confirmer et de développer une telle révélation.

Bien plus, lui à qui ses ennemis ont tant reproché son orgueil, il s'humilie devant cette « humble prolétaire, dépourvue de toute culture », mais dont il se sent bien incapable d'atteindre la perfection :

Quoique je ne puisse égaler toujours sa naïve spontanéité, son exemple involontaire me dispose du moins à mieux réagir sur mes infirmités morales. Son cœur comprend sans peine le mien, surtout lorsqu'il s'agit de toi.

Clotilde meurt et le désespoir de Comte est si grand qu'il avait eu grand'peine (il en fait confiance à Stuart Mill) à chasser la tentation du suicide ! Mais il est vraisemblable de penser que, là encore, les exhortations de sa fidèle Sophie, surtout l'exemple constant de son courage tranquille, aient ramené sa nature énergique à la tâche éminente qu'il devait achever pour couronner l'édi-

fice de sa pensée, mis désormais sous l'égide de la bien-aimée disparue, inspiratrice de la dernière partie de son activité. Et, second miracle de la volonté, les difficultés matérielles qui, en s'amoncelant, comme nous allons le voir, sur le ménage de Comte, auraient pu le faire sombrer dans un découragement total, devenaient au contraire un aiguillon pour l'inciter à s'élever encore plus haut et à forcer l'admiration de ses pairs par la sérénité de son existence. Ses démêlés *polytechniques*, nous le savons, l'avaient non seulement frustré d'une chaire magistrale à laquelle il avait depuis longtemps droit, mais lui avaient successivement fait perdre les deux emplois subalternes qui assuraient médiocrement sa vie quotidienne.

C'est à ce moment, à vrai dire, que fut lancée dans le monde l'idée du subside positiviste, destiné à faire vivre le grand homme qu'une honteuse coalition venait de priver de ses légitimes moyens d'existence. Mais la bonne volonté des souscripteurs ne put guère réunir que quelques milliers de francs qui, ajoutés au peu qui demeurait à Comte, n'auraient déjà fourni qu'un modeste budget. Mais il fallait en déduire tout d'abord la pension élevée — 3.000 francs — que le philosophe s'était engagé d'honneur, lors de leur séparation, à payer ou à faire payer à Mme Comte sa vie durant, et même par trimestre anticipé; cela, joint au loyer, élevé même pour l'époque, et qui en absorbait une forte partie. Et il fallait payer Mme Comte avant même le propriétaire plus généreux, car au moindre retard, hélas! souvent trop justifié, la redoutable femme allait épancher ses rancœurs dans le sein de Littré, lequel, comme premier collecteur du fameux subside, se croyait en droit de faire entendre à Comte de dures remontrances en l'engageant tout d'abord à prendre un logement moins coûteux. Ce à quoi Comte, après avoir essayé de démontrer à son correct et sec contradicteur que ce cadre, qui lui était familier, était nécessaire à l'élaboration de sa pensée — combien

de grands hommes pourraient appuyer ce témoignage! — affirmait ensuite « qu'il croyait être probablement le seul Parisien, jouissant d'un revenu de 5.000 francs, qui consacrait plus de 1.600 francs à la location de son appartement »; mais il ajoutait avec une âpre fierté, et sans crainte de démenti possible, qu'il était bien aussi le seul qui ne sacrifiât dans son budget qu'une somme de *mille francs* pour la nourriture de deux personnes, lui et sa servante Sophie, à laquelle il reportait justement l'honneur de ce miracle d'économie. Quelle rigueur d'administration cela suppose, en effet, imputable à l'admirable Sophie, mais aussi quel tribut cela évoque de dures privations noblement acceptées de part et d'autre!

Et nous trouvons une cruelle confirmation de cet état de choses dans les naïves confidences de Sophie, recueillies plus tard par un des plus fidèles positivistes anglais, Congreve, et qui jettent un jour si douloureux sur le pénible état de gêne dans lequel Comte vécut presque jusqu'à ses dernières années de travail et d'épreuves. Sophie dit en effet avoir retrouvé une grande pauvreté dans sa vie au foyer de Comte; jusqu'aux dernières années (le subside positiviste ne s'était guère accru, en effet, qu'à ce moment), il ne fallait pas songer à autre chose qu'à assurer médiocrement la nourriture indispensable. Et Comte, qui s'était remis à faire des rêves d'avenir pour l'achèvement de son œuvre, prévoyait la possibilité, mais seulement si le subside continuait son ascension normale, de renouveler un ameublement combien défraîchi (4). Hélas! oui, à ce point qu'il y avait de certains rideaux de mousseline qui devaient être en place depuis vingt ans au moins et qui auraient eu bien besoin de remplaçants. La pauvre Sophie souffrait pour le maître qu'elle admirait, plus que pour elle-même, mais elle savait qu'il n'y

(4) Comte n'avait-il pas projeté de faire un jour un grand voyage! Il voulait même emmener Sophie pour lui faire voir la mer au port du Havre.

avait pas d'argent à la maison pour en acheter d'autres et elle se gardait bien d'en entretenir Comte, de peur de lui causer de la peine. D'autre part, et à cause de leur état de vétusté, elle n'osait pas les donner à la blanchisseuse, de peur de les voir revenir en pièces.

Cruelle alternative pour une ménagère aussi parfaite! Et elle se contentait de les nettoyer discrètement à la cuisine.

Mais devant les injustices répétées du sort, Sophie ne fut pas en repos qu'elle n'eût fait un dernier et admirable sacrifice. Au moment où, du fait des exigences de Mme Comte et de l'insuffisance monétaire du subside, les soucis grandissants risquaient d'annihiler complètement le génie du maître, Sophie, humble servante, en accord avec son mari, l'homme de charge Martin Thomas, justement associé avec elle dans la reconnaissance des vrais positivistes, résolurent d'un cœur unanime d'offrir à Comte, en le suppliant de les accepter, leurs modestes économies. Economies bien modestes, en effet, penserez-vous, prélevées sur le maigre salaire de Sophie, qui ne consentait même pas toujours à le toucher, et sur le médiocre salaire de Thomas, avec deux enfants à élever, dont l'un, maladif, devait succomber en bas âge. Trésor des humbles qui se montait cependant à 600 francs, et que Comte, après plusieurs refus, ne consentit à accepter que sur leurs saintes instances, le 20 octobre 1848. Mais il voulut que la grandeur de ce geste ne demeurât pas perdue pour l'humanité. C'est pourquoi, dans le testament qu'il avait élaboré longuement et dont ses exécuteurs testamentaires devaient strictement respecter les clauses, il évoque la dette qu'il a contractée envers « l'excellente Sophie et son digne mari », et, tout en constatant à leur honneur que ni l'un ni l'autre n'escomptait faire de placement avantageux, il souhaite que l'on puisse joindre au remboursement le paiement légitime des intérêts à 5 % l'an.

Mais Comte trouve de plus un autre moyen de rendre hommage à l'inlassable dévouement de sa servante : touché d'avoir rencontré depuis tant d'années une si constante vertu dans cette humble fille, il s'était décidé à en faire sa fille adoptive, et, dans ce testament qui est en même temps comme une *somme* de ce qu'il a voulu et pensé dans les circonstances importantes de sa vie, il nous relate les modalités de cette adoption :

Après sept ans d'épreuves journalières, je la proclamai ma fille adoptive devant un nombreux auditoire des deux sexes, dans la cérémonie religieuse du jeudi 18 juillet 1850.

Mais, avec cette délicatesse de sentiment qu'ont si injustement méconnue dans Comte ses détracteurs et ses faux disciples, il ajoutait que ce lien exceptionnel, de plus en plus respecté par ses vrais disciples, ne devait jamais altérer, même en idée, l'harmonie normale de l'admirable ménage, dont il pouvait désormais *journallement* apprécier la parfaite union.

Journallement n'est pas mis sans cause, car ce terme rappelle un sacrifice ancien de Sophie pour le bien-être de Comte, sacrifice que le philosophe se reprochait maintenant d'avoir accepté si facilement. Pendant quatre années, en effet, cette mère s'était librement privée de la présence de son fils, qu'elle avait laissé en nourrice, pour mieux faire son service ; et son mari même n'avait pu jusqu'ici être logé dans la maison de la rue Monsieur-le-Prince.

Comte avait tenu à cœur, dès 1848, et avant même l'adoption de Sophie, de réparer un tel oubli, et il avait pris des dispositions pour loger le ménage entier, enfant compris, en sacrifiant bien volontiers certaines de ses commodités personnelles. Aussi pouvait-il constater de plus près cette harmonie normale du ménage qui faisait son admiration. Et dans ce même testament où il avait, avec sa minutie ordinaire, réglé jusqu'au plus petit dé-

tail les questions d'intérêt et de sentiment qui lui tenaient au cœur au delà de la mort, il stipulait fort bien, après avoir exprimé le vœu d'être enterré avec ses trois Anges, au nombre desquels il avait élevé Sophie, que si ceux que *sa troisième Ange* avait le droit de chérir avant lui se trouvaient plus affligés qu'honorés d'un tel hommage, il consentait à ce que l'on substituât « au cercueil filial » un simple cénotaphe accompagné de quelques souvenirs et d'une inscription funéraire.



Comte, en composant son testament en 1856, ne se croyait pas si près de la mort, qui devait l'atteindre au début de septembre 1857. Il se promettait, pour achever ses travaux, une longévité semblable à celle de Fontenelle, et la bonne Sophie elle-même pensait partir avant son maître et le souhaitait, supposant dans sa naïve logique que le destin devait plus d'années d'existence à un grand savant qu'à une paysanne comme elle. Or, Comte mourut bien avant d'avoir atteint la soixantaine.

Pendant sa dernière maladie, qui fut courte, — il avait eu déjà au mois de mai précédent un sérieux avertissement, — Sophie, il va sans dire, soigna Comte avec tout son dévouement, mais autant qu'on pouvait soigner un homme qui entendait ne suivre aucun conseil médical et organiser lui-même son régime propre.

Du reste, Comte avait toujours inspiré à la pauvre Sophie une sorte de respect quasi religieux; il lui paraissait si grand qu'elle n'osait même s'épancher librement avec lui comme il le lui demandait. « Je suis si pauvre et si ignorante! » lui disait-elle. Et Comte de lui répondre justement: « Vous êtes plus grande que vous ne pensez. »

Elle avoue que, pendant sa dernière maladie, elle se sentait plus en confiance avec lui parce qu'elle se savait tout de même plus utile. D'ailleurs, Comte lui répétait

souvent: « Sophie, c'est vous qui me fermerez les yeux », et le matin même de sa mort, elle trouva le philosophe étendu tout de son long par terre sur un tapis. « C'est ainsi que je serai dans ma tombe », et c'était comme une dernière instruction.



A. Comte avait voulu, par testament, assurer le sort de Sophie et de sa famille, car il prévoyait les difficultés qui surgiraient après sa mort.

En effet, à peine la tombe du philosophe refermée, la terrible Mme Comte arrivait rue Monsieur-le-Prince, escortée de Littré et avide de faire valoir ses droits légaux d'épouse que son mari n'avait point voulu lui faire enlever.

Les documents inédits dont je fais état plus loin (5)

(5) Les notes inédites ci-jointes m'ont été données par M. Paul Edger, lequel les tenait de sa propre sœur, Mme Nicholson, veuve du colonel Nicholson, et fille du premier mariage de Henry Edger, descendant de Français établis en Amérique, fervent disciple de Comte et chef du foyer positiviste américain. La vénérable dame peut se glorifier d'être à la fois la doyenne des femmes positivistes vivantes (elle est née en effet à Long-Island le 2 Archimède 67 — 27 mars 1855) et la première à avoir reçu aux Etats-Unis le sacrement de la présentation, qui correspond au baptême de la religion chrétienne, et qui consiste à présenter l'enfant devant l'autel comme futur serviteur de l'Humanité!

Elle possède à ce titre une relique des plus précieuses et des plus rares : c'est, en vue de ce sacrement, la délégation donnée à son père, le fidèle disciple du philosophe, par Comte lui-même, portant sa signature, la date (10 Dante 67 — 25 juillet 1855), son titre de grand-prêtre de l'Humanité, et ornée du sceau pontifical de la Religion positive.

Selon sa coutume, A. Comte avait mis en relations avec son disciple américain, le Dr Richard Congreve, son premier disciple *religieux* britannique. Il s'ensuivit une très confraternelle correspondance entre les deux chefs de foyers positivistes, et M. et Mme Congreve se proposèrent comme parrain et marraine de la jeune Sophie-Clotilde Edger. Plus tard, Mme Edger étant tombée malade (elle devait bientôt mourir), le docteur et son épouse se chargèrent généreusement d'élever leur filleule et sa sœur cadette. Dans le milieu des Congreve, l'actuelle Mme Nicholson entendit souvent parler de Sophie Thomas, dont ses nouveaux parents admiraient fort l'inlassable dévouement à son maître, et en souvenir de laquelle ils avaient coutume d'appeler la jeune Edger par son prénom de Sophie.

Et c'est par la famille Congreve que Mme Nicholson entra en possession aussi des documents inédits que j'ai utilisés pour ce travail : une courte notice de la main de Congreve sur Sophie Thomas et cette curieuse correspondance *dictée* par Sophie, qui ne savait pas écrire, pour Mme Congreve et qui contient d'intéressants détails sur la vie intime de Comte, et sur l'attitude de Mme Comte après la mort de son mari.

ajoutent quelques détails typiques à ce dossier de Mme Comte que nous avons ouvert naguère aux lecteurs du *Mercuré de France*. Nous l'y voyons bien au naturel, parlant en maîtresse, et tous les jours « disposée à faire la guerre à tout le monde ». Elle émet la prétention de brûler papiers et documents qui se trouvaient dans l'appartement. Mais, à sa rage iconoclaste, s'oppose le calme entêtement du premier des exécuteurs testamentaires, Pierre Laffitte, qui, domptant sa fougue méridionale, triomphe par une calme et unique dénégation. « Non, madame, rien ne sera brûlé » ; et, comme nous le savions déjà, il triomphe judiciairement de son adversaire par un premier jugement de référé.

Mais l'indigne femme (c'est la brave Sophie qui parle) a pris sa revanche d'une autre manière : en deux heures de temps, elle a mis sur le pavé toute la famille Thomas, réduite à aller chercher un refuge provisoire dans une petite chambre d'hôtel de la même rue Monsieur-le-Prince, qui rappelle à la dévouée servante celle où est morte jadis Clotilde de Vaux. L'exil, heureusement, ne sera pas de longue durée ; l'énergique action, là encore, de l'exécuteur testamentaire, accompagnée d'une menace précise de suppression de la pension prévue au testament, feront fléchir Mme Comte. De crainte de tout perdre, elle acceptera finalement toutes les clauses de l'arrangement, et Sophie Thomas pourra venir, en exécution du testament, prendre possession de l'appartement et entrer en jouissance de l'annuité viagère de 1.500 francs demandée pour elle par Comte « à la reconnaissance des vrais croyants ».

Elle n'y vivra que quatre ans, entourée de l'estime et de la vénération de la petite famille positiviste, qui respectait en elle la dernière personne qui eût, pendant de nombreuses années, partagé la vie et connu la pensée intime du maître.

D'ailleurs, cette simple femme (6) s'était tout naturellement accommodée au rôle que lui attribuait sa fonction. Elle recevait les positivistes aux jours fixés par le philosophe lui-même; mais elle accueillait avec la même sympathie les disciples lointains, qui profitaient de leur séjour à Paris pour faire un pèlerinage au 10 de la rue Monsieur-le-Prince. De ce nombre était Congreve, le grand sociologue anglais, l'un des premiers disciples de Comte, et qui, dans une notice consacrée plus tard à Sophie, a rappelé en termes émus le souvenir de ses visites. Il y montre « l'affectueux accueil, la pleine et évidente bienveillance de celle qui constituait le charme de cet appartement, de celle que tous nous honorions et nous aimions ». Evoquant aussi sa sollicitude pour la cause, il ne peut oublier les grandes vues qu'elle puisait dans sa sympathie et qui rendaient ses entretiens si admirables « pour retremper les âmes ». Et ces mêmes témoignages d'admiration et d'affectueuse gratitude pour la noble femme, nous les retrouverons sous la plume des deux plus chers disciples de Comte, Pierre Laffitte et le docteur Robinet, à la mort de Sophie Thomas, survenue le 5 décembre 1861.

(6) Sophie, cependant, dans sa simplicité, a conscience de la dignité de sa vie prolétarienne; elle a été élevée dans l'état de prolétaire et prolétaire elle entend demeurer jusqu'à la fin, ce qui est très noble!

Mais ce n'est déjà plus l'idée de son fils aîné qui, élevé dans l'entourage de Comte, manifeste tout jeune des velléités non déguisées de franchir l'étape et de devenir un jeune bourgeois. Déjà, un antagonisme latent s'annonce entre mère et fils, que nous révèle ce petit bout de dialogue, rapporté par Mme Congreve, d'une visite qu'elle rendit à Sophie, rue Monsieur-le-Prince, après la mort de Comte.

« Mais, ma mère, dit le fils, pourquoi ne portez-vous pas un chapeau? » — « Mais, mon enfant, répond Sophie, pourquoi porterais-je un chapeau? J'ai toujours été pauvre et un bonnet me convient mieux. » — « Mais, insiste le fils, les dames que je rencontre dans la rue portent toutes des chapeaux! » — « Oui, mon fils, riposte finement Sophie, mais, si je porte un chapeau, je serai prise pour leur servante, et je suis trop fière pour cela. » Mais elle a bien compris les arrière-pensées du jeune garçon, déjà inquiet pour sa situation future, s'il présentait dans le monde une vieille maman en bonnet ou en coiffe; et elle ajoute : « C'est qu'il pense que, si je faisais une grande toilette, il pourrait épouser une riche fille. » Et elle répond à ce fils trop intéressé — et il nous semble entendre résonner ici le rude et noble accent de la Martine de Molière : « Epousez une fille qui vous aime, et envoyez-la ici pour que je cause avec elle; et, si elle fait une grande toilette, je ne la regarderai pas. »

Dans sa 14^e circulaire aux souscripteurs du subsidé positiviste, le premier des exécuteurs testamentaires affirmait que la postérité bénirait « celle qui avait été la consolation du foyer domestique d'un des plus éminents génies dont l'humanité puisse s'honorer ». Il ajoutait qu'une souscription serait ouverte parmi les positivistes pour pourvoir aux frais d'enterrement et aussi pour élever un modeste monument sur le terrain acheté par Sophie au pied de la tombe d'A. Comte.

Et le docteur Robinet, dans les paroles qu'il prononça le 7 décembre 1861, jour des funérailles, lui faisait aussi honneur d'avoir assuré à Comte la tranquillité morale nécessaire à ses travaux. « Si, malgré des désastres intimes et une incessante oppression extérieure, Comte parvint à poser le fondement de la régénération finale, c'est qu'il put, grâce à l'attachement et au dévouement d'une femme du peuple, retrouver un foyer, une famille, la vie morale de chaque jour, celle qui soutient, qui ranime et qui permet de boire jusqu'à la lie le calice si souvent amer de la vie extérieure. » Par elle, ajoutait-il, A. Comte, surtout après la perte de son éternelle compagne, put vivre assez pour constituer son œuvre « dans tous ses développements essentiels ».



Martin Thomas ne survécut que six ans à sa femme, et, le 28 mars 1867, il allait la rejoindre dans le modeste monument élevé par les positivistes sur le terrain acheté jadis sur leurs économies, et dans le mutuel désir de reposer auprès de leur maître.

Le fils qui leur survivait à tous deux, et à qui Comte s'était déjà intéressé pour lui assurer avec l'adoption une « belle et bonne éducation », ne fut point abandonné par les positivistes. Il était d'ailleurs, depuis la mort de Comte, confié aux soins intellectuels d'un distingué positiviste, M. Longchampt, ancien élève de l'école Polytech-

nique. Et, nous annonce Pierre Laffitte, dans la circulaire à laquelle je faisais tout à l'heure allusion :

Notre confrère continue avec une persévérance, un dévouement au-dessus de tout éloge, l'éducation, commencée déjà depuis la mort de Comte, du jeune fils de Mme Sophie Thomas.



Telle est la simple histoire de Sophie Bliaux et de cette noble famille prolétarienne, dont le fondateur du positivisme et ses disciples nous ont à juste titre légué le souvenir.

Et si cette belle page honore Sophie elle-même, n'illustre-t-elle pas en même temps les vertus profondes, l'héroïsme souvent ignoré de ces bonnes gens du petit peuple de France, dont deux de nos plus grands poètes, Victor Hugo dans les *Pauvres gens*, Lamartine dans le roman de *Geneviève*, nous ont aussi donné d'admirables effigies?

MAURICE WOLFF.

IMAGES AFRICAINES

SONNETS

LUCIOLES

*Les rames, sur les eaux, d'un rythme harmonieux,
Vont et viennent, frôlant une juchée immense
D'herbes, d'algues, de lys qui font la révérence
En des frissonnements de longs voiles soyeux.*

*Sous la brise où se traîne une brume aux tons bleus,
Qu'estompent des rayons vermeils, par transparence,
Voluptueusement la barque se balance,
Tandis que le soleil se dérobe à nos yeux.*

*Soudain, tel un envol magique d'étincelles,
Surgissent, dans l'azur, des étoiles nouvelles
Et longtemps, jusqu'au jour, tourbillonnent encor.*

*Mouches de feu, c'est vous qui, sans bruit, descendues,
Brodant sur le ciel noir des arabesques d'or,
Eternisez, la nuit, vos rondes éperdues.*

ISLAM

*Là-haut, prêtre d'Allah, le croissant argenté
Brillait, lorsque, tout bas, s'égrenant la prière,
J'ai voulu modeler l'ineffable lumière
De ton âme, à travers ton regard exalté.*

*Mais, las de si longs jours empreints d'austérité,
A l'instant où finit ta sourate dernière,
J'ai vu, sous le sommeil, se fermer les paupières,
Irrésistiblement. Alors je l'ai sculpté!*

*Debout, face à l'Orient, les yeux clos, mains tendues,
Dans le rêve, un rayon divin, perçant les nues,
Vint poser sur ton front un nimbe de l'Islam.*

*Afin d'éterniser cette indicible fièvre
Où se prolonge encor l'extase du Salam,
J'ai mis comme un soupçon de souffle sur tes lèvres.*

LE JOUEUR DE FLUTE

*Accroupi sur le sable, à l'ombre d'une hutte,
Un vieillard s'abandonne au songe éternisé
D'un monde intérieur où vont s'harmoniser
Les quelques sons plaintifs de sa rustique flûte.*

*Dès lors, tout est banni: fléaux, famine, luttes,
Misères de vieillir, car son cœur apaisé,
Dans les modulations qu'il aime improviser,
Puisse l'enchantement d'idéales minutes...*

*Alors qu'il a fini d'égrener son refrain
En mineur, le regard perdu dans le lointain,
Un air extasié se répand sur sa face.*

*Il se lève. Il va, le front haut, droit devant lui.
Et je compris, à voir ses mains scruter l'espace,
Que ses yeux grands ouverts étaient chargés de nuit!*

DANIEL MARQUIS-SÉBIE.

FERSEN OFFICIER FRANÇAIS ET MARIE-ANTOINETTE

(DOCUMENTS INEDITS)

En 1745, le comte suédois Frédéric-Axel de Fersen recevait du roi de France, qu'il servait depuis plusieurs années déjà, la permission de lever un régiment à son nom.

La guerre de la Succession d'Autriche lui fournit d'abord une excellente occasion de se distinguer; puis, la paix signée, il sut, bien que partageant sa vie entre la France et la Suède, faire apprécier ses qualités de chef, ainsi que le montre la note suivante, qui figure à son dossier :

Le Roi connaît les services de cet officier. C'est dommage que ses affaires l'obligent à demeurer aussi longtemps qu'il fait en Suède. Cependant, la discipline et le bon état où il a mis son régiment ne souffrent point de son absence (1).

Promu brigadier, en passe d'être fait sans tarder maréchal de camp, le comte de Fersen ne devait toutefois pas achever sa carrière en France. Sa patrie l'attirait. Il céda donc son régiment au comte Jean-Adolphe de Nassau-Usinghen, en 1754, et rentra en Suède, laissant derrière lui le meilleur souvenir.

(1) Tous les documents reproduits en plus petits caractères dans cette étude sont inédits, excepté deux, dont on trouvera cependant ici pour la première fois le texte exact (Apostille du comte de Creutz, 10 avril 1780; lettre du maréchal de Ségur à Fersen, 5 décembre 1781). Les originaux en sont conservés, sauf avis contraire, aux Archives du Ministère de la Guerre, à Paris.

Il n'avait alors que trente-cinq ans, et autant d'activité que d'ambition. L'une et l'autre se trouvèrent satisfaites. Dans l'armée suédoise, Frédéric-Axel de Fersen échangea son titre de brigadier contre celui de général, puis de feld-maréchal. En même temps, la politique, dans laquelle il s'était lancé, lui sourit et il s'assura une place prépondérante à la tête du parti francophile des Chapeaux.

Avec un tel père, Jean-Axel de Fersen, — le beau Fersen, — ne pouvait être que Français de cœur. Né à Stockholm, le 4 septembre 1755, il reçut tout adolescent avec des galons dans la cavalerie de son pays, ceux, *honoris causa*, de sous-lieutenant à la suite du régiment français Royal-Bavière, dont le colonel était alors (4 août 1770) un Suédois: le comte Adam de Lewenhaupt.

De 1770 à 1774, il voyagea et s'instruisit; de 1774 à 1778, il demeura en Suède; en 1778, hanté par le souvenir de la France, où il avait séjourné pendant six mois comme étudiant, il s'arrangea pour y retourner; enfin, en juillet 1779, il s'engagea dans l'armée du comte de Vaux.

Celle-ci devait assaillir l'Angleterre, contre laquelle le cabinet de Versailles soutenait la révolte des Etats-Unis. Mais l'été se passa sans que la descente projetée eût lieu, et, le 17 octobre, les troupes furent licenciées jusqu'au printemps suivant.

Fersen revint alors à Paris. Quoique mal servi par les événements, il se mit en tête d'utiliser sa campagne d'aide de camp au Havre pour décrocher un grade qui lui permit de faire bonne figure à la reprise des hostilités. Etre colonel à la suite de l'infanterie allemande lui parut assez satisfaisant. Pour le devenir, il se fit recommander par son ambassadeur, le comte de Creutz, au ministre des Affaires étrangères, c'est-à-dire à Vergennes, et par ce dernier au prince de Montbarrey, qui détenait le portefeuille de la Guerre. Montbarrey se montra très aimable,

s'engagea même. Mais Fersen se garda bien de considérer la chose comme faite. Un oubli est si vite arrivé! Il relança donc habilement le ministre par une cour discrète qu'atteste ce billet :

[Sans date.]

Le comte de Fersen a eu l'honneur de passer chez Monseigneur le prince de Montbarrey pour avoir celui de lui faire sa cour et pour le supplier de vouloir bien ne pas oublier la promesse gracieuse qu'il a bien voulu lui faire de lui donner le brevet de colonel. Ayant déjà l'avantage d'être employé auprès de M. le comte de Vaux, il lui serait extrêmement agréable d'être attaché au service de France; cette grâce aura pour lui un double prix, si c'est de vous qu'il l'obtient.

Le comte de Fersen prie Monseigneur le prince de Montbarrey d'être persuadé du respect et de la parfaite considération qu'il aura toujours pour lui.

De son côté, Vergennes ne crut pas devoir s'en tenir à sa première démarche auprès de Montbarrey. En même temps que Fersen, il avait recommandé à son collègue le jeune comte de Lewenhaupt, fils de l'ancien colonel, alors décédé, du Royal-Bavière. Mais, tandis que le cas de Lewenhaupt, au service de France depuis quinze ans et déjà capitaine, était clair, celui de Fersen avait besoin d'être expliqué. Vergennes écrivit donc à Montbarrey :

Permettez-moi, mon Prince, de vous renouveler mes sollicitations en faveur de M. le comte de Fersen, qui désirerait obtenir le brevet de colonel au service du Roi. Ceux qu'il a rendus ne lui formeraient pas un titre suffisant s'il était question de le fixer parmi nous et de l'attacher avec des appointements. La campagne de l'année dernière ayant été passive, il n'a pu que faire offre de bonne volonté, mais comme il n'est que volontaire et qu'il ne restera qu'autant que la guerre durera, sans être aucunement à charge à la finance du Roi, il n'y a pas lieu de craindre que l'exemple tire à aucune mauvaise conséquence, et il en résulterait pour M. de Fersen que le grade qu'il aurait obtenu ici lui compterait dans sa patrie.

J'ajouterai qu'en concourant à son avantage, nous acquittons en lui le zèle et les services de son père, le gentilhomme le plus distingué en Suède par ses talents, son patriotisme et ses grandes qualités, lequel, après avoir fait ses premières armes en France, n'a démenti dans aucune circonstance son attachement pour notre nation.

Je serai très flatté, mon Prince, si vous voulez bien accueillir ma prière et la mettre sous les yeux du Roi. Il est de la bonté de Sa Majesté de récompenser dans les enfants les services des pères.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, mon Prince, votre très humble et très obéissant serviteur,

DE VERGENNES.

A Versailles, le 6 janvier 1780.

Le résultat de cette lettre ne se fit pas attendre. Dès le 20 janvier, Louis XVI signait la nomination de Fersen comme « colonel attaché à l'infanterie allemande », et celle de Lewenhaupt comme « colonel attaché au régiment d'Alsace ». Il ne restait plus à Vergennes qu'à remercier Montbarrey, ce qu'il fit en ces termes :

A Versailles, le 5 février 1780.

Je suis bien sensible, mon Prince, à la complaisance que vous avez eue de proposer à Sa Majesté de faire participer à ses grâces MM. de Fersen et de Lewenhaupt, officiers suédois, que j'avais eu l'honneur de vous recommander de la part de la Cour de Suède.

Je viens d'en informer M. le comte de Creutz, et je ne doute pas qu'il ne soit aussi reconnaissant que moi de ce que vous avez bien voulu faire en cette occasion à l'égard de ses compatriotes.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère attachement, mon Prince, votre très humble et très obéissant serviteur,

DE VERGENNES.

Selon son désir, Fersen se trouvait donc colonel pour la campagne de 1780. Celle-ci devait l'entraîner beaucoup plus loin qu'au Havre ou même qu'en Angleterre. Abandonnant son projet de l'année précédente, le cabinet de

Versailles décidait d'envoyer, sous les ordres de Rochambeau, un corps expéditionnaire en Amérique. Et Fersen en fit partie. Tant pour justifier sa nomination, qui avait fait jaser, que pour donner prétexte à un nouvel avancement, la chose était indispensable. Du moins, le jeune conquistador sut-il s'arranger pour obtenir, dans l'armée de Rochambeau, un poste de choix : celui d'aide de camp du général. Puis, le 23 mars, il quitta Paris pour Brest, d'où il partit le 4 mai.

Avant de le suivre au delà de l'Atlantique, on ne saurait se dispenser d'évoquer, ne fût-ce qu'un instant, la tendre image de Marie-Antoinette. Sinon, avec le seul secours des documents qu'on a lus, ce serait se résigner à ne connaître que dans sa version officielle, c'est-à-dire inexacte au moins à demi, l'histoire de la nomination et du départ de Fersen.

Dans son *Journal*, — on ne l'a pas encore noté, — c'est au 15 juillet 1779 que le beau Suédois fait remonter sa liaison avec la reine de France. Cette date méritait, à tous égards, d'être connue, car, sans elle, comment expliquer la défaillance de Marie-Antoinette ? A cette princesse, « austère par caractère », selon le mot célèbre et juste de Joseph II, il fallait, pour qu'elle succombât, un motif romanesque, sentimental, qu'elle trouva dans l'expédition du comte de Vaux et dans les dangers que Fersen risquait d'y courir.

Si la comtesse Sophie Piper elle-même, — la sœur confidente d'Axel, — ignora pendant plusieurs années ce que son frère était au juste pour la reine de France, pourtant, dès 1780, nombreux étaient ceux qui avaient surpris quelques parcelles du secret de Marie-Antoinette et de Fersen. Une lettre du comte de Creutz au roi de Suède Gustave III suffit à l'attester. Cette lettre est si célèbre qu'il peut sembler superflu de la reproduire. Depuis que Geffroy l'a publiée, en 1867, combien de fois n'a-t-elle pas été copiée et recopiée ! Cependant, en la lisant, je fus

frappé de ce qu'elle portait la date du 10 avril 1779 et non celle du 10 avril 1780, bien qu'elle roulât sur le départ de Fersen pour l'Amérique. J'eus donc l'idée d'en vérifier le texte, qui se trouve à la Bibliothèque de l'Université royale d'Upsal. Bien m'en prit. Je fus ainsi amené à constater que la missive de Creutz, simplement datée d'un 10 avril, était bien de 1780, quoique reliée par erreur entre deux lettres de 1779; puis, — second résultat, non moins important, — que Geffroy avait quelque peu altéré le texte de la fameuse « apostille » du diplomate suédois, dont voici l'exact libellé:

Très humble apostille du 10 avril

[1780]

Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'Elle avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers de sa position. Il fallait véritablement une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La Reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours et en le regardant ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour Elle uniquement. Lorsqu'on sut le départ du comte de Fersen, tous les favoris en étaient enchantés. Quelques jours auparavant, la duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi! Monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête! » — « Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, répondit-il; je pars libre, et malheureusement sans laisser des regrets. » Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge.

La Reine se conduit, au reste, avec beaucoup plus de réserve et de dignité que par le passé. Le Roi non seulement est soumis à sa volonté, mais il partage même ses goûts et ses plaisirs. Le crédit de Madame est moins décidé. L'affaire de la

vicomtesse de Laval lui a fait du tort et dans l'esprit du public et dans celui de la Reine.

Ut in litteris humillimis,

GUSTAVE CREUTZ.

Jusqu'à ce jour, cette lettre est demeurée, en dehors des papiers de Fersen, l'unique document connu sur le début du roman d'amour de Marie-Antoinette et du beau Suédois. Mais en voici une seconde, qui la corrobore et la complète.

Déjà, avant d'être renseigné par le comte de Creutz, Gustave III, on ne sait trop par qui, avait eu vent d'une intrigue nouée entre son sémillant sujet et la reine de France. En même temps, ce qui semblait contradictoire, il avait appris que Fersen songeait à épouser la fille du baron de Breteuil, qui était veuve, depuis 1773, du comte de Matignon. Afin d'en avoir le cœur net, il profita, le 1^{er} avril 1780, de l'envoi d'un courrier en France pour demander confidentiellement non à son ambassadeur, mais à son chambellan et ami le baron Evert Taube, alors à Paris, de lui faire savoir, par le même courrier, tout ce qu'il pouvait connaître sur Versailles en général et sur la reine et Fersen en particulier.

A cette demande, le baron Taube répondit par quinze pages, dont voici, reproduites *in extenso* d'après l'autographe conservé à Upsal, celles qui ont trait à notre sujet:

De Paris, ce 20 d'avril 1780.

.....
 La Reine a, dans toutes les occasions, distingué les Suédois qui ont paru à sa Cour. Elle m'a fait l'honneur de me parler toutes les fois que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour, et toujours Elle m'a parlé de Votre Majesté. Elle avait dit à M. le comte d'Usson (2) qu'elle ne me voyait pas assez souvent à Versailles et qu'il devait me le redire.

(2) Le comte d'Usson, ambassadeur de France à Stockholm, alors en congé.

Elle a particulièrement distingué le jeune comte Axel. Toutes les fois qu'Elle vint aux bals de l'Opéra cet hiver, Elle se promenait toujours avec lui. Elle monta même dans une loge avec lui, où Elle resta longtemps à lui parler. Il se trouva des envieux qui trouvèrent étonnant que la Reine se promènât toutes les fois avec le jeune comte Axel, qui était un étranger, et tout le monde demanda : « Mais, mon Dieu, mais qui est donc ce jeune Suédois avec lequel la Reine se promène toujours? » On disait encore : « Mais jamais la Reine n'est restée si longtemps aux bals de l'Opéra comme cette année-ci! »

Je crois enfin que toutes ces réflexions envieuses revinrent aux oreilles de la Reine. Cela ne fit qu'augmenter la fantaisie qu'Elle avait de voir le jeune comte. Mais, pour que cela ne fût pas trop remarquable, Elle voulut admettre plus de Suédois dans sa société. Elle fit donc en sorte que M. de Stedingk, à qui le Roi avait parlé quelquefois depuis son retour d'Amérique, fût ordonné de souper dans les cabinets. Stedingk avalait cela, et crut que c'était pour ses beaux yeux que cette distinction lui arriva. On cria beaucoup de ce que M. de Stedingk eût eu cette faveur. On voulut savoir s'il était assez ancien gentilhomme pour pouvoir souper dans les cabinets avec le Roi. Toutes ces informations étaient moins agréables pour notre Stedingk. Mais enfin la Reine avait gagné par là, que toutes les clameurs étaient tombées sur lui; huit jours après, et pendant qu'on se récriait fort contre la faveur arrivée à M. de Stedingk, le comte Axel fut ordonné de souper avec le Roi. Mais, comme ces soupers ne se donnent qu'une ou deux fois la semaine, les dames de la Reine, comme madame la princesse de Lamballe, les comtesses de Polignac et la comtesse d'Ossun, donnèrent des petites fêtes et des jeux dans leurs appartements, auxquels la Reine vint toujours et souvent le Roi. Le comte Axel fut toujours de ces soupers-là, et toutes les fois qu'il y avait des soupers dans les cabinets il y était. Il fut aussi des jeux de la Reine. Ces jeux sont le colin-maillard et ce qu'on appelle chez nous : *när war tar sinn, sa tar jag minn, sa far de andra inte* (3). Le comte

(3) « Quand chacun prend la sienne, alors je prends la mienne et les autres n'ont rien. » Refrain d'une ronde populaire suédoise, dans la-

Axel se distingua beaucoup à ces jeux, qui plurent beaucoup au Roi et à la Reine. Ces jeux ont même continué après son départ pour Brest. Je supplie très humblement Votre Majesté de n'en rien conter ni à son père ni [à sa] mère, ni à qui que ce soit, parce que si on pouvait le resavoir ici, cela pourrait peut-être lui faire du tort.

Je ne sais point si le comte Axel a voulu se marier pendant le temps qu'il est resté ici, mais je sais bien qu'il a été fort épris des charmes de la comtesse de Matignon, qui est une des plus aimables et surtout des plus élégantes femmes de Paris. Elle a paru assez sensible à l'hommage du jeune comte, mais elle a pour principe de ne vouloir plus se remarier.

Après les deux témoignages si autorisés qu'on vient de lire, et que Fersen lui-même devait plus tard confirmer dans son *Journal*, on voit de quelle façon il faut interpréter les lignes prudentes que le jeune colonel adressait à son père, le 23 février 1780, au sujet des « bontés » que la reine de France lui témoignait, excitant, par là, une vive jalousie parmi « les jeunes gens de la Cour ».

Ces « bontés » nous donnent les vrais motifs de l'appui que Fersen trouva auprès des ministres de Versailles; et les bavardages qu'elles soulevèrent, la raison qui obligea le favori royal à s'en aller chercher par delà les mers les titres de gloire dont il avait besoin pour couronner, sans attirer l'attention, sa carrière en France...

Débarqué le 11 juillet 1780 à Newport, dans Rhode-Island, le corps expéditionnaire de Rochambeau y attendit en paix, jusqu'au 12 juin 1781, des renforts que le général avait cru devoir demander à Versailles, en déclarant que, sinon, toute intervention de sa part serait plus dangereuse qu'utile.

Cette longue attente fut bien monotone, mais, à tout prendre, supportable. Pour tuer le temps, Fersen s'occupait

quelle les couples devaient changer de place sans être pris par un danseur placé au milieu du cercle.

comme il put. Connaissant l'anglais, il servit d'interprète à son chef; et, désireux sans doute d'enrichir son vocabulaire, il se fit l'assidu compagnon d'une délicieuse miss Hunter, à qui, en retour, il apprit le français.

Enfin, à l'annonce des renforts demandés, Rochambeau quitta son île pour aller assiéger Yorktown, en Virginie. Cette expédition permit à Fersen d'essuyer quatre ou cinq fois le feu des Anglais et d'avoir même son cheval blessé. Après un siège rapide et bien mené, Yorktown capitulait, le 19 octobre 1781.

Aussitôt qu'on le sut à Versailles, le dossier d'Axel fut enrichi de la mention: « S'est distingué au siège d'York. » Puis, notre colonel à la suite reçut, coup sur coup, deux lettres du maréchal marquis de Ségur, qui avait succédé, à la Guerre, au prince de Montbarrey.

La première était ainsi conçue:

A Versailles, le 5 décembre 1781.

Je me suis fait un plaisir, Monsieur, de rendre compte au Roi des témoignages avantageux qui me sont revenus de la manière dont vous vous êtes conduit [et] qui annoncent les qualités qui vous rendent susceptible d'avancement; Sa Majesté en a été très satisfaite, et Elle a bien voulu m'autoriser à mettre votre nom et vos services sous ses yeux lorsqu'il vaquera des places de mestre de camp en second dans les régiments étrangers qui sont à son service. Soyez bien persuadé que je ne laisserai pas échapper les occasions de vous faire jouir des dispositions favorables dans lesquelles Sa Majesté est à votre égard. J'écris à Monsieur votre père pour l'informer de votre bonne conduite et de la justice que vous rend Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, &

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

Quant à la seconde lettre de Ségur, écrite le jour même où la nomination annoncée par la première était signée, elle apportait à Fersen cette bonne nouvelle:

27 janvier 1782.

Le Roi, Monsieur, a bien voulu vous accorder la place de mestre de camp en second dans son régiment d'infanterie allemande de Deux-Ponts, vacante par la nomination de M. le comte Guillaume de Deux-Ponts à un régiment de Dragons.

J'ai l'honneur, &

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

En même temps, le ministre, ainsi qu'il l'avait déjà fait le 5 décembre 1781, écrivait en Suède, au maréchal de Fersen. Une telle sollicitude, de tels égards, venaient-ils du seul fait que Ségur avait jadis connu, comme officier français, le père d'Axel? On en doute, et l'on s'explique mieux la conduite du ministre quand on sait que, loin d'oublier Fersen pendant la guerre d'Amérique, Marie-Antoinette n'avait trouvé, dans leur séparation, qu'une raison de plus pour l'aimer.

D'après les lettres qu'Axel adressa de Newport ou de Virginie à son père, on peut, malgré la savante réserve dont elles font preuve, établir que notre séduisant colonel correspondait d'Amérique avec la reine par l'intermédiaire de Staël, alors attaché à l'ambassade de Suède en France. Et ceci nous donne le motif, jusqu'aujourd'hui mystérieux, qui valut à l'obligeant baron un accès à Versailles que le comte de Creutz lui-même n'avait pas, puis la succession de ce dernier, rappelé à Stockholm comme ministre des Affaires étrangères, et enfin la main de Mlle Necker.

Le siège d'Yorktown devait être la seule action militaire de l'armée de Rochambeau, qui se contenta ensuite d'attendre que l'Angleterre, harcelée sur mer, en Espagne et aux Indes, eût renoncé à lutter contre les Etats-Unis (30 novembre 1782).

Rochambeau repartit alors pour la France. Vioménil, qui lui succédait, emmena le corps expéditionnaire au Venezuela, afin d'y préparer une attaque contre la Jamaïque. Mais il n'atteignit Porto-Cabello que pour y

apprendre la signature des préliminaires de la paix générale.

C'était, maintenant, l'heure du retour. Le 17 juin 1783, Fersen débarquait à Brest et, le 23, il s'installait à Paris chez le nouveau représentant de la Suède, son ami Staël.

Au moment de quitter l'Amérique, il avait annoncé à son père sa quasi-certitude d'être fait colonel propriétaire. Peu après son arrivée en France, l'affaire était sur le point d'aboutir. Cependant, tant pour flatter la vanité de Gustave III, dont dépendait sa carrière à Stockholm, que pour préserver ses faveurs, ainsi officiellement justifiées, des vives critiques dont elles avaient autrefois été l'objet, il conçut l'ingénieuse idée de se faire recommander à Louis XVI par le roi de Suède. A vrai dire, le stratagème n'était pas impénétrable; mais il sauvait les apparences. Aussi Fersen obtint-il pour sa « modestie » et sa « retenue » de multiples éloges, que résume ainsi Louis de Bouillé: « Il était tel enfin que devrait toujours être l'amant d'une reine. »

Dès le 21 septembre 1783, Gustave III, — puisque Gustave III il y a, — voyait sa demande exaucée. Sur la démission du comte Alexandre de Sparre, le beau Fersen devenait colonel propriétaire d'un régiment dont le nom semblait trouvé pour lui: le Royal-Suédois.

La veille, sûr du résultat, il était parti pour Mälsåker afin de revoir les siens et d'obtenir de son père les cent mille livres qu'il devait verser au comte de Sparre. Mais, en cours de route, il dut changer de direction et accompagner Gustave III en Italie. De là, le roi de Suède, qui voyageait incognito sous le nom de comte de Haga, s'en vint rendre visite aux souverains de France. Bien entendu, Fersen fut de la fête. Et tous deux séjournèrent à Paris du 7 juin au 20 juillet 1784.

Durant ces six semaines, Axel ne perdit pas la tête au milieu des plaisirs. Loin de là, Fidèle à sa tactique, il pro-

fit des courses de son maître à Versailles pour réaliser deux projets qui lui tenaient à cœur.

L'un était d'obtenir un traitement. D'après la dernière ordonnance qui concernait les régiments étrangers, si les colonels commandants avaient droit à douze mille livres de solde et les colonels en second à huit mille, les mestres de camp propriétaires, par contre, ne devaient rien toucher. Mais Fersen triompha sans peine de cette difficulté à l'aide d'un ordre de Louis XVI, qu'enregistre ainsi une note rédigée dans le bureau des grâces :

M. le comte de Haga ayant demandé avec instance au Roi un traitement en faveur de M. le comte de Fersen, mestre de camp propriétaire du régiment Royal-Suédois, Sa Majesté a écrit le ... juin 1784 à M. le maréchal de Ségur, alors dans son lit attaqué de la goutte, que son camarade le roi de Suède lui demandant cette grâce, il ne pouvait la lui refuser, et qu'en conséquence son intention était de régler audit comte de Fersen un traitement extraordinaire de huit mille livres, qu'il doit conserver sa vie durant.

Aussitôt, une proposition en faveur de Fersen était rédigée et présentée au roi, qui la signa le 30 juin. Et, le même jour, Ségur écrivit au comte de Haga :

Versailles, 30 juin 1784.

Monsieur le Comte,

Le Roi m'a chargé d'avoir l'honneur de vous envoyer le paquet ci-joint. Je m'estime heureux d'avoir à exécuter de la part de Sa Majesté une commission dont l'objet peut vous être agréable. Je saisis avec empressement cette occasion de vous assurer que je n'ai rien de plus à cœur que de vous convaincre du profond respect avec lequel je suis, Monsieur le Comte, &

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

A ce billet en était joint un autre pour Fersen lui-même, que voici :

Versailles, 30 juin 1784.

Le Roi voulant, Monsieur, vous donner une marque de sa satisfaction du zèle dont vous avez donné des preuves pour

son service, Sa Majesté vous a accordé un traitement extraordinaire de huit mille livres.

Je me fais un vrai plaisir de vous annoncer cette grâce et de vous assurer du parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &.

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

Sa première cause gagnée, Fersen vit presque en même temps triompher la seconde, qui consistait à se faire octroyer, contre la règle, un brevet de retenue montant à la somme qu'il avait versée au comte de Sparre.

Le maréchal de Ségur l'en avisa par ce mot :

[6 juillet 1784 (4).]

Je vous prie, Monsieur le Comte, de me faire savoir la somme que vous avez donnée à M. le comte Alexandre de Sparre, lorsque vous avez été pourvu du régiment Royal-Suédois sur sa démission, le Roi étant disposé à vous accorder un brevet de retenue qui vous assure le remboursement de cette somme.

Je vous prie d'être persuadé que je suis très aise de vous voir éprouver les effets des bontés particulières que Sa Majesté vous accorde.

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait attachement, &

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

La réponse de Fersen au ministre ne se fit pas attendre. Elle était ainsi libellée :

Paris, ce 7 juillet 1784.

Monseigneur,

Le comte de Haga m'a remis hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour savoir la somme que j'ai payée à M. le comte de Sparre lorsque j'ai été pourvu du régiment Royal-Suédois sur sa démission. Elle est de cent mille livres.

Sans un gros rhume accompagné de fièvre qui m'a tenu pendant plusieurs jours chez moi, je n'aurais pas manqué de passer chez vous, Monseigneur, pour vous marquer toute

(4) Sur la minute de cette lettre figure, à tort, la date du 30 juin 1784.

ma reconnaissance de la grâce et de la promptitude que vous avez bien voulu mettre dans cette affaire, et, en vous remerciant de vos bontés, vous en demander la continuation et vous assurer du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE COMTE DE FERSEN.

Après cela, l'on pourrait croire que Fersen se tint pour satisfait. Erreur!... Un traitement de huit mille livres, quoique « extraordinaire », lui semblait un peu mince. En le disant, il pensait bien être entendu avant que son titre de pension fût établi. Son instinct ne le trompait pas. Il était même encore à Paris quand cette lettre de Ségur lui parvint :

[Mi-juillet 1784] (5).

Vous avez été nommé, Monsieur, mestre de camp propriétaire du régiment Royal-Suédois le 21 septembre. D'après l'ordonnance qui concerne les régiments étrangers, vous ne devez avoir aucun appointement en votre qualité de mestre de camp propriétaire, n'y en ayant de réglé que pour les mestres de camp commandants et les mestres de camp en second. Cependant, le Roi informé de votre situation et ayant égard à l'intérêt particulier que le roi de Suède prend à vous, Sa Majesté vient de vous accorder une pension de vingt mille livres, y compris celle de huit mille qu'Elle vous avait donnée le 30 juin dernier.

Je suis fort aise d'avoir à vous annoncer cette grâce de la part de Sa Majesté. Vous voudrez bien m'adresser votre extrait baptistaire, pour que je fasse expédier le brevet qui vous est nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, &

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

Son ambition enfin contentée, Axel remercia vivement Ségur, puis il partit revoir son père, chargé pour lui de mille souvenirs par le ministre. Ce message fait, il se procura l'extrait baptistaire demandé et l'envoya, joint à la lettre suivante :

(5) Même observation que dans la note précédente.

Stockholm, ce 24 août 1784.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monseigneur, mon extrait baptistaire que vous m'avez demandé. Je l'ai fait traduire en français pour qu'il fût plus aisé à comprendre.

Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien ordonner l'expédition du brevet de pension. J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien ne pas oublier le régiment Royal-Suédois, et que, dans les changements de garnison qui se feront, vous voudrez bien lui en donner une autre, comme vous avez eu la bonté de me le faire espérer. Les pertes que ce régiment a essuyées à Mahon et à Cadix (6) exigent qu'il soit au moins réuni. S'il était possible qu'il fût placé en Alsace ou dans les Evêchés, ce serait un avantage de plus pour les revues à faire. Le régiment Royal-Suédois semble être en droit de le demander, étant un de ceux qui ont le plus souffert.

Mon père, à qui j'ai porté vos compliments, Monseigneur, et à qui j'ai dit toutes les bontés que vous voulez bien avoir pour moi, y a été très sensible. Il l'a été surtout à votre souvenir, et me charge de vous en témoigner sa reconnaissance.

Agréez, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

AXEL FERSEN.

L'expédition du brevet de Fersen traîna encore pendant quelque temps dans les bureaux. O revêche administration! Seule insensible devant notre héros, elle osa le faire attendre jusqu'en novembre. Mais le mal était sans gravité, puisque les vingt mille livres d'Axel lui restaient acquises depuis le 30 juin.

Fersen devait conserver son régiment jusqu'au lendemain du drame de Varennes, — précisons, jusqu'au 25 juillet 1791. Quoiqu'il lui consacraît une part assez minime de sa vie, la Suède et la cour de France le réclamant elles aussi, il ne laissa pas, cependant, de faire digne figure de colonel propriétaire. Du moins, dès 1785,

(6) *Sic*, pour : *Gibraltar*, comme l'avait d'abord écrit Fersen.

cette note élogieuse s'inscrivit-elle à son dossier : « Officier plein de zèle, d'activité et de fermeté; s'occupe sans relâche de l'instruction des officiers. »

La Révolution survint trop tôt pour lui permettre de devenir maréchal de camp. Mais elle lui laissa encore le temps d'obtenir la croix du Mérite militaire, c'est-à-dire la croix de Saint-Louis des protestants.

C'est en ces termes qu'Axel la demanda à Ségur :

Paris, ce 20 juin 1786.

J'ai l'honneur de servir le Roi depuis seize ans moins deux mois [et] j'ai fait avec M. le comte de Rochambeau quatre campagnes en Amérique, ce qui me donne le temps nécessaire pour obtenir la croix du Mérite Militaire.

Je supplie Monseigneur le maréchal de Ségur de vouloir bien me l'accorder et d'en ordonner l'expédition.

AXEL FERSEN.

Comme on voit, Fersen avait eu soin de faire remonter son entrée dans l'armée française à sa nomination *honoris causa* du 4 août 1770. Cela s'explique. Il s'octroyait ainsi, — le temps de campagne valant double, — près de vingt ans de service. Sinon, depuis 1779, il n'en aurait pu compter que onze, tout juste. Or, il lui en fallait dix-huit, étant mestre de camp, pour devenir chevalier.

On se doute que Ségur ne sourcilla pas. Il soumit donc la demande de Fersen au roi, qui l'accorda sur-le-champ, et, le jour même, il écrivit à notre « suppliant », alors en route pour la Suède :

Versailles, 30 Juin 1786.

Je vous annonce avec plaisir, Monsieur, que, sur le compte que j'ai rendu au Roi de vos services, Sa Majesté a bien voulu vous accorder une place de chevalier dans l'Institution du Mérite Militaire; et, attendu l'éloignement où vous pourriez être d'un chevalier de ladite Institution pour vous recevoir, Sa Majesté a bien voulu vous permettre d'en porter la décoration en attendant votre réception. Je vous envoie, en conséquence, la croix et le ruban, et vous voudrez bien me mar-

quer lorsque vous serez à portée d'être reçu, afin que je fasse expédier les ordres qui vous seront nécessaires.

[LE MARÉCHAL DE SÉGUR.]

Telle fut, brillante et rapide, la carrière d'Axel de Fersen, officier français.

ROGER SORG.

SUR
N.-A. RIMSKY-KORSAKOFF

Malgré que je ne sois ni homme de lettres, ni critique professionnel, je considère néanmoins comme mon devoir de célébrer ici comme un événement significatif le 25^e anniversaire de la mort du grand compositeur russe Nicolas Andréievitch Rimsky-Korsakoff (1), dont j'ai eu le bonheur d'être l'ami intime, durant plus d'un quart de siècle, depuis 1879, date de notre première rencontre, jusqu'à son dernier jour.

Recueillant scrupuleusement les faits et gestes qui caractérisent sa vie personnelle, je n'ai d'autre but que de rappeler à la mémoire de ses contemporains et de la nouvelle génération cette grande et noble figure humaine.

Je tâcherai donc de mettre en équilibre, dans ces quelques lignes, le génie créateur de Rimsky-Korsakoff avec les actes généraux de sa vie humaine.

I

Chaque fois que j'ai l'occasion de passer devant le Trocadéro, c'est avec une vive émotion que je me souviens de ma lointaine jeunesse. Dans ce vaste bâtiment, vestige de l'Exposition Universelle de 1878, ont eu lieu, en juin 1889, deux Concerts Symphoniques, conduits par N. Rimsky-Korsakoff, avec mon concours personnel. Ces concerts furent organisés par le célèbre mécène-éditeur M. P. Belaïeff qui, modestement, ne fit pas paraître son nom sur les programmes.

Il était particulièrement flatteur pour moi, élève de

(1) 18 mars 1844-21 juin 1908.

Rimsky-Korsakoff, de paraître devant le public parisien en qualité de chef d'orchestre, conduisant mes propres compositions, sous l'égide bienveillante de mon cher professeur et ami.

Selon l'usage de cette époque, des dizaines d'hommes-sandwich se promenaient à travers Paris, annonçant à haute voix : « Cent musiciens sous la direction de Rimsky-Korsakoff. » Les concerts eux-mêmes furent organisés sur une grande échelle : on n'épargna point l'argent nécessaire tant pour la publicité que pour le nombre des répétitions d'orchestre.

Ces concerts, qui ont eu un excellent succès près du public, produisirent un effet incontestable pour la propagation de la musique russe en France. Je sou mets ici aux lecteurs le programme complet des deux concerts afin qu'ils puissent se convaincre par eux-mêmes combien sont devenues familières au public parisien la plupart des œuvres exécutées pour la première fois aux concerts de l'Exposition Universelle.

PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Palais du Trocadéro

Le samedi 22 juin à 2 heures précises

1^{er} Concert Russe

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. OUVERTURE DE ROUSSLAN ET LUDMILLA | <i>Glinka.</i> |
| 2. DANS LES STEPPES DE L'ASIE CENTRALE | <i>Borodine.</i> |
| 3. ALLEGRO DU 1 ^{er} CONCERTO DE PIANO, avec
orchestre, exécuté par M. Lawrow | <i>Tchaïkowsky</i> |
| 4. ANTAR, 2 ^e Symphonie | <i>Rimsky-
Korsakoff.</i> |
| 5. OUVERTURE SUR DES THÈMES RUSSES | <i>Balakireff.</i> |
| 6. MARCHE SOLENNELLE | <i>Cui.</i> |
| 7. a) IMPROMPTU | <i>Cui.</i> |

- b) INTERMEZZO en *si b* majeur *Liadow.*
 c) PRÉLUDE en *si* mineur *Liadow.*
 d) NOVELETTE en *ut* majeur, exécutée par
 M. Lawrow *Liadow.*
 8. FANTAISIE SUR DES AIRS FINNOIS *Dargomyjsky*
 9. STENKA RAZINE, poème symphonique, exé-
 cuté sous la direction de l'auteur *Glazounow.*

2^e Concert Russe, le samedi 29 juin 1889

1. 2^e SYMPHONIE, en *fa dièse* mineur, sous la
 direction de l'auteur *Glazounow.*
 2. CONCERTO POUR PIANO ET ORCHESTRE, exé-
 cuté par M. Lawrow *Korsakoff.*
Rimsky-
 3. KAMARINSKAYA, fantaisie sur deux thèmes
 russes *Glinka.*
 4. a) MARCHE et
 b) DANSES POLOVTSIENNES, de l'opéra « Le
 Prince Igor ». *Borodine.*
 5. UNE NUIT SUR LE MONT-CHAUVE *Moussorgsky.*
 6. a) MAZURKA, en *sol b* majeur *Balakireff.*
 b) BARCAROLLE *Tchaïkowsky*
 c) ETUDE, en *la* majeur, exécutée par
 M. Lawrow *Blumenfeld.*
 7. 1^{er} SCHERZO POUR ORCHESTRE *Liadow.*
 8. CAPRICCIO ESPAGNOL *Rimsky-*
Korsakoff.

Le chef d'orchestre Rimsky-Korsakoff, comme il était dit au programme, conduisait en qualité d'auteur plusieurs de ses propres œuvres et, en qualité de co-auteur, celles de Moussorgsky et de Borodine, qu'il avait terminées et orchestrées (*La Nuit sur le Mont-Chauve* et *Les Danses polovtsiennes*), ainsi qu'en qualité d'interprète une suite d'œuvres instrumentales de divers compositeurs de l'école russe.

Les plus amicales relations s'établirent dès la première répétition entre le chef d'orchestre et les artistes de l'excellent orchestre Colonne. Rimsky-Korsakoff apprécia fort les solistes du groupe des bois qui fut de tout temps

renommé en France, ainsi que les musiciens des instruments à corde, pour leur belle exécution, pour la délicate sonorité et l'élégance d'expression. Les cuivres lui donnèrent pleine satisfaction par leur noble coloris et l'absence de sonorités criardes et tranchantes. Et puis il fut séduit non seulement par la discipline formelle de l'orchestre, mais aussi, et surtout, par l'attention bienveillante des exécutants à leur tâche pendant les répétitions. Pour illustrer cette atmosphère de courtoisie, je ne citerai ici qu'un fait : la maison Becker, de Pétersbourg, devait expédier son piano pour la dernière répétition du premier concert; il y eut un retard dans la livraison de cet instrument, et les musiciens consentirent amicalement à attendre son arrivée de la gare plus d'une heure.

Les artistes de l'orchestre saisissaient facilement toutes les remarques et indications du nouveau chef d'orchestre, malgré sa connaissance imparfaite de la langue française, et les répétitions marchaient à merveille. L'éminent chef Edouard Colonne était présent aux répétitions et appréciait hautement la maîtrise de Rimsky-Korsakoff, son expérience artistique et sa manière d'utiliser le temps. Et c'est ainsi que le programme de deux concerts, composé, sans exception, d'œuvres complètement inconnues par cet orchestre, fut exécuté brillamment, avec précision, et presque sans défauts accidentels.

Les compositeurs et musiciens français, parmi lesquels je peux citer les noms célèbres de Jules Massenet, Léo Delibes, André Messager, Gabriel Fauré, Raoul Pugno, Pauline Viardot et bien d'autres encore, suivaient avec grand intérêt les concerts russes et beaucoup d'entre eux assistaient aux répétitions.

Bourgault-Ducoudray, l'éminent professeur, le renommé historien musical, auteur de deux merveilleux recueils de chansons populaires grecques et bretonnes, se lia d'amitié particulière avec notre petit cercle péters-

bourgeois, composé de Rimsky-Korsakoff, de sa femme, musicienne de talent, du pianiste Lawrow et de l'éditeur Belaïeff. Quant à Saint-Saëns, il était absent et il n'a connu Rimsky-Korsakoff qu'à la deuxième visite de celui-ci à Paris, à l'époque où il conduisit, au théâtre du Châtelet, l'exécution des fragments de *Sadko*. J'assistais à ce concert dans la loge de Saint-Saëns, qui s'émerveillait de la musique du *Royaume Sous-marin*. A la même époque, Rimsky-Korsakoff connut le vénéré Charles Widor.

La presse française fut extrêmement sympathique pour les concerts russes et, surtout, pour leur chef d'orchestre : Rimsky-Korsakoff. Bref, Rimsky-Korsakoff, durant son séjour à Paris, fut l'objet d'ovations enthousiastes. C'est grâce à lui que nous recevions des invitations aux banquets du Palais des Beaux-Arts, de la rédaction du *Figaro* et de beaucoup de salons parisiens.

II

Je ne m'attarderai point, dans cette brève étude, sur la biographie de ce grand compositeur russe, d'autant plus que lui-même l'a écrite, avec beaucoup de talent, dans ses *Annales de ma vie musicale*, traduites en plusieurs langues étrangères. Je me contenterai d'émettre ici quelques réflexions d'ordre général.

Rimsky-Korsakoff, natif du domaine de l'ancien Novgorod, est issu d'une très vieille famille dont il faut rechercher les sources à l'époque d'Ivan le Terrible. Un mélange de sang polonais existait dans les veines de ses ancêtres, mais, en plusieurs siècles, leur descendance s'était russifiée complètement. Le père du compositeur, un rentier terrien d'une aisance médiocre, fonctionnaire de l'état civil, eut son génial fils à l'âge de 60 ans, en 1844. Son arrière grand-père fut fonctionnaire au temps de Pierre-le-Grand. Sa mère, d'origine très modeste, appartenait à la classe attachée à la glèbe. Mais elle avait reçu une belle éducation et parlait couramment le fran-

çais. Elle avait l'oreille juste et un sens inné de la musique, dont son génial fils hérita.

J'ai encore eu le temps de connaître personnellement cette bonne vieille femme, qui conserva, jusqu'à un âge très avancé, une grande noblesse de traits.

Plusieurs des Rimsky-Korsakoff furent marins et c'est peut-être par tradition de famille qu'on fit entrer le petit Nicolas au Corps naval des Cadets de Saint-Pétersbourg. Ayant terminé son éducation professionnelle et nommé enseigne de vaisseau, il accomplit, sur un bâtiment de guerre, une très longue croisière. Plus tard, il fut nommé inspecteur des orchestres militaires de la flotte. A la suppression de cette fonction, Rimsky-Korsakoff prit sa retraite et se consacra définitivement à l'art musical.

Rimsky-Korsakoff, dont l'œuvre créatrice est maintenant reconnue et appréciée par le monde entier, fait figure de compositeur national russe pur sang. Comme son prédécesseur, créateur génial de l'art musical russe, Glinka, et ses contemporains Balakireff, Borodine et Moussorgsky, il cultiva le vaste champ de la chanson populaire russe, du folklore et des contes, et c'est précisément dans ce domaine qu'il est d'une originalité incontestable et d'une force inimitable.

Dans ses créations, ce grand « bayane » (chanteur des anciens slaves) usait largement des mélodies populaires en y greffant également beaucoup de mélodies personnelles qu'il n'était pas facile, par leur construction harmonique, de distinguer des mélodies empruntées, ce qui nous montre jusqu'à quel point son organisme créateur absorba le folklore musical de sa race.

Dans toutes ses compositions d'orchestre et de scène, on sent la main d'un maître et d'un symphoniste accompli; mais les formes d'une pure symphonie académique ou d'un ensemble de musique de chambre n'étaient pas

ce qui l'attirait le plus. Ses créations orchestrales, sans parler des opéras, sont, pour la plupart, des œuvres inspirées par un programme poétique qu'il peint magistralement au moyen de couleurs sonores et en subordonnant l'idée maîtresse aux formes harmonieuses sans les exigences de la logique.

Rimsky-Korsakoff légua à l'humanité un gros héritage; il aurait pu en laisser encore plus, puisque l'évolution et le développement de son talent ne tariront point jusqu'au jour de sa mort.

Parmi ses compositions instrumentales, on admire des œuvres d'une grande valeur, telles que les suites symphoniques *Antar*, *Schéhérazade*, *Capriccio Espagnol*, *Conte Féerique*, *La Grande Pâque Russe* et bien d'autres encore. Mais la gloire de son œuvre, il faut la rechercher dans ses douze grands opéras et dans trois opéras d'un acte, composés sur des sujets magnifiques et variés, choisis, et qui l'ont inspiré par leur beauté intérieure (1). De plus, il a composé une quantité considérable de romances, dépassant une centaine. Jamais il ne composa véritables perles, surtout à sa première période. Jamais il ne composera rien sur commande.

Ce magicien enchanteur choisissait quelquefois des sujets dramatiques, puisés dans l'histoire ou la légende russes comme par exemple *La Pskovitaine*, *La Fiancée du Tzar*, *La légende de la cité invisible de Kitej* et son opéra d'un acte *Mozart et Salieri*, dans lesquels il atteint le plus haut degré de la force expressive.

Comme d'inoubliables songes nous apparaissent ses opéras-contes *Snégourotchka*, *Tzar Saltan*, *Le Coq d'Or*.

J'apprécie hautement sa *Nuit de Mai* — le seul véritable opéra-comique du répertoire russe — car il est

(2) Voici la liste complète des opéras de Rimsky-Korsakoff: *La Pskovitaine*, *Nuit de Mai*, *Snégourotchka*, *Mlada*, *Sadko*, *Nuit de Noël*, *Servilia*, *La Fiancée du Tzar*, *La Boyard Chéloga*, *Tzar Saltan*, *Le Pane Voiévode*, *Mozart et Salieri*, *Kastchey l'Immortel*, *La Légende de la Cité Invisible de Kitej*, *Le Coq d'Or*.

basé sur un authentique humour national purement musical, indépendant même des paroles du livret. La musique de cet opéra souligne spirituellement les moments comiques de l'action scénique et elle vous oblige à vous souvenir des phrases mélodiques des personnages en dehors du texte.

L'invention créatrice de Rimsky-Korsakoff est liée indissolublement à son éblouissante instrumentation, pour laquelle il avait un talent exceptionnel et qu'il maniait avec un art incomparable. Il savait revêtir ses propres œuvres, ainsi que les œuvres de ses amis, d'habits somptueux qui les paraient admirablement.

Son orchestration inspirée se distingue avant tout par son coloris éblouissant, par des effets calculés audacieusement, par la sonorité naturelle et par la facilité de son exécution. Je ne me rappelle pas un cas où son instrumentation, déchiffrée à la première répétition en lecture à livre ouvert, ne sonnât correctement.

Le coloris orchestral fut toujours un don inné de Rimsky-Korsakoff. Je me souviens de la première version de son tableau symphonique *Sadko* : elle cédait le pas, naturellement, à la deuxième, plus récente, mais l'impression générale fut néanmoins presque égale.

Autrefois, on reprochait à Rimsky-Korsakoff l'absence, soi-disant, de force dans son orchestre. Pour se convaincre de cette complète erreur de jugement, il suffit d'entendre les accroissements des sonorités dans les chœurs populaires de ses opéras *Mlada*, *Kitej*, ou bien encore dans la scène du Tocsin du *Prince Igor*.

III

La vie musicale de Rimsky-Korsakoff s'est passée à Saint-Petersbourg. Après l'éloignement progressif de Balakireff du groupe des « Cinq », c'est Rimsky-Korsakoff qui le remplaça et devint notre chef à tous, jeunes musiciens. On s'inclinait devant son autorité, on le

croyait aveuglément et on lui demandait des conseils qu'il ne refusait à personne.

Travaillant sans relâche à ses œuvres, surtout en été, quand il se libérait de ses occupations pédagogiques, Rimsky-Korsakoff trouvait le temps de s'intéresser vivement à tous les événements, sans exception, du monde musical. Il fréquentait les spectacles, les concerts, les réunions, les amis malades, au chevet desquels le grand maître arrivait toujours le premier.

Ce n'est pas par les seuls conseils qu'il aidait ses collègues amis; c'est encore par un labeur assidu, comme quand il lui arriva de mettre en ordre les compositions inachevées et posthumes de Dargomyjsky, de Moussorgsky et de Borodine.

Au début de 1869 mourut le célèbre compositeur russe Alexandre Dargomyjsky, qui laissait un opéra inachevé, *Le Convive de pierre*, sur le texte d'Alexandre Pouchkine, écrit en forme d'arioso récitatif et qui produisit un bouleversement considérable dans le domaine de l'opéra. L'éminent auteur du *Convive de pierre* légua en mourant l'achèvement de son œuvre au compositeur César Cui, et son instrumentation à Rimsky-Korsakoff. Ce fait démontre la confiance que l'exigeant et sévère maître Dargomyjsky témoignait au jeune officier de marine, qu'on connaissait déjà par la composition d'une grande quantité de romances et de morceaux d'orchestre, parmi lesquels : le tableau musical *Sadko* et la suite symphonique *Antar*. Rimsky-Korsakoff réalisa avec succès sa tâche difficile et l'opéra *Le Convive de pierre* put voir bientôt les feux de la rampe.

Il ne fut guère satisfait de cette première expérience, considérant son instrumentation comme trop surchargée; et, trente ans après, il la refit dans le sens du véritable caractère intime de la musique du défunt compositeur.

La connaissance approfondie de l'opéra *Le Convive de*

Pierre n'a pas été sans laisser de traces dans l'œuvre créatrice de Rimsky-Korsakoff : il lui paya son tribut en composant par la suite un petit opéra également sur un texte de Pouchkine : *Mozart et Salieri* et en se basant fidèlement sur les principes et les méthodes du *Convive de pierre*.

Rimsky-Korsakoff fut particulièrement lié d'amitié avec Modeste Moussorgsky et Alexandre Borodine; il aimait et appréciait hautement leurs œuvres. En 1871-1872, il habitait avec Moussorgsky le même appartement et fut témoin de son travail pour la rédaction définitive de l'opéra *Boris Godounoff*.

Bien longtemps avant la mort de Borodine, Rimsky-Korsakoff le soigna avec un touchant dévouement, un dévouement maternel si l'on peut dire. Non content de l'appui qu'il donnait à ses collègues de leur vivant, il immortalisa son propre nom, par une série d'incomparables gestes d'abnégation en mettant en ordre définitif leurs œuvres posthumes et en les préparant pour l'édition. Ainsi recueillit-il tous les manuscrits inédits de Moussorgsky (son opéra *Khovanchina*, ses compositions orchestrales, ses chœurs accompagnés d'orchestre, etc.). Il les revisa, les termina et les instrumenta. Ayant provisoirement fini de travailler sur Moussorgsky, il insista auprès de Borodine pour l'exhorter amicalement à terminer son opéra *Prince Igor*, et lui offrit son aide personnelle. La musique du Prologue, des 1^{er}, 2^e et 4^e actes fut presque terminée, ainsi que quelques morceaux séparés, instrumentés magistralement par le compositeur lui-même. *Les lamentations de Yaroslavna*, *La chanson de Galitsky*, *L'air de Kontchak* et *Les Danses Polovtsiennes* furent exécutés plus d'une fois aux concerts et devinrent très populaires. Borodine accepta cordialement les conseils de son ami, mais étant, à ce moment, très pris par la composition de sa *Troisième Symphonie*, il se montra en vérité indifférent au sort du *Prince Igor*.

IV

Borodine mourut le 27 février 1887. Sans perdre un jour, Rimsky-Korsakoff se mit à la besogne : mettre de l'ordre dans l'opéra inachevé de Borodine, en m'invitant à le seconder dans ce travail. Nous connaissions tous deux parfaitement la musique de cet opéra et nous déchiffrions sans peine les manuscrits et les brouillons du défunt. Rimsky-Korsakoff fixa préalablement le scénario du troisième acte où le drame devait prendre son dénouement et m'invita à achever sa composition en utilisant, si possible, les matériaux existants, ainsi que l'ouverture dont je me rappelais parfaitement le plan. Quant à lui, il entreprit d'instrumenter tout le reste, en conservant authentiquement les morceaux séparés, composés par l'auteur de son vivant. Ce travail de concordance fut mené conjointement par nous durant à peu près deux années et, en automne 1890, fut jouée la première du *Prince Igor* sur la scène du théâtre Marinsky, à Saint-Petersbourg.

Aux environs de cette époque, Rimsky-Korsakoff songea à entreprendre la révision de la version originale de l'opéra *Boris Godounoff*, de Moussorgsky, qui fut édité en clavier et joué au théâtre Marinsky dès l'année soixante-dix, mais plus tard rayé du répertoire. Ce n'est que vingt ans après qu'on reprit cet opéra, mais, alors, dans la nouvelle version de Rimsky-Korsakoff. Il y plaça une part de création individuelle, d'une profonde réflexion, donnant la mesure de sa grande expérience de compositeur. Ce fut l'acte le plus courageux de sa vie, car les opinions des musiciens et de la presse furent divisées. Toutefois, si beaucoup restèrent fidèles à l'original, la majorité se plaça résolument du côté de Rimsky-Korsakoff.

Cette querelle n'est point vidée de nos jours, mais je prends la liberté d'affirmer que l'opéra *Boris Godounoff*,

dans sa nouvelle version, victorieusement représenté dans le monde entier, doit sa gloire à l'action de Rimsky-Korsakoff. Malgré sa dévotion pour le talent inépuisable de Moussorgsky, Rimsky-Korsakoff, fin artiste lui-même, ne pouvait néanmoins pas méconnaître dans la partition originale de *Boris Godounoff* quelques imperfections de la matière musicale, ainsi que l'insuffisance de la sonorité orchestrale. Connaissant presque de mémoire cet opéra, il se proposa de rendre à l'orchestre cette force et cette couleur qu'il avait maintes fois entendues dans l'exécution brillante de cette œuvre, au piano, de l'auteur lui-même — pianiste de premier ordre. Il remplit cette tâche avec tout son talent et toute sa maîtrise.

Pour montrer son désintéressement habituel, j'ajouterai ceci : il n'a touché de l'éditeur aucuns honoraires pour son fondamental travail de la révision d'opéras, *Khovanchina*, *Boris Godounoff* et *Prince Igor*, et il refusa sa part de droits d'auteur pour la Russie en qualité de co-auteur de ces œuvres. Dix années après la mort de Borodine, vu l'absence d'héritiers, il insista pour que les sommes, assez fortes, perçues pour les représentations du *Prince Igor* en Russie, fussent remises au Conservatoire de Saint-Pétersbourg afin d'en constituer des bourses annuelles, au nom de Borodine, aux meilleurs élèves.

Un très grand rôle dans la vie musicale et intime des compositeurs russes, avec Rimsky-Korsakoff à leur tête, échet à M. P. Belaïeff qui donna presque toute sa grande fortune pour le soutien de l'art musical russe. Il fut peut-être le seul idéaliste, dans l'histoire de la musique russe, qui aima la musique avec passion. Ayant débuté par une maison d'édition, le riche commerçant commença à élargir peu à peu le champ de son activité : il fonda les concerts symphoniques de musique russe, dota de prix les meilleures compositions musicales et, finalement, organisa sa propre fondation qu'il légua à un Conseil,

composé, au début, de Rimsky-Korsakoff, de A. Liadoff et de moi-même. Au commencement, M. P. Belaïeff appréciait la musique de Rimsky-Korsakoff avec quelque réserve, mais ayant, avec le temps, pris confiance en son talent créateur et en sa grande maîtrise, il aima sincèrement l'art et l'homme, plaçant très haut son idéal, d'une probité supérieure. Dans toutes ses entreprises, il le consulta préalablement; Rimsky-Korsakoff devint son véritable inspirateur, notamment dans les questions de concerts. Si j'ai bonne mémoire, l'idée de fonder les Concerts Symphoniques russes à Saint-Pétersbourg fut suggérée à Belaïeff par Rimsky-Korsakoff lui-même.

Amateur passionné de musique de chambre, Belaïeff arrangeait hebdomadairement, le vendredi, à son domicile, des soirées de quatuor où en entendait l'exécution des ensembles de cordes des classiques et contemporains. Les exécuteurs furent choisis parmi les musiciens-amateurs avec le concours de l'hôte lui-même. Ces vendredis étaient devenus le rendez-vous des compositeurs, des exécutants et des amateurs de musique. Rimsky-Korsakoff les visitait assidûment et fut l'âme même de ce petit cénacle.

L'activité incomparable et fructueuse de Belaïeff, cet artiste-mécène, se manifesta et se développa durant ces années d'éclosion du talent de Rimsky-Korsakoff; le grand compositeur avait une sincère amitié pour son mécène, auquel il survécut quatre années. Les compositeurs russes se souviendront avec une profonde reconnaissance de cette époque heureuse de l'histoire de la musique russe. Rimsky-Korsakoff, d'une part, les soutenait par son autorité morale; c'est Belaïeff qui, d'autre part, les soulageait matériellement et qui leur permettait de créer librement. Grâce à l'institution des Concerts Symphoniques et de la Maison d'Édition, les compositeurs purent entendre leurs œuvres et les voir éditées.

Ayant créé une énorme quantité d'œuvres originales

et une série considérable des versions fondamentales d'œuvres de ses amis, Rimsky-Korsakoff nous laissa également plusieurs œuvres littéraires et pédagogiques. En dehors des *Annales de ma vie musicale*, déjà citées, il composa un *Traité d'Harmonie*, manuel conçu dans la forme scientifique, mais accessible à tout le monde; un *Manuel Supérieur d'Instrumentation* — en y mettant tout son savoir précieux et son expérience artistique, acquise durant une vie consacrée à l'art musical. Ces travaux sont universellement connus et traduits en plusieurs langues.

Véritable maître, doué d'un talent éclatant, esprit large et profond, homme aux idéaux supérieurs; probe, désintéressé, énergique et laborieux — Rimsky-Korsakoff ne fut pas assez vivement apprécié de ses contemporains pour sa haute production et sa vie toute d'abnégation, et la nouvelle génération ne le connaît pas suffisamment. C'est pourquoi je m'efforce de tracer dans ces lignes, hélas! incomplètes, son véritable portrait.

Ce n'est pas par hasard que j'insiste, au début de cet article, sur le récit du séjour de Rimsky-Korsakoff à Paris, pendant l'été de 1889, séjour intimement lié aux concerts de musique russe à l'Exposition Universelle. Il y a là une coïncidence imprévue : le jour du 25^e anniversaire de sa mort tombe à la date du premier concert au Trocadéro, où, pour la première fois, on entendit son admirable *Antar*. Je voulais profiter de cette coïncidence pour commémorer le souvenir du grand artiste et le lier à la renaissance de la musique russe en France.

Le créateur de *Snégourotchka*, de *Sadko*, de *Kitej*, qui sut rendre si incomparablement en sons sublimes les tableaux de la nature, mourut pendant un fort orage de nuit, dans sa propriété « Lubensk », Gouvernement de Pskov, ville ancienne et républicaine, évoquée par lui dans son premier opéra *La Pskovitaine*.

ALEXANDRE GLAZOUNOW.

UN AMI DE LÉON BLOY

LE DEDICATAIRE DE *LA FEMME PAUVRE*

Chez un véritable écrivain, la beauté de l'œuvre ne se mesure pas à la quantité des pages écrites. Un critique peut reconnaître, à la vue des vingt lignes d'une dédicace, la marque du génie, trouver dans un simple hommage les traces de la grandeur ou de la délicatesse. Balzac, puis Barbey d'Aurevilly, ornèrent souvent leurs livres d'envois qui sont presque des lettres et remplis de ces sortes d'éloges dont la modestie du dédicataire pourrait ailleurs souffrir.

Léon Bloy, après eux, a usé magistralement de ce procédé littéraire. Le professionnel de l'invective fut aussi un habitué de l'hommage et il ajoute aux qualités de ses devanciers une mesure dans la forme de son don qui le fait les surpasser. Certaines des dédicaces imprimées de Léon Bloy, sans parler des dédicaces à la main, sont de véritables poèmes.

La dédicace de *La Femme Pauvre* est la plus belle de toutes. Ce roman autobiographique se trouvant être le plus lu des livres du même auteur, tout le monde a donc admiré la magnificence de l'éloge formulé et la sonorité séduisante du nom du dédicataire.

Pierre-Antide-Edmond Bigand-Kaire, capitaine au long cours, est d'un beau romantisme.

Il était naturel que les lecteurs de *La Femme Pauvre* s'informassent du capitaine Bigand qui leur était sympathique avant même qu'ils connussent quoi que ce fût de son existence.

Le journal de Bloy, consulté par eux, leur causa une désillusion. Bloy se montre touché de l'aide procurée par son ami Bigand, puis, après un silence prolongé, il l'appelle le *capitaine fantôme*!

Quand je parlai moi-même à Bloy de ce disparu, il me répondit qu'il ne s'était jamais brouillé avec lui, qu'il avait écrit dans toutes les directions, à toutes les adresses de cet errant et qu'il n'avait jamais obtenu de réponse: « Je pense, disait Bloy, que le capitaine a été englouti dans les profondeurs de la mer! » Amis et admirateurs de Léon Bloy ignoraient que l'un d'eux avait été lié pendant de longues années avec Bigand et que celui-ci avait été le premier qui lui mit sous les yeux les livres de Bloy. Cet ami qui fut, lui aussi, un dédicataire, c'est Eugène Borrel.

Aux musiciens et aux amateurs de bonne musique, il n'est pas nécessaire de faire connaître Eugène Borrel, le talent du violoniste, l'érudition de l'artiste qui a révélé à Paris des trésors de la musique ancienne et qui a su découvrir, chez les compositeurs célèbres ou non, des pièces oubliées qui sont des chefs-d'œuvre.

Avec Félix Raugel, cet autre ami de Bloy et de Bigand, Borrel fut l'organisateur de la Société Haendel et on se souvient des incomparables auditions du *Messie*, au Trocadéro, il y a vingt ans. Ce que l'on sait moins d'Eugène Borrel, c'est sa vie d'aventures, sa science d'orientaliste et sa passion de la mer.

Entré très jeune au Conservatoire, il était déjà un élève brillant quand son père fut nommé directeur des Postes françaises à Smyrne.

Eugène Borrel quitta le Conservatoire pour continuer des études de latin et de sciences que celles de violon n'avaient pas interrompues. Smyrne était alors une ville parfaitement propice au développement de l'instruction secondaire. A l'âge des examens, Borrel enlève avec succès ses deux baccalauréats à l'Ecole française d'Athènes

qui fonctionne comme Faculté. M. Borrel père permit alors à son fils un premier voyage à travers la Grèce continentale et les îles. Ce voyage n'était que le prélude de randonnées plus ou moins périlleuses en Orient, au cours desquelles Borrel acquit une connaissance approfondie de tous les dialectes en usage dans ces contrées. Pendant la Grande Guerre, le violoniste devint officier interprète à l'armée d'Orient et sut utiliser depuis, au profit de ses recherches musicales, de nombreuses lectures d'ouvrages orientaux inconnus de tous les musicologues européens.

Après avoir complété ses études par une année de mathématiques spéciales au Lycée de Toulouse, Borrel revint au violon qu'il n'avait jamais abandonné, se perfectionna avec Remy et Viardot et entra à la Schola, d'abord comme élève, puis comme professeur.

Tant que ses parents séjournèrent à Smyrne, Eugène Borrel allait passer chez eux ses vacances. Un jour, son père lui dit : « Va donc à l'hôpital français. Il y a là un capitaine Bigand, un marin venu ici en qualité de délégué aux mines de Lebedos. Il s'ennuie horriblement. Je n'ai pas le temps d'y aller aujourd'hui. Tu lui feras plaisir. »

Eugène Borrel fit ce que lui demandait son père et, quelques instants après, il se trouvait devant un petit homme trapu, explosif et bondissant, qui l'accueillit avec un juron, criant : « Il faut que je vienne dans ce cochon de pays pour tomber malade ! »

A la grande stupéfaction de Borrel, son interlocuteur, qui le savait lauréat du conservatoire, se mit à causer d'art et se révéla tel qu'un connaisseur de premier ordre en musique, en peinture et en sculpture. Le marin qui jurait, écumait jusqu'au paroxysme, montra une délicatesse inattendue, une sensibilité et une passion incroyables. Il dit qu'il était en relations avec un grand écrivain méconnu, et tel fut le premier contact de Borrel avec

Léon Bloy qu'il devait fréquenter assidûment plus tard. Car Borrel fut un des vrais amis de Léon Bloy.

A l'heure où certains de ceux qui ont pu pénétrer chez Bloy pour l'entrevoir l'espace d'un instant se hâtent, en voyant grandir sa réputation, de dire ou d'écrire: « Je l'ai beaucoup connu », on parle rarement de véritables amis tels qu'Eugène Borrel. Je ne puis montrer ici tout ce qu'il a fait pour Bloy, parce que je sais que cela lui serait très désagréable, mais je me hâte d'écrire ce qui, je pense, le touchera sans lui déplaire, que Bloy avait pour lui une très particulière affection. La première rencontre de Borrel avec Bigand est de 1895. C'était le moment des relations suivies entre Léon Bloy et le capitaine.

Celui-ci s'installa à Smyrne pendant plusieurs années, séjour interrompu par des voyages à Paris.

En 1897, Bigand apporta, pour M. Borrel père, son intime ami, un exemplaire de *La Femme Pauvre* orné d'un envoi d'auteur à M. Borrel, envoi demandé par Bigand pour son ami de Smyrne.

Cet exemplaire fut la proie d'un incendie effroyable de la maison habitée par les Borrel, la nuit même où M. Borrel venait d'en commencer la lecture. Qu'eût dit Bloy, s'il avait su cette coïncidence?

Grâce à Eugène Borrel et à Félix Raugel, nous savons maintenant qui était ce Bigand-Kaire dont la disparition intrigua longtemps les disciples et admirateurs de Léon Bloy, comme elle avait intrigué Bloy lui-même.

Bigand méritait les recherches dont il a été l'objet. On le devinait sympathique. On ne se trompait pas.

Né en 1847 au hameau de Saint-Albin, près de Scey-sur-Saône, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vesoul, d'Antide Bigand et de Jeanne-Etiennette-Louise Kaire, notre héros fut le type du marin français d'autrefois.

L'originalité de Bigand consiste à avoir mené de front les études les plus variées, les lectures les plus délicates

avec le développement d'un métier brutal, exigeant des qualités physiques extraordinaires. Il y a du Tristan Corbière dans ce passionné des aventures, dans cet amoureux de la mer qui citait Verlaine et collectionnait des dessins de maîtres.

Seulement, chez Corbière, le poète naquit de son impuissance physique devant les éléments, tandis que Bigand considéra comme très naturel d'être à la fois un aventurier de l'Océan et un amateur d'art.

On est peu renseigné sur son enfance (1). On sait qu'il commença la conquête de ses grades de marin à bord de la *Bretagne*, qui était, vers 1860, le vaisseau-école des gabiers.

Bigand racontait que, pour ses débuts de gabier, il montait en haut du grand mât de la *Bretagne*, sur la pomme, et se tenait debout, accroché au paratonnerre, à quarante-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer.

Mais une conversation ayant trait à son métier ou à ses voyages était vite interrompue par Bigand, qui ne s'écartait jamais des sujets d'ordre esthétique ou littéraire. De là, rareté des documents relatifs à ses états de service ou aux compagnies auxquelles il dut appartenir.

Dans sa correspondance, il en est de même que dans ses conversations. Il se plaint, il crie ses ennuis et tout à coup montre sa sensibilité. Il écrit un soir à M. Borrel : « Il fait un coucher de soleil au-dessus de toute description. C'est si beau que j'en ai les larmes aux yeux ! Quel merveilleux spectacle ! J'en ai oublié, pour quelque temps, tous mes soucis... »

Bigand navigua un peu plus de vingt-cinq ans. Sa vue, devenue mauvaise, le força de quitter la mer et il obtint alors un poste de contrôleur des douars en Algérie. Là, il vivait au milieu des Arabes ou faisait de grandes tour-

(1) Il fut élève du lycée de Vesoul et du collège des Maristes de Besançon, mais il est probable qu'il n'acheva pas ses études secondaires. Ce fut un de ses oncles contre-amiral qui le poussa vers la carrière de marin et Edmond Bigand s'engagea très jeune.

nées à cheval. Pendant ce séjour, il devint acquéreur de vignobles, près de Bône, et fit le commerce des vins. Il se fit imprimer des lettres à en-tête dont Bloy se fût peut-être indigné, s'il les avait connues. On lisait : « Vignobles de l'Oued-Bes-Bes, coteau de Sidi-Tahar. — Edmond Bigand — propriétaire. »

En 1895, il se rendit à Smyrne comme directeur des mines de Lebédos.

Sa compagnie l'avait chargé de régler un différend avec le gouvernement ottoman.

Ce fut alors qu'il connut M. Borrel qu'il adorait : « C'est grâce à vous, lui disait-il, si je n'ai pas crevé dans ce sale pays ! »

Quand il revenait des séances où il voyait les intérêts des Français desservis par les autorités consulaires, il entraînait dans des colères rouges. Il crachait littéralement du feu.

Sa direction dura trois ans environ. Puis il revint à Scey, habita la maison paternelle, où il vécut en véritable ermite avec son chien Moïse. Le jardin donnait sur la Saône, large et profonde, Bigand passait ses journées et même des nuits dans son you-you.

Tous ces séjours, Algérie, Asie Mineure, Syrie, étaient interrompus par des voyages à Paris. En 1897, année de *La Femme Pauvre*, Bigand avait un domicile à Asnières. On rencontre souvent, dans ses lettres, le nom de Léon Bloy.

Il écrit au père Jung, un religieux qui venait de découvrir la maison de la Vierge, à Ephèse :

...J'ai obtenu de mon ami Burney qui vient d'avoir une première médaille à la section de gravure du Salon des Champs-Élysées... qu'il se décide à graver la photographie de la maison de la Vierge (à Ephèse)... Parallèlement à cela, mon ami Léon Bloy, qui obtient actuellement un gros succès avec son dernier et puissant ouvrage, qui m'est dédié, *La Femme Pauvre* dont j'ai envoyé un exemplaire que vous pou-

vez voir chez M. Borrel, a l'intention de parler de la *Maison de la Vierge* comme en aurait parlé Louis Veuillot, s'il vivait encore, — mais il le fera avec, je ne dirai pas plus de talent, mais plus de force que ce dernier, en une plaquette qu'il a l'intention de publier prochainement, ce qui ne pourra que faire un bien considérable à votre cause. Bloy est un chrétien catholique farouche, ayant le culte pieux de ce qui touche de près aux origines du catholicisme et particulièrement de la Vierge. Il connaît toutes les révélations de Catherine Emmerich sur le bout du doigt et s'est complètement emballé sur cette affaire de la maison de la Vierge qu'il ne connaissait pas. Si vous pouviez m'envoyer quelques documents... vous aideriez le vaillant défenseur de votre cause qui va s'en occuper avec son grand talent incontestable...

Cette affaire n'eut pas de suite. Elle fut sans doute abandonnée par Bloy aussitôt après sa rupture avec Bigand. Le journal de Bloy nous apprend qu'en 1893 le capitaine était domicilié à Cancale. Sa correspondance en 1897, au mois de juillet, nous le montre à Saint-Servan, où il fait construire un bateau. Il habitait 3, rue Solidor, une chambre garnie entre le petit café qui existe encore et le bureau de tabac. La fenêtre donnait sur le port. Le constructeur du bateau fut M. Malard. J'ai parlé ailleurs (2) de cet homme singulier dont la distinction fut notée par Francis Poitevin qui le fréquenta. Bigand, bien fait pour s'entendre avec le père Malard, fut si satisfait de son canot qu'il en commanda un second pour son jeune ami Eugène Borrel, lequel en parle encore avec ravissement.

A Paris, les relations de Bigand dans le monde des artistes furent des plus choisies. On le vit chez Gustave Moreau. Il vécut dans l'intimité de Rodin, de Willette, de Steinlen et de Grasset, Bigand voulut, un matin de nuit, offrir un déjeuner à Rodin. Cela se passa à l'Ermitage. Bigand réunit les peintres avec lesquels il était lié.

(2) Voir *Types et Prototypes*. Messein, éditeur.

Eugène Borrel et Félix Raugel étaient au nombre des convives.

Willette avait dessiné le menu où Bigand caricaturé était représenté à l'avant de son voilier, un porte-voix à la main et disant : « Paris port de mer ! Je rengage ! »

Après le déjeuner, tous achevèrent la journée chez Rodin, qui montra ses esquisses et ses projets. Les survivants de cette fête se souviennent du succès particulier de Grasset, succès de conversation. Grasset était extraordinaire de savoir et de critique.

Bigand l'avait rencontré à *La Plume*, où on le vit souvent. On trouve le nom de Bigand-Kaire (Smyrne) parmi les souscripteurs au *Tombeau de Baudelaire*, publication organisée et dirigée par le prince Ourousoff, le même qui avait été l'avocat défenseur de Bloy lors du procès intenté antérieurement par Péladan.

Ce fut dans le cabinet de Léon Deschamps, directeur de *La Plume*, que Bigand vit Bloy pour la première fois.

Ces deux êtres redoutables, qui se hérissaient dès qu'ils flairaient un *sale bourgeois*, se comprirent vite. Il était évident que ni l'un ni l'autre ne faisait pressentir le type humain qui les faisait se hérissier.

Bigand était extrêmement généreux et dépensait à la manière des marins, sans compter, ne s'offrant un séjour à Paris que lorsqu'il sentait ses poches suffisamment garnies.

Il prouva vis-à-vis de Bloy une bonne volonté constante. Leurs relations durèrent jusqu'à la fin de l'année 1898. Puis, un jour que Bigand, exténué de courses qu'il s'était imposées pour Bloy, se plaignait chez celui-ci de sa fatigue, l'auteur de *La Femme Pauvre* eut un de ces mots durs qui lui échappaient quelquefois et qu'il regrettait toujours. Il répondit : « Mais, je vous ferai observer que je ne vous ai rien demandé ! »

Bigand entra en fureur, eut une sortie des plus violentes et ne revint jamais.

Je serais curieux des lettres que Bloy lui écrivit dans la suite. Car je suis persuadé qu'elles contiennent ou des regrets ou la preuve que Bloy ne s'était en rien rendu compte de l'énormité de sa réplique.

Pour qui a bien connu Bloy, il fallait, dans le cas Bigand, revenir, et Bloy eut avoué son tort.

Bigand savait pourtant user de délicatesse de façon originale et sans se départir de son allure rude. Il s'était brouillé avec le peintre S..., qu'il avait quitté pour s'embarquer. L'absence de Bigand dure deux ans. Revenu à Paris, le farouche capitaine se présenta chez Mme S... à son jour de réception. Il entre dans le salon où il y avait beaucoup de monde, le traverse sans égard pour personne, va droit à Mme S..., lui remet une sorte de tampon de papier de journal très froissé: « Tiens, Marie, voilà pour toi! » Et il s'en va. Le bout de papier contenait une ravissante bague indienne qu'il avait acquise là-bas, à l'intention de Mme S...

Il faut dire qu'à l'époque de sa sortie de chez Bloy, le capitaine songeait à sa retraite prochaine, que son traitement n'était plus le même et que ses visites à Paris s'espaçaient de plus en plus.

Quelques années avant la guerre, il dut vendre sa maison de Scay, sa propriété d'Algérie, et s'installer à La Mède, par Châteauneuf-Martigues (Bouches-du-Rhône).

La Mède est un petit port sur les bords de l'étang de Berre. Bigand ne le quitta que très rarement.

Il avait loué une maison de pêcheur et l'avait meublée et ornée avec un goût exquis.

L'installation était calquée sur les aménagements marins.

Au rez-de-chaussée, des objets divers étaient suspendus aux poutres du plafond par des filins passés dans des poulies et faisant retour sur des taquets fixés dans les murailles. On voyait là les objets les plus cocasses. A un clou pendait un paquet de cinq ou six grosses vis liga-

turées par un bout de fil caret; à un autre pendait un outil.

Dans un angle, Bigand avait encastré une table pliante de bord, devant laquelle un hublot percé dans le mur donnait une vue magnifique sur l'étang de Berre.

Le premier étage était réservé aux collections et formait un véritable musée.

Il y avait des esquisses de Rodin, Th. Rivière, des statuettes de ces maîtres, des dessins de Willette ou de Steinlen.

Les chefs-d'œuvre de Léon Bloy dédicacés voisinaient sur des rayons avec ceux de Verlaine et de Villiers de l'Isle-Adam, Baudelaire et Edgar Poe.

De précieux souvenirs de voyages complétaient cet ensemble attrayant.

Devant la maison, il y avait un joli voilier.

Bigand passait l'après-midi sur le lac et le soir, dans sa chambre, il lisait ses précieux livres avec un enthousiasme que l'âge n'avait pas calmé.

Il disait: « Je vois bien que je claquerai sans pouvoir relire tous mes livres dont le souvenir me hante de temps en temps. Ah! que la vie est courte! Pourtant, cette sale époque de désorganisation générale me dégoûte tellement que je graisserai mes bottes sans trop rogner! »

Pendant la guerre, il donna des preuves de sa bonté et de sa générosité. Apprenant, en 1917, que son ami Raugel avait été blessé et se trouvait en traitement à l'hôpital de Montpellier, il s'empressa de l'inviter à venir le rejoindre, dès sa sortie de l'hôpital, dans sa petite maison de la Mède. Il lui prépara une chambre et Raugel vint achever sa convalescence sur les bords du lac et passa, avec Mme Raugel qui l'avait rejoint, des jours délicieux chez son vieil ami.

Bigand avait un jeune cousin à la guerre. Il lui écrivait fréquemment des lettres à la fois énergiques et tendres où sa vraie nature de marin et d'artiste se montrait en-

tièrement. Ces lettres réconfortantes étaient des modèles du genre. Le jeune officier auquel elles étaient adressées les avait conservées pieusement dans sa cantine. Elles furent détruites dans un bombardement de tranchées.

Bigand habita sa maison de la Mède jusqu'en 1920.

En 1921, il acheta une villa à Saint-Mitre, dans la même région.

La même année, ses amis de Paris reçurent d'inquiétantes nouvelles. Bigand n'écrivait plus que des billets dont quelques-uns sont presque illisibles.

Dans l'un de ces billets, Bigand raconte qu'il s'était effondré sur son saladier qui s'était brisé, lui faisant au front une entaille probablement salvatrice.

Il eut, peu de temps après, d'autres congestions, de plus en plus graves, cessa d'écrire et en 1922 on apprit indirectement qu'il avait dû quitter Saint-Mitre pour s'installer à Marseille, à l'hospice Saint-Barthélemy des Frères Saint-Jean-de-Dieu, où il mourut en novembre 1924. Il avait 77 ans.

Cette courte biographie, quoique incomplète, fait deviner la physionomie et le caractère de cet ami de Léon Bloy auquel il ressemblait passablement. Il était, comme Bloy, primesautier et tendre, sensible et bon. Plus fougueux, il avait la colère plus expansive et moins de bonhomie. Cette figure de marin complète l'ensemble des personnages de *La Femme Pauvre*.

Bigand-Kaire était digne de figurer à côté de ces êtres singuliers auxquels le génie de Bloy a donné la vie. Son nom sonore, épinglé à la première page du livre, passera à la postérité, souligné de splendeur. Puissent ces quelques pages faire disparaître l'obscurité qui rendit, jusqu'à ce jour, ce nom énigmatique.

Faut-il regretter la rupture de Bigand avec Bloy, le mot malheureux de celui-ci et l'intransigeante détermination de celui-là?

Peut-être!... Et pourtant!...

En 1910, ils furent à deux doigts de se revoir. Les circonstances ne permirent pas un rapprochement plus achevé.

J'ai dit plus haut l'audition du *Messie* de Haendel, au Trocadéro, audition qui fut un triomphe pour Raugel, chef d'orchestre, et pour Borrel, organisateur de la Société Haendel.

Léon Bloy et Bigand-Kaire avaient répondu à l'invitation de leurs amis et assistaient à l'audition.

Bloy, je le vois encore, était assis au premier rang de l'orchestre, à la droite du spectateur, et, quoiqu'il fût peu musicien, goûta énormément la musique de Haendel. Il était lui-même étonné de son impression. Son émotion fut grande, autant qu'elle fut inattendue. Sa satisfaction fut si vive qu'à la seconde audition on le vit revenir, écouter encore le *Messie* dans son intégralité, sans fatigue, sans ennui et avec un redoublement de plaisir.

A la fin de la séance, il était tout en larmes et : « C'étaient, disait-il, des larmes très douces, des larmes d'artiste subjugué... »

Or, tandis que l'agitation de son âme se traduisait ainsi très doucement, on voyait du côté opposé de la salle et un peu en arrière du rang occupé par Bloy, un spectateur criant, hurlant des bravos comme il eût crié : « Pare à virer ! » faisant se retourner des groupes d'auditeurs que les vociférations et les battements de mains de leur bruyant voisin avaient antérieurement inquiétés.

C'était Bigand-Kaire.

Avait-il vu Léon Bloy ? Était-il, s'il l'avait aperçu, plus que jamais résolu à le fuir ? On ne sait.

Mais il est certain que Bloy, tout à sa pensée recueillie, ne le vit pas.

Ne regrettons rien.

Je crois le spectacle de leur dernière rencontre suffisamment indicateur de leur manière d'être, à tous les

deux, pour qu'il n'y ait pas à souhaiter quelque chose de plus.

Bloy ému jusqu'aux larmes, Bigand-Kaire trépignant d'enthousiasme, tandis que la foule acclamait leurs deux amis, n'est-ce pas ainsi que nous devons voir et que nous verrons toujours, avec les yeux de l'esprit, Léon Bloy et le dédicataire de *La Femme Pauvre* (2)?

RENÉ MARTINEAU.

(2) Je prie Eugène Borrel, Félix Raugel et M. Buffet, cousin de Bigand-Kaire, qui m'ont fourni des détails biographiques et anecdotiques, d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance.

PAR LE FOND ¹

—

IV

Aux feux de l'avant, les voiles se dorent, en dessous, comme le duvet des ailes d'un énorme oiseau que l'on croit tout noir parce qu'il fait masse avec la nuit, mais qui s'illumine d'un astre caché, du reflet d'une flamme contenue. Presque silencieusement, au seul bruit sourd de la pulsation de sa machinerie, — bruit intérieur, quasi humain qui fait du bateau comme le prolongement du corps de l'homme le dirigeant sur la mer, — l'*Aigle* va, d'une idée connue, délimitée, à l'inconnu, au hasard, dans le vide, espace peuplé de chimères et de rêves!... Il glisse sur une pente, — et il demeure inébranlablement sur le chemin idéal de la mort. Donovan n'a pas à arriver, ce qui serait vulgaire. C'est la mort qui arrivera... Il touchera la réalité pour ne plus jamais s'en séparer. Elle se dressera devant lui, sortira du flot (peut-être de l'explosion de sa pensée), lui tendra ses deux bras souples pour l'attirer à elle comme la suprême amante attire le fiancé..., mais Donovan Silby est aussi calme que la mer. Il n'attend aucune surprise mauvaise de sa part. Il est impossible que l'amour ne domine pas l'eau fabuleuse et fluidifiée par la lueur caressante du fanal de la barre. A se pencher sur elle, il voit clairement que l'eau domptée aime son navire comme elle aimerait un maître. Il songe, et il est tranquille devant sa propre force, parce

(1) Voyez *Mercury de France*, n° 811.

qu'il sait bien que c'est *elle* qui le conduit au but... et il faudra bien qu'il gagne enfin ce port.

« Je sais que tu es en puissance dans cette eau qui te recouvre comme doit te recouvrir le cristal de la ch^âsse dont on t'a ensevelie ! Donc, ô mon amour, tu es partout à la fois. Tu es autour de moi, et je te vois encore vivante comme sur ce grand navire qui t'emportait... Tu agitais un voile blanc, tu me disais adieu en m'exhortant à la patience, et tu t'effaçais, tu n'étais plus qu'une image de femme, le symbole de mon divin tourment... et parce que c'était encore un ordre de toi, je restais là, immobile, sur le bord de la terre, puisque tu partais pour l'infini ! Je ne pouvais ni ne devais te suivre, et je suis revenu sur tes pas. Peu à peu enivré de désespoir, trainant ma chaîne brisée qui faisait retentir derrière moi comme un grelot de folie, je me suis mis à courir. Je devinais, à mon chagrin, que je ne te reverrais plus et j'espérais tout de même, ô mon amour à jamais vivant... Je ne crois ni à la mort ni au retour ! Je crois à la puissance de ma volonté, de ma constance, de mon idée fixe. Si tu n'es plus, je saurai bien te recréer ou te rejoindre ! »

Donovan n'a plus de larmes, et l'intense fixité de sa douleur le rive, le soude au pont de son navire, comme on est intimement uni à l'existence machinale qui vous porte, malgré tous les déchirements, la croix de la passion qui vous obsède. Son amour est jeune et vigoureux comme son propre cerveau, mais il fait, de sa personne, de tous ses membres arrêtés à l'heure fatale, un être froid, un chef dur aux autres et à lui-même parce qu'il n'admet pas la faiblesse des compensations. C'est à peine s'il peut suivre un récit. Alors, s'il écoute le chant des mots, très souvent il en perd le sens et si les phrases s'accompagnent de gestes, il n'en goûte jamais ou la grâce ou la véhémence. Lui, ne bouge pas.

Cette nuit, il a entendu les accords d'un instrument de musique et il a seulement prêté l'oreille à l'histoire de

l'homme-sirène parce que son naïf enfantillage lui semblait tellement inoffensif que ce lui était, par excellence, une permission de détente.

Seul, sur le pont, il est droit comme le mât auquel il s'adosse, mais si on auscultait sa poitrine on entendrait, — ainsi que dans le bois vibrant sous la tension des cordages tout là-haut, et tout en bas sous le battement des machines qui le font trembler, — l'effroyable régularité du pendule de la vie brassant le sang des artères et gonflant les veines à pleine peau.

Donovan attend. Il attend, d'une part, le résultat de ses tenaces recherches, la découverte du scaphandrier qui, un jour, viendra lui dire: « C'est là... » et, d'autre part, les souvenirs ranimés de celle qui n'est plus. Souvenirs que son meilleur ami, presque son frère, Jilly Harvey, s'en est allé glaner là-bas, à l'endroit même où mourut Shella et où elle vécut ses dernières heures: échos des derniers murmures de sa vie, témoignages de ceux qui l'entourèrent, reflets de son sourire qui passait sur les choses comme une lumière...

Puisque le vieil Abram Plymore ayant trouvé, lui aussi, la mort, n'a pu rapporter ces souvenirs, Jilly Harvey a promis de visiter le pays, de parler au rajah. Il s'est embarqué et, de son côté, il cherche sur la terre hindoue, il cueille une moisson de roses funèbres dont Donovan croit déjà respirer la senteur douce-amère... Bientôt, en effet, il recevra le message promis, il saura tout ce que le malheureux explorateur n'a pu lui dire.

Soudainement, une voix s'élève, derrière lui:

— Donovan, vous ne pouvez donc pas dormir? Vous êtes souffrant?

Cette voix, ah! cette voix de femme, un peu rauque, inquiétante parce que, malgré sa courtoisie, on la sent terriblement autoritaire, comme elle l'irrite malgré toute son indifférence voulue!

— Non, madame, je ne souffre pas. Mais vous-même, pourquoi veillez-vous ?

C'est une étrange personne au masque dur, une silhouette d'une singulière masculinité, en pyjama de satin noir, qu'elle porte non comme un déshabillé, mais comme une livrée qui lui convient, ou un travesti dans lequel, certainement, elle se sent plus à l'aise que sous les jupes de l'élégante mondaine.

— Puis-je vous tenir compagnie, Donovan ?

— Volontiers, madame. La brise est bonne, en ce moment. Je ne veux pas vous en priver, surtout au sortir de vos cabines où l'air est irrespirable, tant à cause des parfums dont vous abusez que de la chaleur.

— Donnez-moi une cigarette. J'ai oublié les miennes en bas... Ce n'est pas à moi qu'il faut reprocher les parfums, mais à Edva qui en sature nos lingeeries. Cette folle est incapable, maintenant, de discerner une rose d'un œillet...

Assise dans les coussins de la chaise, le buste droit, la tête haute, ses gestes sont mesurés, d'une lenteur prenante, envahissante, où l'on sent une volonté tendue qui retient les moindres mouvements, leur précisant leur but et ne leur permettant pas d'aller au delà...

La marquise Mériane de Breteuil est une brune d'un brun fauve, mordoré. Ses cheveux coupés courts se séparent en une raie bien nette. Malgré cette plate coiffure de garçon qui ne sacrifie rien à la coquetterie féminine, la tête est belle, bien conformée, le teint clair, exempt de poudre et de fard, par cela même évoquant une idée de nudité que le col, très dégagé, dans l'échancrure du vêtement, prolonge en une indiscretion brutale.

Les yeux sombres ont un reflet chaud, magnétique, doré comme celui des cheveux. Les lèvres sont d'un dessin sinueux, d'une nuance de cuivre rouge qu'aucun pigment artificiel n'avive. Cette bouche, vernie de sang,

garde pourtant une amertume sous ses plis ironiques: elle rappelle un peu la cicatrice d'une blessure.

Le premier sentiment qu'éveille l'apparition de cette femme est celui de la crainte, une vague angoisse. On redoute une créature probablement dangereuse parce qu'elle semble naturellement forte!

Après avoir pris une cigarette dans l'étui tendu par Donovan, elle la fume, son regard lumineux, lourd comme une oppression d'orage, arrêté sur le maître du navire dont le fantôme svelte, blanc, et très blond, la domine de sa lueur astrale.

— Vous êtes vraiment trop pâle pour un marin, Silby! Vous, mon cher, vous abusez des étoiles et vous leur prenez leur nuance de fleurs de givre. Elles se cristallisent en vous et raréfient votre sang, qu'elles doivent humer, de là-haut, avec la science des vampires intellectuels. Donovan... où allons-nous? Avez-vous fait le point de nos vertiges?...

Les phrases tombent, scandées, par un accent railleur, cinglant. Elle parle comme un professeur qui ferait une démonstration au tableau noir, mais on la devine prête à se moquer de son élève ou d'elle-même.

— Nous allons vers un banc de corail pour permettre à Jean Divonnec des plongées en lesquelles il marchera sur des corps durs en cherchant à en arracher quelques-uns. Ce brave garçon ne veut pas se laisser endormir par... le chant des sirènes, madame. Il a peur de la paresse.

— Oui, je sais. Il nous déteste. Je le trouve intéressant. C'est la haine du renard contre les oiseaux de paradis. Trop de plumes pour une chair inconnue dont il n'a pas le goût. Et puis, ils sont en des cages inaccessibles, ces oiseaux-là! Vous avez le plus fidèle et le plus dévoué des compagnons, Donovan. Il a fini par être amoureux aussi de votre idéal et il lâche, définitivement, les proies pour l'Ombre...

Silby eut un geste de colère, vite réprimé par une grande douceur de la voix :

— C'est un simple, madame, un croyant. Le ciel appartient aux simples de cœur.

— Je préfère mon enfer personnel. Au moins, il donne la joie de vivre... et le fier désir de lutter contre la mort.

En disant cela, elle s'étendait sur les coussins, la main qui tenait sa cigarette abandonnée sur le pont, le frôlant d'une étincelle de cet enfer dont elle parlait. Son masque était fort calme, et si ses lèvres tremblaient, sa fièvre intérieure ne se trahissait pas dans son accent, toujours ironique, à peine sombré, ou plus rauque. Cette femme ne devait jamais se troubler, car on lui sentait une maîtrise de soi assez semblable à la terrible inconscience des animaux. La ligne noire de son vêtement la faisait plus longue, plus reptile que forme humaine, et son visage renversé luisait sous les feux du beaupré, rond, lunaire, percé de son double rayon d'or comme la face d'une bête blanche avec un nez rond, aplati, s'écrasant sous la frange des poils courts de sa coiffure.

Donovan recula jusqu'à se tordre autour du mât comme le martyr autour de la colonne de marbre. Il ne céderait pas la place, non, vraiment, pas plus cette nuit-là que d'autres nuits pareilles où il avait souffert cet affront à son orgueil de mâle.

— Mériane, dit-il d'un ton très réservé, ne voulant rien livrer à cette créature, pas même l'inflexion d'une phrase, je ne peux guère vous suivre quand vous divaguez de la sorte. Je ne vous jugerai jamais parce que vous êtes à ma merci, et que ce serait encore plus lâche que vos propres exagérations. Quand vous êtes montée à mon bord, vous étiez chassée de votre demeure par un crime tellement inouï que j'en garde le souvenir comme celui d'un secret confié à mon honneur. N'en reparlons plus.

— Donovan, je n'en reparlerai pas ! fit la marquise, souriant et montrant ses dents scintillantes, mais iné-

gales, des dents qui lui faisaient une mâchoire cruelle comme celle de la martre ou de l'hermine. Je me bornerai à vous savoir gré, de nouveau, de m'avoir accueillie et supportée comme un fardeau de plus dans la splendide fortune de votre misère. Vous êtes un saint, c'est une affaire entendue. Cependant, si je crois m'apercevoir que vous dépérissez, est-ce un nouveau crime que d'oser vous le dire?

— Ne prenez pas le souci de ce changement de ma personne... puisqu'il m'embellit, à vos regards compatissants, d'une auréole de saint!

— Vous êtes plutôt un dieu, Donovan, un dieu dont l'orgueil ne saurait être entamé. C'est du reste ainsi que je vous aime. Je ne pourrais pas vous rejoindre, au moins par le désir, si vous n'étiez pas si haut!

Donovan se mordit les lèvres pour ne pas laisser échapper une insolence, puis il s'efforça de rire en transformant le frisson de ses épaules en signe de dénégation:

— Il n'y a rien qui ressemble tant à la divinité comme l'entêtement. La vraie puissance, c'est, en effet, un vouloir continu, c'est la création du miracle, Mériane. Cela ressuscite les morts.

— Ah! vous insultez à la douceur de l'air, vous blasphémez la souplesse des vagues, la splendeur de la nuit! Vous êtes inhumain comme un dieu, mais surtout sot comme un ignorant quand on songe que vous avez vingt-cinq ans... et qu'un jour vous pleurerez toutes les larmes de votre corps d'avoir dédaigné le meilleur miracle de la nature: la volupté!

— Mériane, osez me dire en me regardant en face que vous préférez cette chose... basse, au plaisir merveilleux de... vivre ici, sous ma loi?

— Vous voulez dire de vous adorer sans espoir? Ecoutez donc, Donovan, quand je suis allée, telle une folle et rien n'était plus raisonnable, crier à mon mari, cet ambassadeur si correct qu'il n'avait jamais pu se déshabiller

devant moi, que je ne pouvais plus vivre avec lui parce que j'aimais un autre homme, je ne songeais pas du tout que vous pourriez m'aimer autrement que... comme cela, par la volupté. Moi, ça m'est égal vos idées sur la constance du cœur, et vous le savez bien!

« Voulez-vous me dire pourquoi vous consentez à manger tous les jours? Vous ne devriez ni boire, ni respirer cet air délicieux qui sale nos bouches en leur donnant tous les appétits. Je vous jure qu'en ce moment je ne lèverais même pas la main pour toucher la vôtre, mais... non, je ne regrette pas de vous avoir rencontré parce que vous m'avez donné la pleine saveur de l'amour. Sans le ferment de l'impossible, qu'est-ce qu'on deviendrait? Je ne peux vraiment me maintenir en forme qu'en me chargeant de toute votre indifférence. Je vous aime comme on aimerait l'éclair... avant le coup de foudre, si on avait le temps. »

Elle ajouta, d'un ton sourd:

— Donovan, si votre fiancée n'était pas morte, je crois que vous l'aimeriez moins, avouez-le?

Il répondit, d'un ton plus sourd:

— Peut-être!

Et ils demeurèrent à la même distance, elle couchée sous son regard froid, lui, debout, les yeux au loin, cherchant un signe dans l'infini, guettant la première lueur de l'aube qui, déjà, comme un glaive, perçait la ligne de l'horizon.

Autour d'eux, les matelots, silencieux, erraient, vêtus de blanc, tels des anges gardiens.

V

« O mer amère, ma mère et mon bourreau, berceau et tombe, toi qui me balances entre deux désespoirs, celui de *la* savoir morte et celui de *la* retrouver morte... Toi qui, à l'heure où le crépuscule répand ses violettes dans

le cristal de ton immense coupe, fais fleurir toute l'ombre de mon âme et tends, devant mes yeux fatigués, comme un crêpe semé de larmes dont, traîtreusement, tu as fourni le sel... N'est-il point de repos pour le jouet que je suis à ta surface, miroir de mon pauvre corps étiré en reflets mouvants, indistincts, incertains, de plus en plus effacés, parce qu'il se creuse lui-même pour toucher le fond de son propre malheur?

« O mer, encore combien de temps?...

« Tu m'as pris ses cheveux pour en faire des algues, de ces plantes mystérieuses et fluides qui se déploient, se lissent aux peignes des courants; tu m'as pris ses ongles, bombés et roses, pour les semer sur tes plages, en coquillages translucides, pétales durcis d'une corolle dont le parfum s'est évaporé! Tu m'as pris sa chair, lambeau à lambeau, sa chair blanche de vierge pure, pour en teinter de nacre tes plus visqueux poissons, tes poissons carnassiers qui ont des prunelles de loups! Tu m'as pris ses petites dents pour les jeter en perles aux pourceaux nègres qui les ont pêchées, vendues! Tu m'as volé, enfin, la nuance de son regard pour en doubler ta profondeur, te transformer en piège vivant qui m'attire et où, cependant, je ne dois rencontrer que l'éternelle nuit!

« O mer, encore combien de temps?

« Voici trois fois que je parcours la route qu'elle a dû suivre, trois fois que je m'arrête aux places que les marins m'ont indiquées sur les cartes. Mais où sont les possibilités sur l'impossible, où sont les signes sur le chemin de vent, les points précis, toujours imprécis, et aplanis par le rouleau des lames qui se montent les unes sur les autres, aussi pressées les unes que les autres d'abolir les vestiges d'une catastrophe pour les remplacer par la perfidie multiple de leurs caresses!

« O mer, encore combien de temps?... »

— Mon commandant?

Jean Divonnec est derrière lui, et, derrière Jean Di-

vonnect, un homme dont la casquette galonnée brille un peu dans la nuit se fermant autour du yacht.

Donovan Silby se retourne brusquement et, s'arrachant à la contemplation qui l'hallucinait, il murmura :

— Que me voulez-vous? Ah! c'est vous, Divonnect... C'est vous, mon cher Lean?

Le réel commandant du navire, au moins pour les manœuvres, un marin bronzé, avec une flamme d'alcool sur les pommettes, fit un raide salut et dit, d'un ton embarrassé, quoique très rauque :

— Nous voulions vous annoncer que, demain, le bateau sera sur le banc de corail que nous avons enfin relevé. Nous venons prendre vos ordres, mon commandant, pour l'heure des plongées... Il y aura facilité, je pense, de mettre la barque du treuil sur le plan même de la descente. Aussi, on évitera les allées et venues en dinghy, du navire à la pompe. Nous aurons du beau temps; malgré ça, il y a toujours les écueils qu'il vaut mieux ne pas longer...

John Lean est un personnage un peu distant, soucieux de dissimuler son vice: il boit beaucoup de whisky et encore plus de vins de France, mais cela ne l'empêche nullement de mener son bateau et son équipage où il faut. Il étudie perpétuellement ce problème: se tenir en équilibre entre la mission funèbre qui lui est confiée et le secret désir d'en noyer le souvenir dans le fond de son verre. Il n'a aucune sentimentalité. Pour lui, une femme morte peut se remplacer par une femme vivante. Il est ébloui devant ces dames étrangères qui ont des costumes si singuliers, et même, quelquefois, pas de costume du tout, quand, d'aventure, il risque un œil dans l'entrebâillement d'une porte de cabine.

— Nous aurons le temps pour nous, Lean. J'en suis heureux, car j'ai résolu de descendre aussi! répondit lord Silby.

Jean Divonnect eut un geste inquiet. Il n'aimait pas

ces essais pour son patron dont le souffle était plus court que le sien, malgré sa robuste jeunesse. Il lui semblait, dans son instinct de bon chien suivant toujours le maître pas à pas, que ce jeu-là n'était pas fait pour lui. La mer avait trop l'air d'une ennemie, l'attirant et le guettant de tous ses redoutables sortilèges. Il lui avait appris le métier pour se distraire, mais des distractions pareilles coûtent cher quand on n'a ni l'habitude, ni le cœur solide! Un cœur tellement amoureux d'un souvenir, un cœur en deuil, pouvait-il battre normalement?

Comme Donovan descendait l'escalier de cuivre qui menait aux salons d'en bas, il fut arrêté par une vision bizarre. Une créature, en silhouette de danseuse, drapée d'un châle de manille à très longues franges, certainement toute nue là-dessous, comme le prouvaient ses jambes sans bas, sans maillot, sa gorge où plaquait la soie luisante du châle en laissant pointer les seins menus, très droits, que rien ne garantissait des indiscretions.

— Pardon, monsieur Donovan, fit la jeune fille en un français un peu hésitant, et en croisant plus étroitement son unique voile autour d'elle. J'allais demander les heures pour demain. Mme Mériane voudrait savoir, si vous le permettez?

Donovan, obligé de la frôler en passant, à cause de l'étroitesse des coursives, eut un mouvement de recul, un geste imperceptible de répulsion:

— Mademoiselle Edva, gronda-t-il presque malgré lui, ce n'est pas dans ce costume que vous allez voir le commandant Lean pour lui demander quelque chose?

Le ton était, à la fois, impératif et agressif.

— Mme Mériane est toujours si pressée... d'être obéie. que je n'ai pas eu le temps de... me changer!

— Alors, prenez-le! riposta durement Donovan.

Il vit s'effondrer la silhouette de la danseuse au châle de Manille comme si elle venait de se perdre, par un escamotage théâtral, à travers les ombres de l'entrepont.

Le jeune homme eut un soupir de délivrance, peut-être de regret. N'avait-il pas exagéré ses droits ou ses devoirs de maître à son bord après Dieu, en rudoyant cette suivante de la marquise de Breteuil, sa lectrice ou sa joueuse de mandoline, cette Russe dont on ne connaissait pas bien les origines morales?

Puis, il songea mélancoliquement que, s'il voulait demeurer plus fort que la mer, il lui fallait, d'abord, tenir à distance toutes ses sœurs en perfidie.

VI

Aux premières lueurs du jour, le dinghy fut lancé au bout de ses palans, emportant sur la mer, avec deux femmes curieuses, des provisions pour toute une matinée de navigation en dehors de l'*Aigle*.

Ayant le remords de sa rudesse de la veille, Donovan Silby ne voulait pas priver ces dames d'une récréation possible pour elles qui vivaient forcément sous ses lois de fer. Les distractions étaient rares, sur le yacht, en dehors des changeantes beautés de la mer. Donovan admettait Edva, la lectrice de Mériane, comme il aurait admis sa femme de chambre, une domestique obligatoire à son bord où l'on ne rencontrait que des serviteurs mâles. Mais il éprouvait, sans trop savoir pourquoi, une instinctive aversion à son endroit. Qui était cette fille? Une ancienne demoiselle d'honneur de la malheureuse famille impériale, une orpheline, l'enfant d'un officier de la Garde, recueillie à quinze ans, au moment de la révolution rouge... Elle racontait parfois, sur Raspoutine, qu'elle avait connu, des anecdotes effrayantes qu'elle n'achevait pas parce que lady Mériane lui faisait comprendre qu'elle allait trop loin... et elle obéissait passivement! Elle semblait attachée par une convention mystérieuse à tout ce que lady Mériane représentait pour elle de garanties sociales, — nature faible ou vicieuse

qui ne pouvait exister sans une domination capable de la conduire, en aveugle, à sa destinée, cette destinée fût-elle abominable!

Les deux femmes étaient vêtues de costumes très clairs, en pongée, de blouses tombant sur des pantalons bouffants de genre oriental, rappelant les *hanoums* turcs. Elles s'étaient coiffées de voiles serrés qui les garantissaient du soleil et munies d'ombrelles chinoises. Pareillement accoutrées, l'une, Edva, seulement plus mince que l'autre, elles se ressemblaient comme deux frères.

Quand le dinghy accosta le ponton où étaient installés tous les instruments du travail périlleux qu'on allait entreprendre, lady Mériane tendit la main à Donovan qui, déjà, les avait précédées. Elle lui dit, d'un ton plein de gaieté, cependant nuancé d'ironie:

— Nous venons pour vous regarder vivre derrière un mur transparent où, espérons-le, il ne se passera rien!

Il eut un sourire contraint, presque douloureux:

— On ne sait jamais ce que peut nous réserver une embûche de l'eau. C'est quand elle paraît le plus calme qu'elle ménage souvent sa plus féroce surprise.

Jean Divonnec salua, d'un salut bref, très marine de guerre, mais c'était bien parce que, devant son chef, il y était forcé. Quant aux marins mis au service des pompes, ils tournaient le dos, absorbés par les obligations de la manœuvre.

Outre le grand treuil de remontée, les pompes, les bouteilles d'air comprimé, et les échelles collées à ses flancs aux deux extrémités, la barque-ponton portait à l'arrière un carré sous une tente dont les bancs vernis s'ornaient de coussins moelleux. On y installa les deux dames qui, en se penchant sur le bordage, à l'ombre de la tente, pouvaient suivre durant un certain temps le parcours de ceux qui descendraient là, en scaphandre. C'était la première fois qu'on les admettait à ce spectacle, encore ne s'agissait-il pas de la recherche suprême.

On étudiait une question qui s'y rattachait sans toucher directement au funèbre sujet, et leur frivole présence ne scandalisait personne.

Comme de molles dépouilles d'animaux, les vêtements de caoutchouc s'entassaient à gros plis gras sur les bancs de nage. La barque plate, fort large, s'amarrait par ses deux échelles plongeant et, dans son milieu, pour la tenir immobile, pesait un lest de plomb.

Pendant que les matelots de l'*Aigle* vérifiaient minutieusement les rivets, les vis de cuivre scellant les colliers aux masques, et tous les fils de commande, les dames s'abîmaient dans la contemplation de la splendide aurore qui se levait. Certes, elles étaient récompensées de leur ponctualité au rendez-vous!

A perte de vue, sur la mer, s'étendait comme une fourrure, comme de légers flocons de plumes roulant et se frisant, d'une nuance rose où se mêlaient, çà et là, des anneaux d'hyacinthe: bagues de la nuit qu'elle avait perdues en fuyant. A l'orient, le soleil ne sortait pas encore, mais il haussait, comme un miroir lointain le reflétant, un pan de ciel d'un métal ardent, igné, prêt à ruisseler de tous ses feux quand son front nimbé de rayons jaillirait de la mouvante fourrure de l'onde. Un silence solennel régnait, les hommes échangeaient leurs observations à voix basse, et il était si gênant, ce silence, par son étrange religiosité, que les femmes avaient aussi, malgré elles, baissé la voix. A droite de la barque on apercevait l'*Aigle*, très rapetissé, vaisseau d'étagère posé sur un ourlet de cristal. Il n'avait pas pu avancer plus près de la barque, à cause des mauvais fonds remplis d'écueils. A gauche, la ligne sombre d'une côte basse, la côte tunisienne, émergeait à peine au-dessus des flots, demeurant encore enveloppée de ténèbres.

On se sentait bien plus seul sur cette mer, pourtant relativement proche de la terre, qu'en plein large lorsqu'aucun rocher n'est perçu. On établissait une compa-

raison entre l'infini fluide et le solide fini, les contours de cette barre brune de la côte à l'horizon, ce qui permettait le recul. Sans point d'appui, l'œil, en pleine mer comme en plein ciel, n'a pas le vertige; mais que l'avion descende au long de la paroi d'une montagne à pic, ou que le navire soit en vue d'un continent, les distances ont un contrôle, s'affirment, et l'angoisse vous saisit.

Jean Divonnec appela les deux manœuvriers de la pompe à air pour l'aider à revêtir Donovan de son nouveau costume de voyage. A genoux, il tint à le chausser lui-même de ses lourds brodequins aux semelles de plomb, et on l'enferma méthodiquement dans sa carapace de monstre. Un instant, on vit la tête blonde, éclatante sous les rayons de l'aurore, s'incliner dans un joli geste de courtoisie du côté des deux femmes qui se tournaient vers lui. Et, brusquement, ce fut la sphère fabuleuse, un monde nouveau vissé sur les épaules du jeune athlète, qui, une hachette brillante à sa ceinture, partait pour le pays de la mort.

Les matelots soutinrent Donovan sur les premiers échelons de descente, pendant que Jean Divonnec, achevant de s'habiller d'un costume tout aussi grotesquement inhumain, réglait de ses gestes impérieux le rythme alternatif des deux hommes actionnant la pompe à air.

Le fond que l'on voulait atteindre était à dix brasses, environ seize mètres, et les deux femmes qui se penchaient, anxieuses, au-dessus de cette eau moirée par les reflets de l'aurore, avaient l'inquiétante impression que les deux monstres s'enfonçaient dans un bain de sang.

VII

Elles attendaient, la poitrine serrée, le souffle court, le regard fixé sur l'endroit où avaient disparu les deux plongeurs. Et ce regard s'efforçait vainement de pénétrer

la masse liquide, de creuser entre ces vagues glauques pour descendre à son tour, joindre les engloutis.

Elles les imaginaient, après leur descente au long du *guide*, ayant touché le fond, tout à la fois soutenus et oppressés par les eaux, sentant l'humidité s'insinuer à l'intérieur du scaphandre, n'entendant plus que le bruit des pistons des pompes, ne distinguant plus autour d'eux qu'une lueur diffuse, opaline, qui finissait à un mètre... Et ce poids affreux d'une immensité liquide au-dessus de soi, ce poids qui les presse, de toutes parts, comprime leurs gestes, broie leurs tempes, écrase leur pensée...

Que faisaient-ils? Allaient-ils, courbés par les flots, fouillant le banc de corail, les écueils, ou bien se traînaient-ils sur les genoux comme de nouvelles bêtes monstrueuses, blessant leurs doigts aux aspérités, aux algues sournoises?...

A chaque instant, Edva et Mériane jetaient un coup d'œil interrogateur aux cordes à signaux que deux matelots tenaient, attentifs à leurs moindres oscillations. A un moment donné, le long du filin, la marquise vit s'enfoncer dans les vagues une lourde pince de fer. Jean Divonnec avait demandé un outil. Sans répit, les pompes à air s'activaient, régulières, pour entretenir la respiration de ceux qui, à une quinzaine de mètres plus bas, sentaient le sang bouillonner dans leurs oreilles.

Que faisaient-ils? A mesure que s'écoulaient les minutes, l'attente devenait plus fébrile. Quelles visions parvenaient à Donovan et à Divonnec, à travers les hublots de leurs casques? Algues longues et gluantes, comme des tentacules, prairies sous-marines aux herbages enchevêtrés, aux étranges floraisons de coquilles ou de chair froide?... Collines après des récifs, désertique amas de rochers? Filaments rougeâtres à peine ondulés par l'onde? Corolles de corail, pâles ou comme tachées de sang?... Poissons furtifs glissant à la poursuite des bulles d'air échappées des scaphandres... Dé-

bris de navires, peut-être, planches pourries, morceaux de fer, cadavres informes achevant de se dissoudre en l'immense creuset qui ramène tout à lui...

Une demi-heure s'était écoulée, déjà, et, malgré les reflets roses de l'aube, lady Mériane était très pâle... De temps en temps, sa main s'appuyait au bras d'Edva et le serrait convulsivement :

— Mon Dieu, qu'ils reparassent ! Qu'ils remontent ! Pourquoi demeurer si longtemps ? J'ai entendu dire qu'une trop longue immersion est dangereuse à cause de la pression des gaz, surtout pour ceux qui n'ont pas l'habitude...

Edva ne répondait pas. Ses yeux, aussi, erraient sur la mouvance d'émeraude et d'argent avec une fixité cruelle. Et la marquise de Breteuil continuait à scruter la mer, à tenter de suivre, en idée, le manège des deux hommes au sein de ce monde nouveau, inconnu pour elle, impénétrable ! Jamais elle n'avait éprouvé aussi fortement le sentiment de l'effroyable mystère des eaux, et la curiosité, mêlée de vertige et d'effroi, de ses profondeurs où se cache une vie étrange ! Elle se rappelait des choses lues, des récits entendus... la légende, démentie par la science, de l'infortuné noyé dont le corps flotte, éternellement, entre deux eaux, sans parvenir au repos final, — l'extraordinaire effet de la lumière solaire qui, décomposée dès qu'elle pénètre dans l'eau de mer, produit des reflets prismatiques comme ceux des arcs-en-ciel, — et la lumière animale qui règne par les grands fonds où le soleil ne peut descendre... Phosphorescence marine due aux infimes noctiluques. Projections des photobactéries, que des savants sont arrivés à cultiver en des ballons de verre, au point d'en illuminer les conférences à l'Institut Océanographique... Boules des méduses violettes se mêlant aux gerbes⁴ couleur d'opale des siphonophores, aux astéries d'émeraude, aux écailles multicolores des poissons, à l'éclairage d'azur et de pourpre

des céphalopodes... Epouvantable et splendide féerie de lueurs froides et vivantes!

— Qu'ils remontent! Qu'ils remontent! soupirait Mériane.

Mais, soudain, elle se retourna avec un frisson d'effroi. Les deux matelots qui tenaient les cordes à signaux venaient de pousser une exclamation que répétèrent les hommes des pompes. Par cinq coups, entre leurs doigts, les cordes s'agitaient désespérément.

— Mon Dieu! cria Mériane. Ils appellent... Que leur est-il arrivé?

— Sûrement quèque chose d'anormal, répondit, très vite, le chef de manœuvre. Pour tirer comme ça, ils pourraient ben être en mauvaise passe.

— Lord Donovan est en danger! rauqua la marquise d'un ton qui fit frissonner Eva.

Le matelot n'avait pas le temps de fournir aux deux femmes de longues explications. Il pensait peut-être qu'elles eussent été mieux sur le yacht, et lui-même se sentait saisi d'une poignante inquiétude dans l'ignorance de ce qui pouvait se passer sous les flots.

— Tire, les gars! Hisse...

Les hommes, muscles bandés, arc-boutés, concentraient toutes leurs forces sur le treuil où s'enroulaient les câbles de remontée. Mais il semblait qu'une singulière résistance venait s'opposer à leurs efforts, qu'un poids énorme s'ajoutait à celui des scaphandriers accrochés à leurs « guides », tendus à se rompre.

— Qu'est-ce qu'y a? Bon Dieu! jurait le chef de manœuvre.

Normalement, les scaphandriers devaient remonter d'eux-mêmes, au long du guide, après s'être laissés suffisamment gonfler. Mais, là, que se passait-il?

Les secondes qui suivirent furent alourdies d'une affreuse angoisse. Ceux qu'on s'efforçait de remonter n'étaient-ils pas suspendus entre la vie et la mort? Il

fallait leur porter secours, les arracher à l'asphyxie ignoble, à l'agonie morale et physique. D'autre part, si on les remontait trop brusquement, les gaz comprimés s'infiltreraient dans leur sang, menaçant de les paralyser ou de les frapper d'embolie...

La marquise enfonçait ses ongles dans le frêle poignet d'Edva qui pâlisait, elle aussi, comme de volupté sous les griffes de Mériane, ou de douleur en face du drame, on ne pouvait savoir au juste. Les matelots, crispés, s'acharnaient, luttant pied à pied contre la mer pour lui disputer ses proies.

— Ho! les gars!

— Là... cria Mériane.

Sa main tendue désignait une agitation des vagues, un glou-glou de chaudière dont commence l'ébullition.

Bientôt, le mouvement s'accrut, devint frénétique. Les hommes jurèrent. Le chef de manœuvre les houspillait, hurlant comme un sourd.

Et, brutalement, arraché d'un suprême effort au ventre houleux de la mer, une chose effroyable apparut, comme un monstrueux fœtus, comme un paquet de viscères emmêlés, comme un lacis de serpents... Une chose informe, innommable, tachée de rouge, en quoi on pouvait à peine distinguer de longues lanières, un casque de métal, et deux énormes yeux ronds, dilatés, fixes, aux vertes lueurs de phosphore...

VIII

Donovan reposait, inerte, les yeux clos, tellement pâle qu'on eût pu le croire mort sans le léger souffle haletant qui soulevait le drap sur sa poitrine. Autour de lui, dans le silence bercé par le grondement de la machinerie, la cabine était baignée d'une mouvante et diffuse lueur glauque, glissant par le hublot qui trouait la paroi comme un étrange miroir. Des reflets mauves de crépus-

cule, et verdâtres de vagues, traînaient sur les meubles et les objets, déplacés à chaque instant par le mouvement du roulis. On eût dit que ces lueurs erraient à travers la pièce à la recherche d'un point sur lequel se fixer, se concentrer, pour l'éblouir de leur fugitive et mystérieuse caresse. Ils luttèrent aussi contre l'ombre envahissante, et, cette ondulation lumineuse, c'était un peu comme si l'onde avait pénétré dans la chambre pour la moirer de remous impalpables. Doucement, venait le soir, chargé de rêves, d'inquiétudes... La tête pâle de Donovan, ceinte de ses cheveux blonds, se retournait parfois sur l'oreiller comme une molle face de noyé. Le temps battait régulièrement aux flancs du navire. Autour du maître vaincu, du jeune chef privé de sa vigueur, le calme était étrange comme un affaiblissement.

Un rayon mouvant éclaira aussi, à ses côtés, une longue forme de soie noire, au cou d'ambre, aux noirs cheveux plaqués. Lady Mériane, inclinée vers Donovan, épiait sa respiration, contemplait son visage. D'une main, elle s'appuyait aux épaules flexibles d'Edva, ombre plus frêle encore et qui semblait fléchir sous sa domination.

— Edva, murmura la marquise, tandis que ses doigts s'enfonçaient un peu dans l'épaule largement décolletée de sa lectrice, cet anéantissement rend lord Silby plus beau encore, n'est-ce pas?

Un imperceptible mouvement courut au long du corps de la jeune fille, indiquant une pensée qu'elle n'exprimait point.

— ...C'est tellement extraordinaire de le voir ainsi fauché, *lui*, cet être de force invincible, dressé à l'avant de son navire comme une figure de proue!

— Comme une inaccessible divinité! railla soudain la voix très basse de la lectrice.

Mériane se contracta:

— L'amour ne serait plus une divinité s'il n'était inaccessible, — du moins en son essence supérieure.

— Pourquoi le concevez-vous de cette façon?

La Russe avait tourné la tête vers sa maîtresse et fixait sur elle ses prunelles que l'ombre, en ce moment, noyait, laissant seulement surnager deux flammes fixes et pénétrantes. La question était si directe que la marquise, qui n'avait jamais baissé les yeux, même sous le regard de lord Silby, eut un léger battement des cils.

— Parce que la seule, l'unique façon possible de concevoir l'amour est de le situer très haut, dans la sphère d'une volupté qui lui donne un caractère éternel. Mais qu'importe! Tu ne comprendrais pas...

Elles demeurèrent silencieuses, dans le silence, veillant le malade. Mériane examinait son front, ses yeux clos, sa bouche en fleur décolorée. La vision affreuse du scaphandrier remontant à la surface, étouffé par les tentacules du poulpe, la poursuivait encore comme une obsession. Pourtant, elle n'avait pas assisté au dénouement du drame, s'étant affalée, à demi évanouie, entre les bras d'Edva. Mais celle-ci lui avait conté la remontée du second scaphandrier, le combat contre le poulpe, si étroitement collé à sa proie qu'il avait fallu le hacher en petits morceaux... On s'était hâté d'extraire Donovan et Divonnec de leurs cuirasses, et le moins émouvant n'avait pas été leurs deux visages livides, sortant des casques: le Breton étouffant d'angoisse, le jeune lord presque privé de vie, asphyxié par la pression et l'enlacement terrible du monstre!

Immédiatement, on avait rejoint le yacht, et le médecin du bord, — un vieux loup de mer qui remplissait ces fonctions, — fort inquiet, s'était empressé auprès du maître. L'état de celui-ci était grave. S'il avait échappé, par miracle, à la paralysie et à l'embolie gazeuse, une trop grande quantité de bulles, cependant, s'était infiltrée en son sang, provoquant l'intoxication. Il allait lui

falloir plusieurs jours pour purifier ce sang, nettoyer ses poumons et retrouver sa vigueur.

Passées les deux heures de repos nécessaires au scaphandrier, après chaque plongée, Divonnec, lui, s'était retrouvé physiquement indemne; toutefois, il ne se consolait pas de l'accident survenu à son patron, et de l'impuissance en laquelle il s'était vu de le débarrasser du poulpe. Il avait tenté l'impossible, avec sa hache, mais ce faisant, il risquait de crever le costume de caoutchouc auquel adhérait la bête, ce qui eût été la catastrophe immédiate. « Je n'aurais pas dû le laisser descendre! grognait le brave garçon. La mer finira par m'avoir, oui... mais, moi, ça ne fait rien! Tandis que lui... » Et il rôdait interminablement autour de la cabine, pour avoir à chaque instant des nouvelles, pour savoir que lord Silby se remettait peu à peu.

John Lean pensait comme Divonnec: ces recherches, ces plongées ne lui disaient rien de bon! A son avis, lord Donovan perdait son temps, et finirait par perdre sa vie! Qu'est-ce que cela signifiait de rechercher une fiancée engloutie à plusieurs brasses de fond? On ne retrouverait jamais l'épave du *Duncan*, et, même si on la retrouvait, le beau résultat!... Le patron eût joliment mieux fait de s'occuper, à l'air libre, de l'une des dames, — ou de toutes les deux, — qui vivaient à son bord: bien jolies et bien tentantes, ma foi!

Au chevet de Donovan, la silhouette de ces deux femmes devenait de plus en plus indistincte dans l'ombre. Mériane avait lâché les épaules d'Edva, et songeait, elle aussi, à la folie des recherches... Sans doute, comme elle le lui avait dit, si la fiancée de Donovan n'était pas morte, il l'aimerait moins! Mais elle, Mériane, si Donovan eût cédé à son amour, l'eût-elle aimé avec cette passion tenace, avec cette volupté de se contenir et de brûler en vain? Elle donnait mentalement une réponse à la

question d'Edva, et celle-ci, évidemment, ne pouvait pas comprendre...

Les reflets mouvants, peu à peu, s'éteignaient dans la cabine. Une sorte d'oppression, née de l'obscurité, serrait la poitrine de la marquise. Elle éprouva le besoin de changer de place, de remuer, et fit quelques pas pour aller tourner le bouton de la veilleuse électrique. Auparavant, elle s'arrêta pour regarder encore Donovan: fantomatique image sur son oreiller pâle. On ne savait s'il dormait ou s'il demeurait volontairement inerte, se réfugiant dans une redoutable force d'inertie pour tenir tête aux dangers sournois qui le guettaient. Elle le scruta avec une sorte d'orgueil, jouissant presque malgré elle de le sentir si faible, dépouillé de sa hautaine puissance. Il était à sa merci, à son tour. Ce n'était plus lui qui dirigeait, à présent, c'était Mériane qui le tenait en son pouvoir... Un sourire, fait tout à la fois de triomphe cruel et de maternel attendrissement, éclaira ses dents aiguës.

Les sourcils d'Edva, qui l'observait, se plissèrent. Avec un instinct d'animal qui flaire, elle comprenait ce regard de Mériane, ce sentiment d'orgueil qui la cambrait soudain.

Son visage se rapprocha de celui de sa maîtresse:

— Sa bouche est belle, n'est-ce pas?... Un baiser...

Mériane, qui se penchait de plus en plus vers le malade, comme attirée par un inconscient magnétisme, se recula d'un sursaut. Une brûlure venait de s'appuyer sur ses lèvres comme si, réellement, elles avaient touché celles de Donovan.

— Tais-toi! gronda-t-elle de sa voix rauque, — plus rauque que jamais. Ne parle jamais ainsi, tu m'entends!

Elle l'entraîna durement hors de la cabine, dans le couloir où rôdait l'ombre inquiète de Divonnec, lequel ne se doutait pas que ces deux femmes pouvaient devenir, pour son maître, aussi redoutables que la mer...

IX

— Voulez-vous que je reste auprès de vous, mon cher Silby?

— Merci, madame! répondit le jeune lord, courtoisement, en se remontant un peu sur les coussins de sa couchette. Je vous suis bien reconnaissant de vos bons soins, mais je ne veux pas abuser... Ce n'est pas un agrément de veiller un malade, et la vie à mon bord est déjà si monotone que je serais désolé de vous imposer ce nouvel ennui.

Lady Mériane se tenait à quelques pas de lui, très droite sous la lumière électrique, dans son pyjama de soie noire.

— Ce n'est pas un ennui. Puisque je vous l'offre...

— Vous avez déjà sacrifié beaucoup de temps pour moi, Mériane. Je sais que la nuit est belle, au-dessus de nous, et il doit faire bon respirer l'air du large. Profitez-en, sans arrière-pensée, et baignez-vous de clarté de lune en attendant que je puisse vous rejoindre. Pour l'instant, Divonnec me tiendra compagnie.

Son regard se dirigea vers la porte de la cabine derrière laquelle le gars breton allait et venait, attendant les ordres de son commandant.

— Allons... puisque vous préférez sa présence à la mienne... dit Mériane. Les histoires qu'il vous conte sont donc tellement intéressantes?

— Pour moi, sinon pour d'autres. Elles me bercent, sans que je les entende toujours très bien. Elles bourdonnent à mon oreille comme une sorte de chant apaisant, comme si le bruit de la mer émettait soudain des syllabes. Et, en somme, n'est-ce pas le bruit de la mer qui murmure par la bouche de celui qui, tant de fois, est descendu en son sein?

— Vous aimez les légendes? Enfant...

— C'est, souvent, dans l'âme de l'enfant que l'homme

re tourne puiser ses meilleures forces. Allez, madame... demain nous toucherons Bizerte pour nous ravitailler; vous pourrez vous délasser en faisant une promenade à terre et vous aurez votre courrier.

— Vous aussi, Donovan. Vous attendez des nouvelles de l'Inde...

— J'en espère, madame. Mais qui sait ce qu'elles m'apporteront? D'ailleurs, je n'ai pas encore la permission de lire.

Sa voix avait fléchi en prononçant ces derniers mots. Lady Mériane comprit qu'il ne fallait pas le fatiguer davantage, car sa respiration s'oppressait. Elle lui fit un signe de la main et sortit. Dans le couloir, elle croisa la silhouette de Jean Divonnec qui guettait pour pénétrer près de son maître. C'était, pour lui, plus que jamais, le moment de débiter des histoires, de distraire le jeune homme partagé entre sa douleur morale et son malaise physique.

Mériane monta sur le pont, s'étendit sur une chaise longue et alluma une cigarette. Pendant que Donovan revenait peu à peu à la vie, l'*Aigle* poursuivait sa course, obéissant à l'impulsion donnée, fouillant les vagues. Le maître du navire n'était plus à la proue, nimbé de clarté stellaire, pour reconnaître la route liquide; cependant, John Lean se conformait fidèlement à ses prescriptions et la chasse continuait, opiniâtre. De temps à autre, on stoppait pour opérer des sondages. Jean Divonnec reprenait son scaphandre pour explorer les fonds. Sans lord Silby, il se sentait presque plus à l'aise, plus libre de ses mouvements, allégé de l'inquiétude que lui causaient les essais téméraires de son patron. Et son dévouement nourrissait un secret désir: profiter de ce que le jeune lord ne pouvait l'accompagner sous les flots pour plonger à sa guise, tâcher d'obtenir enfin un résultat, — s'il était possible d'en obtenir un. Quelle joie, pour le chien

fidèle, de remonter, peut-être, un jour, rapportant un fragment d'épave, et d'annoncer : « C'est ici. »

Parfois, il se demandait vaguement : « Et si nous n'arrivons jamais à rien découvrir?... » Mais sa confiance aveugle en lord Donovan repoussait vite cette question. Le commandant savait ce qu'il faisait, et ce n'était pas à Jean Divonnec de juger.

...Oui, si les chercheurs n'arrivaient jamais à rien découvrir, qu'advierait-il ? Combien de temps l'*Aigle* errerait-il, de la sorte, comme un juif errant des flots, comme une manière de bateau fantôme ?

Mérianne, elle, y pensait. Imprégnée par la brise, par l'odeur vivifiante de la mer, sur le pont, elle tournait et retournait cet incessant problème. Ce soir, elle avait envie de se dresser à la proue, de remplacer Donovan, et, comme lui, elle sentait le cœur du navire prolonger ses pulsations jusqu'en sa poitrine. Une force, venue de l'espace, et peut-être d'au delà, la gonflait de vigueur orgueilleuse. Son amour était aussi tenace que celui de Donovan. Pourquoi ne serait-il pas aussi puissant que le sien ?

De ces deux forces semblables, jaillies de la même source, sous des aspects différents, laquelle l'emporterait ?

Ah ! pourquoi ce merveilleux garçon de vingt-cinq ans courait-il après une chimère, une jeune fille morte, une pâle image au fond de la mer, au lieu d'étreindre à pleins bras la réalité splendide de vivre sous le soleil ?

La lune, dans les flots, courait aussi après le yacht, le poursuivait en souples ondulations, comme un maléfique poisson d'or chassant sa proie. Un imperceptible son de mandoline monta, puis s'éteignit, sous la crainte, eût-on dit, de déranger l'admirable harmonie du silence murmurant. Mérianne rêvait, ardente et belle, les pensées ailleurs, enlacée par les volutes de sa cigarette. Elle ne voyait même pas les ombres des matelots qui allaient et

venaient, parfois éclairés d'un rayon, ni la silhouette massive de John Lean accoudé au bordage, jetant des bouffées de pipe dans le vent. Lui, cependant, la voyait; il n'avait qu'à tourner un peu la tête pour que son regard glissât, par-dessus la chaise longue, au long du col nacré qui se perdait dans l'échancrure en pointe du pyjama. La chair de Mériane paraissait plus blanche, presque translucide, entre les revers de satin noir. Il émanait d'elle un parfum capable de griser des hommes plus raisonnables que John Lean. Ce soir, la flamme d'alcool qui chauffait les pommettes du commandant se doublait d'un autre feu intérieur, aussi vif... car il était, selon sa propre expression, fort sensible au charme féminin, et se voyait privé de ce charme depuis un délai assez long... Les escales devenaient de plus en plus espacées, lord Donovan paraissant ne plus vouloir toucher terre, se perdre dans l'atmosphère fluide de son rêve. Mais si cette solitude errante satisfaisait les aspirations du jeune lord, elle ne faisait pas du tout l'affaire de son second.

Deux femmes, à bord... deux femmes qu'on n'avait pas la permission d'approcher... c'était vraiment se moquer du monde, et de l'amour, et de tout ce qui est humain, pousser un peu loin le supplice de la tentation. Lean commençait à perdre patience. Il pensait à Mériane, à Edva... à Edva à peine vêtue de son châle de Manille... à ce triangle blanc du décolletage de Mériane... Ses mains se crispèrent sur le bordage. Non, décidément, il valait mieux descendre dans sa cabine, déboucher une bouteille de whisky. La prudence le recommandait.

Brusquement, il tourna les talons, gagna l'escalier conduisant à l'entrepont. Ses oreilles étaient chaudes, son pas lourd. Dans le couloir, il fit quelques pas, hésitant, affectant un air indifférent comme s'il faisait une ronde... Un léger filet de lumière, tout au bout du couloir, l'attira.

Pourquoi la porte d'Edva était-elle entre-bâillée? Mauvaise coïncidence pour quelqu'un qui veut fuir la tenta-

tion! La jeune Russe allait-elle sortir pour rejoindre sa maîtresse sur le pont, — ou bien était-ce par mégarde que ce battant n'était pas fermé?... Un flot de parfums se glissait avec le rais lumineux, de ces parfums violents, complexes, dont Edva saturait la cabine, inondait ses lingeries et celles de sa maîtresse. Oui, c'était la guigne, cette tentation aiguisée... Les parfums effaçaient l'idée du whisky, attiraient le commandant. Il avança la tête, doucement, atteignit l'entre-bâillement de la porte.

Suffoqué, il demeura cloué sur place par la double vision d'une statuette de Saxe, nue et lumineuse, touchée de rose à tous les reliefs de son corps, qui souriait à son miroir...

NOËL SANTON.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

René Bray : *Chronologie du Romantisme* (1804-1830), Boivin. — Gustave Fréjaville : *Les Méditations de Lamartine* (Collection : Les Grands Événements Littéraires), Edgar Malfère. — Edouard Drouot (Jean Dagey) : *Un chapitre de la vie de Lamartine, Montculot-Urcy*, d'après des documents inédits, Libr. Universitaire J. Gamber. — Claudius Grillet : *Un grand vigneron, Lamartine*, 40 lettres-inédites, 14 gravures, Libr. Emmanuel Vitte.

On pourrait croire que, sous le titre modeste de **Chronologie du Romantisme**, M. René Bray a dressé un simple recueil de dates ou bien composé une sorte de manuel mnémotechnique ou encore une monotone bibliographie. En réalité, cet excellent critique, auteur déjà de bons travaux sur le xvii^e siècle, a condensé, dans les deux cents pages de son petit volume, les liant entre eux avec talent et habileté, tous les faits significatifs qui concoururent à la formation, dans le public, d'un état d'esprit romantique et provoquèrent la naissance d'une nouvelle école littéraire et artistique.

Sa rapide, mais curieuse et minutieuse synthèse répond donc exactement à son titre. Nourrie aussi bien d'éléments psychologiques et sociaux que d'éléments littéraires, elle est fondée sur une abondante bibliographie. Si nul document inédit n'y figure, on y rencontre, du moins, mis en valeur avec intelligence, de nombreux détails dont les historiens n'estimèrent peut-être pas l'importance à leur véritable prix.

M. René Bray ne s'est nullement préoccupé, dans cette étude, de rechercher les origines lointaines du Romantisme, ramifiées à l'infini, à en croire certains imaginatifs. Loin de remonter au déluge, il a envisagé la nouvelle école à l'instant où elle sortait de l'ombre sans se douter qu'elle apportait de singuliers changements dans les façons de penser, de voir et de sentir.

Le mot *Romantisme*, au début du XIX^e siècle, ne signifie pas grand'chose. Il ne s'oppose nullement au mot *Classicisme*. Le classicisme englobe encore son frère spirituel puiné. Le Romantisme apparaît comme un genre poétique ou dramatique écarté des disciplines traditionnelles et qui s'y assouplira bientôt pour subsister. S'il a produit, au théâtre, le mélodrame, celui-ci, assurent les partisans du passé, ne résistera point à l'influence prépondérante de la tragédie, dont il est le descendant dégénéré.

Or, en fait, le Romantisme est dans l'air du temps plutôt que dans les œuvres. Les gens de l'époque, aspirant à un renouvellement des modes littéraires aussi bien que des formes de la vie, pressentent sa venue et l'attendent. Voilà le grand danger que ne prévoient point les classiques. Déjà, Mme de Staël, fort en avance sur son temps, réclame, dans tous les domaines, une modernisation. Des libéraux, d'autre part, assez enclins à l'agitation, rêvent de réformisme. Un attardé du siècle antérieur, Sébastien Mercier, l'homme des anticipations, lance, en 1808, des Satires contre Boileau et Racine où il attaque délibérément « l'académisme et ses règles ». Geste d'une singulière hardiesse. On traite de fol le vieil écrivain, et tout semble aplani.

Or, rien n'est aplani en vérité. Un premier coup vient d'être donné au classicisme. D'autres vont suivre. Parmi les libéraux, beaucoup préconisent l'introduction en France des littératures étrangères. Benjamin Constant, l'un d'eux, grand admirateur de Goethe et de Schiller, écrit pour le théâtre un *Wallenstein* sorti de la source germanique. Il n'arrive point à le placer. Il le publie et l'accompagne d'un discours où il donne la prééminence au drame allemand sur le français. Grand scandale. D'autres se produisent presque aussitôt après. Viollet-le-Duc, le restaurateur des cathédrales, lance un *Nouvel Art poétique*. Il n'apprécie qu'à demi la littérature nouvelle, étant grand collectionneur de poètes des temps classiques; il repousse néanmoins avec prudence les traditions léguées par le siècle des emperruqués. Peu après, Népomucène Lemercier réussit à faire jouer un *Christophe Colomb, tragédie shakespearienne* où il viole la règle des trois unités. Il s'en excuse, il est vrai, mais les barbons empêtrés dans leurs doctrines

désuètes, n'admettent pas son amende honorable. On se bat à la représentation. Un spectateur est tué, d'autres sont blessés. Période admirable où l'on risquait sa vie pour des convictions littéraires! Hélas! dans notre siècle de marchands, nous ne verrons pas une telle merveille.

La querelle, après cette échauffourée, semble s'apaiser. Soudain elle se ranime. Trois livres paraissent à des intervalles rapprochés, une traduction du *Cours de littérature dramatique* de Guillaume Schlegel, la *Littérature du midi de l'Europe*, de Sismonde de Sismondi et *De l'Allemagne*, de Mme de Staël. Les deux premiers opposent pour la première fois le romantisme au classicisme et lui donnent des origines plus anciennes. Le troisième paraît à l'heure où les émigrés rentrent d'exil et propagent le goût de littératures étrangères. Il est le plus audacieux. Il réclame la substitution, à la littérature classique, d'une littérature romantique « nationale, populaire, chrétienne, chevaleresque », vivifiée par des inspirations venues de l'extérieur, la mort de la tragédie surannée, la suppression des règles.

« La question du romantisme existe dès lors réellement », écrit M. René Bray, fixant cette existence à la date de 1814. On n'en peut douter si l'on consulte les journaux où des folliculaires abondants argumentent selon leurs principes divergents. Fait notable : parmi ces folliculaires, Charles Nodier soutient l'idéal classique. Stendhal, Soumet, au contraire, applaudissent Mme de Staël. Croyant porter un coup mortel à l'école naissante, les « réacteurs » accusent le Romantisme d'être un prolongement de la Révolution, car la politique côtoie, dans les discussions, la littérature, se mêle à elle, oppose des clans acharnés à se combattre. Elle est impuissante à arrêter le mouvement des esprits, l'admiration, par exemple, que les gens de plume et les lettrés témoignent aux œuvres étrangères nouvellement traduites (Ossian, Byron, Walter Scott, puis Goethe et Schiller), et qui contribuent à étendre l'atmosphère romantique.

Les mois s'écoulent; les manifestations continuent. Etienne Aignan, l'un de ces académiciens que l'on ne connaît plus et que l'on n'a peut-être jamais connus, libéral, traducteur d'ouvrages anglais, donne son appui à la littérature qui veut

« exprimer un ordre nouveau d'idées et de sentiments ». Nodier évolue peu à peu, se délecte, sans l'avouer encore, des écrits où perce l'esprit romantique; avec son concours le « vampirisme » naît, se propage dans le roman, monte sur le théâtre. Ancelot, Casimir Delavigne font accepter des tragédies historiques où les lois du classicisme ne sont plus observées. Henri de Latouche publie, — événement sensationnel — les *Poésies* d'André Chénier. Grand bruit dans la République des Lettres. On n'est pas loin de considérer le malheureux guillotiné comme le père de toutes les nouveautés lamentables qui sortent des librairies. D'aucuns même, qui goûtent ses *Elégies*, lui reprochent amèrement ses libertés prosodiques. Les Académies restent, en général, fidèles à l'ordre et à la raison du grand siècle; celle des Jeux Floraux ne fait pas exception, bien qu'elle ait pour directeur Baour-Lormian, traducteur d'Ossian; elle feint pourtant de s'intéresser aux idées et aux formes nouvelles et met au concours ce singulier sujet d'éloquence: « Quels sont les caractères distinctifs de la littérature à laquelle on a donné le nom de romantique et quelles ressources pourrait-elle offrir à la littérature classique? » Perfidie ou incompréhension?

Le Romantisme a fait, en 1818, d'immenses progrès, mais il ne s'est pas organisé. Ses futurs chefs et guerriers sont encore fort jeunes, inconnus ou peu connus; ils disposent d'influences médiocres; ils vaguent dans l'incertitude. Quand Géricault expose son *Radeau de la Méduse*, toile imprégnée d'un sentiment nouveau et « affranchie des règles de l'école académique », ils n'applaudissent pas son effort de libération. Dans le salon d'Emile Deschamps, ils voisinent, dans une parfaite concorde, avec des gens de toutes opinions littéraires et politiques. La plume à la main, ils oscillent entre le passé et le présent, la régression et le modernisme. Nulle trace encore de doctrine chez eux ni dans le *Conservateur littéraire*, leur journal. Hugo ne semble pas avoir admiré sans réserve Chénier.

Quand, en 1820, paraissent les *Méditations* de Lamartine, le jeune poète les juge avec quelque réticence. Il n'en perçoit que confusément la nouveauté. Il ne discerne nullement que la première et l'une des plus grandes œuvres romantiques est

née et qu'avec elle le classicisme reçoit un coup mortel.

Dix ans seront encore nécessaires pour compléter sa défaite. M. René Bray, dans son livre, examine ces années héroïques avec un soin minutieux et nous découvre tous les aspects de la lutte de plume terminée par le triomphe d'*Hernani*. Nous ne pouvons, faute de place, suivre au delà de 1820 son excellent guide à travers tant de faits dont il sut si heureusement choisir les plus dignes d'intérêt.

Les Méditations de Lamartine méritent d'ailleurs un commentaire spécial. Elles eurent un retentissement que l'on éprouve quelque peine à concevoir aujourd'hui. Elles furent un « grand Événement littéraire » et c'est pourquoi elles sont entrées dans la collection portant ce titre. M. Gustave Fréjaville s'est fait, à un siècle de distance, leur historiographe admiratif certes, impartial néanmoins, bien informé, sachant renouveler, rajeunir même un sujet traité avant lui par cent autres critiques, grâce à son beau talent d'écrivain et à la finesse de son jugement.

Lamartine avait été préparé à sa vocation de poète par l'éducation que lui donna sa mère, éducation qui forma sa sensibilité, par les mélancolies et les inquiétudes de son adolescence, par des lectures très diverses, mais en partie orientées vers les écrivains que l'on considère comme les propagateurs de la sentimentalité romantique. Dès la période de ses études au collège de Belley, il éprouvait le besoin de traduire en vers ses impressions encore nuageuses de jeune homme passionné. D'une dissertation composée à la même époque, on voit se dégager déjà cette religieuse admiration de la nature qui imprégnera toute son œuvre.

M. Gustave Fréjaville étudie avec soin la jeunesse, traversée d'amours brusques et vite éteintes, de son héros. Il marque l'importance du voyage à Naples dans cette jeunesse. Il ne nous présente pas un Lamartine idéalisé. En Lamartine, selon lui, si Ariel domine, Caliban fait aussi entendre sa voix. Le damoiseau, entre deux crises de mélancolie, de découragement, d'incertitude, se livre avec frénésie à la débauche, au jeu, désole ses parents, met en fureur « l'oncle terrible » qui lui ouvre sa bourse, se repent, erre, cherche ses voies, travaille aussi, rime, apprend son métier de poète. Il est ambi-

tieux, avide de gloire, humilié de sa pauvreté et de se voir empêché, par ses traditions de famille, de gagner quelque fructueux emploi. Il est un homme comme les autres, ni meilleur, ni pire.

En 1817, il rencontre Mme Charles, à Aix-les-Bains. M. Gustave Fréjaville nous conte, sans s'y attarder, l'histoire de leur liaison. A ce moment, Lamartine a écrit quatre recueils d'épigrammes et ébauché les *Méditations*. Ce n'est point sous l'empire de l'amour que cet ouvrage naît. Lamartine est un assez volage galant. Il reçoit plus qu'il ne donne, il s'échauffe et se refroidit vite. Les circonstances romanesques dans lesquelles il s'unit à la jeune malade, la passion ardente de celle-ci, les éloignements successifs, la brusque disparition de l'héroïne soulèvent peut-être chez lui une émotion et un chagrin inaccoutumés, exaltent des sentiments restés tout d'abord assez tièdes, font jaillir l'inspiration. Les *Méditations* s'enrichissent de quelques pièces, et bientôt du *Lac*, la plus connue; mais, en fait, le poète doit peu à l'amant. Le livre sera complété bien après la mort de Julie en des conjonctures où le souvenir de celle-ci ne survivra point. M. Gustave Fréjaville nous engage à ne considérer point les *Méditations* « comme une sorte d'autobiographie ».

C'est en 1818 et 1819, bien après la mort de Mme Charles, que le poète ajoute à son œuvre la plus grande, sinon la meilleure partie de son contenu. Il est alors occupé de toutes sortes d'affaires pratiques et d'affaires de cœur. Il fréquente les salons. Il se fait, en ceux-ci, une célébrité préventive d'auteur, communique et débite même en personne les pièces de son futur ouvrage. Avec une habileté consommée, il en prépare le triomphe.

Avant l'édition originale, qui parut en mars 1820, Lamartine avait publié, chez Didot, un opuscule, tiré à très petit nombre et devenu introuvable, contenant deux ou trois de ses *Méditations*. L'éditeur Didot ne voulut point se charger de la publication du livre, lequel parut, grâce à Eugène Genoude, chez le libraire H. Nicole. On a prétendu que ce Nicolle était un assez mince personnage, mais M. Fréjaville démontre, au contraire, que son officine avait mis au jour bon nombre d'ouvrages importants.

Les *Méditations* furent lancées sous l'anonymat. Lamartine, qui postulait alors un emploi de diplomate, se réservait-il, en ne signant pas son livre, la possibilité de désavouer sa qualité de poète, nuisible dans le milieu où il souhaitait pénétrer? M. Fréjaville ne le croit point. Beaucoup de volumes paraissaient alors sans noms d'auteurs.

Sept éditions des *Méditations* furent successivement imprimées en l'année 1820, éditions de différents aspects et formats. La première contenait vingt-quatre pièces; la seconde vingt-six; la septième, vingt-sept; la neuvième, trente. Les critiques leur firent un accueil généralement favorable. Quelques-uns leur reprochèrent de constituer des recueils de « pleurnicheries ». Mme de Lamartine mère s'affligea d'y rencontrer « moins de foi véritable que d'inquiétude religieuse ».

Dans la dernière partie de son travail, M. Gustave Fréjaville précise que six pièces seulement des *Méditations* « appartiennent à Julie Charles ». Il s'efforce aussi de discerner, sans y parvenir très nettement, par quel charme particulier cette œuvre capta et capte encore l'admiration du public. Cela, en réalité, ne peut guère se définir. On goûte ou on ne goûte pas Lamartine. A tenter d'analyser de près ses vers on aboutit souvent à les juger comme singulièrement négligés et d'un style médiocre. Leur agrément provient surtout, croyons-nous, de leur musicalité. Il semble probable que les faiblesses que l'on y rencontre découlèrent des influences que le poète subit, de l'influence notamment de Parny, écrivain qu'il aima et pratiqua beaucoup.

On lira avec intérêt les dernières pages de M. Fréjaville consacrées à l'histoire posthume des *Méditations*. Celles-ci, malgré leur prodigieux succès, n'enrichirent point leur auteur, lequel était prodigue de nature et dissipait vite les écus qui entraient dans ses poches. Lamartine n'était pas toujours désintéressé. Il s'était efforcé de tirer le plus d'argent possible de son éditeur Nicolle, sans obtenir de celui-ci des avantages appréciables.

Dans le domaine des affaires matérielles, où il se croyait fort habile, il subit, ce semble, de perpétuels mécomptes. Deux ouvrages, parus récemment, le démontrent jusqu'à l'évidence. Le premier: **Un chapitre de la vie de Lamartine.**

Montculot-Urcy, enrichi de nombreux documents et lettres inédits par M. Edouard Drouot, son auteur, traite des relations que le poète entretenait avec son oncle, l'abbé Jean-Baptiste-François de Lamartine, seigneur de Montculot, château voisin du village d'Urcy, en Bourgogne, et des séjours enchantés qu'il fit, au cours de sa jeunesse, en ce château.

En 1826, Lamartine hérita cette demeure seigneuriale, y vint de temps à autre, s'efforça d'en tirer des revenus en faisant prospérer ses terres, mais n'y réussit point et finalement se décida, en 1829, à la vendre pour racheter Milly, échu en partage à l'un de ses beaux-frères, à la mort de sa mère. Il y avait fait, pendant les trois années de sa possession, figure de grand seigneur, reçu avec croix et bannière par les gens d'Urcy, sa paroisse, s'occupant de restaurer, en cette paroisse, le culte catholique et de « remoraliser » le pays, distribuant travail et larges aumônes.

M. Edouard Drouot relate, avec beaucoup de précision et de clarté, dans son ouvrage, l'histoire de la vente de Montculot. Cette vente ne fut point aisée. Le poète entendait tirer de son sacrifice grosse pécune et, par suite, revigorer son trésor singulièrement asséché. Il demandait — dernier mot — 620.000 francs du château et des terres. Il eut un instant l'espoir de trouver acquéreur en la personne du duc d'Istrie, mais ses tractations n'aboutirent point.

Trois ans durant, il fit appel à tous les concours, diminuant peu à peu ses prétentions. Enfin, il mit la main sur le baron de Montureux, homme assez étrange dont M. Edouard Drouot reconstitue la biographie. Ce personnage, un peu équivoque, besogneux et tâtillon, consentait à se charger de Montculot moyennant le prix de 250.000 francs, payables en divers acomptes. La propriété étant grevée d'une hypothèque de 48.000 francs, Lamartine faisait une assez méchante opération. Encore ne l'eût-il pas réussie sans la salutaire intervention de M. de Capmas, son ami, qui servit d'intermédiaire. Toutes les lettres et pièces, encore inconnues, de cette vente, sont publiées dans le texte de M. Drouot ou bien en appendice de ce texte.

On voit quel sens pratique Lamartine témoignait dans ses fonctions de propriétaire terrien. Il montra une incapacité

d'homme d'affaires encore plus désastreuse quand il se mêla d'exploiter ses vignes et de vivre de leur produit. Dans un volume intitulé, sans doute par ironie, **Un grand vigneron, Lamartine**, volume écrit en style allègre, plein de bonne humeur et même de jeux de mots, M. Claudius Grillet expose clairement, avec l'aide de documents inédits provenant de diverses sources bourguignonnes, les gestes commerciaux de l'impécunieux poète.

M. Claudius Grillet a tout d'abord voulu démontrer que son héros avait, si l'on peut dire, « la vigne dans le sang ». Il a recherché, dans son œuvre, tous les passages où elle apparaît, chantée, exaltée, magnifiée. Il est hors de doute, assurément, que Lamartine eut l'amour de son pays viticole. Toute sa jeunesse s'écoula parmi les vigneron. M. de Lamartine, le père, était homme expert en matière de culture. De ce père le poète reçut une initiation.

Au temps où il se trouva mêlé activement à la politique, il ne cessa de proclamer: Je suis un vigneron. Il se défendait âprement de n'être qu'un porteur de lyre. Cette attitude n'était pas, à la vérité, très louable, mais Lamartine, qui se croyait appelé au plus haut destin public, savait que sa gloire littéraire le desservait dans le domaine parlementaire.

Jusqu'en 1848, il afficha donc hautement sa qualité de vigneron en tous lieux où les circonstances le conduisirent, ne craignant point de quérir des acheteurs de ses vins jusque dans les salons. Après 1848, sa carrière politique terminée, il fut contraint d'exercer réellement la profession d'agriculteur qu'il avait jusqu'alors pratiquée en amateur. M. Grillet le montre à Milly, Monceau et Saint-Point, au milieu de ses « vigneronnages ».

Le poète, par nécessité, a dès lors pris tout à fait au sérieux son rôle actif. En fait, et heureusement pour lui, il ne cultive pas en personne ses terres. Il vend simplement son vin. Mais avant de le vendre, il tremble continuellement pour la récolte. Celle-ci sera-t-elle bonne ou mauvaise? Si elle se présente déficitaire, adieu la tranquillité d'esprit! Lamartine cherche à la placer chez des particuliers, meilleurs payeurs. Quand il n'y réussit point, il s'adresse à de grands marchands, les

Pasquier-Desvignes, dont M. Grillet a compulsé les livres de comptes subsistants. Il tire de ces marchands parfois tout juste de quoi mal subsister. Généralement, il achète le vin à ses vigneron, mais il l'achète toujours trop cher et le revend à perte. Il s'en console en pensant qu'il a donné du bonheur à ces pauvres gens.

Hélas! de telles opérations le conduisent à la fin, après des tracas sans nombre, à une espèce de faillite. Alors, il doit reprendre la plume pour réparer le désastre. Tâche malaisée. Il est bienfôt l'homme du monde le plus endetté. Mais aucune déconvenue ne lui fera admettre, non plus qu'à Balzac, que la littérature lui convient mieux que le commerce; et quand le cep ne nourrit plus son homme, l'homme se fait son propre éditeur pour achever plus sûrement sa ruine.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Cécile Périn : *Offrande*, « Le Divan ». — Henri-Philippe Livet : *Chants du Prisme*, Corréa. — Fernand Lot : *Invitation au Mystère*, Éditions O.-L. Aubert, Saint-Brieuc. — Louis Cappatti : *Au gré de mon cœur*, « Les Annales du Comté de Nice ».

L'œuvre de Mme Cécile Périn est considérable déjà. **Offrande** est le dixième recueil de poèmes qu'elle publie. Depuis longtemps, sa réputation est établie; de l'un à l'autre de ses ouvrages, elle ne déçoit pas. Avant que, en 1914, le Prix national de Poésie eût été attribué au volume intitulé *la Pelouse*, avant que l'attention de tous les amateurs de poésie eût été fixée sur elle quand parurent *les Captives*, quelques-uns avaient remarqué *les Pas légers* (1907) et *Variations du Cœur Pensif* (1911). Avec *les Captives*, cependant, et le douloureux recueil qu'elle a intitulé *les Ombres Heureuses*, le plus important de ce que son art nous a donné me paraît se trouver dans le recueil nouveau, *Offrande*. Ce n'est certes pas qu'il convienne de dédaigner *Finistère*, *Océan* ou *la Féerie Provençale*, mais le lyrisme y apparaît plus objectif, fait d'évocations qui s'attardent à décrire des sites, qui sont d'une facture, croirait-on presque, de peintre paysagiste tout autant que d'un poète. Quelques passages où la tendresse et l'exaltation du bonheur conquis rayonnent suffisent sans doute à transfigurer la notation des aspects de la

nature, à y faire sentir mêlé un peu de l'âme de l'artiste. Ici la douleur est à nouveau intervenue, un deuil dont la vie est brisée, un immense regret où se reflètent les ombres encore palpitantes des joies si récemment éprouvées, et ce sont des poèmes d'intimité profonde, de sensibilité grave et délicate.

Le danger d'une inspiration aussi directement personnelle et non transposée, Mme Cécile Périn ne songe guère à s'en méfier. Par bonheur, elle possède assez les ressources nécessaires pour n'y point succomber. Abreuvée de douleur ou de souvenir, elle s'épanche, elle livre le trop-plein de son cœur, sans le souci de se surveiller, sans préoccupation du métier. C'est ce qui explique par endroits trop d'aisance en quelque sorte abandonnée, la redite d'expressions sans relief, sans accent, tant de rimes banales... A coup sûr, elle s'en est aperçue. Mais que lui importe? Il lui apparaît qu'elle soit de la sorte plus vraiment elle-même : c'est encore une fois son « cœur pensif », les « variations » que lui impose et lui dicte son « cœur pensif » dont elle se libère; les moyens d'art n'occupent guère son esprit. La sympathie du lecteur va à elle tout entière, l'admiration suscitée souvent hésite, reste en suspens, se réserve. Rares les poèmes qui, non pas atteignent, on n'atteint jamais, mais qui tendent à la perfection, éternel phare des efforts de l'artiste, et qu'on puisse d'un bout à l'autre citer, sans restriction, tel celui-ci :

DANS LE LABYRINTHE

Je ne veux désormais que l'ombre et la douleur.
 Pour que vers mon ami je marche plus légère,
 De tout ce qui fut doux j'ai dépouillé mon cœur
 Tout palpitant encor de bonheurs éphémères.

Mon compagnon n'a plus de mains. J'ai les mains vides.
 Mon compagnon n'a plus de voix. Et je me tais.
 J'erre seule, attendant que son amour me guide
 Dans l'étroit labyrinthe ainsi qu'un fil secret.

✻
 Mais je n'ai que mes doigts de chair pour m'agripper
 Dans la nuit ténébreuse à sa forme immortelle,
 Et je n'ai que mon front pesant pour m'appuyer
 Comme un enfant perdu sur l'épaule irréal.

Méprise à peu près inévitable des femmes : le cœur n'est pas le poète, encore que, le plus fréquemment, il l'alimente et l'enrichisse de sa substance. Pour Desbordes-Valmore, l'ardeur de se soulager d'un grand cri préexiste aux tortures de sa pression amoureuse; pour notre grande Anna de Noailles aussi, la fièvre de répandre les rythmes tumultueux de ses joies ou de ses craintes précédait les occasions ou les motifs dont ses sentiments ou ses pensées se surchargeaient. Le poète partout présent prédomine sur l'être dont l'émotion s'éveille à la mesure de son bonheur ou de ses épreuves; elles sont de grands poètes, indépendamment de ce qu'elles ont pu être en tant que femmes.

J'avais pu, en une circonstance récente, signaler chez le poète Henri-Philippe Livet un mélange un peu tumultueux de mérites assez divers, tantôt de simplicité, tantôt d'ampleur fastueuse et recherchée, mêlés à des maniérismes étranges, à des afféteries, à des préciosités dans le détail et parfois à des lourdeurs qui déconcertent. J'ai l'impression que ma remarque n'a point passé inaperçue. De *Palmes* à **Chants du Prisme**, le poète, me semble-t-il, a dompté ses emportements par moments hasardeux à l'excès, il se refrène, il s'est discipliné. Surtout il échappe au dur reproche que je me voyais forcé de lui adresser sur la façon dont il usait de certains mots, dans l'incertitude de leur signification véritable ou même du genre de certains substantifs. A présent l'attrait du rare agit toujours sur lui, les termes emplis d'un sens apparemment métaphysique ou d'une sonorité singulière agissent sur son imagination, malgré une tendance marquée à en modérer l'emploi, à choisir mieux, à contrôler. Toutefois, d'un recueil à l'autre, le progrès est évident, sans que le sentiment ou la poursuite exaltée des pensées les plus hautes, les plus pures, y perde rien, tant s'en faut. A peine si l'on noterait moins de petits poèmes comme impromptus ou du moins ingénus dans la simplicité et la souplesse vive de l'expression vraiment spontanée qui était le charme de certains de ses premiers poèmes. A mesure qu'il s'observe et que son art est plus mûr, l'austérité de la pensée s'accroît, comme il est naturel. M. Livet a le souci de construire, d'équilibrer entre elles les suites de ses poèmes, d'en enchaîner le dévelop-

pement, de le faire apparaître nécessaire. Quel artiste est ému d'une plus noble émotion? Ici le but est atteint. La partie dernière de ce grand recueil véhément s'intitule *Plainchant*, et vraiment c'est l'épanouissement splendide des qualités de M. Livet. Non qu'elles ne roulent des scories, ou qu'une absolue sérénité du goût rassure à toutes les pages le lecteur. On rencontre souvent des hyperboles disproportionnées, des métaphores soudaines, trop fortes ou désaccordées, mais c'est d'une surabondance et non d'une insuffisance de l'imagination poétique que ces maladresses prennent l'essor. Etre maladroit, de cette manière, c'est une force encore, qui procède d'un jaillissement surabondant; un excès implique la richesse; l'ordre dans l'emploi, non pas pondéré, mais justifié de toutes ces ressources, finira, à l'âge de la sérénité, par s'imposer à qui la possède. Le dessein, au surplus, n'est-il point admirable de faire sourdre des limbes les voix qui s'élèvent et s'élargissent à l'unisson des orgues claires, s'épurent aux sèves créatrices de vie, s'enroulent en orbes dans le multiple enlacement des choses, des lumières, des souffles et des espaces, éclatent enfin en plainchant, silence, songe, art universel et profondément humain, s'opposant, en les complétant, aux énergies mystérieuses et éternelles de la nature? Le chant du poète relie au présent le passé, le monde s'ouvre au songe en sa divine unité; qu'importent les paysages et l'amour? Tout se joint à soi-même et aux effluves de la lumière et de la pensée, grâce au verbe souverain et harmonieux; pour toujours au cœur de celui qui chante et qui comprend

Le monde éblouissant monte dans la beauté.

M. Fernand Lot réunit les poèmes qu'il a écrits de 1927 à 1932 dans un recueil : **Invitation au Mystère**. Répéterai-je les réserves et les observations que me suggérait son recueil précédent, *le Spectre et sa Banlieue*? A quoi bon? J'ai cru devoir mettre en garde un débutant contre ce que je considérais comme des erreurs dans la direction qu'il s'est choisie, comme des inexpériences. Aujourd'hui M. Lot persévère, selon son droit, mais il est hors de conteste qu'il n'est plus inexpérimenté. La voie où il s'est engagé, il en connaît, il

en maîtrise les obstacles et les difficultés. Cette voie est celle où triomphèrent, après Laforgue, P.-J. Toulet, Pellerin, Jean-Marc Bernard, et où persiste Tristan Derème. M. F. Lot n'hésite pas à contre-asonancer, et son métier est devenu infiniment sûr. Je rends hommage à cet art, j'en perçois le charme, la malice, aussi parfois la profondeur discrète, mais il ne m'exalte pas l'entendement, il ne me satisfait malgré moi ni ne me ravit tout entier. Parfois des poèmes, sans crispation, sans grimace, sans appel à des idées, à des mots, à des attitudes qui ne sont que du jour, sans allusion de mots sous-entendus, sans calembour, surgissent et me surprennent, et je me détends avec joie : *Quand...*, *Cosmos*, *Ville*, bien d'autres encore, et celui-ci, délicat et charmant, que je me répèterais avec délices, *Fuite* :

J'écris en secret
Des phrases très simples...

n'était le calembour final qui vient brutalement mettre un terme à mon plaisir :

Voici que ma plume
Chasse sur son encre.

Ce fut une mode. Cela *date*, comme on dit, terriblement.

A la *Terrasse abandonnée*, M. Louis Cappatti a joint trois grands poèmes, *Clair-Obscur*, *L'Olivier*, *Maja*, pour en former son nouveau recueil : **Au gré de mon cœur**. Mêmes qualités que précédemment de description discrète et élégante, mesure et pureté. M. Cappatti s'en satisfait, mais ne songe plus à atteindre plus loin. Poète de mérite, et toujours égal à lui-même.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Auguste Bailly : *L'excommuniée*, A. Fayard et C^{ie}. — Drieu La Rochelle : *Drôle de Voyage*, Librairie Gallimard. — Marie Gevers : *La Comtesse des Dignes*, Editions Victor Attinger. — Maurice Kellershon : *La vie d'un mort*, Librairie Stock. — René Blech : *Les Rats*, Librairie Gallimard. — G. Ribemont-Dessaignes : *Elisa*, Librairie Grasset. — Emmanuel Pøve : *Deux jeunes filles*, Emile-Paul. — Georges Simenon : *La Maison du Canal*, A. Fayard et C^{ie}.

On ne manquera pas d'évoquer Freud et son fameux complexe d'Œdipe, à propos du nouveau roman de M. Auguste

Bailly : **L'excommuniée.** Mais ce sera, à mon sens, arbitrairement. Rien qui relève, il me semble, de la déviation de l'instinct maternel dans le cas de Thérèse Courtin-Laverne. Si cette quinquagénaire, que son butor de mari ne sut pas faire vibrer, à l'âge des ardeurs les plus vives, s'éprend du fiancé de sa fille (un compositeur de talent, mais pauvre), c'est sans soupçonner, d'abord, que celle-ci éprouve pour lui de l'amour. Hélène, il est vrai, n'a pas fait part à sa mère de ses sentiments. Elle est naturellement réservée; mais la hautaine attitude de Mme Courtin-Laverne, qui se pare de son malheur et joue les sacrifiées vis-à-vis de son vieil époux infirme, en prenant les airs emphatiques d'une Junon, n'a pas aidé à la rendre communicative. Mme Courtin-Laverne a pu caresser le rêve de faire du jeune musicien un ami, voire un consolateur un peu plus tendre, sans penser qu'elle marchait sur les brisées de sa fille... Si elle s'est dit qu'il entraînait quelque chose de l'affection d'une mère pour son fils dans les sentiments qu'elle éprouvait pour Etienne, ce n'était qu'afin de se donner de bonnes raisons, et de légitimer sa faiblesse... Les pauvres humains n'ont pas attendu d'être initiés aux secrets de la psychanalyse pour se plaire à l'équivoque et pour trouver des prétextes avouables à leur concupiscence. On devine le désespoir de Thérèse quand elle apprend que les jeunes gens se sont accordés et qu'ils entendent se marier, qu'elle y consente ou non. Elle obtient d'eux, du moins, qu'ils vivent sous son toit. La malheureuse! Elle se condamne en partageant leur existence à tous les supplices de la jalousie. Vénus la brûle de tous ses feux quand elle se représente son gendre et sa fille aux bras l'un de l'autre, dans une chambre voisine. Et le jour où Hélène mourra en couches, le fol espoir de la remplacer auprès d'Etienne germera dans sa pensée. Pour se rendre libre, elle hâtera la fin du vieux Courtin-Laverne, qui est lubrique, en encourageant ses goûts ancillaires. Le bonhomme crèvera, bientôt, d'une congestion, dans le même état ignominieux qu'un grand personnage de la Troisième République, selon l'histoire ou la légende, et — pour ne pas sortir de la littérature — en pratiquant les plaisirs du banquier Saccart dans *L'Argent* de Zola... Mais sa veuve en sera pour le demi-

crime qu'elle aura commis. Etienne la délaissera pour aller refaire sa vie avec une cantatrice aussi belle que douée de talent... Lamentable destin, sans doute, que celui de la Phèdre de M. Bailly; et auquel je m'en veux d'être assez peu sensible, à moins que la cause de cette quasi-indifférence ne soit imputable à l'auteur. Ce n'est pas sans intention que j'ai cité, plus haut, le nom de Zola. M. Bailly, qui a besoin de s'exalter romantiquement pour épanouir toutes ses qualités, se montre, ici, d'un réalisme trop voisin du naturalisme, à mon gré. Que son héroïne soit dominée par ses sens, à l'âge critique, parce qu'elle a été frustrée, naguère, de ses droits naturels au plaisir, je l'admets bien volontiers. Mais il semble qu'elle ne vive qu'en fonction de ses appétits. En regard d'elle, et de l'exigence de ceux-ci, rien qui ne pâlisse dans le récit de M. Bailly. Hélène et Etienne sont conventionnels ou inconsistants. Peu importerait, au surplus, si Thérèse nous apparaissait plus complexe. D'excellents romans ne sont pas autre chose que des monographies. J'aurais souhaité que les réactions de Mme Courtin-Laverne fussent moins prévues; que sa passion ne se développât pas avec une logique aussi rigoureuse. L'intelligence de l'auteur se fait trop sentir. Mais tel est le danger de l'art tout entier appuyé sur la physiologie. Un déterminisme, de caractère scientifique, le commande, qui l'appauvrit, en lui interdisant certains écarts, et, si l'on veut, l'abandon à l'imprévisible. Il y a encore tant d'inexplicable en nous! L'affection de Thérèse pour sa fille n'entre pas en jeu dans ses débats de conscience, ni, à défaut de la religion qui lui manque, ses sentiments moraux. Rien ne s'oppose, en elle, à son désir insensé, sinon ridicule, si ce n'est — antithétiquement — le souci de sa dignité et son respect des bienséances. M. Bailly, qui est un de nos meilleurs romanciers, n'en témoigne pas moins de sa maîtrise dans *L'excommuniée*, dont il faut reconnaître et louer la franchise à l'égard du problème sexuel.

M. Drieu La Rochelle a une personnalité forte, et, dans sa singularité, un peu encombrante. Aussi, je crois bien que ce sont toujours des aspects ou des possibilités de lui-même qu'il nous présente dans chacune de ses œuvres. Cette fois, du reste, dans **Drôle de voyage**, c'est bel et bien le héros de

L'Homme couvert de femmes que nous retrouvons mûri (il a maintenant trente-cinq ans) et vaguement tourmenté par le désir « de faire une fin ». Une jeune fille, qui lui est présentée au cours d'une villégiature chez de riches bourgeois, lui inspire l'idée du mariage... C'est Béatrix, la fille de lord Owen. Elle n'est pas jolie, mais piquante, et il y a tant de mystère chez une vierge qu'elle peut se passer de beauté pour plaire ou pour exciter l'intérêt. Celle-ci se pare, de surcroît, de prestige social. Gille la suit à Grenade. Ce cynique a sa naïveté, et le besoin de plaire est son vice. Il est trop sensible à l'attrait du sexe, trop nerveusement sensible, j'entends, pour ne pas dépendre des femmes auxquelles il prétend s'imposer. Ses réactions l'engagent, à son insu... Cette fois, du moins, il se ressaisira à temps. Que voulait-il? Il ne le sait pas bien. C'est un bohème, du genre *dandy*, à qui d'être lié fait peur; un anarchiste esthétisant, peut-être, que la famille horripile, malgré l'attrait qu'exerce sur lui l'argent. « Mon cœur, déclare-t-il, est capable d'engloutir toutes les femmes, et c'est pourquoi il les vomit l'une après l'autre. » Mais les goinfres d'amour ne sont pas intéressants. Ils sont trop occupés de leur plaisir (que je les soupçonne de goûter mal) pour pouvoir en bien parler. Loin que M. Drieu La Rochelle ait l'air rassasié ou comblé, il donne toujours l'impression (à travers ses personnages) de rester sur son appétit. Il ne laisse pas, pour cette raison, d'être sympathique, encore qu'il irrite, parfois, par l'insolence voulue de ses attitudes. Celles-ci sont évidemment d'un lyrique plus que d'un romancier véritable. Mais lyrique, Stendhal — avec qui M. Drieu La Rochelle a maintes affinités — ne l'était-il pas, malgré ses dons incontestables de créateur de fictions? *Drôle de voyage* ne me semble pas un livre bien fait. Je le trouve, au contraire, négligemment composé, et écrit à la diable dans un style très maniéré. Il ne s'y passe rien ou presque rien; et pourtant il intéresse vivement. C'est qu'il est sincère, dans son *hypocrisie* même, spirituel, et qu'il constitue un document moral sur notre époque.

C'est au pays des dunes, mais un peu plus haut, vers Anvers, que se passe **La comtesse des digues**, le roman de Mme Marie Gevers. Il faut défendre par des digues la terre

gagnée sur l'Escaut, et le surveillant du système s'appelle le comte des digues. Le dernier n'eut qu'une fille, à qui il avait montré les finesses de son métier. Trois prétendants se disputent la main et le petit bien de la demoiselle, dont un serait le préféré, s'il n'était qu'un demi-valet inacceptable pour l'opinion publique locale. La jolie fille divertit son ennui en multipliant les visites aux digues qu'elle répare juste lorsqu'une crue allait y faire brèche. Elle sera comtesse des digues, si peu que la toujours tyrannique opinion publique aime à voir une femme dans ce rôle, et de surcroît trouvera un mari qui la rendra mère tout de suite. Car on est dans la Flandre sérieuse, gageuse : on est sur terre non pour s'amuser, mais pour acquérir du bien et fonder de vastes familles, à leur tour acharnées à s'enrichir. De tout cela monte une bonne odeur terrienne de pot-au-feu vertueux. Le volume mérite le succès qu'il a, paraît-il. Il ne cherchait ni la passion profonde, ni les solutions aventureuses aux problèmes religieux ou sociaux. Dans ces limites, il est parfait de ton, d'atmosphère, de convenance. Je suis étonné qu'un des innombrables prix fondés pour la « saine » littérature ne lui ait pas été décerné.

Un fils adorait sa mère. Il remâche tous les détails de sa mort, s'évertue à la comprendre, à l'approfondir, à en élucider les sombres mystères, à leur trouver un sens qui satisfasse son besoin de logique et d'amour. L'auteur, M. Maurice Kellersohn, qui intitule ce drame de la pensée et du cœur **La vie d'un mort**, est un publiciste financier du genre et de la mentalité de MM. Lucien Romier et Octave Homberg. Souverainement intelligent, rompu à pénétrer les replis et détours d'une sensation, il a fait, dans un style très xx^e siècle, quelque chose de très original, parfois spécieux, souvent émouvant.

Les Rats, par M. René Blech, qui sont dédiés à M. René Trintzius, rappellent la manière, l'antipathie pour la petite bourgeoisie de petite ville, et jusqu'à l'intrigue de *Fin et Commencement* de ce romancier. Là aussi, par l'amour, un bourgeois s'évade de son milieu et tourne à l'ouvrier. Le modèle avait de grandes qualités; l'imitation manque d'âme.

On trouve encore des bourgeois ou demi-bourgeois ridi-

cules, couleur d'abcès mûr, dans le récit **Elisa**, de M. G. Ribemont-Dessaigues. Une femme de leur classe s'évade, elle aussi, mais vers la prostitution la plus basse, celle des filles à souteneur. L'auteur, prend soin de nous dire le « Prière d'insérer », fut longtemps surréaliste. Nous le savions. Mais il lui en est resté un goût singulier pour la déformation des faits. C'est — hélas! — à coups de comparaisons avec l'excrément, le fond de seau à toilette, la gadoue, qu'il entend nous expliquer les étapes de l'apuration et de la montée d'une âme. Lire cela, sans céder à la tentation de sauter des pages, est bien malaisé.

Des deux nouvelles que M. Emmanuel Bove a réunies sous ce titre : **Deux jeunes filles**, la première, *La mort de Dinah*, trop longue et pâteuse, est manquée : il s'agissait de détailler comment la pitié peut naître chez les plus enfermées dans leur matière. La seconde, *Monsieur Thorpe*, longue aussi, est au contraire riche de résonances secrètes, de nuances d'âme ténues, sur un canevas à peu près nul : un père et sa fille qui ne s'entendent pas. Il y a là-dessus un éclairage sourd, presque tragique. Rien ne se passe, et l'angoisse vous vient.

L'histoire tragique d'une jeune Bruxelloise, bourgeoise par son père, que la mort de celui-ci (un médecin) oblige d'aller vivre chez une tante, parmi les Flamands. Elle se trouve affreusement dépaysée chez ces rustres, et, pour tromper son ennui, joue avec les désirs de deux frères. L'un l'épouse, l'autre l'étrangle et la viole... C'est **La maison du canal**, de M. Georges Simenon, et c'est d'une atmosphère ensorcelante. Atmosphère imbibée d'eau, comme dans la plupart des œuvres de ce romancier si bien doué, et qui a dessiné là un portrait de jeune fille hautaine, capricieuse, éprise du danger, dévorée par la fièvre, à la vérité remarquable. Quel dommage (je ne cesserai de le répéter) que M. Simenon n'ait pas plus le souci du style!

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Monsieur Vernet, de Jules Renard; *La Chance de Françoise*, de G. de Porto-Riche, à la Comédie-Française. — Lisa Duncan au Théâtre des Champs-Élysées.

Si l'on excepte le *Pain de Ménage*, les comédies de Jules Renard ont été tirées par lui de ses romans. *Poil de Carotte* porte le titre même du livre dont il provient. Le *Plaisir de Rompre* est issu de la *Maîtresse* et **Monsieur Vernet** de *l'Écornifleur*. Le procédé n'est pas unique (puisque c'est celui-là même dont usa Dumas fils quand il porta la *Dame aux Camélias* à la scène), mais il n'est pas non plus fort commun, et c'est dommage. On peut être sûr que les œuvres à l'élaboration desquelles il préside n'ont pas été conçues dans la précipitation, mais au contraire qu'elles peuvent profiter d'une assez longue méditation préalable. Que l'on songe en effet que *l'Écornifleur* a été écrit onze ans avant que n'en sorte *Monsieur Vernet*, et l'on jugera si le minutieux Jules Renard eut loisir d'aiguiser ses traits, de modeler ses figurines, de polir et de repolir ses mots; un monde sépare donc de tels ouvrages dramatiques de ceux que trop de nos contemporains nous donnent lorsqu'ils brochent en trois semaines — encore que le temps ne fasse rien à l'affaire — une comédie rarement destinée à durer davantage, pour fournir à un directeur embarrassé quelque vaine pâture, et parce que c'est leur métier, au plus bas sens du mot, de livrer des comédies à tout demandeur.

Un effet de la longue familiarité dans laquelle Jules Renard savait vivre si longtemps avec ses personnages avant de les abandonner à leur destin, est qu'ils procurent au public l'impression qu'ils sont pour lui de vieilles connaissances, dans l'instant même où ils se présentent à lui pour la première fois. Il est vrai que, dans chaque ouvrage, le personnage principal est toujours à l'image de l'auteur et qu'il arrive même que tous les personnages soient dessinés d'après lui. Est-ce *Poil de Carotte* ou *Monsieur Lepic* en qui nous devons retrouver la sensibilité recroquevillée de Renard, sinon sa tendre insensibilité? Est-ce *l'Écornifleur* ou *l'Écorniflé* qui lui ressemble le plus? Quant à Maurice, quant à Pierre et à tous les autres, la chose ne fait point de doute :

ils sont comme Eloi ses porte-paroles avoués. Ils ont son esprit, ils montrent la même satisfaction que lui à le montrer, d'une manière parfois heureuse et parfois détestable à force de recherche; ils sont ombrageux, réticents, amers, clairvoyants, aigres, et ils inspirent comme lui une demi-sympathie tout à fait réelle.

Je ne sais comment parlait Jules Renard, en son vivant, mais tous ses personnages, alors même qu'ils expriment les idées les moins simples dans les termes les plus précieux, se font remarquer par la justesse de leur ton. Et c'est un étrange enchaînement de conséquences : sans justesse de ton, aucun ouvrage de théâtre n'a de vérité. Or la justesse de ton dépend de la façon dont on dispose le sujet, le verbe et le complément. Il importera donc toujours d'écrire proprement. Jules Renard le faisait, il ne faisait même guère que cela. Ses idées de théâtre ne surprennent ni par l'invention ni par la nouveauté. Il se borne à nous montrer des gens fort ordinaires en présence d'incidents qui le sont pareillement. Leur psychologie n'est pas singulière et ne nous ouvre point de vues neuves sur les perspectives de l'âme humaine, mais la qualité du discours suffit à nuancer cette matière assez commune. A force de conscience, de soins, d'application, il l'organise à la ressemblance de la vie, il lui donne le relief et la consistance : bien plus, il nous émeut de rien, comme nous émeut dans la nature la moindre preuve d'existence, et le succès durable de son théâtre démontre de manière éclatante quelle est la puissance de la chose bien écrite.

Il nous montre aussi comment le style peut aider un auteur à imposer sa volonté aux interprètes qui sont chargés de communiquer son œuvre au public. Ce n'est point des indications de metteur en scène qui doivent apprendre à un comédien comment il doit mettre un texte en lumière et pas davantage les traditions que se transmettent des générations de comédiens — non, c'est dans le texte lui-même que doit se découvrir la manière de le faire entendre. Tout ce qu'écrivit Jules Renard est de la sorte merveilleusement prévu pour qu'il soit impossible à l'acteur de trahir ses intentions. Dans les mots sont indiquées les moindres intonations, les silences mêmes et toutes les articulations de

l'entretien des personnages, en sorte qu'il y a, semble-t-il, un certain degré de médiocrité en dessous duquel il serait impossible de descendre, même à l'amateur le moins expérimenté.

Mais quand, d'aventure, ce sont des interprètes supérieurs qui apparaissent dans ses comédies, alors Jules Renard se met à scintiller de toutes ses faces et de toutes ses arêtes. Nous venons d'en avoir la preuve en voyant Mme Dussane prendre possession du rôle de la charmante femme de M. Vernet.

Mme Dussane joue exactement comme Jules Renard écrit. Ses moindres mots, ses gestes, ses regards, tout son jeu est chargé d'intentions, mais il demeure large et naturel. Habitée à la vivacité moliéresque ou au brio de Beaumarchais, elle sait amortir ici l'éclat de son jeu spirituel pour ne laisser saisir que la réserve émue et sensible d'une âme pudique et simple. La façon dont, au second acte, elle a traduit une certaine scène de l'œuvre, qui est une réplique amortie du *Pain de Ménage*, nous fait rêver de la voir aborder bientôt cette étincelante comédie.

Si la Comédie-Française présentait souvent des spectacles de cette sorte, on lui pardonnerait bien des *Professeur Klenow*, bien des *Baisers Perdus*, sinon des *Christine* et des *Françerie*. Ce n'est pourtant pas difficile de donner au public des choses qu'on sait qu'il aime et de les grouper intelligemment comme on a fait en réunissant de façon si instructive dans un même spectacle **La Chance de Françoise** et *Monsieur Vernet*, Porto-Riche et Jules Renard, le maître et l'un de ses disciples. Quoi, Jules Renard disciple de Porto-Riche? Hé! ne le saviez-vous pas? Peut-être n'y preniez-vous pas garde parce que ce n'est pas sa façon d'analyser le cœur que l'auteur d'*Amoureuse* a transmise à celui de *la Maîtresse*. D'ailleurs, il n'y a pas plusieurs façons d'analyser le cœur humain, quoi qu'on en dise : il n'y en a qu'une qui est de savoir comme on descend en soi-même. Non, ce que Porto-Riche a enseigné à Jules Renard, comme à tous les auteurs qui sont venus après lui, c'est un nouveau dialogue de théâtre. Sa grande originalité réside en effet dans son style dramatique et, à l'insu même des admirateurs qui dès le

principe firent le succès de ses pièces, séduits qu'ils étaient par leur fond, c'est par cette forme insolite qu'il établit sur eux le plus solidement son empire. Je n'analyserai pas ici le style théâtral de Porto-Riche. Il suffit de reconnaître que peu à peu il s'est substitué à son prédécesseur qui abondait en tirades, en réparties et en ornements de convention — à la technique pour tout dire de Dumas fils qui est encore celle d'Henri Becque. C'est à Porto-Riche que l'on doit ces intonations du dialogue que Jules Renard sut si bien faire entendre et qui ne tardèrent pas à devenir les éléments d'une nouvelle convention que l'on pourrait aussi exactement définir que celles qui l'ont précédée, en attendant celles qui viendront après elle. Car elle règne toujours et pour le moment on ne lui voit pas encore de successeur. Le seul style dramatique nouveau qui ait paru depuis Porto-Riche, c'est celui de Giraudoux, mais jusqu'à présent personne n'ose se l'approprier. Giraudoux, qui a eu tant d'imitateurs dans la prose lyrique, n'en compte pas encore sur la scène. C'est qu'il n'a pas seulement apporté un mode d'expression, mais un mode d'invention. On peut facilement le pasticher, mais c'est à ce contour formel que se borne ce que pourraient faire ses disciples.

§

On ne saurait reprocher à **Lisa Duncan** de fatiguer le public, et c'est du contraire plutôt que l'on se plaindrait. Peu d'artistes sont plus économes de leurs manifestations. On l'a vue un soir il y a six mois, on l'a revue hier pour un soir. C'est peu, surtout quand elle se présente exactement comme on l'aime, dansant seule ou bien avec des jeunes filles et des enfants, animée de la grâce la plus mutine et la plus riieuse. On la contemplerait sans fin lorsque, obéissant à la musique, elle semble prendre à tâche de vérifier par ses mouvements comme par ses attitudes les œuvres des plus charmants statuaires qui aient jamais modelé l'argile. Elle semble la muse de Clodion, et je crois bien que c'est à elle que je dois d'avoir compris que Clodion n'était pas seulement un petit maître.

PIERRE LIÈVRE.

PHILOSOPHIE

Julien Benda : *Essai d'un discours cohérent sur les rapports de Dieu et du monde*. Gallimard, 1931. — Louis Vialle : *Le désir du néant*. Alcan, 1933.

A considérer en surface le récent ouvrage de **Julien Benda**, on se croit en présence de l'œuvre d'un « clerc » du XVII^e siècle. Sujet? La théologie dans son intégrité. Méthode? Un enchaînement de propositions qui rappelle sinon la rigueur spinoziste, du moins les raisonnements d'un des maîtres de Port-Royal. La graphie même complète l'illusion de quelque pastiche désuet. Mais lisez : même si vous oubliez ou ignorez toute la querelle sur la « trahison » des clercs qui fut une des origines de ce livre, votre entendement dévidera les conséquences des principes avec autant de facile allégresse que s'il s'agissait d'apprécier un roman. Aucun exposé théologique n'est lumineux et entraînant comme celui-là. Quelques-uns d'entre nous avaient découvert que Malebranche n'est pas un abstracteur ennuyeux; le Malebranche accommodé à l'esprit de Voltaire, que nous trouvons ici, s'avère animé d'ironie autant que de raison; et la grâce, au moins celle de l'art, ne fait pas défaut.

Dieu est l'être indéterminé, ou « pensé d'une manière telle que, sous chacun de ses rapports, l'un quelconque de ses états se sent le même que n'importe quel état autre que lui ». Seule la liberté exprime son essence, si l'on entend par liberté l'affranchissement de la distinction. Le monde au contraire est déterminé, en tant qu'effet d'une volonté de spécification, volonté qui s'exerce contre Dieu. En tant que Tout, Dieu semble immanent; en tant qu'excluant les déterminations, il possède la transcendance. Dieu et le monde apparaissent ainsi comme des forces de sens opposé. L'évolution cosmique, discontinue comme l'ont conçue Comte, Boutroux et Alexander, avant Benda, est créatrice : Bergson eut raison de le reconnaître. Mais ce n'est pas Dieu qui crée. Toutefois, il se trouve des formes d'existence — tels les mystiques — dont l'ambition s'affirme de retourner à Dieu. Cela signifie une renonciation au distinct, à l'ordre, à la loi de non-contradiction, une aspiration à l'inchoatif, au contradictoire. Allez jusqu'à la dernière page pour surprendre la

malice voltairienne : « La volonté de retour à Dieu aura peut-être été, dans l'histoire du monde phénoménal, un sublime accident. » Il n'est, en rien, déraisonnable « de la rejeter pour toujours ». Voici tombé le masque du docteur scolastique; l'essayiste reste.

J. Benda s'est donc montré capable de théologiser comme ontologise Lavelle ou Guénon. Le nombre des générations qui nous séparent du Grand Siècle ne s'élève pas très haut; on devine assez bien un Guignebert évêque, un Meyerson talmudiste. L'ordonnance dogmatique de la vérité pourrait revivre après l'obsédante offensive critique ou épistémologique. On aurait tort de ne voir en ce *Discours* que le jeu d'un grand clerc qui est un grand laïc, et qui croit à la valeur de l'*Aufklärung*.

L'ouvrage de **L. Vialle** traite, sur le plan de la psychologie et non plus de la théologie, le même sujet. Il s'agit encore de rechercher si les mystiques abordent une folle aventure, ou s'élancent à bon droit vers le divin. Déjà J. Benda parlait d'un « désir qui pousse le monde phénoménal à se penser sous la catégorie de l'infini » (149). Néant ou infini, c'est tout un, puisque dans les deux cas toute détermination se trouve abolie. Selon une méthode assez traditionnelle pour les thèses de doctorat, M. Vialle envisage à travers l'histoire quelques manifestations caractéristiques du *Désir du Néant* : rédemption religieuse (sainte Thérèse, saint Jean-de-la-Croix, Pascal), rédemption métaphysique (Schopenhauer), rédemption positiviste (Comte). Aperçus à vol d'oiseau, sauf, en ce qui concerne Comte, près de deux cents pages substantielles, comme si un travail spécial sur le fondateur du positivisme avait été intégré au livre.

Le titre devait être moins « sensationnel », mais plus juste : « Psychologie du divertissement », pourvu qu'on prît le terme au sens pascalien : par quels subterfuges l'homme se divertit de certaines pensées dont l'obsession est dangereuse pour la vie. L'intelligence constitue, à bien des égards, de la vie une redoutable adversaire : elle élabore des distinctions, des lois, des antinomies, et voici la liberté compromise. Pourquoi ne pas fuir ces servitudes par une quête de l'absolu? M. Vialle

admire cet effort, et pourtant ne reconnaît dans l'absolu qu'un « rêve confus ». Sa grandiloquence lyrique, trop constante pendant 738 pages, aboutit de la sorte au même résultat que la dialectique narquoise de Benda. Et pourtant, que de fois n'a-t-on pas estimé que le rêve plonge plus profondément dans l'être que l'esprit logique ! Et puisque l'auteur a subi l'influence de Jules de Gaultier, il ne saurait méconnaître que les distinctions résultant de la conscience — celles précisément qui instaurent l'ordre intellectuel — naissent de l'illusion bovaryque : dès lors le néant de l'absolu doit apparaître bien plus que fondé, étant le fondement suprême... à la condition qu'on ne le spécifie pas et qu'on n'en dise rien.

P. MASSON-OURSSEL.

SCIENCE SOCIALE

Francesco Nitti : *La Démocratie. I, La Formation des démocraties modernes et les nouveaux aspects de la réaction antidémocratique. II, L'Antidémocratie et les problèmes des nouvelles sociétés démocratiques.* 2 vol. Alcan. — Pierre Musat : *De Marx à Hitler*, Alcan. — Mémento.

C'est un véritable monument, et de proportions colossales, que M. Francesco Nitti, ancien président du Conseil des ministres d'Italie, a élevé à **La Démocratie** : deux énormes volumes de 1.000 pages, si hauts de format et si denses d'impression qu'ils tiennent la valeur d'une dizaine de nos grands in-8° de philosophie ou d'histoire, et que cependant on lit sans fatigue, tellement ils sont riches de détails historiques, éthiques, sociologiques ; pour mon humble part, je suis arrivé, allègre et dispos, à la millième page, comme un promeneur qui, sans hâte, a abattu son myriamètre à travers un paysage plein de charme.

Mais, ceci dit, ne faut-il pas regretter, dans l'intérêt même des idées chères à l'auteur, qu'il n'ait pas un peu condensé son texte ? Mille pages ! Qui a le temps de lire mille pages ? surtout quand elles en représentent le triple ou le quadruple ! Sans doute, et de l'aveu de l'auteur, il ne faut les prendre que comme une causerie, fruit de son expérience et de ses lectures, sans rien de didactique ni de dialectique. Mais, même ainsi, on peut élaguer. « L'art est la vérité choisie », a dit Vigny ; et Tocqueville, qui aurait pu écrire lui aussi des mil-

liers de pages sur *l'Ancien Régime et la Révolution*, s'est contenté d'un petit volume en somme pour exprimer le suc de sa pensée; alors, parfois, on regrette que M. Nitti n'ait pas suivi ce modèle; il ne se répète jamais dans les termes, c'est vrai, mais il se répète bien un peu dans les idées; or, le temps, pour soi et pour autrui, est trop précieux pour qu'on se répète.

Je passe à des remarques plus importantes. Et d'abord, combien M. Nitti est à louer de garder le culte de la Liberté, en un temps où cette déesse voit ses autels abandonnés par presque tout le monde! Son livre, au lieu de s'appeler *La Démocratie*, aurait pu s'intituler *La Liberté*, tellement y respire l'amour de tout ce qui est dignité et responsabilité humaines! A travers la forêt de ces mille pages circule un air vivifiant qui vous exalte l'âme. Ah! comme on se sent loin des marécages pleins de miasmes où la basse politique fait croupir des eaux pourries!

Toutefois, prenons garde. La liberté n'est pas un bien par elle-même, pas plus que l'autorité; ce sont des moyens pour réaliser le bien, et qui peuvent être tour à tour, suivant l'heure, légitimes ou non. Le bien, qui est au-dessus de la liberté et de l'autorité, est un ensemble de vertus civiques par quoi vit et prospère la civilisation; et la liberté comme l'autorité ne sont bonnes que quand elles permettent à ces vertus de fleurir; si elles s'en insouciant, elles deviennent mauvaises, l'une aboutissant à l'anarchie, l'autre à la tyrannie. La grande différence entre le libéral et l'autoritaire, c'est que le premier, de nature optimiste, fait confiance aux hommes, alors que l'autre, d'âme pessimiste, se méfie d'eux et prend ses précautions contre eux; et il y a des cas troublés où l'autoritaire a raison, contre le libéral, d'agir ainsi; mais quand le cas n'est pas anormal, c'est-à-dire quand les vertus civiques dont je parlais sont assez florissantes, c'est le libéral qui a raison contre l'autoritaire; les plus hautes civilisations humaines ont été filles de la liberté.

Entre deux régimes, soit libéraux, soit autoritaires, il peut y avoir un abîme. M. Nitti met sur le même plan le bolchévisme et l'ancien tsarisme; il est impossible de l'approuver. Assurément, les procédés de gouvernement ont parfois été

les mêmes, d'autant que c'est l'ancienne police des Cent noirs qui, tournant casaque, est devenue celle de la Tchéka et du Guépéou. Mais d'abord ces procédés ont été bien moins affreux du temps des tsars; ceux-ci ne knoutaient qu'un nombre relativement très petit de boyards, tandis que les bolchévistes ont fusillé, mitraillé, noyé et pendu des centaines de milliers de pauvres diables, aussi bien grands-ducs que moujiks; et les tortures qu'infligeait Ivan le Terrible, je suppose, et qui étaient atroces comme toutes les tortures, ne nous secouent pas de la même horreur que celles dont nous sommes témoins; notre siècle n'est plus celui des Turcs et des Mongols. Ensuite, la tyrannie des pires tsars ne s'est jamais efforcée de détruire ces vertus civiques, bases de toute civilisation humaine, que la tyrannie des commissaires du peuple s'acharne à déraciner avec une rage vraiment satanique. Le bolchévisme a réalisé l'esclavage le plus odieux qu'ait jamais connu l'humanité: tout ce qui met dans les âmes un peu de joie et de chaleur, la famille, l'association, la patrie, la religion, tout ce qui est idéalisme et synergie affectueuse est détruit, et à la place règnent la haine, la délation, la misère et le crime. Que l'on compare à cette abjecte Moscovie prolétarienne l'ancienne Russie des tsars, la sainte Russie des prélats byzantins, la rayonnante Russie des poètes, des écrivains, des artistes! Dans la nouvelle, on ne crève pas seulement de faim, on crève, ce qui est pis, de sottise et d'ennui!

Volontiers, également, M. Nitti ne ferait aucune différence entre le fascisme et le bolchévisme. Quelle injustice! Sans doute, on comprend un peu ici sa mauvaise humeur. Le *duce* Mussolini, en supprimant le parlementarisme, a porté un coup direct à tous ceux qui en vivaient. Mais les spectateurs désintéressés n'ont pas à épouser leurs querelles. La question très grave, la plus grave de toutes les questions politiques de notre temps, est de savoir si le parlementarisme, par la façon dont il a été faussé et exploité par les politiciens, ne constitue pas un danger mortel pour ces vertus civiques dont je parlais. Tel qu'il est compris, il nous mène au socialisme, c'est-à-dire à la mort de toute civilisation, car une civilisation ne vit que d'amour, de concorde, de

travail, d'épargne, de dignité, de responsabilité, toutes choses que le socialisme détruit ou déteste. Et, s'il fallait choisir entre une fausse liberté conduisant à ce socialisme et une autorité respectueuse des grandes vertus civiques, tous les vrais libéraux seraient pour celle-ci contre celle-là.

C'est un problème qui n'a jamais été facile à résoudre que de concilier la liberté et l'autorité, et qui sera de plus en plus délicat à traiter. Pour un libéral, le fascisme est inacceptable : un régime qui n'a ni liberté d'opinion ni liberté d'action se ravale au niveau du socialisme, et, s'il ne détruit pas tout de suite les vertus civiques indispensables comme fait le socialisme, il les étiole et les fait dépérir, ce qui revient au même. Peut-être l'Etat de l'avenir vivra-t-il sans parlement et sans élections politiques, mais il ne pourra pas vivre sans liberté de réunion, ni sans liberté de la presse, et, au lieu de cette fausse représentation issue de scrutins frelatés, il devra faire place à des consultations loyales et nombreuses d'élites, de groupes et même d'individus. Sieyès était un peu entré dans cette voie, et il est fâcheux que l'évolution louable qui aurait pu se faire sous le Consulat ne se soit pas accomplie, ceci un peu par la faute de Bonaparte, mais beaucoup plus par celle des amis de Sieyès; nous avons manqué l'occasion de résoudre le problème de la représentation nationale en dehors de l'élection. Mussolini le résoudra-t-il? Jusqu'ici, il ne le semble pas. Et, au surplus, quoiqu'il se grime volontiers en Napoléon, il n'a tout de même pas le génie du Corse aux cheveux plats. Alors, on continuera à éprouver un sentiment de gêne véritable quand on regardera l'Italie, car on ne peut vraiment approuver ni la dictature inconditionnée de Mussolini ni le carnaval parlementaire-socialiste que voudrait ramener M. Nitti. Et comme nous autres Français nous aimons très sincèrement et très profondément notre grande sœur transalpine (grande sœur, oui, l'Italie n'est-elle pas plus peuplée que la France, et ne sera-t-elle pas bientôt plus riche, si le Cartel continue à gouverner pour le compte de nos unifiés?), nous ne pouvons que lui souhaiter de tout cœur d'améliorer et de « libéraliser » son fascisme, ce qui, à première vue, semble assez facile.

Encore une remarque : France et Italie sont sœurs, oui;

mais si le peuple italien aime bien le peuple français, certains de ses grands dirigeants nourrissent pour nous une haine vraiment incompréhensible. Mussolini s'est exprimé parfois sur notre compte comme le kaiser n'aurait pas osé le faire, et Nitti, de son côté, montre à tout instant une germanophilie et une gallophobie qui sont vraiment désolantes. A quoi riment en vérité ces anathèmes contre le traité de Versailles? En quoi le traité de Versailles a-t-il fait injure au droit, à la justice, à la liberté des peuples? Le couloir polonais? M. Nitti ignorerait-il que le couloir polonais est habité uniquement par des Polonais? En vérité, nos frères italiens y vont un peu fort quand ils parlent du traité de Versailles! Le seul point sur lequel ce traité a donné une entorse au droit des populations, c'est pour la haute vallée de l'Adige, où des populations uniquement allemandes ont été livrées à l'Italie. Avant de regarder du côté du corridor polonais, que MM. Mussolini, Nitti et *qualche altri* jettent un petit coup d'œil du côté de l'ancien Tyrol autrichien!

C'est une véritable histoire intérieure de l'Allemagne depuis la guerre que nous donne M. Pierre Musat, docteur en droit et diplômé du centre d'études germaniques de Mayence (ce centre existe-t-il encore?) dans son livre très intéressant **De Marx à Hitler**, et à sa suite nous pouvons, avec grand profit, repasser cette histoire.

Après l'armistice, la politique allemande n'a eu qu'un but : biffer le traité de Versailles. Pour commencer, l'Allemagne a fait la part du feu, et a déclaré qu'elle exécuterait le traité; mais, comme les charges qui lui étaient imposées étaient trop considérables pour être acquittées d'un coup, elle a demandé qu'on l'aide, d'une part en diminuant ces charges, et d'autre part en maintenant son activité économique; et cette première faveur a été accordée par les accords de Londres en 1924, quand notre Cartel, rompant avec la politique de Poincaré, a accordé à l'Allemagne, avec l'évacuation de la Ruhr, les deux premiers points qu'elle demandait : l'abaissement de la dette des réparations et la concession de crédits extérieurs.

A ce moment, l'Allemagne pouvait espérer rétablir sa domi-

nation économique sur le monde tout en s'acquittant pendant quelque temps de ses charges. Mais des obstacles surgirent. Les syndicats ouvriers empêchèrent la baisse des salaires et par suite des prix, et la production toujours plus poussée, parce que menacée par les prix, aboutit à la surproduction, d'où saturation des marchés extérieurs et ruine du marché intérieur. Comme le dit très justement l'auteur, l'attaque brusquée de l'Allemagne kaiseriste avait fini à la Marne, l'attaque brusquée de l'Allemagne économique fut brisée par la crise mondiale.

Prises entre les syndicats ouvriers et les grands industriels, les classes moyennes allemandes, déjà ruinées par la banqueroute d'après guerre (qui fut totale alors que la nôtre ne fut que des quatre cinquièmes) avaient terriblement souffert de cette péripétie. Et cela représentait un bloc, sans doute hétérogène, mais numériquement très important, de 5 à 6 millions de citoyens. D'après la théorie marxiste, ces souffrants auraient dû aller rejoindre l'armée des mécontents révolutionnaires, mais, heureusement pour l'Allemagne et pour l'Europe, ces classes moyennes ne se laissèrent pas happer par le prolétariat, elles repoussèrent matérialisme et cosmopolitisme, et, à la recherche d'un mot d'ordre, elles le trouvèrent dans les profondeurs de l'âme allemande autoritaire et militaire, et acclamèrent Hitler, qui s'était composé un idéal national d'accord avec le leur, patriotique, démocrate, raciste, idéaliste. La race, la nation, la propriété : sur cette triple base, Hitler a construit son parti, et les circonstances donnent à leur tour la victoire à ce parti. La faillite des banques a ruiné la ploutocratie, le chômage a exténué le syndicalisme ouvrier, l'effondrement des échanges ruine l'édifice des réparations, et la crise mondiale affaiblit la résistance des puissances ex-alliées; tout est favorable au nazisme; aussi l'emporte-t-il, d'abord partiellement aux élections du 14 septembre 1930, et puis complètement aux élections dernières. Le spiritualisme naziste a battu le matérialisme marxiste, et la bourgeoisie allemande l'a emporté sur le cosmopolitisme, tant juif que bolchévique.

Cette nouvelle péripétie, d'un intérêt immense, ne sera jamais assez étudiée. Elle ne condamne ni le capitalisme ni

le syndicalisme, qui répondent l'un et l'autre à des choses très justes; toute société est capitaliste et associationniste à la fois; mais elle montre qu'au-dessus il doit y avoir un idéal, et, quand il s'agit d'une vieille nation historique, un idéal national, et un Etat fort pour réaliser cet idéal. Maintenant il s'agit de savoir quel est cet idéal. Si l'idéal marxiste est abject, la mangeoire, l'idéal vieux-germanique, le glaive de Siegfried, est bien dangereux! Admirons Hitler continuateur de Fichte, mais pensons un peu à notre glaive à nous, qu'il ne faudrait pas laisser rouiller, ébrécher, ni casser.

MÉMENTO. — Dr Fred Cornelissen : *Les Industries des Pays-Bas : Leur localisation géographique et leur évolution*. Alcan. Un ouvrage de ce genre ne peut être que signalé. Son titre en dit l'intérêt, et pour faire bien ressortir sa valeur il faudrait le reproduire en entier. L'ouvrage se termine par quelques pages très intéressantes sur l'assèchement du Zuyderzée qui se poursuit et qui illustre la boutade bien connue : Dieu créa le monde, excepté les Pays-Bas qui furent créés par les Hollandais. — Dr Gonzalve-Menusier : *Les Avortées ou le Droit de vivre*, Mercure Universel. Ce livre en tant que roman ne relève pas de cette chronique, mais la post-face mérite d'être mentionnée et louée ici. L'auteur, à la fois comme médecin et comme sociologue, s'élève contre la thèse de l'avortement libre. S'il est vrai qu'il y a autant d'avortements voulus que de parturitions, soit 700.000 environ par an, beaucoup de choses s'expliquent, et pour notre dénatalité et pour la « désanité » (créons le mot) de nos femmes. — *La Revue de l'Alliance Nationale*, 26, rue du Quatre-Septembre, insiste, au point de vue démagogique et aussi politique, sur la comparaison par groupes d'âge des populations allemande et française. Pour des populations respectives de 64 et 40 millions d'habitants, l'Allemagne a 22 millions d'adultes de 20 à 39 ans contre 12 en France. — La revue de *La plus grande famille* remarque, d'autre part, que le chômage n'est pas lié comme on l'a dit parfois, à la densité de la population. La Belgique, qui a la densité la plus forte, indice représentatif 100, n'a que 43 pour 1.000 de chômeurs, tandis que les Etats-Unis, qui ont l'indice 6 de population, ont 100 pour 1.000 de chômeurs. La France, qui a l'indice 29 de population, a 6 1/2 de chômeurs. Les chiffres respectifs sont, pour l'Angleterre, 72 et 62; pour l'Allemagne, 52 et 91; pour l'Italie, 52 et 25. — *L'Animateur des Temps nouveaux* continue à donner d'intéressants renseignements. 19 mai : *L'inflation scolaire*. Le nombre des étudiants est passé de 42.000 (1914) à plus de 82.000. Le nombre des élèves des lycées et collèges a égale-

ment doublé, et, en deux ans seulement, 10.848 en 1929; 20.649 en 1931; que doit-ce être en 1933 avec la gratuité des classes de début? Ceci produira un encombrement des carrières libérales et fonctionnaires qui ne sera à l'avantage ni des professionnels ni des contribuables. — Même numéro, M. Vergnois demande un *Budget clair*. Comment se fait-il, en effet, qu'on ne puisse pas trouver une édition portative du Budget qui, in-extenso, comprend plusieurs gros in-4° absolument ténébreux? Ce n'est à l'éloge ni de nos éditeurs ni de nos associations politiques, ni de l'Etat. Un volume de 300 pages dont on pourrait confier le dressement au professeur Gemelhing, spécialiste de ces questions, rendrait les plus grands services à nos 10 millions d'électeurs. — 26 mai : Notre *Marine marchande* étant la seule à appliquer la loi de 8 heures, celle-ci, dont l'application est intraitablement exigée par nos politiciens socialistes, est la cause principale de la ruine de cette marine. *Le travail parlementaire*. Le nombre des interpellations a triplé depuis quelques années et le nombre des projets ou propositions de loi déposés augmenté de moitié. Et cependant des réformes très sérieuses, très simples et très utiles n'arrivent pas à se réaliser au cours de chaque législature. Il manque un organe de coordination et hiérarchisation qui devrait fonctionner auprès de la Présidence du Conseil. — 2 juin : Un mot spirituel : Le Pacte à quatre? Non! Le Pacte à trois contre un. Un autre mot juste de la fille de Tolstoï sur les Romain Rolland, Barbusse, Bernard Shaw, André Gide, etc. : « Ces écrivains portent la responsabilité morale de l'extension de l'épidémie bolchevique qui menace l'univers de ruine. » — 9 juin : Pour la conciliation des intérêts viticoles et vinicoles de l'Algérie et de la France. Nos politiciens semblent oublier que la guerre d'indépendance des Etats-Unis a commencé pour des questions de ce genre. — *L'Hôtel de Massa*, chronique de la Société des Gens de Lettres, est également une mine de précieux renseignements, grâce à son rédacteur M. Henry de Forge. Je n'en extrais qu'un relatif à notre exportation de livres. Elle a baissé de 30 à 40 % ces années-ci. Le pays où nous exportons le plus de livres semble être l'Italie qui nous en achète pour 3 millions de lire alors qu'elle n'achète que la moitié à l'Allemagne et le cinquième à l'Angleterre; c'est également la France qui achète le plus de livres à l'Italie, pour 2 millions et demi de lire, les Etats-Unis venant ensuite pour moitié moins (dans l'un et l'autre cas; d'ailleurs, cela tient surtout au grand nombre d'Italiens vivant soit chez nous, soit en Amérique). — *L'Européen* du 2 juin donne des détails sur le nouvel emprunt russe. Le bolchévisme, fondé pour anéantir le capitalisme, s'approprie exactement ses procédés. Au

cours du premier plan quinquennal, les Soviets ont émis 6 emprunts (environ 8 milliards de roubles) — chiffre qui ne veut rien dire, il est vrai, les emprunts n'étant placés, et par force, qu'à l'intérieur. Le nouvel emprunt, premier de la série du deuxième plan quinquennal, sera de 3 milliards, et les travailleurs de l'U.R.S.S. seront invités à souscrire pour une part importante de leurs salaires. Ce serait vraiment comique si ce n'était, hélas! tragique. — On ne peut pas citer tous les articles des revues et journaux sur la *Crise monétaire*, sur la nouvelle faillite de l'Allemagne, sur le redressement relatif de la Belgique, et sur le nouveau fléchissement de la France. Pour la première fois dans notre histoire, notre Chambre et notre Sénat se sont avoués impuissants à combler un déficit budgétaire qui dépasse 3 milliards et demi. Il va falloir recourir à un troisième emprunt; le premier n'a donné que 5 milliards au lieu des 10 demandés, le second a été le fait d'un prêt à court terme consenti par la Banque d'Angleterre et qui va porter le déficit à 6 milliards. Si le Parlement ne se résout pas à une politique d'économies rigoureuses (et comment s'y résoudra-t-il avec les socialistes qui s'y opposent?) il ne restera que la planche aux assignats; alors, grâce au Cartel, nous aurons, comme en 1926, le franc à deux sous!

HENRI MAZEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Rudolf Carnap : *L'ancienne et la nouvelle logique*, traduction d'Ernest Vuillemin, revue et mise à jour par l'auteur, introduction de Marcel Boll, Hermann. — Emile Meyerson : *Réal et déterminisme dans la physique quantique*, préface de Louis de Broglie, Hermann.

Poursuivant (1) la diffusion d'œuvres fondamentales qui voient le jour autour de la *Gesellschaft für wissenschaftliche Philosophie* (Berlin) et du *Verein Ernst Mach* (Vienne), nous publions aujourd'hui en français un opuscule de premier ordre : **L'ancienne et la nouvelle logique**, par Rudolf Carnap, professeur à l'Université allemande de Prague.

Toute philosophie, au sens ancien du mot, qu'elle se réclame de Platon, de saint Thomas, de Kant, de Schelling ou de Hegel, qu'elle édifie une nouvelle « métaphysique de l'être » ou une « philosophie dialectique », apparaît, devant la critique inexorable de la

(1) L'ouvrage précédent a été analysé ici-même (*Mercure de France*, 15 déc. 1932, pp. 619-622); c'est : *La philosophie scientifique (vues nouvelles sur ses buts et ses méthodes)*, par Hans Reichenbach, professeur à l'Université de Berlin (Hermann).

logique nouvelle, comme une doctrine, non pas fausse dans son contenu, mais comme logiquement insoutenable, donc dépourvue de signification (p. 9).

Si l'on met à part certaines tentatives de Leibniz, qui restèrent presque uniquement à l'état de projets, l'humanité atteignit le milieu du XIX^e siècle avec, pour tout viatique, la vieille logique d'Aristote, qui usait exclusivement des énoncés sous forme *prédicative* (Socrate est un homme). Grâce à Frege, Peano, Russell et leurs émules, la logique s'enrichit des énoncés de relations et des fonctions de propositions : elle devint, à la fois, la méthode de l'activité philosophique et une généralisation des mathématiques, dont elle emprunte le symbolisme, en constituant ce qu'on nomme la « logistique ».

Comme exemples d'énoncés de relations, Rudolf Carnap cite les propositions qui font intervenir des expressions comme *entre* ou comme *plus grand que*; ce serait réduire leur fécondité, leur possibilité de déductions que de les ramener à la forme, infiniment trop particulière, d'Aristote. En même temps, il se présente toute une série d'*antinomies logiques*, qui ne peuvent être résolues que par la théorie des types; Carnap emprunte à Russell un exemple très simple, qui s'apparente au fameux « Epiménide de Crète » :

Appelons « *prédicable* » un concept jouissant de la propriété même qu'il exprime. Ainsi le concept « *abstrait* » est *prédicable*. Au contraire, le concept « *vertueux* » n'est pas *prédicable* (puisque qu'il n'est pas *vertueux*). Ceci posé, qu'en est-il du concept « *imprédicable* »? Si l'on ajoute foi au principe du tiers exclu, *de deux choses l'une*, ou il est *prédicable*, ou il est *imprédicable*. S'il est *prédicable*, il doit jouir de la propriété qu'il exprime, ce qui n'a pas lieu; donc il est *imprédicable*. Mais, s'il est *imprédicable*, comme il jouit de la propriété qu'il exprime, il est *prédicable*. Nous nageons en pleine contradiction (pp. 21-22).

Ne sourions pas de ces discussions, que d'aucuns qualifieraient de byzantines : il s'agit de fixer, aussi rigoureusement que possible, les règles d'une pensée juste, qui n'aboutisse jamais ni à l'erreur, ni à l'incohérence. Carnap conclut à *l'élimination de la métaphysique*, « purs alignements de mots, quelque sanctifiés qu'ils soient par la tradition et drapés de considérations sentimentales » (p. 35). La véritable philo-

sophie scientifique peut se définir un « empirisme rationnel », qui ne contient d'ailleurs aucun système de propositions spéciales, à côté des propositions de la science. Les seuls énoncés possibles se rattachent à deux types :

1° Les énoncés sans contenu, qui relèvent du domaine de la logique ou de la mathématique. Ils se subdivisent en tautologies et en contradictions (négations de tautologies).

2° Les énoncés avec contenu sont nécessairement d'origine expérimentale. Etant rattachables au donné, il devient possible de décider de leur vérité ou de leur fausseté. Les propositions des sciences du réel appartiennent à cette catégorie (p. 36).

Bref, l'opuscule de Carnap doit intéresser tous les intellectuels, quelle que soit la branche qu'ils ont choisie; il constitue, en quelque sorte, des prolégomènes à toute activité de l'esprit.

§

Emile Meyerson est bien moins un philosophe, un théoricien de la connaissance, qu'un historien — infiniment érudit — de la recherche scientifique. Nous avons déjà insisté sur ce point en analysant sa dernière œuvre (2). Aujourd'hui, Meyerson combat les idées de Langevin et de Planck sur l'abandon de la notion d'objet (3), un peu comme Bergson, dans un plaidoyer *pro domo* (*Durée et simultanéité*, 1922), s'inscrivit en faux contre certaines conséquences de la relativité einsteinienne : autant en emporta le vent...

Le petit ouvrage **Réel et déterminisme dans la physique quantique** ne contient pas moins diverses remarques qui valent d'être méditées. Tel est le cas quand l'auteur rappelle la brusque rupture entre Einstein et le passé immédiat (p. 31) :

Les physiciens de nos jours, à d'infimes exceptions près, sont très certainement einsteiniens et comprennent parfaitement par la voie que Poincaré et Lotze entendaient leur interdire à tout jamais.

(2) « Le cheminement de la pensée » (1.036 pages, Alcan). Cf. *Mercur* de France, 15 oct. 1931, pp. 443-449, et notamment (p. 448) : « Quand [Meyerson] se prévaut d'une phrase de Paul Valéry (l'esprit de l'homme est absurde par ce qu'il cherche, il est grand par ce qu'il trouve), ne nous fournit-il pas le meilleur argument pour combattre ses idées, puisque le savant cherche du *causal* et ne trouve jamais que du *légal*? ».

(3) *Ibid.*, 15 juillet 1930, pp. 437-439.

De même, Meyerson est bien inspiré, quand il fait justice de certaines fantaisies, dont plusieurs maîtres de la physique se sont rendus coupables, touchant les prétendus rapports entre l'indéterminisme quantique et le libre arbitre humain (4) :

Jamais on ne réussira à confondre l'aspect physique ou physiologique d'une part, et l'aspect psychologique d'autre part (p. 29). Quand nous parlons du libre-arbitre, ce à quoi nous pensons, ce sont très certainement des phénomènes de la vie commune. Or ceux-ci appartiennent incontestablement et sans exception à l'ordre des phénomènes molaires (5). Ceux dont traite le physicien des quanta sont au contraire atomiques ou sous-atomiques (p. 27). Ce serait un miracle si l'indéterminé quantique, dans les organismes, se répercutait dans le molaire, étant donné qu'il en va tout autrement dans l'inorganisé (p. 30).

Cette question est d'ailleurs traitée avec plus d'ampleur dans le remarquable ouvrage de Maurice Muller (6) :

Le rejet d'un concept trop absolu, écrit-il (p. 43), entraîne également le rejet du concept qui lui était opposé, et pas du tout son remplacement par celui-ci.

Et telle est, semble-t-il, la véritable conclusion du débat.

MARCEL BOLL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Le code pénal italien et le code pénal français. — Mémento.

Le Code pénal italien et le Code pénal français (1). — Dans la préface de son excellente traduction du *Code pénal italien*, M. de Casabianca, conseiller à la Cour de Cassation, déclare que le Code « s'est résolument affranchi de l'influence des législations des autres pays ». Il ajoute :

En réalité, on a voulu qu'il fût une création purement italienne ou plutôt spécifiquement fasciste. Pendant la discussion du

(4) *Ibid.*, et aussi « Les physiciens à l'assaut du déterminisme », *Nouvelles Littéraires* (page scientifique du 28 juin 1930).

(5) Dans la terminologie meyerssonienne, « molaire » est synonyme de : à l'échelle humaine.

(6) « Individualité, causalité, déterminisme » (200 pages, Alcan, 1932). Cf. « La dualité de la science », *Nouvelles Littéraires* (page scientifique du 1^{er} avril 1933).

(1) V. notre chronique du *Mercury* du 1^{er} mai : *Liberté individuelle et détention préventive*.

budget de la Justice devant le Sénat, en 1929, le Ministre Rocco s'est écrié: « Notre Code pénal est un code politique » et, de fait, son but primordial est d'identifier la philosophie juridique pénale avec la philosophie même du Fascisme, en ce que, bien différente de la philosophie individualiste des Encyclopédistes ou de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, et aussi du Code pénal français, elle oppose à l'ancienne conception du droit de punir une conception sociale, collective et étatiste « du droit de conservation et de défense propre de l'État, naissant avec lui, et ayant pour objet de protéger les conditions essentielles de la vie en commun »: d'où la prédominance de l'intérêt social sur l'intérêt particulier, qui n'est ni méconnu, ni sacrifié, mais relégué au second plan, et la sévérité appliquée aux infractions qui, d'une manière quelconque, peuvent nuire à la collectivité.

Ces lignes pourraient conduire le lecteur à s'exagérer le degré de l'originalité du Code, de son indépendance et de son isolement — qu'on doive juger cet isolement splendide ou non.

Certes, il est sûr que sans le Fascisme nos voisins n'auraient point su se doter d'un monument aussi remarquable. Et je ne me refuse pas à lui trouver une architecture spécifiquement fasciste. Mais ses matériaux, d'une manière générale, relèvent moins du fascisme que du bon sens. M. de Casabianca, d'ailleurs, a tenu dans le détail une affirmation de principe qui traduit, je crois, moins sa pensée propre que celle de l'éminent juriste et homme d'État auquel le Code italien est dû. Il loue le Code d'être entré « dans la voie tracée par les criminalistes, les congrès internationaux et les derniers codes publiés dans divers États ». Il constate qu'il accueille des idées qui « servaient de drapeau » à l'École juridique italienne dite positiviste, école politique dans le rang des militants de laquelle le Fascisme ne s'est pas précisément recruté.

Quant à la philosophie juridique, non point du Fascisme mais du nouveau Code pénal, elle ne me paraît pas si différente de celle d'où est sortie la Déclaration des Droits de l'Homme, en tous cas de celle qui a produit le Code d'instruction criminelle et le Code pénal français. J'entends notre législation pénale primitive, dont je ne vois pas qu'elle repose tellement sur la conception du droit de punir, et que la con-

ception de conservation et de défense propre de l'Etat lui soit étrangère. J'entends notre législation pénale telle qu'elle s'est maintenue jusqu'à ces derniers soixante ans (2). Car il est vrai que le Code italien se trouve en désaccord radical avec le pauvre personnage qu'ont fini par faire les lois dont je parlais l'autre jour. Mais les Encyclopédistes ne sont pour rien dans cette métamorphose, et ce n'est point la faute de l'individualisme et du libéralisme si ces lois furent votées (3). C'est la faute d'un individualisme aveuglé

(2) Soixante-trois ans, pour être précis. Le décret du 27 nov. 1870 modifiant l'art. 463 est bien la première manifestation du sabotage de notre législation pénale.

Dans le *Mercury* du 15 mai (p. 509), j'ai corrigé une erreur contenue dans ma chronique du 1^{er} mai, touchant ce décret. J'indique que c'est la loi du 13 mai 1863 qui accorda *dans tous les cas* les circonstances atténuantes et que le décret de 1870 n'a fait qu'ajouter à l'art. 463 du Code pénal les mots : *même en cas de récidive*.

Lorsque je mettrai en parallèle la sage psychologie du législateur italien et la folle psychologie du législateur français postérieur à l'avènement de la III^e République, j'expliquerai dans quelles conditions, relativement excusables, le législateur de 1863 a commis la faute lourde, cependant, d'ajouter les mots *dans tous les cas* à l'art. 463.

(3) En ce qui concerne la dernière en date de ces lois, celle du 7 février 1933, je suis loin d'en avoir dit, faute de place, tout ce qu'il faudrait en dire.

Je n'ai pas parlé de la façon dont elle règle la visite domiciliaire et la perquisition. On la trouvera appréciée dans une lettre signée « Un Magistrat » publiée par *le Temps* du 19 avril. L'auteur prend sur le vif à propos de l'assassinat d'un infirmier à l'hôpital Cochin, découvert la veille, « l'erreur des législateurs qui, en croyant faire respecter l'innocence possible d'un individu soupçonné, n'a fait que donner du jeu à l'impunité ». Il ajoute :

Toute la loi est d'ailleurs singulière. Elle vise bien moins à armer la puissance publique qu'à favoriser, involontairement bien entendu, mais enfin à favoriser la fuite du criminel ou du délinquant... En face des précautions prises en faveur d'un individu qui, sauf circonstances exceptionnelles, est un coupable, on lit, avec une stupéfaction attristée, les menaces adressées au magistrat instrumentaire de ligne en ligne. Le législateur a moins songé à la punition du coupable qu'à la prise à partie du magistrat. Paradoxe des paradoxes, si l'inculpé est traité en innocent présumé, le magistrat, lui, est traité en coupable présumé!

« Involontairement, bien entendu... » Est-ce si bien entendu que cela? Je vois au *Bulletin législatif de Dalloz* (février, p. 66), sous la rubrique « Travaux préparatoires de la loi » les lignes suivantes, qui se passent de commentaire :

Chambre des Députés. — *Proposition de loi présentée par M. Paul Meunier le 13 novembre 1918 (annexe n° 5.213; J. O. du 3 déc. 1918, p. 1.813). — Rapport par M. Paul Meunier le 27 nov. 1918 (annexe n° 5.318; J. O. du 5 fév. 1919, p. 2.145 — Adoption le 16 juillet 1919 (J. O. du 17 juillet 1919, p. 3.515).*

Il paraît cependant que la loi Paul Meunier a été votée par surprise et que notre éminent garde des sceaux, qui n'ignore rien de cette situation, en poursuit la réfection à bride abattue.

Une autre lettre signée « un abonné » (*Temps* du 28 avril) — lettre

par l'esprit de système jusqu'à ne pas se rendre compte que les individus dont il respecte les intérêts ne sont point la masse des gens que lèsent les crimes et les délits, mais sont la minorité d'où sortent les crimes et les délits. C'est la faute d'un libéralisme outrancier, extravagant et, au sens à la fois primitif et dérivé de l'adjectif : *imbécile*.

§

Ce que le Code italien offre de plus politiquement fasciste, ce sont sans doute ses articles 270 à 274 dirigés contre les *associations subversives*, les *associations anti-nationales* et les *associations ayant un caractère international*. Ce sont encore ses articles 502 et suivants qui refusent au travailleur le droit de grève, à l'employeur celui de lock-out.

De pareils textes font partie intégrante du corps de l'ouvrage, corps admirable par son unité, son esprit de direction et de suite; ils s'y lient fortement au reste et, si l'on voulait les apprécier équitablement, il serait indispensable de ne pas les en détacher. Mais le point de vue où je me place pour analyser le Code italien évite ce qui touche à la politique, demeure sur le terrain du droit commun.

§

Le Code est divisé en trois livres. Le premier, *Des Infractions en général*, contient les principes généraux du droit pénal; le second s'intitule *Des Délits en particulier*, le troisième *Des Contraventions en particulier*.

Infractions (en italien : *reati*) comprend tous les faits qui désobéissent à la loi; *délits* s'entend des crimes et d'un certain nombre de délits, graves par rapport aux délits auxquels s'applique le terme de *contraventions*, terme qui n'a pas du tout le sens qu'il revêt en loi française. *De minimis non curat* : ce qui est du ressort de la simple police est absent du Code pénal.

Le Code comprend 734 articles (contre 463 chez nous, si l'on défalque ce qui se rapporte aux contraventions). Chacun

où la loi est attaquée sur un point que ni le premier correspondant du *Temps* ni moi-même n'avons signalé, confirme cette joyeuse nouvelle.

Réjouissons-nous. Mais *éminent*, à l'adresse du garde des sceaux qui laisse voter, fût-ce par surprise, la loi Meunier, certes, l'auteur de la lettre « un magistrat » n'est pas difficile!

d'eux est sous une rubrique qui en résume le sens et en fixe la portée. Ainsi l'art 1^{er}, lequel dispose : « Nul ne peut être puni pour un fait qui ne serait pas expressément prévu par la loi », se trouve ainsi annoncé : *Infractions et peines. Disposition expresse de la loi*. L'art 2 : *Succession de lois pénales*; l'art 3 : *Caractère obligatoire de la loi pénale*.

Sans exagérer l'utilité de cette pratique, on doit reconnaître qu'elle rend l'ouvrage vivant et clair, qu'elle en facilite la lecture. Mais elle prétend aussi à l'exégèse; elle se pique de faciliter l'interprétation de la loi. Or, ce dessein est à signaler comme un caractère très important de la législation italienne. Celle-ci tient à limiter le champ où s'exercera la sagacité du magistrat, à prêter le moins possible à son initiative doctrinale, tout en mettant le justiciable à même de comprendre tout seul ce qui l'attend. C'est pourquoi l'exégèse est répandue dans le corps des articles; parfois, elle s'avance à coups d'alinéas jusqu'à la limite où la doctrine empiéterait trop sur la jurisprudence, et l'on peut presque soutenir que le Code, en même temps qu'un monument législatif, constitue un monument jurisprudentiel.

On se fera une idée de ce caractère en lisant, après notre art. 4 (« Nulle contravention, nul délit, nul crime ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcées par la loi avant qu'ils fussent commis »), l'art. 2 du Code italien. Il résout plusieurs difficultés que notre art. 4 ne résout pas. Mais les avantages de la méthode italienne éclatent si l'on compare notre art. 64 : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action », à la série de dispositions par lesquelles le Code italien règle la question de la *responsabilité mentale*. Avec elles, des débats à la barre et dans la presse, aussi énervants pour la sensibilité publique, aussi scandaleux que ceux de l'affaire Gorgulof, et tant d'autres! ne sont point possibles. Avec elles, plus de ces batailles entre experts et contre-experts qui sont l'une des plaies de notre prétoire déliquescant.

§

Les peines qui frappent les délits sont la mort, les travaux forcés, la réclusion et l'amende. Celles des contraventions, l'emprisonnement et l'amende de police (art. 17).

La peine de mort s'exécute au moyen de la fusillade. Celle des travaux forcés (*ergastolo*) est perpétuelle; elle s'exécute dans des établissements à ce destinés, avec travail obligatoire et isolement nocturne. Le condamné qui l'a subie pendant trois ans au moins peut être admis au travail à l'extérieur (art. 22).

L'encellulement continu diurne et nocturne que prévoyait le code de 1889 pour l'*ergastolo* est supprimé comme ayant « un caractère de cruauté contraire au but même de la Justice ». Quant à l'encellulement nocturne, c'est une règle pénitentiaire absolue pour n'importe quel genre de peine.

La réclusion s'étend de 15 jours à 24 ans. Au bout d'un an au moins le condamné peut être admis au travail à l'extérieur (art. 23).

L'emprisonnement va de 5 jours à 3 ans (art. 25), toujours avec travail obligatoire et cet isolement nocturne sans lequel le relèvement du condamné est chose impossible; qu'attend notre législateur pour le savoir?

§

Treize titres (art. 241 à 649) sont réservés aux délits. Ne parlons maintenant que des deux derniers, qui s'appliquent l'un aux *délits contre les personnes*, l'autre aux *délits contre le patrimoine*.

Le XII^e titre (art. 575 à 623) a trois chapitres : *délits contre la vie et l'intégrité individuelle*; *délits contre l'honneur*; *délits contre la liberté individuelle*.

Le premier de ces chapitres va de l'homicide aux coups et aux « lésions personnelles », tant intentionnels que non intentionnels. On y trouve bien une dizaine de délits sans analogues chez nous. La moins utile des dispositions qui les frappent n'est pas l'art. 588, intitulé *rixe*.

Quiconque prend part à une rixe est puni d'une amende jusqu'à 3.000 liras.

Si quelqu'un trouve la mort dans la rixe, ou en rapporte une lésion personnelle, la peine pour le seul fait de participation à la rixe est la réclusion de trois mois à cinq ans. La même peine s'applique si la mort ou la lésion personnelle survient aussitôt après la rixe et en est la conséquence.

Le second chapitre comprend surtout l'*injure* et la *diffamation*, si bénévolement traitée en France, et quasi impoursuivable quand elle est commise par la voie de la presse.

Quant au troisième, il est difficile, après l'avoir étudié, d'accuser justement le Code italien de ne pas garantir la liberté individuelle.

§

Les peines édictées par le Code sont plus sévères, en général, que chez nous. Je n'y vois pas à redire. Je n'y vois pas non plus à louer : sans notre art. 463 sur les circonstances atténuantes, la fermeté du Code français serait largement suffisante. Mais je fais une exception pour l'homicide et les blessures involontaires, quand je songe aux *accidents d'automobiles*, terrain pénal sur lequel nous sommes — comme on dit — au-dessous de tout, n'ayant pas encore songé, nous qui modifions tant notre Code! à le modifier sur l'un des points où il mériterait le plus de l'être.

Qu'un chauffeur fasse une ou plusieurs victimes, il n'encourt, en cas de mort, qu'un emprisonnement de trois mois à deux ans et une amende de 50 à 600 francs; en cas de blessures, aussi graves qu'elles soient : un jour à deux mois, ou une amende de 16 fr. à 100 fr. Or, l'on sait ce que, dans la pratique de nos tribunaux, l'art. 463 et la loi Bérenger aidant, deviennent ces bénignes pénalités, émanant d'un législateur qui ne prévoyait ni l'automobile ni l'avion, ni même le chemin de fer.

En Italie, quiconque non intentionnellement cause la mort d'un tiers est puni de la réclusion de six mois à cinq ans; dans le cas de mort de plusieurs personnes, la peine globale peut aller jusqu'à douze ans (art. 589).

Pourquoi ce mot *peine globale*? C'est qu'en Italie, nous le verrons, les choses ne vont point comme en France, où il n'en coûte pas davantage, pénalement, de commettre dix délits qu'un seul, de porter préjudice à dix personnes qu'à une seule.

Pour lésion personnelle : réclusion jusqu'à trois mois ou amende jusqu'à 5.000 liras. « Si la lésion est grave » : réclusion d'un à six mois, ou amende de 2.000 à 10.000 liras; « si

elle est très grave », réclusion de trois mois à deux ans, ou amende de 5.000 à 20.000 liras.

« Dans le cas de lésion de plusieurs personnes, la peine ne peut, globalement, dépasser cinq ans » (art. 590).

§

Parmi les délits contre le patrimoine (art. 624 à 648), l'article relatif à l'*escroquerie* (640) mérite d'être signalé.

Tandis que notre article 405 semble laborieusement fabriqué non pour protéger la victime contre l'escroc, mais pour que l'escroc puisse se tirer d'affaire, l'article italien s'applique « à quiconque, à l'aide d'artifices ou de ruses, en induisant quelqu'un en erreur, procure à soi ou à un tiers un injuste profit aux dépens d'autrui... ».

C'est que notre art. 405 (véritable casse-tête juridique sur lequel l'ingéniosité de nos magistrats, toujours dirigée dans le sens de la mansuétude, du « libéralisme », a cristallisé) est bâti sur ce joli principe que *le simple dol n'est pas punissable*. Or, un article (42) du Code italien édicte que nul ne peut être puni pour un fait prévu par la loi comme délit *s'il ne l'a commis avec dol*.

Autre supériorité du Code de nos voisins sur le nôtre, la création du délit d'*insolvabilité frauduleuse*. Art. 641 : réclusion de deux ans ou amende de 5.000 liras à celui qui, « dissimulant son propre état d'insolvabilité, contracte une obligation avec l'intention de ne pas la remplir » ; infraction d'ailleurs éteinte par l'accomplissement de l'obligation avant l'infraction.

§

Parmi les contraventions, le Code range la mendicité, le vagabondage, la tenue de jeux de hasard, les cris séditieux, l'usure, l'abus de stupéfiants, *l'ivresse manifeste*...

Ce dernier délit est puni d'un emprisonnement jusqu'à six mois ou d'une amende de 100 à 2.000 liras. Si l'ivrogne a déjà été condamné pour violences, sa peine est au minimum de trois mois. La peine est toujours augmentée quand l'ivrognerie est habituelle.

Voilà ce qui résulte de l'art. 688. Qu'on lise l'art 689 à l'adresse du débitant qui fournit des boissons alcooliques à

des mineurs ou à des malades mentaux; l'art. 690 à l'adresse du débitant qui cause l'ivresse d'autrui en fournissant des boissons alcooliques, on achève de comprendre pourquoi on peut passer un mois comme je viens de le faire en terre italienne sans avoir le spectacle d'un ivrogne.

Notre législation sur l'ivresse, elle, n'est pas moins individualiste quant à l'intéressante individualité des ivrognes que notre législation sur l'escroquerie ou la chauffardise, quant à celle, non moins respectable, des escrocs et des chauffards.

Amende de 1 à 5 fr. la première fois qu'on a le malheur non de s'enivrer manifestement, mais d'être l'objet d'une poursuite, accident plus rare.

En cas de récidive depuis moins de douze mois, emprisonnement pendant « trois jours au plus (4) »; en cas de récidive depuis douze mois et un jour, il n'en recoûte que de 1 à 5 fr.

Ne parlons pas du débitant qui alcoolisera un mineur ou un malade hospitalisé dans un asile d'aliénés (le pire alcoolique non hospitalisé peut être abreuvé sans dommage). Les sanctions qui le menacent sont épées de Damoclès en fer blanc... j'allais dire en zinc, suspendues au-dessus du comptoir non par un fil, mais par un câble.

§

Terminons-en pour aujourd'hui en disant un mot de l'amende.

Sourd au principe de l'égalité des délinquants, comme nous l'avons vu à celui de leur liberté, le législateur italien a voulu que les coupables opulents ne trouvassent pas dérisoires les peines pécuniaires.

Elles sont de deux sortes : l'amende dite *multa* qui frappe les délits; l'amende dite *ammenda* qui frappe les contraventions.

La *multa* part d'un minimum de 50 liras et va jusqu'à 50.000 liras, et l'art. 24 ajoute :

(4) Inutile de dire que l'art. 463 joue ici comme partout, même en cas de récidive. Le législateur a tenu à le dire expressément, encore que ce fût inutile en raison du caractère général de l'art. 463.

L'art. 13 de la loi du 1^{er} octobre 1917 est ainsi conçu : *L'article 463 du Code pénal sera applicable aux peines d'emprisonnement et d'amende prévues par la présente loi.*

Pour les délits déterminés par des motifs de lucre, si la loi édicte seulement la peine de la réclusion, le juge peut ajouter une amende de 50 livres à 20.000 livres.

Lorsque, à raison des conditions économiques du coupable, l'amende fixée par la loi peut être présumée inefficace, même si elle atteint le maximum, le juge a la faculté de l'élever jusqu'au triple.

Même histoire pour l'*ammenda*. M. de Casabienca indique qu'en certains cas l'amende peut atteindre 400.000 livres.

MÉMENTO. — Jean Plémeyr: *Juges et procès d'autrefois* (Jousse et G^o). Quelle fut l'organisation de notre justice civile avant la Révolution? C'est un bien vaste sujet pour la petite dimension de ce volume: 15 pages pour les *justices seigneuriales*, 7 pour les *justices ecclésiastiques*, moins de 50 pour la *justice royale* avec ses prévôtés, son Châtelet, ses bailliages, ses prendiaux et ses parlements. L'auteur a juste la place de noter les principaux éléments du bloc de ce que l'on appelait à juste titre les abus de la Thémis du prétendu bon vieux temps et il le fait sans passion. Mais l'avvers de cette médaille qui n'avait tout de même pas qu'un revers? M. Plémeyr se contente de ne pas nier son existence. Il ne l'esquisse seulement pas. — Géo London: *Les grands procès de l'année 1932* (Ed. de France). Les criminels n'ont pas changé dans le courant de l'an dernier, leurs défenseurs sont toujours aussi éloquents, aussi « généreux »; mêmes lois, mêmes magistrats, mêmes jurés, mêmes experts, même public. M. Géo London n'avait donc aucune raison pour se démordre de sa manière. Ce nouveau tome, dont l'affaire Gorguloff est le clou, ressemble à ses prédécesseurs comme une goutte... de sang. Du moins quant à ses deux premiers tiers, le dernier étant consacré à de « petits procès pittoresques ». Mais, après tant de justice française, je voudrais bien voir un chroniqueur de la qualité de M. London aller assister un peu à la justice anglaise, allemande ou russe. — *La Vie Juridique des Peuples: Roumanie* (Delagrave). Cet ouvrage est le IV^e tome d'une collection qui, dirigée par MM. H. Lévy-Ullmann et Mirkin-Guetzevich, professeurs à la Faculté de Droit de Paris, a déjà donné un volume sur la Belgique, la Tchécoslovaquie et la France. Il est dû à la collaboration de quinze juristes roumains et englobe toutes les branches du droit: constitutionnel, administratif, financier, civil, pénal, commercial, industriel, international. C'est une véritable encyclopédie en 500 pages qui m'a paru, au feuilleté, aussi savante que claire.

MARCEL COULON.

CHRONIQUE NORD-AFRICAINE

Un grand écrivain algérien : Louis Lecoq. — Au moment où paraîtront ces lignes, aura été inaugurée, au cimetière de Saint-Eugène, la stèle avec médaillon érigée, à la mémoire du bon romancier Louis Lecoq, par l'Association des Écrivains algériens, ses admirateurs et ses amis. Ce monument modeste, dressé face à la Méditerranée qu'il a aimée et chantée en d'inimitables accents, dira aux générations futures le culte des hommes de ce temps pour l'un des plus probes et des meilleurs ouvriers de la pensée qui aient honoré la colonie.

Louis Lecoq fut de ceux, trop nombreux, hélas! qui n'ont pas connu le succès de leurs livres, et que la mort a terrassés, souvent avec des raffinements de cruauté, à l'instant où, délivrés de soucis matériels, ils allaient enfin pouvoir donner leur mesure.

Néanmoins, l'œuvre de Louis Lecoq est assez importante pour mériter une étude approfondie et permettre de dégager de son ensemble la personnalité littéraire du disparu.

Nous ne nous étendrons pas sur son premier livre: *Les Lumières*. C'est un recueil de poésies qu'il semble difficile d'apparenter à la production qui devait suivre. D'allure très classique, avec une tendance marquée au romantisme, ces rimes obtinrent, dès leur publication, un succès assez vif. Leur forme soignée plut. Nombreuses furent, en Algérie, les publications cotées qui en publièrent des extraits. Mais la critique locale, tout en rendant hommage aux qualités réelles qu'affirmait le volume, ne put que se montrer indécise sur la personnalité littéraire du poète qui, par une sorte de pudeur instinctive, semblait avoir hésité à se livrer. Au demeurant, le recueil n'était point exempt de cet humour, original et de bon aloi, dont Louis Lecoq ne devait jamais se départir et que nous devions retrouver plus tard, après de longues épreuves, renforcé, mûri, vivifié, par l'épanouissement d'un métier remarquable, dans l'un de ses meilleurs romans: *Cinq dans ton œil*.

Est-il nécessaire d'ajouter que *Les Lumières* furent, avec quelques bluettes publiées par les *Annales Africaines*, l'Her-

mès, la *Revue Nord-Africaine* de René Garnier, les seuls poèmes qu'écrivit Louis Lecoq? Il avait, à l'instar des meilleurs, payé à la Poésie un tribut royal: il s'en tint là. Mais, à la suite de circonstances dont rien n'a transpiré, et pour sacrifier à une amitié personnelle très vive qu'avaient cimentée plusieurs années de labeur commun dans une même administration, Louis Lecoq décida de travailler en collaboration avec M. Charles Hagel.

On a toujours prétendu, — et c'est notre avis, basé, d'ailleurs, sur une expérience personnelle cuisante, — que les collaborations littéraires n'aboutissent, en général, qu'à des résultats décevants, quand elles ne portent pas aux partenaires un préjudice irrémédiable. Empressons-nous de dire que si, pour Louis Lecoq et M. Charles Hagel, ce ne fut point complètement le cas, il n'en demeure pas moins qu'à tout point de vue, cette réunion n'était rien moins qu'indiquée; il est hors de doute qu'aucun des associés n'eut à s'en féliciter, puisque, bientôt, d'un commun accord, ils y mirent fin, demeurant cependant en termes courtois après leur séparation, comme il sied entre gens de bonne compagnie.

Quand on apprit, par des communiqués aux journaux, l'entente des deux écrivains, ce furent, dans les milieux intellectuels, de la surprise, voire de la stupéfaction, non qu'il y eût inégalité dans la valeur des hommes qui unissaient, pour un effort partagé, leur activité littéraire, mais parce que rien, absolument rien, n'expliquait, ne justifiait leur conjonction spirituelle.

M. Charles Hagel, d'atavisme, de formation, de tempérament essentiellement nordiques, affirme une personnalité massive, entière et puissante. Si son imagination ne donne que rarement l'impression d'être de grand souffle, par contre, une phrase solide, une conduite impeccable de l'intrigue et de l'action, lui permettent de tirer, de sujets souvent d'intérêt médiocre, un parti excellent. Cet écrivain possède au suprême degré l'originalité du style; une véritable singularité de la construction, de la disposition, de l'ordonnancement, des tournures qui n'appartiennent qu'à lui et dont nous n'avons vu de réplique nulle part, permettent de reconnaître, entre cent autres, un paragraphe, une phrase, quelques mots

même, tombés de sa plume. Ce qu'il écrit constitue, en quelque sorte, un bloc compact et homogène, auquel rien ne saurait s'incorporer intimement. A un sujet dont il a tracé l'esquisse, tout ce que l'on vient ajouter apparaît immédiatement en plaqué, quels qu'en soient la valeur, la solidité et le brillant.

Louis Lecoq, au contraire, latin d'origine, d'éducation et d'idéal, procède par touches subtiles, délicates, légères. Comme tous les Méditerranéens, il est un imaginaire, un observateur. Seulement, il sait rêner sa fantaisie, ne cède rien aux mirages. Si, le long de la route, il ne répugne point à dépouiller les buissons de leurs roses trémières, il ne sacrifie à ce plaisir d'un instant, ni la conduite de l'action, ni les agitations des personnages. Lui aussi affiche une curieuse originalité d'écriture: la phrase est courte, lumineuse, alerte; elle se singularise entre mille par son caractère vif et primesautier; elle est enfin pleine de joie, de jeunesse, de vie; il semble que Louis Lecoq, averti par quelque obscur presentiment que l'ombre éternelle le submergerait avant l'heure, ait voulu imprégner son œuvre de toute la clarté du soleil de son pays.

Que pouvait-on, dès lors, attendre de la collaboration de deux talents si différents, si opposés, pourrions-nous écrire?

Elle donna trois volumes: *Broumitche et le Kabyle*, recueil de nouvelles, *Sid Ghorâb, surcorbeau* et *l'Empire du Monde*, romans. Notre rôle ici n'est point d'en faire l'analyse. Nous n'avons entrepris, dans cette étude, que la mise en relief d'une personnalité littéraire qui mérite mieux que l'oubli. Par contre, nous devons dire comment nous apprécions la substance et surtout la réalisation de ces ouvrages.

Ce qu'ils sont? Une mosaïque curieusement fragmentée, une marqueterie, dont les éléments composites adhèrent, sans fusion, à la masse et dont, un par un, on pourrait dire quel est celui des auteurs qui les incorpora à la matière. Qu'il s'agisse de *Broumitche*, de *la Levée des Morts*, de *Schorouq* ou des chapitres des romans, au sujet desquels se sont élevées d'interminables controverses sur la part qu'y a apportée chacun des deux signataires, il suffit de lire, même superficiellement, le texte, pour reconnaître, sans possibilité d'er-

reur, ce qui a été écrit par Louis Lecoq et par M. Charles Hagel. Aucun mélange, aucune endosmose même n'était réalisable entre des tempéraments aussi dissemblables; la critique fut unanime dans cette conviction, à laquelle les intéressés marquèrent finalement leur adhésion en se séparant à l'amiable.

C'est seulement sur quatre livres qu'il nous faut juger Louis Lecoq: *Cinq dans ton Œil*, *Soleil*, *Caïn* et *Moloch*.

Pendant sa collaboration avec M. Charles Hagel, le talent de Louis Lecoq s'est affiné; il a dépouillé le manteau un peu clinquant des *Lumières* et, au contact de la vigoureuse personnalité de son partenaire, il a gagné en profondeur et en mesure. Sans doute, sacrifie-t-il encore à la fantaisie, au long des pages chatoyantes de *Cinq dans ton Œil*, mais, avec les livres qui suivent, la pensée s'épure, monte vers les sphères d'une philosophie plus haute et plus humaine. En quelques mois, l'évolution est telle qu'elle surprend et déroute.

Déjà, Louis Lecoq ressent les premières atteintes de l'affection inexorable qui l'emportera; il se hâte de produire; c'est l'essor angoissé de la pensée qui veut se survivre et que trahit la chair minée par les progrès du mal.

Moloch sera son chant du cygne: il ne peut l'achever que par un effort prodigieux de la volonté, au prix de souffrances endurées stoïquement. Il aime ce livre d'une tendresse désespérée; il l'a conçu et développé avec amour, parce que, épris, avant tout, de vérité, il en a, sur le vif, noté les principaux épisodes et regardé s'agiter, peiner et mourir les personnages; la bataille pour l'eau que, sans défaillance, mène le paysan algérien, en est le thème. Louis Lecoq comptait parmi les rares qui fussent de taille à traiter pareil sujet, aussi cette œuvre se place-t-elle nettement au-dessus des précédentes, malgré leur incontestable valeur; elle nous permet d'avoir une idée de la perte que les Lettres ont faite en lui.

Nous avons cherché vainement, dans les pages les moins soignées de ses livres, les traces de cette « africité » dont, au dire de certains, serait marquée (*maculosa*) la prose de Louis Lecoq. L'africité, nous la connaissons, c'est la tare des écrivains de la basse Latinité: une redondance incoercible, une tendance à l'élision génératrice d'obscurité, l'abus des néo-

logismes et des tournures abstraites où succombe l'inspiration défaillante. Jamais Louis Lecoq n'est tombé dans de pareils errements. Que l'on scrute les passages philosophiques les plus ardues de *Soleil* ou de *Caïn*, les longues dissertations qui en occupent des pages entières, on demeurera inmanquablement séduit par l'élégance, le rythme, la construction de la phrase. C'est du français, du bon français, comme il l'aimait et comme l'aiment tous ceux qui, entre les mots, désirent sentir palpiter l'âme de notre pays et voir sourire son clair visage.

Louis Lecoq avait conquis une place de premier plan parmi les écrivains algériens. Nous pensons que, maintenant, il va recevoir la consécration de la Métropole, dont le destin ne lui donna pas le temps de parachever la conquête.

ROBERT MIGOT.

VOYAGES

Jacques Chabannes : *Mitropa*, Librairie Valois. — Claude Aveline et Berthold Mahn : *Routes de la Catalogne*, Paul Hartmann, éditeur.

C'est à une promenade dans le centre de l'Europe que M. Jacques Chabannes convie ses lecteurs. Son volume, intitulé **Mitropa**, se trouve venir à son heure puisqu'il n'est bruit en ce moment que de révisions de frontières et que chaque Etat s'ingénie à se mieux enfermer, telle l'Italie pour laquelle Mussolini a barré d'une herse monumentale la route du Saint-Bernard.

C'est à Genève que nous prenons contact avec les différents problèmes dont s'occupe la Société des Nations, qui vient justement de se faire construire, sur les bords du lac, un magnifique palais. De la ville, il n'est pas besoin de dire la beauté si connue, dont ne se lassent jamais les visiteurs. Un peu plus loin, Lausanne, à cheval sur deux vallées, offre de son « signal » un des plus beaux spectacles d'Europe, le crépuscule du soir sur le lac Léman. Puis c'est Zurich, d'où le train nous conduit en Autriche, longeant les lacs de Zurich et de Brienz, des glaciers, pour franchir la frontière à Bucho. Le Tyrol autrichien commence à Innsbruck, où l'on peut voir les premiers chapeaux à plume; le pays est très pittoresque et tout en montagnes. Salzbourg, ville de mu-

sique surtout avec Mozart, occupe un cirque qui dut, à l'époque secondaire, être un grand lac. Au milieu de la ville, sur une colline qui fut une île, s'érige le vieux bourg avec un couvent millénaire. Vienne, cité construite pour le luxe et le plaisir, avec ses cafés uniques au monde, ses palais et ses promenades, est maintenant dans le marasme. Une municipalité socialiste a multiplié l'automatisme, lequel d'ailleurs abonde dans toute l'Europe centrale où se trouvent distribués ainsi des timbres, des allumettes, des bonbons et même des romans populaires. Le parc de Schönbrunn est devenu public, et les Viennois y viennent promener leurs amours. Du belvédère de Marie-Thérèse, on découvre la magnificence de cette ville de trois millions d'habitants. On y peut voir des édifices remarquables, tels que l'église Saint-Charles, la Hofburg, le palais de l'archiduc Albert, l'hôtel de ville et le chef-d'œuvre du gothique : San-Stépan. Le beau Danube bleu, à Vienne, est surtout d'un gris sale. C'est par Brno que nous pénétrons en Tchécoslovaquie et, par suite d'un retard de train, que nous gagnons Prague en auto. Cette ville a gagné 450.000 habitants de 1919 à 1929; elle est extrêmement intéressante à étudier, et M. Jacques Chabannes s'y arrête avec plaisir. Fondée en 723, Prague devint au début du xv^e siècle capitale de la Bohême, et sa population est presque totalement tchèque. Elle conserve de très beaux édifices. Ushurod est la capitale de la Russie subcarpathique, province tchécoslovaque; les pages qui concernent cette région sont savoureuses. En Hongrie, Budapest est une ville moderne, très confortable et dont l'auteur nous fait un véritable éloge. En Allemagne, nous passons successivement à Dresde, où se trouve le fameux musée du Zwinger, entre autres belles curiosités; à Berlin, dont le volume donne une étude très complète; à Weimar, Wiesbaden, Mayence, etc. Pour gagner l'Allemagne du sud, nous passons à Strasbourg, dont les vieux quartiers sont si attrayants et la cathédrale bien connue. Stuttgart est la capitale du Wurtemberg; c'est une ville intellectuelle et pittoresque. Baden-Baden est réputée pour ses eaux. En Hollande, c'est Amsterdam, ville entièrement construite dans la mer et qui possède un musée des plus remarquables; La Haye, patrie des tulipes; Rotter-

dam au port énorme. En Belgique, c'est Anvers, autre port, un des plus importants du monde; Bruxelles, ses monuments et son curieux Manneken-Piss; Bruges, avec son délicieux décor d'autrefois, et Ostende à la grande plage. Enfin, c'est Londres et le chemin du retour.

En somme, c'est un voyage extrêmement curieux, raconté dans un style agréable et dont nous ne pouvons que complimenter M. Jacques Chabannes.

§

C'est maintenant presque au sud de l'Europe que nous transportent MM. Claude Aveline et Bertold Mahn avec leur volume : **Routes de la Catalogne, ou Le Livre de l'Amitié.** Partis de Paris par le train jusqu'à Carcassonne, ils continuèrent leur voyage en auto, ce qui est un des meilleurs moyens, quand on n'a pas la manie de la vitesse, pour bien goûter le paysage. Ils passent par Font-Romeu, qui a changé sa célébrité religieuse — car il y a là un pèlerinage renommé — pour une vogue de sports d'hiver. Ils gagnent la frontière par Llivia, petite localité espagnole qui reste un témoignage curieux de la bizarrerie de certains traités. Le contact avec les carabiniers espagnols et autres autorités de la frontière laisse aux touristes le désagréable souvenir de leur mendicité. Il apparaît aussi que les formalités administratives sont compliquées et peu faciles à remplir. Le receveur des douanes à La Séo d'Urgel étant parti à la pêche, il fallut l'aller chercher pour viser les permis de séjour. Un arrêt à Andorre nous documente sur cette petite république et sur les inconvénients des excursions à dos de mulet. C'est avec un vif plaisir que, revenant à Font-Romeu, les voyageurs retrouvent nos bons douaniers qui, eux, dédaignent la monnaie espagnole. Nous sommes heureux de constater une fois de plus que les Français apprécient bien mieux leur pays lorsqu'ils ont été à l'étranger et ont ainsi un point de comparaison. Une autre excursion nous conduit à Perpignan, qui possède une des plus belles promenades du monde, et dont la cathédrale offre une nef remarquable et un crucifix réaliste du plus saisissant effet; à Elne, dont seuls la cathédrale et le cloître témoignent de la splendeur

passée, à Collioure, Port-Vendres et Céret où la voiture dut être réparée. Une autre promenade nous fait connaître Prats, petite ville fortifiée, Amélie-les-Bains, Saint-Marsal où l'église est dans un tel état que le curé doit dire la messe sous la voûte lors d'un enterrement, Ria où se place un épisode tragi-comique, des enfants ayant aveuglé le conducteur en lui jetant de l'eau; Vernet-les-Bains, Casteil et la vieille ville de Villefranche, fortifiée par Vauban.

Une dernière randonnée sur cette frontière fait parcourir encore la Cerdagne avec le « chaos de Targasonne », qui est, paraît-il, un lieu terrible, le défilé de l'Homme-Mort, Eyne, Saillagouse, Osséja, Montlouis qui conserve une vieille forteresse, Saint-Pierre-del-Forcats, Planès, à la si curieuse église triangulaire, etc.

Dans ce chapitre, on trouvera l'intéressant récit d'un orage en montagne, et le passage d'un « tour de France ».

Le volume est abondamment et délicieusement illustré de dessins dus à M. Berthold Mahn, et le texte de M. Claude Aveline se lit avec grand plaisir.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

La Revue Universelle : quatre chansons hitlériennes; causes de la popularité de Hitler. — *La Revue de France* : pensées de Mme de Chateaubriand; correspondance avec le Vicomte. — Naissances : *Avant-Poste* : son but; individu et classe; un poème. — *Mouvement* : son but; le relèvement du cinéma; opinions de MM. Suberville et Daniel-Rops. — Memento.

M. Philippe Barrès devient un très bon journaliste. Il vit en Allemagne depuis un assez grand nombre de mois aujourd'hui. Ses impressions de cette nation en couches laborieuses d'on ne sait quel avenir, nous semblent très vivantes. « Sous la Vague hitlérienne », que publie **la Revue universelle** (15 juin), offre un intérêt considérable. On y voit que la jeunesse d'outre-Rhin s'est « donnée » à Hitler « d'une âme fidèle ». On y entend une jeune hitlérienne qui a « bien le type de Marlène Dietrich » répondre à notre confrère : « Tu veux me faire marcher ! » Le reportage est pittoresque. On y trouve des chansons. L'une — que voici — célèbre les « morts du 9 novembre », les victimes du *putsch* de 1923 à

Munich, parmi lesquelles figurèrent un Karl Laforce et un Casella :

A Munich, plusieurs sont tombés, — à Munich ils étaient plusieurs, — c'est devant la Feldherrenhalle — que les balles les ont frappés.

Ils combattaient pour le réveil de l'Allemagne, — dans la foi de la Mission de Hitler! — Ils marchaient en mépris de la mort, — sous le feu de la mort, — sous le feu de la réaction.

A Munich, plusieurs sont tombés, — pour l'honneur, pour la paix, pour la liberté. — Seize hommes devant la Feldherrenhalle — trouvèrent la mort du héros.

A vous, morts du 9 novembre, — à vous, morts, nous le jurons. — Bien des millions de combattants vivent encore, — pour le Troisième Reich allemand.

Cette Erika qui renseigne notre compatriote lui dit que Hitler a donné à l'Allemagne « le monde neuf », ce qui signifie la promesse d'un changement de « toute l'âme ». Elle « chanta encore » pour l'information de M. Philippe Barrès :

Nous sommes de Hitler les colonnes d'assaut brunes — nous avons commencé le combat pour notre droit — nous le proclamons avec joie, nous sommes le Troisième Reich —

Allons, vous pouvez nous combattre — vous n'éteindrez pas notre feu — La victoire avec nous, avec nous le cri de guerre : Réveille-toi, Allemagne! A toi la liberté.

Sur champ rouge, dans un disque blanc, rayonnant, la sainte croix gammée des ancêtres nous sourit. Tous nous entendons sonner l'heure de notre peuple : le seigneur Dieu le veut et le devoir commande! Et qu'il faille mourir, c'est pour nos héritiers que nous ferons le Reich nouveau. Répétons le cri de guerre : Réveille-toi, Allemagne! A toi la liberté!

Le montagnard descend vers la plaine, le paysan détache de la charrue ses rudes poings, la jeunesse refuse l'esclavage des canailles; et des Alpes jusqu'à la mer résonne dans les tempêtes allemandes le chant qui fait trembler Judas: les chaînes se rompent, il nous sourit, le mois de mai. Réveille-toi, Allemagne! A toi, la liberté!

Notre confrère a noté encore cette chanson :

Mystérieuse puissance de ces chants de mort et de misère. Erika en était transfigurée. Cette même Erika dont je ne pouvais pas au début obtenir une histoire, je ne savais plus maintenant l'arrêter. Et secouant sa crière, elle entonnait maintenant le chant de combat des S. A. :

Nous sommes les colonnes d'assaut, nous attaquons çà et là. Nous sommes les premiers rangs, nous y allons carrément. Le front couvert de la sueur du travail, l'estomac vide, oui vide, la main pleine de cals et d'ampoules, venez dans notre armée!

Nous sommes les colonnes d'assaut, toujours prêtes au combat. Soyons d'abord des hommes allemands, alors seulement nous deviendrons libres. Plus de négociations qui ne peuvent servir à rien. Avec notre Adolf Hitler, attaquons carrément.

Qu'il vive, notre Adolf Hitler! Ecoutez, nous marchons déjà. Des hommes allemands se battent. La mort seule les vaincra! Nous sommes les colonnes d'assaut de la dictature Hitler.

C'est à un jeune ancien communiste, Hellmuth, bottier, fils de bottier, chômeur, devenu hitlérien, que M. Ph. Barrès doit le texte de *Horst Wessel* qui chante « les camarades que la réaction et le communisme ont tués » et qui « continuent à marcher en esprit » dans les rangs des sections d'assaut du *Fuehrer* :

Quand le soleil doré du soir lançait ses dernières lueurs, un bataillon d'Hitler entra dans un village.

Tristes résonnaient leurs chants, sur la ville tranquille. C'est qu'ils portaient à sa tombe un camarade hitlérien.

A la mère, ils apportèrent le dernier salut de son fils. Il était tombé fièrement, frappé d'une balle au cœur.

Fièrement flottaient les drapeaux en s'inclinant sur la tombe. On jura vengeance éternelle pour le camarade en Hitler.

Tu n'es pas tombé en vain, lui répétèrent-ils une fois encore. Trois fois résonnèrent les salves. Il fut fidèle à Hitler.

Quand le soleil doré du matin lançait ses premiers rayons, un régiment d'Hitler entra dans le monde.

M. Philippe Barrès explique ainsi la prestigieuse popularité du dictateur :

C'est le même homme, foyer des mêmes émotions populaires, que j'ai retrouvé cet hiver de 1932, quand sa destinée paraissait une fois encore bien compromise.

C'était à Berlin au fond des quartiers communistes, sur la tombe de Horst Wessel au cimetière de Nikolai. Tandis que le Führer parlait, petit homme transi dans sa chemise brune, sous la neige de décembre, une dactylo murmurait :

— Il n'a pourtant pas l'air d'un héros.

Mais cette pensée donnait au regard de cette petite femme une

lueur plus profonde que la lueur de l'admiration : celle de la tendresse. Et il y avait cette lueur-là aussi chez les hommes. J'en bénéficiais un peu moi, étranger solitaire, à qui l'on faisait place, non pas pour moi-même, mais pour Hitler, pour aider à son apostolat.

Ne rions pas. Pour la première fois peut-être, ce peuple allemand a trouvé un maître qui n'est pas un maître effrayant, tonnant, manieur d'épée. Hitler sait être terrible, mais il sait aussi être séduisant. Il joue Siegfried. Il le faut bien ! Mais il sait être aussi la jeunesse, la douceur, la pitié. Il faut le voir parler à des enfants, à de vieilles femmes, il faut l'entendre louer les blessés et les morts. Ce n'est pas un gentleman comme le kronprinz ou comme M. von Papen, ni même comme M. Hugenberg. Mais lui seul, entre eux tous, sait parler sur un ton humain.

§

Mme M.-J. Durry a copié pour **La Revue de France** (15 juin) quelques notes prises par Mme de Chateaubriand et consignées dans « l'Agenda-Moniteur du Carnet de Poche pour 1846 ». Elles sont d'une « femme qui s'est penchée vers les humbles » et qui a réfléchi avec sagesse :

— Non seulement la vraie religion rend charitable par devoir, mais en vous forçant de penser aux souffrances qu'il vous oblige de soulager, elle apprend à les plaindre : je dirai cependant que j'ai connu une personne, une vraie sainte, qui donnait beaucoup et qui n'avait jamais pu comprendre que le peuple pût, quelquefois, se révolter contre la richesse en pensant à sa pauvreté.

— Nous n'aimons que l'encens qu'on nous refuse. (*Pense-t-elle à son mari?*)

— Un poète a dit : l'Egoïste brûlerait une maison pour faire cuire un œuf.

— Après les dames sans bonnes œuvres, je ne connais rien de pire que les dames à bonnes œuvres.

— Obligez de bonne grâce si vous voulez qu'on en tienne compte.

— Nous n'avons pas de plus grand ennemi que notre imagination.

— Je ne sais si je ne préfère pas la douleur à l'inquiétude.

Le grand vicomte « n'eut qu'un grief contre elle, mais irrémédiable : elle était sa femme ». Loin d'elle, il lui écrit presque chaque jour. Quelque part, il l'assure qu'elle vivra

« cent mille ans ». Ailleurs, il lui mande : « J'ai voulu voir Cannes à cause de ton grand ami Napoléon. » Quand elle séjourne à Gratz, l'ayant laissé à Paris, il l'« embrasse tendrement ». C'est en 1841. Quatre ans plus tard, elle reçoit de René vieilli ce billet affectueux :

Padoue. Six heures du soir, 6 juin (1845).

Il faudra que j'aïlle demain à Venise. M. le Comte de Chambord est parti d'ici ce matin pour y aller rejoindre sa mère. J'étais si las que mon projet n'était pas d'aller à Venise sans cet accident. Je t'embrasse, chère amie, et je meurs d'envie de te revoir. A bientôt. Je ne ferai qu'un saut à Venise et je reviens subitement. Tout à toi.

Dans une lettre datée du lendemain (7 juin 1845), elle raille un peu et se montre maternelle :

Tu es arrivé à Turin, comme un papillon; mais prends garde, cher ami, à cette fatigue dont tu te plains. Vas doucement, sans avoir égard à mes ennuis, qui passent à la vue d'une lettre. — A présent, surtout, que me voilà rassurée sur les retards, je vois que tu n'as pas l'intention d'aller à Aix. Tu as tort; je viens de lire des merveilles sur ses bains, souverains pour la goutte, les rhumatismes, et surtout les raideurs, comme tu en as, dans les articulations.

A Venise, « le jeune prince » a reçu le grand vieillard, qui se déclare « difficile en fait de prince » et décerne au comte de Chambord l'éloge de l'avoir « emporté sur tout le monde » et à M. de Luchesi celui d'être « d'une société et d'une convenance parfaites ». Il revient de ce voyage par petites étapes depuis Marseille. Il lui faut se coucher chaque nuit. En juillet de cette même année, il écrit à Mme Récamier, parlant de sa femme :

J'ai honte de faire quelque chose pour mes vieux os, tandis qu'elle souffre.

§

Naissances :

1° **Avant-Poste** a vu le jour le 1^{er} juin, à Paris, 32, rue de Turenne, pour paraître huit fois l'an et remplir cette « triple tâche » :

1° *Philosophique* : Analyser les idées en cours et leur rôle social, selon la méthode du matérialisme dialectique.

2° *Littéraire* : Dire l'oppression, la détresse et la colère des opprimés; dire le malheur de vivre dans la société capitaliste; chanter le désir d'un monde nouveau, — contribuer à la transformation des forces de la sensibilité en forces révolutionnaires.

3° *Polémique* : Contre les manifestations d'une culture dont le dernier but est, actuellement, de dissimuler les problèmes réels.

Dans « Individu et Classe », MM. Guterman et H. Lefebvre annoncent la suppression de « l'individu bourgeois avec toute sa mystique » et son remplacement « par l'individu réel, être social conscient et concrètement libre ». Ce qui suit est imprimé en italiques, comme une déclaration de première importance :

L'humain et l'individu qui n'existent encore que comme apparences et dans leur négation, dans un effort impuissant vers l'existence « pour soi », se réalisent par la lutte des classes et se déploient dans la société sans classes.

La menace est un peu hermétique, si toutefois même il y a menace.

M. Pierre Morhange assemble sous ce titre : « La vie est unique », des poèmes directs, d'un tour populacier, dont celui-ci donne bien le ton :

Pour Motia.

SOLDES

Chers copains, je n'ai
Plus ni bras ni jambes
Mais j'ai encore
Tronc et tête.
Tronc pour avoir faim et dire : Je suis là
Et tête pour voir jusqu'à la fin
Ce qui me reste, et pour boire
Jusqu'au bout le verre de mon destin.
Le Gouvernement me donne
Pour les jambes
Qui ont pirouetté sur le champ de bataille et les bras
Qui ont donné le dernier shake-hand au chirurgien
Une pension charmante, une miniature
Une pension de poupée de vitrine,
Une pension breloque — enfin je roule
Chaque mois jusqu'à la chambre de M. l'employé.
J'ai déjà mangé mes pieds, mes jarrets
Et toute la jambe gauche; à droite

Il me reste donc la cuisse et le genou
J'ai mangé mes mains, il me reste les bras
Et si un jour enfin, prochain, s'il vous plaît,
Le dieu merdeux jette aux poubelles du néant
Ce qui reste de moi, je veux d'un seul coup
D'un seul festin avaler ce qui reste à courir
De ma pension militaire.

M. Matveev raconte un « Pogrom » exécuté par les Russes blancs, en 1919. C'est effrayant — à peine plus que « Naisance à l'Hôpital », sept pages de Mme Henriette Valet, d'une épouvantable vérité, franches de toute littérature, que tout le corps hospitalier devrait connaître.

2° **Mouvement**, revue mensuelle, date du mois de juin 1933 son premier numéro. Ses fondateurs, réunis en comité de direction avec M. Maurice Aubergé pour rédacteur en chef, sont : Mme Marciane Herold et MM. Rodolphe Gerder, Jean Lebeuf, Paul Rect et Pierre Voisin. L'adresse de la revue est : 25, rue Richelieu. On traitera de cinématographie, de littérature, de musique.

M. Maurice Aubergé, dans « Feu de Position », fait le juste et nécessaire procès de la cinématographie actuelle, qui est « une honte ». Et il définit les buts de *Mouvement* :

Réagir sans défaillances contre ces énormités par une action continue.

Passer au moment opportun à une réalisation pratique, qui vous convaincra, vous, que nos seuls articles n'auront pas définitivement conquis.

Faire par dessus tout accéder au rang d'Art ce dernier né de l'Esprit humain : le cinéma, si vite grandi, si bien doué, si tôt entré dans l'âge ingrat, si décidé en apparence à n'en pas vouloir sortir et si plein de promesses qui avorteront demain si l'on ne réagit pas férocement.

Susciter la formation d'une discipline, dégager ou créer des principes et des règles susceptibles de faire acquérir au cinéma cette vigueur classique dont les autres arts peuvent bénéficier, qui pourtant ayant moins d'aventures nouvelles à vivre ont à craindre des « pas de clercs » moins nombreux ou moins graves.

Une bonne séance de culture intellectuelle de cinquante pages par mois; notre conviction, votre soutien...

Nous réussirons.

« Imaginez les possibilités du cinéma offertes au génie visionnaire de Victor Hugo », écrit M. Jean Suberville. Le financier et son personnel de « techniciens » mettraient aujourd'hui à leur commune mesure ce que créerait pour la gloire du film français un Victor Hugo.

Il est temps de désencanailier le cinéma, de lui faire faire ses humanités. Tous les arts ont une âme : à quand une âme au cinéma? Et pour nous limiter à l'effort français, à quand une âme française au cinéma français? Attention! Il y a des âmes nationales qui s'éveillent autour de nous : ce n'est pas le moment de mettre la nôtre en veilleuse. D'autant que l'âme française est la plus capable, pour la générosité et la source même de son inspiration, d'éveiller et de propager l'âme européenne, l'âme humaine! Le monde attend que le pays de Racine et de Victor Hugo soit le pays du scénario, sinon de la technique. Il est urgent, pour cela, de rendre dans les studios la primauté à l'auteur, celui qui conçoit, porte et enfante l'œuvre. On nous objectera : « Que le poète apprenne à faire un film, et, dans ce dessein, qu'il vienne d'abord au cinéma! » Parfait. Mais commencez par lui en ouvrir les portes. Quel écrivain, digne de ce nom, n'a pas été tenté de travailler pour le cinéma et n'a pas été arrêté au seuil de ce nouveau Sésame? Nous avons tous des histoires lamentables à raconter là-dessus. Les portes de la cité sont bien gardées par les barbares qui l'ont conquise. Mais laissez faire. Ou ils ouvriront leurs studios aux animateurs, à ceux qui apportent l'idée, ou ils crèveront dedans par manque d'inspiration.

Le public français est très supérieur à ce qu'on lui montre sur l'écran. Ceux qui fabriquent les films et ceux qui choisissent le spectacle qu'ils vendent à leur clientèle surpassent en bassesse de sentiments et en ignorance générale les plus déshérités intellectuellement des spectateurs.

M. Daniel-Rops constate :

La conception du film « à vedettes » part d'un point de vue aussi erroné et d'ailleurs analogue. L'emploi, toujours par les Russes, d'acteurs non professionnels, choisis en fonction de leur caractère moral, de leur réalité profonde, est infiniment plus justifié. On ne saurait trop admirer la vérité de cette phrase que le manifeste du Goskino (Cinéma d'Etat de l'U.R.S.S.) a proclamée : « Nous devons nous attacher à interpréter pour l'écran notre propre vie, selon nos propres aspirations... » Que les grands films russes, comme *Le chemin de la vie* dépassent et nient le matérial-

lisme théorique du léninisme et infirment dans un certains sens la doctrine qu'ils croient servir, peu importe ici. Leur exemple nous fait comprendre pourquoi tant de nos films occidentaux et américains donnent une si totale impression de vide; c'est qu'ils ne supposent aucune interprétation de la vie, mais visent seulement à en décalquer la plus vaine apparence, qu'ils ne correspondent à aucune aspiration.

MÉMENTO. — *Revue bleue* (3 juin) : M. Primefosse : « Les Parfaites de M. Quillot ». — « La vie du fossoyeur », nouvelle flamande de M. G. Walschan.

Les Primaires (juin) : « Défense d'approuver », éditorial à propos des objecteurs de conscience. — M. R. Messac : « Liberté, liberté chérie... ». — « L'engagement », poème d'Albert Thierry.

La Revue des Vivants (juin) : Divers, sur la « Conférence économique mondiale ». — M. André Georges : « Pierre Termier pendant la guerre ».

La Revue des Pays d'Oc (avril-juin) : M. S.-A. Peyre : « D'un thème traité par Hugo et Mistral ». — « Le poète Henri Lassale », par M. Paul Mesplé. — « Des inédits de Félix Gras », commentés par M. L. Genary. — « Suscriptions », par M. Henri Bosco. — « La Mort », poème de M. A. Maseras.

Esprit (1^{er} juin) : M. Pierre Robert : « La mort d'une Allemagne ». — M. A. Déléage : « Littérature et Révolution ».

Europe (15 juin) : Fragments de l'« Histoire de la Révolution russe », par M. Léon Trotsky. — « Courrier de l'Inde », par M. Romain Rolland. — « Louis Fabulet », par M. J.-R. Bloch.

La Proue (mai-juin) : « Paris », suite de poèmes par divers.

Cahiers du Sud (mai) : « Nemrod », fragment, de M. R. Schwab. — « Fragments d'une érotologie », de M. R. Nelli. — « Mario Meunier », par M. Emile Dermenghem. — « André Gide ou M. Gide », par M. Victor Crastre.

Orbes (printemps) : « Un mousse », par M. Blaise Cendrars.

Cahiers Léon Bloy (mai-juin) : Suite des lettres de M. Jehan Ric-tus à Bloy. — De M. G. Rouzet : « Une source orale de Léon Bloy ». — « Léon Bloy aux colonies : Barabane », par M. René Lacroix.

L'Idée libre (juin) : « Hitler et l'Eglise romaine », anonyme.

L'Alsace française (11 juin) : « Klingenthal, la première manufacture d'armes blanches en France », historique par M. R. Suaudau.

Esculape (juin) : « La blessure de Geoffroy de Vivant », par G. Loyseau.

Le Crapouillot (juin) : « Les Salons ». — « Erewhon ou la Guerre de Cent Ans », par M. L. Farnoux-Reynaud. — « L'homme aux yeux de perruche », par Mme Lucie Porquerol.

Le Prolétariat (1^{er} juillet) inaugure une nouvelle série, sous la direction de M. Henry Poulaille (139, rue Broca). Ce numéro contient : « La Mine, par les mineurs », récits et poèmes d'adultes, de forçats noirs, d'enfants. — A lire : « Le Prolétariat et la culture » par M. Marcel Martinet, ex-normalien, qui discute les idées de M. Jean Guéhenno.

La Bourgogne d'Or (juin) : « Claude Bauby », poète bourguignon, par M. Georges Gay.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Société Nationale : *Trois sonates pour piano et violon*, de M. Guy Ropartz. — Ballets Russes de Monte-Carlo et Ballets 1933. — M. Furtwaengler à l'Opéra. — *Tam-Tam*, de MM. Julien Maigret et Henri Tomasi. — Reprise de *Phi-Phi* aux Bouffes-Parisiens.

Avec le concours de MM. Georges Enesco et Robert Casadesus, la Société Nationale a consacré à M. Guy Ropartz une soirée tout entière, et donné ses **Trois Sonates pour piano et violon**. Cet hommage magnifique, rehaussé encore par une interprétation incomparable, n'était point sans péril : trois sonates, c'est un programme d'une austérité qui peut sembler bien grande — et trois sonates du même compositeur, on pourrait croire que cela ne va point sans quelque monotonie. Eh bien ! l'épreuve a été concluante : malgré la concurrence des Ballets Russes qui donnaient ce même soir leur premier spectacle, la salle était pleine. Et le public, positivement électrisé, acclamait MM. Guy Ropartz, Georges Enesco et Robert Casadesus un peu plus longuement après chaque œuvre pour terminer la soirée sur les marques sans fin d'un enthousiasme chaleureux. Triomphe dû à la haute valeur d'un art sincère, d'une inspiration magnifiquement élevée, et qui trouvait pour l'exprimer des artistes dont la culture et la merveilleuse perfection se mettent tout entières au service de l'œuvre avec une simplicité magnifique. MM. Enesco et Casadesus donnent un exemple rare : leurs qualités se complètent et s'allient si bien qu'ils semblent n'avoir l'un et l'autre, dès qu'ils jouent, qu'une seule âme. Et c'est bien cela en effet : chacun fait à la musique le don

total de soi-même. Ah! que nous sommes loin, avec des hommes de cette valeur, des « effets » et des recherches où se devine le souci de briller! Mais aussi, quelle ferveur, quel entrain irrésistible — et quel résultat! Il n'est pas un des auditeurs du concert du 9 juin qui ne souhaite réentendre bien vite cette « équipe » incomparable. Succès oblige, et notre musique de chambre française y gagnera encore plus de prestige.

Dans cette floraison si riche et si belle, les trois *Sonates* de M. Guy Ropartz occupent une place de choix. On y retrouve naturellement les qualités du maître, et précisément cette inspiration celtique qui parfume tant de pages de l'auteur du *Pays*. La première *Sonate, en ré mineur*, fut composée en 1907; la deuxième — la plus longuement développée — est en *mi majeur* et fut écrite en 1917; la troisième, en *la majeur*, est de 1927. De dix en dix années, M. Guy Ropartz jalonnait ainsi sa production si variée, et ces sonates, comme des jalons en effet, marquent la direction suivie et la route parcourue. A mesure que le compositeur s'avance dans la vie, sa personnalité, déjà très vigoureusement marquée dans la première sonate, s'affirme davantage. Son horizon s'élargit, ses moyens d'expression se libèrent des contraintes. Il s'élève et grandit. Et c'est en cela que la réunion de ces trois sonates dans un même programme était si intéressante : elle nous apportait le témoignage d'une véritable ascension. Pourtant, dès la première, il semble que l'on soit plutôt à un point d'arrivée qu'à un point de départ : la qualité des thèmes, l'ordonnance du plan, la variété des idées dans l'unité rigoureuse de l'ouvrage (la manière dont le cantique breton y est inclus, par exemple), tout cela est d'un art dont on ne voit point qu'il ait à gagner en évoluant. Eh bien! la deuxième sonate, plus vaste, plus libre, avec un *adagio* d'un caractère grandiose, avec son thème de danse charmant; puis la troisième, débordante de vie et de jeunesse, tour à tour enjouée, puissante, tendre et toujours exquise, nous montrent que Guy Ropartz, tout en restant lui-même, pouvait en effet se renouveler complètement. La composition de la musique de chambre est, pourrait-on dire, comme une pierre de touche où l'on peut faire l'essai des talents. Les médiocres y déce-

lent immédiatement leurs défauts et les mieux doués leurs qualités, car aucun « truquage » n'est possible, aucun procédé, aucune recette ne peuvent masquer l'insuffisance de l'inspiration. La « musique pure », comme un miroir transparent, reflète sans complaisances l'âme qui s'est penchée sur elle. L'âme dont les trois sonates nous ont montré l'image est noble et belle, et l'artiste à qui nous devons ces ouvrages est de ceux qui honorent leur époque. Mais notre époque, hélas ! ne les honore point comme elle le devrait. L'éclatant succès du concert de la Nationale n'en est que plus significatif. Des soirées comme celle-là consolent de beaucoup d'autres, où la musique n'est qu'un prétexte.

§

Deux compagnies de *Ballets russes* ont donné des spectacles à Paris : l'une aux Champs-Élysées, sous le titre **Ballets 1933**; l'autre au Châtelet, sous le nom de **Ballets russes de Monte-Carlo**. Et celle-ci, très supérieure à celle-là, par la qualité de la troupe et le choix des programmes, nous a rappelé les meilleurs soirs du temps où Serge de Diaghilew révélait les nouveautés qui allaient exercer une influence décisive sur l'art de notre époque. La musique a sa grande part dans ces spectacles; et ce fut, plus tard, une erreur que de subordonner le musicien au décorateur, une erreur dont le *genre* « ballets russes » aurait pu mourir. Il faut louer MM. René Blum, W. de Basil et Léonide Massine de s'être tenus à la plus heureuse des formules, et précisément celle qui réussit si bien à Diaghilew : si leurs spectacles, fort bien composés, furent un plaisir des yeux par la danse, par la qualité des décors et l'harmonie des costumes, la musique y trouva son compte, et des partitions comme celle de *Scuola di Ballo* ont grandement concouru au succès de leur entreprise.

Elle est charmante, cette musique du vieux Boccherini, elle est charmante, alerte, spirituelle et merveilleusement dansante, au point que, sans dénaturer le rythme (comme il arrive si souvent lorsqu'on adapte au ballet des musiques connues et qui ne sont point faites pour cela), chaque phrase semble suggérer nécessairement le geste saltatoire que l'on

voit accomplir au danseur au moment que l'orchestre la joue. La mise en scène et la chorégraphie font honneur à M. Massine, et le décor du comte de Beaumont est, comme les costumes, tout à fait réussi. L'ouvrage — son titre le dit de reste — est une présentation parodique d'une classe de danse. Et c'est une farce italienne débordante de vie et de belle humeur, mais une farce chorégraphique où toute la troupe fait merveille.

Dans *Les Présages* (sur la *Cinquième Symphonie* de Tchaikowsky), la réussite est moins éclatante, sans doute parce que ce ballet appartient au genre grave, philosophique, pourrait-on dire, et que ce genre est, en soi, discutable. La danse ainsi comprise apparaît comme un langage incomplet, trop vague pour exprimer ce que l'on veut lui faire dire. Je préfère beaucoup, pour ma part, *Jeux d'Enfants* (que nous avons vu l'an dernier), et qui, sur la musique de Bizet, présente, dans un décor simplifié de Joan Miro, des danses sans autre prétention que les ébats d'une vingtaine de ballerines délicieusement costumées. Nous avons retrouvé avec plaisir quelques autres ouvrages déjà connus : *Matelots*, de M. Auric, *Le Beau Danube*, de Johann Strauss (donné par M. de Beaumont il y a une douzaine d'années aux « Soirées de Paris »), les *Sylphides* sur la musique de Chopin. Et l'on annonce *Beach*, « ballet de plein air d'après un livret de M. René Kerdyck, musique de M. Jean Françaix, décors et costumes de M. Raoul Dufy », collaboration brillante dont on peut attendre le meilleur résultat.

L'orchestre, conduit par M. Roger Désormière, mène au succès une troupe au premier rang de laquelle brillent M. Leonide Massine lui-même et Mme Alexandra Danilova.

L'abondance des spectacles offerts à notre curiosité en cette saison (et, par malice sans doute, les mêmes soirs) m'a empêché de voir aux Champs-Élysées quelques-uns des *Ballets 1933*. J'ai été assez déçu par *Les Sept Péchés Capitaux*, de M. Kurt Weil (l'auteur de *l'Opéra de Quai' sous*, qui fit fureur au cinéma et dont le disque a popularisé quelques passages). La présentation en est propre à ramener à la vertu le plus endurci pécheur : une lente psalmodie accompagne les évolutions chorégraphiques, et c'est un commentaire de l'action

qui se déroule sous nos yeux. Elle nous montre les tentations auxquelles est exposée une ballerine, tandis que sa famille, et surtout sa sœur, demeurée dans une pauvre mansarde, chante une sorte de complainte qui évoque les aventures de la danseuse. La partition ne m'a point paru égaler celle de l'*Opéra de Quat' sous*, à beaucoup près.

Nous avons eu un dédommagement avec *Errante*, un ballet dansé sur la *Fantaisie en ut* de Schubert, orchestrée par M. Charles Kœchlin avec toute la maîtrise et tout le goût que l'on pouvait attendre d'un tel artiste. Mais cette musique, nous la retrouverons certainement au concert. L'orchestre était dirigé par M. Abravanel qui a de l'autorité. Mlles Tamara Toumanova, Tilly Losch, L. Kylberg et M. Roman Jansinsky pour la danse, Mlle Lotte Lenja, pour le chant, se sont montrés excellents.

§

Les représentations de *Tristan et Isolde* et de *la Walkyrie*, données à l'Opéra sous la direction de **M. Wilhelm Furtwaengler**, avec le concours de Mmes Lotte Lehmann, Frida Leider, Sabine Kalter, et de MM. Lauritz Melchior, Schorr et Kipnis, ont été fort belles. On sait la valeur de ces artistes, leur style magnifique et la puissance de leurs moyens vocaux, et puis encore comme ces qualités s'appuient sur la pure tradition wagnérienne. Mais, avec les éloges individuels auxquels a droit chacun d'entre eux, il convient d'adresser à cette troupe un compliment collectif pour la rare perfection avec laquelle elle interprète ces grands ouvrages. Elle atteint naturellement le pathétique le plus émouvant. Et puis, ce qu'il faut souligner surtout, c'est la valeur du chef éminent qui dirigea ces représentations. Chef, M. Furtwaengler l'est dans toute la force du terme : rien n'échappe au contrôle de sa volonté, et néanmoins il maintient l'œuvre à cette hauteur où, précisément, l'ensemble apparaît, dégagé des détails et dans sa majesté grandiose. Il est, selon le mot de Saint-Saëns, l'architecte puissant d'une vaste cathédrale, sculptée cependant comme une pièce d'orfèvrerie. Il sait imprimer à chaque motif et son relief propre et sa teinte. Il se donne tout entier, généreusement, et reste lucide dans cette fièvre

ardente. Il est bien de la lignée des maîtres qui ont fait la gloire de Bayreuth.

§

J'ai rendu compte il y a quelques semaines de la *Chanson des Sables*, de M. Henri Tomasi, au moment où Mlle Nadine Waters la chanta pour la première fois aux Concerts Padeloup. L'œuvre dont cette mélodie était détachée, **Tam-Tam**, sketch lyrique de M. Julien Maigret, musique de M. H. Tomasi, a été donnée en première audition par le poste Radio-Colonial. C'est la première fois, sauf erreur, qu'un ouvrage de cette importance est composé spécialement pour la radiodiffusion. La réussite est telle qu'il faut souhaiter que des musiciens de la valeur de M. Tomasi s'engagent à sa suite sur la voie qu'il vient d'ouvrir. Mais il faut leur souhaiter aussi de trouver des livrets aussi puissamment évocateurs que celui de *Tam-Tam*. M. Maigret, en effet, a su éliminer de son drame tout ce qui pouvait détourner l'attention de l'auditeur et réclamer quelque chose que l'audition ne lui donnait point. Le dialogue pose en quelques répliques, et tout naturellement, le décor. Les mots créent l'atmosphère. La musique achève de suggérer tout ce que les paroles ne peuvent dire. Et c'est merveille de voir — pardon, d'entendre — comme l'alliance du texte et de la musique est intime et complète, combien le compositeur a su, par les moyens de son art et avec une sobriété pareille à celle du librettiste, imposer la vision nette et définie de ce qu'il voulait peindre, tout en laissant le champ libre à l'imagination de l'auditeur.

Il s'agit d'un drame de la brousse. Un blanc, chef de poste, perdu parmi les noirs de l'Oubanghi au temps où les moyens de transport restaient rudimentaires, est en proie au cafard. Par des paroles maladroitement, il blesse sa compagne noire. Autour du couple, le tam-tam obsédant martèle l'esprit de son rythme obstiné. Et la sauvagerie fait irruption dans la case et vient venger la femme noire des paroles mauvaises. A l'aurore, une tête fraîchement coupée, mâchoire pendante et œil voilé, sera piquée au bout d'un pieu, sur l'enclos du poste. Et, quelques semaines plus tard, les journaux de France

annonceront en trois lignes indifférentes le meurtre d'un administrateur colonial dans le Haut-Oubanghi...

On ne peut donner idée, en le résumant, d'un drame comme celui-là, et d'autant moins que la musique y ajoute son sortilège puissant. La partition de M. Henri Tomasi possède toutes les qualités nécessaires à la réussite d'une semblable entreprise, et quelques autres de surcroît. Elle s'élève, en dépit d'une grande simplicité de moyens, très au-dessus de l'anecdote. Elle atteint une réelle grandeur et traduit à merveille la nostalgie du Blanc perdu si loin du pays natal et l'opprimante atmosphère de l'Afrique. Ce n'est point une musique descriptive, et qui met en œuvre tous les moyens ordinaires, tous les effets de timbre connus. C'est une évocation puissante et large, et qui porte la marque du musicien accompli auquel nous devons le *Vocero*.

§

Les Bouffes Parisiens ont repris **Phi-Phi**. Cette opérette comptait déjà, nous dit-on, seize cent cinquante représentations à ce théâtre. Elle en aura peut-être encore autant et même davantage. Il n'y manque rien de ce qui peut plaire aux spectateurs qui vont au théâtre pour y trouver tout autre chose qu'un plaisir de l'esprit.

RENÉ DUMESNIL.

MUSÉES ET COLLECTIONS

A la Manufacture des Gobelins : la réorganisation du musée; exposition du « Voile de sainte Anne » du trésor de la cathédrale d'Apt. — A la Bibliothèque Nationale : exposition de la collection d'autographes du baron Henri de Rothschild. — A la Bibliothèque Sainte-Geneviève : exposition des plus précieux ouvrages de la Réserve et de la collection de livres modernes léguée par Jacques Doucet. — Au Musée du Louvre : exposition des dessins légués par Léon Bonnai. — Au Musée Galliera : exposition de « l'Art décoratif au théâtre et dans la musique ». — Erratum.

Les exigences de l'actualité, qui nous commandaient d'aller au plus pressé et de signaler en temps utile les innombrables expositions temporaires ouvertes depuis le commencement de cette année ne nous ont pas permis jusqu'ici de parler de la réorganisation dont le **Musée des Gobelins** a été l'objet, il y a quelques mois, de la part du nouvel administrateur de la

Manufacture, M. François Carnot. Il faut louer celui-ci d'avoir entrepris ce travail, que rendaient bien nécessaire la dispersion et la distribution sans méthode des collections, et de l'avoir mené à bien en dépit des difficultés résultant de la déplorable disposition intérieure de ce musée. Il a su tirer le meilleur parti de ces locaux si défectueux et, grâce à un reclassement logique des pièces sur lesquelles s'est porté son choix (car on ne pouvait les exposer toutes et il fallait se borner aux plus caractéristiques), il a réussi à présenter un résumé clairement ordonné de l'histoire de la tapisserie depuis le xv^e siècle.

Il faut, pour suivre cette histoire, monter l'escalier et commencer par l'extrémité de la grande galerie du premier étage, dont la surface utilisable a été doublée par l'aveuglement des fenêtres donnant sur l'avenue des Gobelins et par deux épines transversales qui la divisent en trois travées. Tout au fond, voici les plus anciennes pièces françaises : un *Concert* et une *Scène de chasse*, tissées sur les bords de la Loire à la fin du xv^e siècle; une frise d'*Anges musiciens* et une *Adoration des Mages* exécutées dans les Flandres à la même époque, ainsi qu'une *Annonciation* d'après Roger de la Pasture; puis, du début du xvi^e siècle, la grande et superbe tapisserie de *La Levée du siège de Salins par Louis XI* provenant de l'église Saint-Anatoile de cette ville et tissée à Bruges vers 1501; de nouveau, des œuvres françaises : une *Mort de la Vierge* et deux tapisseries, *Miracle de l'hostie* et *Miracle du lendit*, ayant appartenu à l'abbaye de Ronceray. Une bordure d'une des tapisseries des *Chasses de Maximilien* rappelle cette célèbre suite d'après Van Orley, tissée à Bruxelles, comme le fut également un *Hercule tuant les oiseaux du lac Stymphale*. Vient ensuite une curieuse *Scène de tournoi* dessinée par François-Pierre Fabre et exécutée à Florence. — La travée suivante nous introduit dans le xvii^e siècle avec une des pièces, *Le Jeu du ticquet*, de la célèbre tenture de *Gombaut et Macée*, sortie de l'atelier des frères Comans, venus des Flandres, qui précéda immédiatement la manufacture des Gobelins et où furent tissées également deux compositions de Simon Vouet qu'on nous montre : *Le Sacrifice d'Abraham*

et *Elie montant au ciel*, pièces de toute beauté par leur style décoratif et leur perfection d'exécution. D'un autre atelier, celui du Flamand Daniel Pepersack, à Charleville, est sortie une belle tapisserie : *Le Sacre d'une abbesse*. Et voici quatre pièces superbes de la série des *Actes des Apôtres* d'après Raphaël, qui ont fait partie des collections du surintendant Fouquet, cependant qu'à terre un tapis de Savonnerie rappelle l'existence à ce moment, à Chaillot, de la manufacture de ces produits. — Les chefs-d'œuvre se continuent dans la dernière travée : *Mort de Jacob*, d'après Androuet du Cerceau, provenant des ateliers de Fontainebleau; *Le Passage du Ponte Molle*, d'après Raphaël, exécuté dans le premier atelier des Gobelins avant 1660; le magnifique *Mariage d'Alexandre et de Roxane* d'après Antoine Coypel et la *Danse des Nymphes* de Noël Coypel; *La Prise de Dunkerque*, une des plus belles pièces de l'incomparable *Histoire du Roi* de Le Brun; enfin, au XVIII^e siècle, deux tentures célèbres : celle des *Dieux* ou des *Quatre Saisons*, et celle des *Quatre Eléments*, dessinées par Audran, puis la gracieuse composition de Boucher : *Aminte et Sylvie*.

La petite salle située à côté de la grande galerie que nous quittons contient plusieurs tapisseries flamandes et italiennes du XVI^e siècle dont la plus intéressante est une *Pietà* servant d'*antependium*, tissée dans les Flandres. Au sortir, dominant l'escalier, deux chefs-d'œuvre de Le Brun : *Le Sacre de Louis XIV* et la *Visite du Roi aux Gobelins*, marquent, avec la *Récolte de la manne*, d'après Poussin, l'apogée de cette histoire de la tapisserie.

Au rez-dechaussée, nous allons trouver la suite des productions du XVIII^e siècle : dans la petite salle située sur le côté de l'escalier, deux pièces de la tenture des *Indes* de Desportes (qu'accompagne une tapisserie d'après un modèle de Goya), puis, dans la grande galerie, des fragments des *Mois grotesques* d'Audran. Le XIX^e siècle vient ensuite, très sommairement représenté, et pour cause, l'activité de la manufacture pendant cette période, et surtout sous la Restauration, la Monarchie de Juillet et le Second Empire n'ayant été marquée que par des copies d'anciens modèles ou bien — par suite d'une aberration esthétique qui voulait faire riva-

liser la tapisserie avec la peinture — par la simple reproduction de tableaux célèbres. Des commandes de la Troisième République, qui furent dictées par une plus juste compréhension des lois de la tapisserie, on n'a exposé que quelques-unes des plus récentes (mais il ne faut pas méconnaître, parmi celles qui les ont précédées, les tentures réalisées par des artistes tels que Jean-Paul Laurens, Luc-Olivier Merson, Albert Maignan ou Gorguet (1), et dont la plupart valent bien telle ou telle de celles qu'on nous montre), et c'est avec la *Diane* de Mme Marie Cazin, *La Belle au Bois dormant* et *L'Ogre* de Jean Weber, des *Nymphéas* de Claude Monet, la tapageuse *Salomé* de M. Béronneau, la *Bourgogne* d'Anquetin, le *Salut à Paris* de Willette, *Renaud et Armide* de M. Maurice Denis, le délicieux salon de Chéret, les meubles d'après Odilon Redon et un tapis de Savonnerie faisant partie d'un mobilier à motifs empruntés à la guerre de 1914, dessiné par M. Robert Bonfils, que s'achève cette histoire résumée de la tapisserie au cours de cinq siècles.

Dans l'ancienne chapelle on a placé la série très intéressante des portraits et des documents historiques concernant la manufacture et l'on a pu y admirer en outre, du 15 au 30 juin, un tissu ancien d'une rare valeur que le service des Monuments historiques avait confié à la manufacture, comme précédemment la chape de saint Louis de Toulouse appartenant à l'église de Saint-Maximin (Var), pour être remis en état. Ce tissu, dit « voile de sainte Anne » parce qu'on a cru jusqu'au milieu du XIX^e siècle qu'il était venu d'Orient avec le corps de cette sainte, est conservé dans le trésor de la cathédrale d'Apt. En réalité, c'est une étoffe copte dont les médaillons portent une inscription au nom du calife fatimite Aboul Kassim Moustali, qui régna de 1094 à 1101 et de son premier ministre Afdal, avec cette mention : « Fait dans l'atelier privé de tissage, à Damiette, en l'année 489 » (ou 490), c'est-à-dire 1096 ou 1097 de notre ère. Ces sortes de tissus précieux étaient souvent offerts en cadeaux; on peut supposer que celui-ci fut présenté aux Croisés à Antioche par une ambas-

(1) On en trouvera la reproduction dans le livre de Gustave Geffroy, *Les Gobelins* (Paris, éd. Nilsson, coll. « Les Musées d'Europe ») dont nous avons parlé ici en son temps.

sade égyptienne ou remis à des ambassadeurs francs qui séjournèrent au Caire en 1098. Il est possible également que cette étoffe ait été trouvée lors de la prise de Jérusalem en 1099. Elle aurait été rapportée à Apt par l'évêque ou des seigneurs d'Apt, Raimbaud de Simiane et Guillaume de Sabran, qui prirent part à la première croisade. — C'est une étoffe de lin de 3 m. 10 sur 1 m. 50 dont la décoration consiste en trois bandes parallèles; les deux extérieures sont ornées de médaillons à fleurs entourés d'inscriptions en lettres bleues; le bandeau du milieu, orné de cercles d'or entrelacés, est coupé par trois médaillons offrant, au centre d'une inscription en caractères rouges, des sphinx affrontés de style copte. La beauté harmonieuse des colorations, d'une exquise délicatesse, n'a d'égale que celle de l'exécution, d'une finesse incomparable. Après avoir été montré aux Gobelins, ce précieux tissu doit être exposé, comme l'avait été la chape de Saint-Maximin, au Musée de Cluny, où l'on peut sans doute encore l'admirer.

§

La **Bibliothèque Nationale** s'est enrichie dernièrement d'une magnifique donation : celle de l'inestimable collection d'autographes, riche de plus de cinq mille pièces, réunie par le baron Henri de Rothschild, et qui, représentant près d'un demi-siècle de recherches sagaces et patientes, d'achats méthodiques, est une des plus riches et des plus célèbres qui existent. Entre les manuscrits, lettres et documents concernant l'histoire et la littérature françaises du xv^e siècle à nos jours dont se compose cet incomparable ensemble, la Bibliothèque, par les soins de M. Jean Porcher, qui avait déjà organisé l'exposition Rabelais au printemps dernier, a choisi et exposé du 9 au 30 juin trois cents pièces particulièrement caractéristiques émanant de quelques-uns des personnages les plus fameux de notre histoire et de notre littérature. Les plus remarquables étaient : une dizaine de lettres autographes échangées entre François I^{er}, Charles-Quint, Louise de Savoie et Marguerite d'Angoulême au moment de la captivité du roi de France à Madrid après Pavie; deux autographes de Rabelais, dont la lettre à Guillaume Budé; le discours lu par Ronsard à l'Académie du Palais, prototype de l'Académie fran-

çaise; un recueil de lettres de la Renaissance parmi lesquelles figurent des missives de Lucrece Borgia et de Vittoria Colonna, l'amie de Michel-Ange; deux pièces particulièrement émouvantes relatives au procès de Cinq-Mars : une lettre de sa mère la marquise d'Effiat à Richelieu, suppliant celui-ci de faire grâce au condamné, et une lettre de son complice, François de Thou, écrite quelques heures avant son supplice; vingt-cinq lettres et manuscrits de Bossuet; des autographes de Fénelon (dont la célèbre lettre de reproches qu'il envoya à Louis XIV en 1694), de saint Vincent de Paul, de Descartes, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine et tous les écrivains du Grand Siècle, de Mme de Sévigné, de Mlle de La Vallière, de Mme de Maintenon, de Mme de Pompadour, de Voltaire et autres écrivains du XVIII^e siècle, un recueil de quatre-vingt-treize lettres de Rousseau; au XIX^e siècle, des autographes de Chateaubriand, Lamartine, Lamennais, Veillot, etc. L'érudit catalogue, orné de nombreux fac-similés, dressé par M. Porcher, aidait à apprécier toute la valeur de ces intéressants documents, et en gardera le souvenir dans la bibliothèque des historiens. — Aux murs, un choix de magnifiques portraits gravés et les plus beaux crayons du XVI^e siècle appartenant au Cabinet des estampes ressuscitaient aux yeux les illustres figures des auteurs de ces autographes et complétaient ainsi de façon vivante cette évocation de cinq siècles d'histoire française.

§

La **Bibliothèque Sainte-Geneviève**, de son côté, a offert ensuite, du 19 juin au 8 juillet, un autre régal de choix aux bibliophiles. Dans les salles nouvelles de la Réserve, l'administrateur M. Henri Girard, avec l'aide de ses adjoints M. Louis-Marie Michon et Mme Wintzweiler, ont mis sous leurs yeux plus de quatre cents ouvrages, choisis parmi les plus précieux que possède la bibliothèque, allant du XIII^e au XIX^e siècle. On y admirait notamment, parmi les manuscrits à peintures, un très beau *Roman de la Rose*, un Tite-Live enluminé par le « Maître aux boqueteaux » et ayant appartenu à Charles V, puis à Charles VI, le précieux exemplaire des *Grandes Chroniques de France* offert par le moine Primat,

de Saint-Denis, à Philippe le Hardi, vers 1274, ainsi que le montre la miniature du début, et contenant avec une *Vie de saint Louis* en français, un des plus anciens portraits de ce monarque; parmi les incunables et imprimés : la première édition du *Roman de la Rose*, ornée de gravures sur bois, un Cicéron imprimé en 1465, le premier Virgile imprimé à Rome en 1469, et dont il existe seulement sept exemplaires, le premier Homère imprimé en grec (Florence, 1488), les *Commentaires de César*, traduits par Robert Gaguin, et ornés de gravures sur bois, un des plus beaux livres illustrés du xv^e siècle, puis, en éditions originales, les œuvres des humanistes de la Renaissance : Rabelais, Ronsard et la Pléiade; un ensemble d'œuvres de Pascal et d'ouvrages sur le jansénisme (notamment les lettres originales des *Provinciales*) qui compte parmi les principales richesses de Sainte-Geneviève; puis les premières éditions des œuvres célèbres des grands écrivains des xvii^e, xviii^e et xix^e siècles.

A cette précieuse collection fait suite, dans une dernière salle qui fut inaugurée le lendemain, celle d'ouvrages modernes qu'avait réunie Jacques Doucet et qu'il légua, comme sa bibliothèque d'art et d'archéologie, à l'Université de Paris. Elle se compose de manuscrits, éditions rares, documents iconographiques et autres, concernant Stendhal, Baudelaire, Balzac, Barbey d'Aurevilly et les principaux écrivains contemporains : Huysmans, Mirbeau, Jules Laforgue, Remy de Gourmont, Apollinaire, Marcel Proust, André Gide, Paul Valéry, Paul Claudel, Suarès, Léautaud, etc., dont plus de deux cents pièces, choisies avec goût par la bibliothécaire de la collection, Mme Marie Dormoy, firent jusqu'au 13 juillet les délices des amateurs et des curieux.

§

Le **Musée du Louvre** a eu la pieuse pensée de célébrer le centenaire de la naissance de Léon Bonnat, qui fut, comme on sait, un de ses plus généreux bienfaiteurs, par une exposition (au deuxième étage du musée) des plus beaux dessins qu'il lui a légués et qu'on nous avait montrés au lendemain de sa mort. Nous avons dit alors (2) la ri-

(2) V. *Mercury de France*, 1^{er} avril 1924, p. 231 et suiv.

chese et la beauté de cet ensemble où Rembrandt domine en maître, accompagné de Dürer, Holbein, Michel-Ange, Raphaël, A. Pollaiuolo, le Pérugin, Fra Bartolommeo, Prud'hon, Ingres, Millet, etc. On a plaisir à les admirer de nouveau, à s'arrêter longuement surtout devant les magistrales notations de Rembrandt : son portrait, les *Oiseaux de paradis* et le *Lion couché*, les admirables compositions inspirées par la Bible, notamment la *Parabole des talents*, les merveilleuses vues de nature si sobres et si évocatrices, etc., puis devant le *Jeune homme au grand chapeau*, l'*Erasme* et l'étude de casques de Dürer, le magnifique *Portrait d'homme* de Holbein, le *Christ mort* de Van der Goes, la magistrale feuille d'études de Michel-Ange, la *Famille Stamaty* et les portraits de *M. Leblanc* et *M^{me} Leblanc* d'Ingres, les nombreuses études de paysages et de figures de Millet. C'est un régal dont nos lecteurs voudront, à leur tour, profiter.

§

L'exposition d'été du **Musée Galliera** — qui restera ouverte jusqu'à la fin de septembre — est consacrée cette année à « l'art décoratif au théâtre et dans la musique » : thème particulièrement séduisant et dont la réalisation, si elle n'est pas aussi ample et aussi complète qu'on l'eût souhaité, forme néanmoins un spectacle des plus attrayants. Le principal intérêt en est fourni par une suite d'une quarantaine de maquettes montées et éclairées, véritables scènes de théâtre en miniature, qui montrent l'évolution de la mise en scène au cours de ces trente dernières années depuis les classiques décors en trempe-l'œil d'autrefois jusqu'aux formules surréalistes d'aujourd'hui qui, se plaçant au-dessus de la réalité, visent simplement à suggérer par des jeux de « lignes-forces » l'ambiance et la signification du drame ou de la comédie. Un intérêt non moins vif émane des nombreuses maquettes peintes ou dessinées de décors et de costumes dues notamment à nos compatriotes Dréza, Maxime Dethomas, René Piot, Quelvée, Jouvet, Hellé, Valdo-Barbey, André Boll, etc., tour à tour ingénieuses et pittoresques ou pleines de grandeur; et l'on admire particulièrement, dans un groupe à part, les brillantes productions de l'équipe des ballets russes et de

leurs dérivés, merveilles de couleur et de verve où ont rivalisé, entre autres, Léon Bakst, Al. Benois, Bilibine, Bilinsky, Larionov, Simon Lissim, Mme Gontcharova. A ces maquettes s'ajoute, dans une salle à part, une scène de démonstration portant un décor instantanément transformable par projections lumineuses, invention de M. E. Sandoz, qui semble enfermer beaucoup de promesses.

Une collection d'affiches, de composition et de couleur alléchantes, puis, dans les vitrines, des statuettes de Degas, Carabin, Sandoz, Popineau et autres, inspirées par la danse, des céramiques de Charpentier-Mio et de Gensoli, des médailles, des livres illustrés, des programmes artistiques, complètent, avec des bustes d'acteurs ou compositeurs célèbres et des portraits caricaturaux, cet ensemble attrayant, auquel on regrette que les organisateurs n'aient pas joints, comme d'habitude, une rétrospective qui n'eût pas manqué d'être fort instructive.

§

La place nous manque encore cette fois pour parler des cinq nouvelles expositions organisées par l'actif Musée d'ethnographie, et qui restent heureusement ouvertes jusqu'au 1^{er} octobre. Elles feront le sujet de notre prochaine chronique.

ERRATUM. — Il faut supprimer, dans la liste des graveurs au burin représentés à l'exposition de la Bibliothèque Nationale dont nous avons parlé le mois dernier (*Mercur*, 15 juin, p. 721), le nom de Gaujean, qui était un aquafortiste.

AUGUSTE MARGUILLIER.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Quand Corneille dessine ses décors... — Un auteur ne saurait abdiquer qu'en sa faveur et, s'il s'efface derrière un décor, tenez pour assuré qu'il l'a signé.

Pierre Corneille nous en est un exemple, ce Corneille austère que la concupiscence des yeux n'a jamais, croit-on, incliné au péché et qui, cependant, avec allégresse, sacrifia parfois la poésie à la mise en scène. En 1650, il compose *Andromède*, qu'il nommerait la plus belle de ses pièces « si la pompe des vers y répondait à la dignité du spectacle ». Et il écrit dans l'*Examen* de cette pièce :

Mon principal but ici a été de satisfaire la vue par l'éclat et la diversité du spectacle, et non pas de toucher l'esprit par la force du raisonnement, ou le cœur par la délicatesse des passions... J'aime mieux avouer que cette pièce n'est que pour les yeux.

Dix ans plus tard, l'auteur récidive : c'est la *Toison d'Or*. A deux reprises, dans sa carrière, le grand Corneille s'est mué en « revuiste » et a travaillé il s'en vante, « pour les yeux ».

Ne dites pas que les « machines » d'*Andromède* sont l'œuvre de Giacomo Torelli, le « Grand Sorcier ». Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac, ce sportif qui se faisait courre par ses paysans « en disant que c'était pour faire exercice », commandera bien en 1660 à Corneille l'aîné, une *Toison d'Or* pour exercer dessus, à grandissimes frais, l'habileté du sieur Dufort, son machiniste, et satisfaire sa propre inclination aux machines. Torelli, Sourdéac, Dufort ne sont que des exécutants. Ils ne peignent, ils n'échafaudent que sur les indications manuscrites de l'auteur, sur ses « desseins ». Lui-même ne nous permet pas de l'ignorer :

J'ai été assez heureux à inventer ces machines et à leur donner place dans la tissure de ce poème; mais aussi faut-il que j'avoue que le sieur Torelli s'est surpassé lui-même à les exécuter.

Et d'admirer que l'Italien se soit démêlé, sans confusion, d'un si grand embarras.

Grand embarras? Mais non! Ces dessins, sans doute, sont d'une plastique abondante, surchargés, rutilants, style Mazarin, mais comme ils sont déjà rationnels, équilibrés, classiques! Pour Corneille, comme pour son siècle, la perspective est vraiment, comme on l'a écrit, la forme même de l'intelligence. N'est-elle pas subordination, méthode, harmonie? Par elle, l'œil est conduit sans heurts, de la rampe des chandelles jusqu'à la toile de fond. Chaque ligne du décor fuit au point de vue comme chaque vers du texte au dénouement. Les unes et les autres n'y atteignent point, toutefois, d'un seul jet : des obstacles se dressent qui, sans les arrêter, les font rejaillir plus haut et plus loin : intersections, péripéties. La tragédie et le décor doivent faire reculer l'horizon comme le dénouement, ménager les plans et l'intérêt. Le but est le même : donner à l'ensemble de la profondeur.

Cette profondeur, Corneille peintre de décors connaît les moyens techniques de l'obtenir.

L'ouverture du théâtre présente de front, aux yeux des spectateurs, une vaste montagne dont les sommets inégaux, s'élevant les uns sur les autres, portent le faite jusque dans les nues. Le pied de cette montagne est percé à jour par une grotte profonde qui laisse voir la mer en éloignement.

Ces degrés en retrait, les parois de la grotte profonde, le fond de mer qui ne borne point la vue, telles sont, dans le prologue d'*Andromède*, « les grâces de la perspective ».

Ses palais magiques seront « tous différents de structure, mais garderont admirablement l'égalité et les justesses de la perspective ». Il alterne les rangs de colonnes et les allées de cyprès « où l'œil s'enfoncé à perte de vue ». Une longue galerie précédera un péristyle, en arrière de qui s'ouvriront des portes permettant l'accès de nefs profondes. Ainsi se succèdent jusqu'à quatre et cinq plans, barrant, de loin en loin, le V gigantesque d'arbres, de murs ou de portiques.

La mer se prête mal à la perspective linéaire. Que fait-il? Il l'enferme dans un golfe, entre deux rangées de falaises. Reculée par cet artifice, « elle paraît si vaste et d'une si grande étendue, qu'on jurerait que les vaisseaux qui flottent près de l'horizon dont la vue est bornée sont éloignés de plus de six lieues de ceux qui les considèrent ». Ne « borner la vue » qu'à six lieues — l'horizon marin, et par temps clair, ne s'étend pas en réalité au delà de 12 kilomètres — quelle belle réussite! Mansart n'ouvrira pas à l'œil de plus vastes domaines en créant la grande terrasse de Saint-Germain. Corneille, comme Mansart, comme Le Nôtre, comme Abel Servien, dispense les espaces. Sans doute, il les ordonne, mais il n'accepte point de les clore. L'évasion est toujours possible au bout des majestueuses avenues. Les horizons demeurent indéterminés et les régions du rêve s'ouvrent largement quand s'arrêtent les constructions rationnelles. L'art classique dirige les yeux et l'esprit, mais il les abandonne à leur génie propre après les avoir quelque temps conduits par les voies droites. Pas une fois, dans *Andromède* ou dans *la Toison*, le regard ne vient heurter un mur. Corneille rencontre-t-il un palais, il

en fait un portique, une montagne, il la crève, « afin que l'œil ne laisse pas de découvrir au delà un éloignement merveilleux ». Et les contemporains s'épanouissent. Ils reviennent au théâtre de Bourbon dix et douze fois, séduits par « ces agréables tromperies de peinture », ces « lointains prodigieux », ces « spacieux jardins », ces « immenses océans ».

Après cela, je ne ferai point difficulté d'avouer que ces décors profonds et ouverts par le bout retiennent mal le regard et le laissent, peu à propos, s'échapper loin de l'action cantonnée au premier plan.

Le dessous de cette galerie laisse voir le dedans du temple... On y verrait Céphée sacrifiant à Jupiter, n'était que l'attention que les spectateurs prêteraient à ce sacrifice les détournerait de celle qu'ils doivent à ce qui se passe dans le parvis que représente le théâtre.

Ne soyons pas dupe de ces irréels accumulés. Les spectateurs n'ont point eu les scrupules que généreusement Corneille leur prête et il leur est arrivé de regarder souvent par-dessus la tête des acteurs. A Versailles, la perspective des avenues conduit au palais, elle remplit son rôle de préambule; au théâtre elle trahit en entraînant la vue et l'attention loin des protagonistes.

J'accorderai encore que les gravures de Chauveau révèlent chez Corneille comme chez Torelli une bien singulière vision des choses. Ces palais « de différente structure », oh combien ! mélangent sans vergogne les plus disparates styles. La coupole chère aux jésuites du temps y coiffe des temples grecs, des lanternes hérissent les arcs de triomphe romains. C'est le triomphe du baroque; cela n'est d'aucun temps, d'aucun pays.

Et les rochers ! ces menhirs fourchus, plantés de travers au bord d'un bizarre détroit. Jamais les pires caprices du vent ou de l'érosion n'ont ainsi tourmenté les pierres. Et pourtant Corneille s'extasie sur le réalisme du paysage. Il vante « ces rochers affreux dont les masses inégalement espacées et bossues suivent si parfaitement le caprice de la nature qu'il semble qu'elle ait plus contribué que l'art à les placer ainsi des deux côtés du théâtre ». De telles illusions sont singu-

lièrement éloquentes et l'on comprend, après cela, que Corneille ait tant admiré Le Brun.

Les arbres ne sont pas mieux traités. Sévèrement, Corneille a exclu tous ceux qui ne naissent pas géométriquement, ceux dont le feuillage capricieux ou hirsute ne se laisse point peigner ou tondre. Les arbres, pour lui, ce sont les orangers dont les boules compactes s'emmanchent de troncs verticaux, les ifs faciles à incurver, à tailler en croix ou en rectangles, les triangulaires cyprès qu'on aligne en funèbres rangées de cierges. A qui donc, mieux qu'à lui, conviendrait le mot de Saint-Simon : « Il force la nature avec un plaisir superbe. » Il la force, qu'il s'agisse d'un héros ou d'un portant.

ROGER VERCEL.

LETTRES ROMANES

Notes succinctes sur quelques écrivains de langue d'oc du Massif Central. — Arsène Vermeuouze, Louis Delhostal (Auvergne). — Antonin Perbosc, Paul Froment, Abbé Cubaynes, Jules Malrieu (Quercy). — J.-B. Chèze (Limousin). — Henri Gilbert (Velay). — Les prix Fabien Artigue. — L'inauguration du monument François Fabrié, à Rodez.

Gandilhon Gens-d'Armes, poète de l'Auvergne, dit que « la langue d'oc est un miroir brisé dont l'importance et la beauté n'apparaissent que si l'on en rapproche les morceaux qui sont les dialectes ».

Ils sont nombreux, ces dialectes, et il est bien difficile d'avoir une vue d'ensemble sur l'immense étendue des pays de langue d'oc.

Aujourd'hui je ne m'occuperai que du **Massif Central**.

L'homme qui a le plus fait pour le dialecte auvergnat est sans conteste **Arsène Vermeuouze**, poète de langue romane qui, après avoir longtemps voyagé, comme beaucoup de ses compatriotes, pour gagner sa vie, dans cette lumineuse Espagne qu'il aimait tant, vint finir paisiblement et sagement sa vie près d'Aurillac, à l'enclos de Moussac.

Certains philologues ont prétendu que le patois d'Auvergne n'était ni fils du celtique, ni frère du latin, mais seulement un bâtard, une sorte de cousin du roman, un parent pauvre de la grande famille d'oc, que l'on place, lors d'un festin, à quelque bout de la table. Vermeuouze a rendu à sa langue maternelle la place qui lui convient.

En 1895, le poète fréquentait une société littéraire, le « Cercle de l'Union », fondé par Antonin Guitard (1762-1846) et qui ne prétendait être « qu'une réunion d'hommes paisibles qui ont convenu d'un lieu, pour s'y délasser ensemble de leurs travaux et y passer leurs moments de loisirs, avec agrément et à peu de frais ».

Les relations qu'a eues Vermenouze avec Bancharel furent tout au profit et à la gloire du parler d'Auvergne. Bancharel accueillait dans un petit journal les productions de tous ceux qui utilisaient le rude langage des montagnards: c'était peut-être un peu excessif, mais on ne peut reprocher cela à ce précurseur courageux, issu de l'enseignement pour devenir imprimeur et qui fut à Vermenouze ce que Roumanille fut à Mistral. Grâce à lui, l'auteur de *Flour de Brouso* put tirer de sa lyre de tels accents qu'il contribua à donner au dialecte auvergnat une place marquante dans la renaissance félibréenne, car il y a, dans le félibrige, une renaissance bien marquée.

Louis Delhostal, Cantalien comme Vermenouze, est directeur de l'école communale de Thiézac et consacre ses loisirs à la poésie patoise qui, sous sa plume, a une singulière vigueur.

Le Querey a, en **Antonin Perbosc**, un poète patois étincelant, à qui le Prix des Vignes de France de 10.000 francs fut attribué en 1932, pour *Lo Gôt occitan* (La Coupe occitane), recueil de vers que l'on peut apparenter à ceux des meilleurs Parnassiens et qui, tiré à très peu d'exemplaires, il y a quelque trente ans, avait été rapidement épuisé à l'époque.

Dans *Lo Gôt occitan*, Antonin Perbosc a chanté la vigne et le vin. On trouve, dans ce livre, une traduction en langue d'oc de *L'Ame du vin*, de Baudelaire, une autre de *Dans une vigne vendangée*, de Henri de Régner, une autre enfin de *La Coupe du roi de Thulé*, de Goethe. On y trouve aussi des chansons à boire et de savoureux conseils, tels que celui-ci, que l'auteur donne à un malade:

Escota acô, malaut, que vôs garir:
Béu! Per cent ans del mèje se gandar,
Cal se bandar un bon cop per semana.

(Ecoute ceci, malade, qui veux guérir: — Bois! Pour se mettre

à l'abri du mal pour cent ans, — Il faut s'enivrer un bon coup par semaine.)

La sonorité du dialecte quercynois a permis à Antonin Perbosc d'écrire des vers aussi brillants que ceux de cette pièce, où il montre, à travers le cristal de la coupe, la

Claror del vin pur
Ont viu, ris e canta
L'ama bateganta
Del razim madur...

([La] Clarté du vin pur — Où vit, rit et chante — L'âme frémissante — Du raisin mûr.)

Gandilhon Gens-d'Armes a comparé *Lo Gôt occitan*, d'Antonin Perbosc, au *Vieil hypocras au vin de Beaune*, du Bourguignon Anibal de Monchanut.

Le Quercynois **Paul Froment**, simple valet de ferme, né poète, a donné le meilleur de lui-même à la littérature occitane.

Paul Froment, qui naquit à Floressas (Lot), en 1875, ne reçut qu'un enseignement tout à fait rudimentaire. Dès qu'il sortit de l'école (il était bien jeune), il se loua dans les fermes voisines de sa commune natale, à la journée d'abord, puis à l'année. A dix-sept ans, alors qu'il était valet de ferme à Massels, près de Penne, en Agenais, il écrivit ses premières poésies (1892), qu'il montra, en 1893, à un voisin de Bélugue, près de Floressas, Francis Maratuech, qui collaborait à *Lou Calel*.

En 1895 — il avait vingt ans — il obtint aux Jeux Floraux de Toulouse une distinction et publia, au prix de gros sacrifices pour sa modeste bourse, *A trabès règos* (A travers les sillons), qui fut salué avec enthousiasme par Mistral, en un article de deux colonnes de *l'Aioli*. Enfin, quelques mois après, Paul Froment fit un nouvel envoi aux Jeux Floraux et un œillet d'argent lui fut décerné. Le pauvre paysan s'en défit pour la somme de cent francs: il ne gagnait que trois cents francs dans une année.

Flours de primo parut en 1897, puis Paul Froment partit pour Lyon, afin d'y accomplir ses obligations militaires.

Ah! malurous tres cops, malurous lous que partoun!

La mélancolie eut tôt fait de gagner son cœur simple et, sept mois après son entrée au régiment, au retour d'une permission qu'il passa à Floressas, il disparut, le 10 juin 1898. Son corps fut retiré du Rhône, le 15 juin, aux Roches-de-Condrieu (Isère). Sa disparition, depuis, est restée entourée de mystère.

Certains critiques ont considéré Paul Froment comme le François Villon du félibrige. Ils ont probablement raison et la traduction de ce simple sonnet tendrait à le démontrer.

Si quelqu'un demande qui je suis,
De quel droit ma plume rimaille,
Sachez que c'est Dieu qui m'a fait
Mais ne m'a donné ni sou ni maille.

Et petit valet qui travaille
Depuis l'aube jusqu'à la nuit,
Si je n'ai du foin, je mange de la paille,
Mais je me contente de ce que j'ai.

Sur le chemin, du berceau à la tombe,
Vingt ans bientôt que, de puy en combe,
Je vais en sabots, vêtu de haillons.

Je n'ai pas d'argent, je n'ai guère d'esprit,
Et je mourrai comme est mort mon père,
Paysan de la tête aux talons.

Mais Paul Froment, qui sut trouver dans la poésie la grande consolation de ses misères quotidiennes, ne se plaignit guère de son sort :

Né bête de travail, j'aime à travailler...
Bon pour les oiseaux de chanter en l'air,
Mais pour toi, mon frère,
Mange, bois et ne dis plus rien.

Le préfacier de Paul Froment fut Antonin Perbosc, à qui fut dédié *Lou Cèl*. Citons : *Pensados d'iber*, dédié à Prosper Estieu, *Sasouns e mesados*, *l'Amour e la Mort*.

Parmi les Quercynois, l'abbé **Cubaynes** est l'auteur d'une traduction en prose des *Géorgiques* de Virgile et d'une traduction des quatre Évangiles en un dialecte très épuré.

L'abbé Cubaynes n'est pas le premier à avoir pensé à transposer en langue d'oc les saintes écritures. Ne doit-on pas à

Mistral une traduction provençale du livre de la Genèse? Et qui a oublié la familière traduction des évangiles par le chanoine rouergat Justin Bessou: *Las Besprados de l'Ouncle Polito*, si amusantes?

Si le dialecte de l'abbé Cubaynes est très pur, celui de **Jules Malrieu**, de Figeac, l'est moins, ce qui, au reste, n'enlève rien à sa saveur. Déplorons un peu que la graphie de *l'Oustal* ait été si négligée, si approximative, mais ne le regrettons pas trop, cependant, car je crains bien que les écrivains de langue d'oc ne soient jamais tout à fait d'accord en ce qui concerne la façon d'écrire les divers dialectes.

L'Oustal est précédé d'une lettre-préface de Léon Lafage et suivi du *Cahier de Colette*. Citons: *Lo Mico*, *Lou Crucifi*, *Lou Liech*, *Lo Pendulo*.

Le Limousin s'enorgueillit d'Albert Pestour, dont l'éloge n'est plus à faire.

J.-B. Chèze, auteur des savoureuses *Niorlas de Jan-de-la-Luna*, au rythme sûr et libre comme celui des fables de La Fontaine, a fait paraître, au début de l'année, *Una princessa dins la tour*.

Cette princesse est la langue d'oc que tout le monde a peu ou prou abandonnée à son sort, mais qui toujours vit, bien que certains aient mille fois souhaité sa mort.

Pour présenter son petit livre, J.-B. Chèze ressuscite une vieille légende:

Una princessa dins la tour
Chanta la nueg, languis lou jour;
Quatre soudards sount a la porta;
Lou Rei voudriat que fussa morta.

Dans le recueil, il y a des vers joyeux, truculents même, comme ceux-ci:

Prince, pacan, corpa, pincela,
Amount, aval, aici, pertout,
Quan co n'es pas la gargamela,
Qu'ei l'amour que zou mena tout;

il y en a de délicats, qui font penser à Ronsard:

Rosa, pren toun boum tems quan l'as;
Rosa de mai es léu passada;

d'autres, empreints d'une grande tristesse:

La fuelha davala, davala...
 Una man me sarra lou cor.
 Ount sount las rosas de moun ort?
 Paubres pinsous, paubra cigala!

J.-B. Chèze, qui vit en ermite dans son joli coin de Limousin, fut tour à tour joyeux, comme dans ses *Niorlas*, puis mélancolique, comme dans *Una princessa dins la tour*, mais resta toujours délicat. Nous l'en félicitons.

Le dialecte de la région de Brioude (Haute-Loire) est apparenté nettement, en ce qui concerne le vocabulaire et la prononciation, à ceux des montagnes cantaliennes de la région d'Allanche, de Massiac, de Murat, de Saint-Flour.

Le Brivadois **Henri Gilbert** a donné, l'année dernière, *Contes de la Luneira*, dont la graphie est très proche de celle de l'école occitane et dont l'orthographe est très correcte: le mérite n'en est pas mince.

C'est à M. Gandilhon Gens-d'Armes, Auvergnat, qu'a été décerné, par les Jeux Floraux de Toulouse, le Grand Prix de poésie **Fabien-Artigue**, pour ses *Poèmes arvernes (La Légende des Monts et des Hommes)*. Le montant de ce prix est de 10.000 francs.

Mlle Emilie Arnal, Arverno-Rouergate, obtint le Prix de prose de 5.000 francs, pour *Un oiseau dans l'azur*. M. Léon Gerbe, un jeune auteur, dont le nom est à retenir, suivit de très près la lauréate et son œuvre, *Au pays d'Artense*, faillit bien emporter la palme.

Poète de langue française, François Fabié fut celui qui chanta le mieux le Rouergue.

Né en 1846, à Durenque (Aveyron), d'une humble famille de paysans, Fabié débuta dans la vie comme petit berger; ce furent, au temps de l'école primaire, les courses parmi les chemins rocailleux et les plateaux où souffle le vent âpre.

Vous en souvenez-vous, genêts de mon pays,
 Des petits écoliers aux cheveux en broussailles...

Après ses études, il devint professeur en province, puis, en 1883, au lycée Charlemagne, et, en 1889, directeur de l'école Colbert.

Citons de son œuvre : *La Poésie des Bêtes, Le Clocher, La Bonne Terre, Les Voix Rustiques, Vers la Maison, Par les Vieux Chemins, Ronces et Lierres* et un retentissant discours en vers, prononcé en Sorbonne.

François Fabié s'éteignit en 1928, aveugle et sourd, près de Toulon, dans sa ville des Troènes. Quelle tristesse pour un amoureux de la nature qu'il a tant chantée!

Le président de la République a rendu un juste hommage au poète rouergat, dont il a inauguré le monument, à Rodez, le 11 juin dernier. Des discours furent prononcés, parmi lesquels il convient de citer celui de M. Albert Lebrun, ceux, remarquables, de M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et de M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française, lu par M. Eugène de Ribier.

Le monument, puissamment sculpté, est l'œuvre de l'artiste rouergat Marc Robert.

FRANÇOIS-PAUL RAYNAL.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Paul Gérardy. — Les livres : René Golstein : *Visages de New-York*, les Editions de Belgique. — Guido de Luca : *Conseils aux Belges*, Editions de la Nouvelle Critique. — Roger Avermaete : *Rubens*, Editions de Belgique. — Armand Thibaut : *La Bauge*, Editions Rex. — Albert Lepage : *Poèmes*, Van Doorslaer. — A propos d'une élection académique.

Paul Gérardy n'est plus. Les habitués de la *Britannic Tavern*, asile des gens de lettres et des journalistes bruxellois, ne le verront plus arriver à l'apéritif du soir, taciturne et puissant, avec sa large face grise où veillaient de vifs yeux noirs toujours aux aguets. Erudit, poète, esthète, journaliste et libelliste, il avait publié, au déclin du symbolisme, un recueil de poèmes, *Les Roseaux*, où la mélancolie et la musicalité wallonne s'alliaient à une sorte de panthéisme rhénan et rendaient un son très précieux qui n'a point d'analogue dans les lettres belges. Quelques années plus tard, son nom avait occupé l'opinion, circulant cette fois sous le manteau, lors de la parution d'un violent pamphlet anonyme contre le feu roi Léopold, pamphlet dont les initiés le savaient l'auteur, et que la police du temps fit saisir. Puis le journalisme le requit. Il ne donna plus que peu d'instantes à la littérature proprement dite. Mais il aimait à s'entourer de jeunes.

Il prodiguait ses conseils à quelques débutants d'élite, et parlait avec eux une œuvre que la vie ne lui avait point permis d'écrire dans le repos. Avec lui disparaît une figure vigoureuse et sympathique, très nettement rattachée au type des écrivains du XIX^e siècle.

M. René Golstein est un auteur encore jeune, inquiet, extrêmement averti, et qui est à la fois romancier, essayiste et avocat. De l'avocat, nous ne dirons rien, car ce n'est pas notre rayon. Le romancier est des plus originaux, et se plaît à brasser de vastes problèmes, peut-être pas très neufs, mais qu'il répète à sa façon, laquelle est à la fois pensive, ironique et douloureuse. Nous avons lu de Golstein : « *Nu devant Dieu* », une pochade où le problème du bien et du mal était traité et résolu, une fois de plus, par une apologie de la déchéance et une contre-réclame pour les jardins d'Eden. « *Mon crime est à moi* », plus théâtral et plus paradoxal, nous avait également séduit comme une vigoureuse apologie de l'individualisme. Aujourd'hui, M. Golstein nous revient d'Amérique avec un petit volume : **Visages de New-York**; il y a fait, comme tout le monde, sa tournée du reporter, visité le quartier chinois et dégusté le pittoresque du quartier nègre, parcouru Broadway, assisté à un championnat de boxe et inspecté des clubs géants où l'on célébrait, à côté de la salle où l'on prend le thé, un mariage religieux, dans un salon *ad hoc*. Ce qui l'a surtout frappé — comme Paul Bourget en avait été frappé il y a plus de quarante ans — c'est la persistance de l'anathème dont sont frappés les Noirs, c'est aussi la secrète, la prodigieuse influence du levain israélite dans cette Cosmopolis où vingt races se confondent et se décantent.

M. Golstein est monté à Sainte-Odile : je me trompe, il a gravi la plate-forme supérieure de *Empire State Building*. Et New-York l'immense, vu de ce deux cent deuxième étage, ne lui a plus semblé grand du tout. Et il a écrit :

Vos gratte-ciel ne sont plus dressés comme une sorte de défi vers le ciel. Ils paraissent se tasser, se réduire avec modestie. Ils ne sont plus, eux aussi, que des petites choses, et les églises font l'effet de petites boîtes d'allumettes... Alors j'ai songé à Dieu et j'ai dit : « Seigneur, c'est dans ces minuscules temples que des

êtres humains vont s'agenouiller, prier, et vous rendre grâce d'avoir créé un univers si misérable, si tourmenté, où nul ne trouve un instant de repos... vous rendre grâce de les avoir fait malheureux, malades, crevant de faim. Mais, au haut de l'Empire State Building, je comprends enfin pourquoi il en est ainsi : c'est parce que vous ne pouvez rien pour nous, parce que vous êtes impuissant en face de votre création, prisonnier de celle-ci, incapable de la modifier, de l'améliorer. »

C'est une opinion. Elle n'est point du tout inédite, mais il est assez symptomatique qu'elle soit venue à l'auteur en présence de ce prodigieux déploiement de dynamisme à l'état pur. C'est que peut-être, en effet, les problèmes uniquement quantitatifs qui sollicitent notre civilisation fondée sur les Nombres ne peuvent se résoudre que par un retour à ce concept de Qualité, et par conséquent de Perfection, que de bons esprits se plaisent à identifier avec le problème du Divin. Sans vouloir pousser plus outre cette suggestion, il nous suffira de signaler que l'essai de M. René Golstein, desservi par les précédents redoutables que constituent des livres comme les « Scènes de la Vie Futures » de Duhamel, la récente enquête de Recouly sur « l'Amérique Pauvre » et le réquisitoire tragique de Dreiser, se classe néanmoins très au-dessus des reportages adventices dont on nous inonde depuis deux lustres, et qui font exutoire aux sensations de cuisine de Mme Delarue-Mardrus ou aux sensations de dancing de M. Guetta.

M. Guido de Luca est Italien; il est venu en Belgique et, sous le titre de **Conseils aux Belges**, il a écrit, à propos de ceux-ci, un essai spéculatif, fumeux et curieux, d'un style truffé d'italianismes qui ne sont pas tous divertissants. Pour M. de Luca, les Belges sont un peuple avant tout loyal, qui non seulement répugne à la trahison, mais encore est le moins tarasconnant du monde. Voire! Il y a Belges du Sud et Belges du Nord, et ceux du Sud sont hâbleurs et féconds en galéjades de leur façon. Bien plus : ils sont un brin mythomanes, et capables, avec moins de légèreté, de dégoter Marius lui-même... De la femme belge, de Luca veut qu'elle soit sans passion, et mère de famille assez rude. Pour ma part, Belge par adoption et Français de naissance, j'ai pu

comparer. La femme belge m'est apparue comme assez faible, gâtant ses enfants, qui n'ont rien de cette virilité ni de cette discipline que l'on voit ailleurs, sauf exception, dans les milieux moyens. Quant aux passions... mais je m'en voudrais de faire, à mes compatriotes, une réputation ou fâcheuse ou flatteuse. M. de Luca, reprenant un mot de Gustave Lebon, selon lequel il est des peuples qui ont du style et d'autres qui en sont dépourvus, veut bien attribuer aux Belges un « style très caractérisé ». Mais là encore il se trompe, et il semble bien que ce qui manque surtout aux Belges, c'est cette ligne, cette extériorisation constante et sûre d'elle-même d'une harmonie intérieure, qui est proprement le style. Comment un peuple si composite et dont l'unification est si récente pourrait-il au surplus avoir un style à lui? Il y a en Belgique des styles, et c'est leur pullulement qui, précisément, fait qu'un style national est impossible. Par ailleurs, M. de Luca, cette fois mieux inspiré, remarque que les Belges n'ont pas la manie des élites, et que la notoriété, chez eux, est chose quasiment inconnue. Voilà qui est juste, et qui permet de retenir ce petit livre, où l'on trouvera, sur l'atmosphère politique belge et sur la position des Belges en présence des souvenirs de la grande guerre, des pages pénétrantes qui révéleront aux intéressés eux-mêmes bien des vérités restées jusqu'à ce jour subconscientes.

La Belgique manque de légendes, n'a point d'aptitude à en créer, et, ce qui pis est, ne sent pas ses quelques rares légendes. C'est pourquoi il faut louer M. Roger Avermaete d'avoir inauguré une collection des grandes figures de Belgique par un **Rubens** qui m'a beaucoup plu, et dont je voudrais louer la chaleur, le mouvement, le pittoresque. L'ambassade de Rubens en Espagne, son voyage à Rome, le stage qu'il fit à la cour de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, tout cela est dit allègrement et dans une forme très vivante qui plaira, de même que les malaises et les courants d'idées de l'Europe du XVII^e siècle naissant sont repérés, dans cet essai biographique, non sans sagacité. Regrettons seulement que ce livre, qui tend à vulgariser et n'a point de prétentions strictement scientifiques, ne soit pas rédigé dans un français plus surveillé. M. Avermaete, qui est Flamand, n'hésite pas

à écrire « jusqu'à ce que son maître *sera forcé* », et, plus loin : « cette lumière qui amalgame *tous* éléments d'un tableau ». Ce sont là des erreurs aisément effaçables, avec le concours d'un ami prompt à vous censurer.

Un courrier de Belgique serait incomplet si l'on n'y faisait place à un roman. Car les romans poussent en Belgique comme choux de Bruxelles. Celui de M. Armand Thibaut, **La Bauge**, est un vigoureux drame campagnard ou plutôt sylvestre, comme M. Prévost en a esquissé quelques-uns, avec un tempérament qui manque à M. Thibaut, mais qui n'empêche pas ce roman d'être fort bien fait et pénétrant. Il s'agit d'un accident de chasse sous lequel il est patent qu'il y a eu crime. Le coupable sera-t-il le « flirt » de la châtelaine, veuve de la victime, ou l'oncle d'une jolie villageoise que le défunt, disait-on, courtisait en catimini ? On ne sait trop. Mais il y a un fait : c'est que Thérèse, la villageoise, d'ailleurs très affinée, que l'on pressent derrière le drame, est enceinte d'un inconnu. Le confident de la belle, le docteur Privat, ami du défunt, veut étouffer un scandale : il finance les couches de Thérèse, en Suisse, et l'épouse au retour. Finalement, on découvre que le fauteur de tout ce drame d'amour et de mort est un petit jeune homme, Jean La Baumelle, qui s'empoisonne en se voyant découvert.

Fort plausible et bien mené, ce livre, écrit par un homme qui connaît le champs et la province, ne pourra manquer de plaire.

On a peine, lorsqu'on voudrait parler des poètes belges, à en découvrir un qui se décide à commettre plus de vingt-cinq pages. M. Albert Lepage, directeur du théâtre d'avant-garde « Rataillon », s'est décidé à en réunir quatre-vingt-dix. C'est un bel effort. Il y a dans ces poèmes, des images étonnantes, des effusions lyriques incontestablement puissantes, tels le poème intitulé *Saint Sébastien*, mais aussi un obscurisme qui n'est peut-être après tout qu'une incapacité déguisée à atteindre l'abstraction. Aucune architecture, aucun lien, aucune raison, aucune syntaxe. Les excès de ces jeunes poètes que l'on n'ose définir — car les traiter de surréalistes, de surimpressionnistes, de dadaïstes ou de fumistes, c'est risquer, en faisant choix d'une épithète, de

s'attirer leurs invectives — nous pousseront sous peu à relire avec rage *Olivier, le Reliquaire, les Intimités*. Aussi, quel plaisir de feuilleter un poète qui fasse de vrais vers, et qui, si fluide et même si hermétique que puisse être sa pensée, n'en est pas moins humain et substantiel! C'est une joie qui nous a été accordée récemment, l'Académie de Belgique ayant appelé à elle le poète Georges Marlow. Ce symboliste infiniment pessimiste, mais dont le pessimisme sensuel et profond s'exprime en vers dorés et nostalgiques, auteur d'une admirable *Hélène* et correspondant de cette revue depuis de nombreuses années, a succédé au poète Max Elskamp, grand évocateur des ports, des épices et saumures exotiques, et le dernier de nos enlumineurs. Georges Marlow en a fait un magnifique éloge, et l'on s'est étonné que certaine feuille littéraire belge ait insinué que cette élection lésait les droits acquis d'Adolphe Hardy, délicat poète lui aussi, mais d'une portée littéraire plus modeste. L'élection de Georges Marlow a recueilli, dans les milieux qui s'intéressent aux lettres, les suffrages les plus chaleureux.

ED. EWBANK.

LETTRES ITALIENNES

Pietro Mignosi : *Linee di una Storia della Nuova Poesia Italiana, Tradizione*, Palermo. — Giovanni Papini : *Dante Vivo*, Libreria editrice fiorentina, Florence. — Nino Salvaneschi : *L'Arcobaleno sull'Abisso, Corbaccio*, Milan. — Ugo Betti : *Le Case*, Mondadori, Milan. — Luigi Fallarca : *A Quindici Anni*, Montes, Turin. — Luigi Fallarca : *Io sono, tu sei*, Grazzini, Pistoia. — Memento.

Il est assez difficile que la critique française s'entende pleinement avec la critique italienne. Quoi que nous en ayons, nous sommes encore enfermés dans l'académique distinction des genres; alors que la valeur tout extérieure de ces formes n'a jamais eu une très grande importance dans l'esthétique en Italie. Comment définir des œuvres telles que *L'Uomo Finito* ou *Lemmonio Boreo*? Nous ne les appellerions pas des romans, bien que certains critiques italiens, à la suite d'une polémique suscitée par Papini, rangent sous cette désignation des livres qui y répondent encore moins. Ils brûlent de prouver que l'Italie possède une riche collection de romans à la française, au moment où, en France, nous commençons à nous lasser de cette formule.

Les critiques qui restent davantage, dans la tradition continuent de juger plus librement. Ainsi Pietro Mignosi dans **Linee di un̄a Storia della Nuova Poesia Italiana**. Prérromantiques, Manzoni, Carducci, Verga, D'Annunzio, Pirandello, Papini, Borgese y sont pareillement considérés comme poètes. Je ne puis entrer dans les détails d'un livre aussi abondant. Aussi bien, est-ce la seule réserve que je ferai, qu'il sacrifie trop la synthèse au souci d'être complet. Pietro Mignosi pense-t-il que tous les gens qu'il cite soient poètes? Il s'en faut. D'autre part, n'est-il pas injuste en disant que Jahier n'a pas encore réussi à écrire une seule poésie? Toutefois, il aperçoit ce qu'il y a de neuf dans les poésies alpines de Giuseppe Zoppi, et il fait de la *Tempesta nel Nulla*, de Borges, une analyse pénétrante. Naturellement, sa thèse se tient toujours dans un esprit catholique. De son examen des recueils de Lionello Fiumi, on peut discerner que, pour lui, toute poésie véritable a un sens religieux. C'est pourquoi son ouvrage est une bonne introduction à l'examen de quelques livres récents d'auteurs qui font ouvertement profession de catholicisme.

§

Le **Dante Vivo**, de Papini, a suscité la plus grande attention. Pas plus aujourd'hui qu'en 1912, Papini n'est un *Homme Fini*, quoi qu'en souhaitent des jeunes gens pressés. Il y en a en Italie comme ailleurs. Il est malgré tout curieux d'examiner cette conjonction : Dante et Papini. Celui-ci commence par déclarer que, pour comprendre Dante complètement, il faut être catholique, artiste et Florentin. Surtout Florentin, ajouterai-je.

Gallarati Scotti, dans sa vie pareillement synthétique de Dante, avait affirmé que le poète devait le plus solide de ses qualités à ses attaches lombardes et à son exil en Lombardie. Ce qui me semble contestable, dans cet exposé d'une très haute valeur sur tous les autres points. Dante est spécifiquement florentin, et on ne peut l'entendre qu'à travers Florence. Je me demande même si Papini a bien montré toute la valeur de cette qualité; non point tant en disant que Dante est à la fois hébraïque, étrusque et romain, que parce qu'il

ne le place pas au premier bout de cette chaîne des grands expérimentalistes toscans, laquelle, par Léonard et Machiavel, se poursuit au moins jusqu'à Galilée, peut-être jusqu'à Papini lui-même. A-t-il donc, lui aussi, oublié le chant d'Ulysse que plusieurs Français, ces dernières années, se sont montrés si incapables de traduire? Voulant sortir de l'habituel commentaire professoral, sous lequel le véritable Dante est enseveli, il prétend retrouver ce que fut l'homme vivant. Tentative bien audacieuse. Il la poursuit avec la pénétration qui lui est propre, renversant le plus souvent les opinions reçues pour aller à de ces nouveautés que les timides taxent de paradoxe. Dante, nous dit-il, est un grand orgueilleux; et c'est vrai. Il se montre souvent trop libre pour mériter le titre de *Theologus Dantes* qui lui fut attribué; et je pense que ce reproche est injuste, de même que celui de violence dans l'invective qui le ferait manquer à la charité. Critique sans doute à double détente. Après *l'Histoire du Christ* et surtout le *Dictionnaire de l'Homme Sauvage*, Papini eût à souffrir de semblables reproches de la part de très bonnes gens qui n'osaient l'attaquer de front. Combien cette réponse indirecte contient-elle d'ironie? Je ne sais; mais il est facile d'en corriger l'excès par la foi absolue que Papini reconnaît à Dante, une vraie foi florentine, point tant mystique qu'agissante, une foi en expérience. Sans quoi, il n'y eût pas eu de *Divine Comédie*.

Chemin faisant, Papini, en terrible inquisiteur, examine bien des problèmes que personne n'avait osé poser et qui nous inquiètent. Par exemple celui de Dante considéré comme objet de Béatrice. Comment le vit-elle? Papini incline au pessimisme. Je préfère croire que celle qui fut la plus exaltée de toutes les femmes eut le sentiment de la valeur de Dante. Sinon, ce serait trop triste pour nous tous.

Cependant, Papini laisse échapper l'un de ces problèmes, et que nous jugeons d'importance : Dante et la nature. Nous, alpinistes, regardons Dante comme l'un des nôtres, non pas tant pour la puissante précision de certaines scènes d'escalade qu'à cause de la valeur pleinement objective qu'il donne à la nature. Valeur que nous venons à peine de retrouver, après plus d'un siècle et demi de confusion panthéiste; et

la *Tempesta del Nulla* est à cet égard un texte très important. Papini peut répondre qu'il ne pouvait tout dire, et que c'est déjà beaucoup que d'avoir pris Dante comme objet et non pas comme sujet. Une vague romancerie à la mode, un *Dante vu par Panini* aurait été en effet indigne de lui. Mais cette faiblesse n'était pas à craindre.

Je pense que l'œuvre de Nino Salvaneschi n'a jusqu'ici pas obtenu toute l'attention qu'elle méritait; mais elle est en train de gagner la place qui lui est due. Comme Dante, Nino Salvaneschi est un catholique de foi intégrale. Malheureusement, nous sommes trop proches de l'Antéchrist pour qu'aucune *Divine Comédie* puisse être réécrite. L'enfer y prendrait trop de place; il y aurait déséquilibre. Et Nino Salvaneschi a fait **l'Arcobaleno sull' Abisso**. Ce livre nous rappelle le *Maître de la Terre*, de Mgr Hugh Benson, qui était vraiment la description de l'Antéchrist. La mystique de Salvaneschi est moins tourmentée. Le titre même exprime la différence : *L'Arc-en-ciel au-dessus de l'abîme*; c'est-à-dire le rayon d'espérance au-dessus du déchaînement du mal, et le mal finit par être vaincu.

Ces sortes de sujets sont très difficiles à traiter. Il y faut à la fois de la force, de l'audace et de l'habileté. Et, avec le degré qu'il fallait, Nino Salvaneschi a fait montre de ces trois qualités. Très clairement, il a concentré ses deux thèmes antithétiques. Dans une Corfou qui prend une valeur de symbole, il y a une grande boîte de jour et de nuit avec plage artificielle, piscine, dancing, jeux et toute la lyre, le rendez-vous de la dépravation du monde. Au-dessus, à quelque distance, est venu s'établir un monastère pour combattre audacieusement le paganisme sans aucune limite de l'autre établissement. Il est certain que la présentation est assez claire; et cette Corfou, nous la voyons aujourd'hui partout pour peu que nous ayons les yeux ouverts. Tout lui est un prétexte à commencer par la beauté de la terre; et nous nous demandons quel site de qualité il reste encore à infester, de ceux qui sont aisément accessibles.

Et dans ces thèmes généraux, il fallait faire agir des types qui représentassent de façon concrète la tranquille liberté de la corruption, sa rencontre avec la milice des mystiques,

et sa partielle résorption. Ils sont très ingénieusement présentés. Nino Salvaneschi eût pu concevoir une œuvre cyclique à la Balzac dans laquelle il aurait étendu les couleurs; il a préféré les concentrer en ce poème du mal et du bien, et certes ses audaces n'ont rien qui excède la réalité de notre époque déséquilibrée et sans morale. L'ensemble a une force peu commune.

Ugo Betti, dans **Le Case**, ne fait pas d'apologétique directe; mais implicitement, on trouve à chaque ligne une foi constructive. Ceux à qui la littérature italienne ne serait pas familière penseraient trouver en ces courtes nouvelles, en ces tableaux plutôt, des réminiscences russes, de Cecof surtout. En fait, c'est la nostalgie du bien qu'on désire retrouver à travers la laideur terrestre; et nulle manière n'est davantage italienne. C'est ainsi que Manzoni a établi son œuvre; et, de même que Manzoni, Ugo Betti a pour les petits une pitié lucide, celle qui analyse avec justesse toutes leurs faiblesses en comprenant les raisons qu'il y a de les excuser. Aucune note morbide. Et dans cet esprit, des pages comme *Un Ragazzo*, *Tribunale*, sont fort belles. L'écriture est nette, souple, très classique. Elle marque les traits sans les appuyer. Ugo Betti a conquis la pleine maîtrise de sa langue; et *Le Case* sont à mon sens son meilleur livre.

Luigi Fallarca ne fait pas non plus profession expresse de catholicisme dans ses deux romans, **A Quindici Anni** et **lo sono, tu sei**; mais on ne pourrait concevoir de telles œuvres sans la foi. Le premier, *A quinze ans*, est l'étude du passage difficile de l'adolescence à la puberté. Nous avons sur le sujet bien des livres scabreux. Celui-ci est frais et sain. Il n'est pas faux, pour autant; au contraire. L'auteur montre qu'il connaît bien la jeunesse. C'est plus difficile qu'on ne pense. Plus tourmenté apparaît *Je suis, tu es*. Deux aventures sentimentales s'y trouvent mêlées aux luttes politiques très sévères qui se déroulèrent à Bologne et dans les environs avant 1922. Les échauffourées ne sont d'ailleurs qu'épisodiques, le fond étant l'histoire de plusieurs crises d'âme. Une au moins se dénoue par une complète conversion. Par ces quelques œuvres, on voit que la littérature

italienne d'inspiration religieuse n'encourt certes pas le reproche d'être bêtante.

MÉMENTO. — Le 31 mai dernier a été célébré à Rome le jubilé des vingt-cinq ans d'activité éditoriale de A. F. Formiggini, commencée à Modène en 1908. Je ne peux la retracer, bien que l'éditeur Formiggini ait plus tenu à la qualité qu'à la quantité. Indépendamment de l'intérêt des titres, il a tenu à faire toujours du beau livre, des éditions de bibliophile à des prix abordables. Sa collection la plus connue est celle des *Classiques du Rire*. Il dirige aussi *l'Italia che scrive*, excellente revue bibliographique.

PAUL GUITON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Charles Benoist : *Souvenirs*, tome II; Plon. — R.-M. Bruce Lockhart : *Mémoires d'un agent britannique en Russie* (1912-1918), traduit de l'anglais par Lucien Thomas, Payot, Paris, 1933.

Le tome II des **Souvenirs** de M. Charles Benoist est d'une lecture aussi captivante que celle de son tome I. Le nouveau volume reprend le récit en 1894. Le sympathique académicien venait d'être attaché, par Brunetière, à la *Revue des Deux Mondes* pour y remplacer Charles de Mazade quand celui-ci mourut. Le conseil de la Revue ne ratifia pas le choix de Brunetière. Il confia à Francis Charmes la succession de Mazade et Ch. Benoist dut reprendre ses voyages à l'étranger, mais il les fit dès lors avec le prestige de correspondant de la *Revue des Deux-Mondes* et dans le but d'étudier la « Crise de l'État moderne ». Jetant un regard en arrière, il dit :

Organisation du suffrage, organisation de la démocratie, bientôt organisation du travail, pendant vingt ans encore, je n'aurai pas autre chose en tête. Il eût été sage de se demander, préalablement, si tout cela était susceptible d'être « organisé ».

N'étant pas encore, en 1894, parvenu à ce degré de scepticisme, Ch. Benoist partit pour la Belgique. Il y vit le président du Conseil Bernaert, qui lui dit qu'il allait jouer son portefeuille sur l'introduction de la représentation proportionnelle, car il est « des idées auxquelles il faut savoir se sacrifier »; Bernaert justifiait sa résolution en disant : « La décision appartiendra toujours à la majorité, mais il faut que la représentation soit égale pour tous ». Ce qui donnait beau-

coup de partisans à la représentation proportionnelle en Belgique, était l'introduction du suffrage universel qui allait avoir lieu. Le corps électoral allait passer de 130.000 à 1 million 200.000 électeurs. Après trois années de piétinement, un catholique, Albert Nyssens, avait proposé d'y ajouter le vote plural. Les deux correctifs aidaient les catholiques et les libéraux à se résigner à la réforme démocratique. Néanmoins, la représentation proportionnelle ne put être introduite alors et Bernaert perdit son portefeuille pour l'avoir tentée. La réforme n'aboutit qu'en 1899.

De Bruxelles, M. Benoist se rendit à La Haye. Là aussi, on commençait à être agité par la réforme électorale.

Au fond, il y avait, comme en Belgique, la question sociale, opposant entre eux des gens qui ne voulaient rien céder, ni rien comprendre et d'autres dont le cerveau travaillait.

Le chef des socialistes, Domela Nieuwenhuis, avait eu l'idée d'une « procession de la misère » pour faire avancer les choses, mais, disait Schaepman, le chef des catholiques « démocrates chrétiens », « la clémence insolite de la température avait fait avorter l'idée en laquelle il mettait de vastes espérances ». M. Benoist interviewa tous les chefs des catholiques et des protestants; il assista à la cérémonie du serment de la reine Wilhelmine et l'entendit lire son discours « d'une voix de cristal, d'une voix dont aucune épithète ne saurait rendre la pureté. En ce jour, pour la première fois, les Pays-Bas recevaient leur Reine, blonde et rose, dans la splendeur de ses dix-huit ans; l'air était comme chargé d'adoration et presque de piété. » Un vieil homme d'Etat, Sam Van Houten, dit à Ch. Benoist: « Quelle artiste! Je n'aurais jamais cru qu'on pût tirer tant d'effet du mot: Je le jure! ».

De la Hollande, M. Benoist alla dans les Grisons et y constata la vérité de ce mot de Canovas: « La Confédération helvétique est une commune développée. » Là, dans les Grisons, « il était visible et éclatant que la commune est le noyau, que les institutions sortent de ses usages et sont appropriées à ses besoins ». M. Benoist y étudia l'action du *referendum*.

Vers 1890, c'était [en France] la cheville ouvrière du programme de la dictature... On y voyait un instrument de réforme; l'expé-

rience suisse... établit tout au contraire que c'est un outil de conservation à outrance; quand on a, par son moyen, posé au peuple la question : *Oui* ou *Non*? quinze fois sur vingt, il a répondu : *Non*.

M. Ch. Benoist alla ensuite en Espagne. Il y vit tous les hommes d'Etat, et même la Reine Régente qui lui dit: « J'ai déjà lu des articles de vous. » Il lui offrit de faire son portrait dans la suite de son recueil: *Hommes d'Etat*, mais elle en parut un peu gênée. Benoist constata que la Régente était populaire:

Elle a véritablement fondé en Espagne la liberté [lui dit le vieux républicain Castelar]. Si le roi Don Alphonse XII avait vécu, il aurait ramené la révolution; il avait le verbe fanfaron, se mêlait de tout, tranchait sur tout, un peu comme l'empereur allemand.

La suite de son enquête mena M. Benoist en Autriche. Il y constata que François-Joseph « était très respecté, très aimé ». L'amour de la dynastie était commun à toutes les provinces; dans celles-ci, « la nuance était même plus accentuée que dans la capitale ». En revanche, les diverses races se haïssaient. L'Autriche était alors agitée par les ordonnances du comte Badeni sur l'emploi des langues en Bohême. Le comte déclara à Benoist:

Depuis trente ans, la langue polonaise a été admise à l'égalité de traitement... La Pologne en est-elle moins attachée à la Monarchie?... Pourquoi la Bohême donnerait-elle plus d'inquiétudes? Nous ne lui accordons pas 50 % de ce qui a été accordé à la Pologne.

Badeni se trompait, la Bohême était près de Vienne; des émeutes dans cette ville forcèrent peu après à le renvoyer.

A Budapest, Benoist vit Koloman Tisza, ancien ministre et père du ministre qui déclencha la guerre mondiale. Tisza lui déclara que la question des nationalités « ne se posait pas en Hongrie... »

Les Croates ne jouissent-ils pas d'une fort large autonomie? Ils ont leur ban, leur administration, l'organisation libre de leurs écoles et la libre réglementation de leur culte; ils ont même leurs députés à la Diète hongroise.

« Et la Transylvanie, dit Benoist, n'a-t-elle pas des droits historiques à s'ériger en Etat indépendant? »

Absolument pas! La Diète siégeant à Klausenbourg a ratifié l'union de ce pays avec l'Etat hongrois; si cet acte n'était pas valable il faudrait donc admettre qu'on pût révoquer également tous ceux de la Diète de Presbourg.

Le baron Banffy, président du Conseil, fit à Benoist des déclarations aussi stupéfiantes:

Il n'y a pas de Roumains de Transylvanie; il a en Transylvanie des populations de race roumaine, ce qui est tout à fait différent, car elles ne forment pas bloc ou tache ethnique, elles sont disséminées.

De Vienne, Benoist alla à Prague. Tous les Tchèques qu'il y vit, depuis le prince Schwarzenberg jusqu'aux Jeunes Tchèques, lui dirent la même chose: « Nous voulons la justice! » Benoist vit aussi le D^r Russ, un des chefs des Allemands:

Badeni, lui dit-il, a déchainé la guerre, une guerre si acharnée que les fonctionnaires ne trouvent plus ni à se loger, ni à manger dans les hôtels uniquement parce qu'ils sont Allemands. J'ai voyagé en France. Qui songerait à proclamer le provençal langue officielle, égale à la langue française? Comparer les Tchèques et les Allemands, cela ne va pas. On est arrivé à une situation telle que les Allemands n'osent pour ainsi dire plus se montrer dans Prague.

Ayant amassé ses matériaux, M. Benoist rédigea ses articles sur la *Crise de l'Etat moderne*. Etait-il bien nécessaire qu'il fit tous ces voyages pour l'écrire? Je ne le crois pas, mais tous les lecteurs de son tome II lui sauront gré de les avoir racontés avec tant de talent.

ÉMILE LALOY.

§

Pareil en cela aux *Souvenirs sur la Russie* de miss Meriel Buchanan, que nous avons analysés dernièrement dans le *Mercure de France*, le livre de **Bruce Lockhart** est, en partie, une sorte de plaidoyer *pro domo*, mais le plus étrange, le plus captivant, le plus troublant qu'on puisse imaginer.

L'activité diplomatique et politique de cet agent du gouvernement britannique en Russie, durant les années 1912 à 1918, a été présentée en son temps sous un aspect des plus sensationnels et même des plus mystérieux. On avait attribué à Lockhart le plus grand rôle qu'ait pu jouer un étranger

dans la révolution bolchéviste. On avait dit que son action personnelle, dans les événements qui survinrent en Russie après l'abdication de Nicolas II, avait été d'une importance capitale non seulement pour l'Angleterre, mais pour les Alliés et toute l'Europe. Cependant, Bruce Lockhart, dans son livre, est loin d'être du même avis. A l'en croire, il ne fut envoyé en Russie que pour informer son gouvernement de l'état réel des affaires, et il n'avait fait qu'essayer d'accomplir cette tâche au mieux de ses forces. Au surplus, à aucun moment de sa vie il n'eut assez de force pour dominer les événements, car, écrit-il (p. 364), « on m'a très justement défini ainsi : un peu intelligent, mais pas assez; un peu fort, mais pas assez; un peu faible, mais pas assez ». Il était l'homme de la *zolotaïa seredina*, ce qui veut dire en russe : un esprit moyen. Et Lockhart ajoute :

Ce fut hier, c'est aujourd'hui une définition exacte de mon caractère.

Cette extrême modestie, cette autodépréciation à la russe, si elle n'est pas voulue, honore peut-être son auteur, mais ne trompe personne. En réalité, Lockhart, en revenant à Moscou après le coup d'Etat bolchéviste, n'avait nullement les mains liées par des obligations précises ou des directives définies. Et il en profita pour faire une politique personnelle et pour émettre des appréciations toutes subjectives. Et si cette politique, comme il l'avoue lui-même, fut un fiasco, c'est parce qu'il dut, à la dernière heure, emboîter le pas à ceux de son pays et des gouvernements alliés qui préconisaient une intervention *manu militari* en Russie.

Lockhart, en quittant, au début du mois de janvier 1918, Londres pour la Russie, qu'il connaissait déjà pour avoir passé plus de quatre ans en qualité de consul britannique à Moscou, était un chaud partisan de l'idée d'établir un contact avec les bolchéviks. Son point de vue était partagé par Lloyd George, alors premier ministre. Aussi, en arrivant au pays des Soviets, Lockhart se mit-il immédiatement en rapport avec Tchitcherine et Trotsky. Les bolchéviks avaient déjà entamé des pourparlers de paix avec les Allemands, mais Trotsky était plein de ressentiment contre ces derniers, à

cause de leurs exigences et de leurs agissements. Et c'est alors que, dans l'esprit de Lockhart, comme plus tard dans l'esprit d'autres diplomates européens et américains, germa l'idée de proposer aux bolchéviks une aide militaire des Alliés contre l'Allemagne. A Londres, cette idée fut agréée par les militaires et combattue par des politiciens. C'est ainsi que lord Robert Cecil continuait à affirmer que Trotsky n'était qu'un officier allemand camouflé. Quant aux bolchéviks, cette idée leur plut assez au commencement, mais leur devint à la fin suspecte, malgré tous les efforts de Lockhart pour représenter cette aide sous ses meilleurs auspices.

Comment ce projet d'aide aux bolchéviks contre l'Allemagne se transforma en aide aux Russes blancs contre les bolchéviks, ceci est raconté tout au long et avec beaucoup de détails par Lockhart. Il paraît que l'origine de cette volte-face des Alliés et de l'agent britannique lui-même doit être recherchée dans l'échec des pourparlers de Lockhart avec les chefs du régiment letton qui formait la garde prétorienne de Lénine et de Trotsky. On a raconté qu'en août 1918 Lockhart entreprit de soudoyer les Lettons, pour arrêter avec leur aide tous les commissaires du peuple. Mais le commandant du régiment letton trahit l'agent britannique, ce qui eut pour conséquence de mettre les missions alliées en fâcheuse posture et de rompre leurs relations avec les Soviets. Cependant, Lockhart, dans ses *Mémoires*, donne à cet incident une version différente. A l'en croire, les chefs lettons vinrent le trouver spontanément; leur souci était de réserver les bonnes grâces des Alliés pour leur patrie; ils demandaient que fût organisée leur reddition, au cas où leurs régiments devraient aller combattre contre les troupes du général anglais Poole à Arkhangelsk. Lockhart les mit alors en rapport avec un certain Sidney Reilly, agent très remuant du service secret britannique, mais, en somme, personnage assez louche et énigmatique. Aussi, on ne peut pas dire qui, en cette affaire, trahit en réalité la cause des Alliés.

Quoi qu'il en soit, après l'histoire des Lettons et d'autres incidents similaires, Lockhart ne pouvait plus, semble-t-il, continuer à suivre la ligne de conduite qu'il s'était tracée vis-à-vis des Soviets. Du reste, les bolchéviks ne voulaient

plus avoir de relations avec lui. Ils l'emprisonnèrent même, et il ne dut la vie qu'à la présence de Litvinof à Londres, que le gouvernement britannique échangea contre lui.

Cependant, l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de continuer sa politique envers les Soviets ne devait pas nécessairement influencer son point de vue et ses convictions. Et pourtant, sur ce plan moral, Lockhart changea aussi son fusil d'épaule. Cette volte-face, il nous l'explique et la justifie ainsi :

Pendant quatre mois et demi, j'avais combattu toute intervention qui n'eût pas eu l'assentiment des bolcheviks. J'avais peu de confiance dans les forces antibolchevistes russes. Je restai opposé jusqu'au bout à la théorie selon laquelle les « Russes loyaux » seraient capables de renverser les bolcheviks, même avec l'aide des Alliés et sous le commandement d'officiers alliés. Pourquoi donc avais-je, dans ces circonstances, adhéré à une politique qui ne semblait pas vouée à un grand succès et qui devait m'exposer au reproche d'être versatile... Les motifs de ma conduite, les voici : je manquais du courage moral nécessaire pour prendre une position qui m'eût valu la haine de la grande majorité de mes compatriotes... Ayant finalement et à contre-cœur pris parti pour l'intervention, je fis de mon mieux pour lui assurer au moins quelques chances de succès... J'insistai jusqu'au dernier moment sur la nécessité d'importantes forces alliées, sans lesquelles tout le plan était condamné d'avance. J'inventai même cette formule spéciale : « Le secours que nous donneront les Russes « loyaux » sera directement proportionné au nombre d'hommes que nous leur enverrons.

Le bien que j'ai fait aurait dû me permettre de me sauvegarder moi-même. Mais ma volte-face me discrédita auprès de tout le monde... Aujourd'hui encore, je souffre des suites de cette chute : je suis pour les bolcheviks l'incarnation de la contre-révolution ; et pour les interventionnistes, je suis resté le partisan des bolcheviks, qui fit échouer les plans d'intervention.

Ces paroles, dont la franchise est étonnante, nous prouvent avec quelle précision Lockhart a disséqué son cas personnel. Elles sont un sérieux garant de l'objectivité de l'auteur dans la description des événements auxquels il prit part ou dont il fut simplement un témoin oculaire. Quant aux portraits qu'il fait de certains personnages de marque, ils ne

manquent pas d'un certain humour bien écossais. Ainsi :

L'amiral Phillimore maintint les hautes traditions de la marine britannique en se levant tous les matins à sept heures, à moins que ce ne fût à six heures, dans un pays où personne ne bougeait avant neuf ou dix heures. L'impression produite sur les Russes était énorme et de tous points bienfaisante (p. 145).

Ou encore :

M. Paléologue, ambassadeur de France, jaloux de Sir George Buchanan, homme cynique que je n'avais jamais cru très sérieux... (p. 195).

Francis, ambassadeur des Etats-Unis, était :

un aimable vieillard, très accessible à la flatterie et capable d'en absorber les plus fortes doses. Ses connaissances se limitaient strictement au poker et à la banque (p. 289).

Et cette définition de la diplomatie, donnée par Sazonof :

Tout l'art du diplomate consiste à masquer ses intentions. Et c'est pourquoi les Anglais y excellent. Personne ne sait jamais ce qu'ils comptent faire, parce qu'ils ne le savent jamais eux-mêmes (p. 166).

Enfin, pour clore ces lignes, disons que c'est grâce au livre de Lockhart que nous savons maintenant d'où, comment et quand M. Kérensky put *réellement* s'enfuir de la Russie. Certes, ce ne fut pas un grand événement historique. Néanmoins, il est toujours préférable d'être renseigné exactement.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Chef d'escadron Dupuy : *La lutte pour l'Hartmannswillerkopf*, Berger-Levrault. — Ch.-M. Chenu : *Du képi rouge aux chars d'assaut*, Albin Michel. — Paul Allard : *L'Oreille fendue. Les généraux limogés*, Edit. de France. — Paul Ignatief : *Ma Mission en France*; Editions du Masque.

On n'a pas oublié **La lutte pour l'Hartmannswillerkopf**, ce petit piton d'Alsace, qui alimenta le communiqué, pendant presque toute l'année 1915, avec des mentions alternées de succès et de revers, à tel point que l'opinion put croire alors qu'il s'agissait d'une opération tactique, dont la réussite devait assurer à nos armes des avantages considérables. Il n'en était rien. Le commandant Dupuy, dans une étude très détaillée, d'une prudente objectivité, nous permet cependant d'en-

trevoir les dessous de cette affaire, la niaiserie de sa conception, la puérilité de l'exécution, que relève seul l'esprit de sacrifice des exécutants, d'un côté comme de l'autre. Un officier allemand, Gust. Goes, dans son ouvrage *H. K.*, évalue à 60.000 le total des vies humaines sacrifiées pour la dispute de ce perchoir, qui n'était d'aucun avantage pour les Allemands et qui ne pouvait être pour nous qu'un observatoire de plus, mais non indispensable, puisque nous occupions toutes les hauteurs dominantes.

Prenons les choses du début. Le 26 août 1914, le détachement d'armée du général Pau évacue Mulhouse. Les troupes allemandes, qui le suivent sans se presser, occupent successivement toutes les localités situées au pied de l'H. K. Une patrouille est envoyée au sommet, qu'elle trouve inoccupé. Faute grave de notre part, si sa possession devait nous assurer un avantage tactique sérieux.

Alors commence une guerre de chicanes qui dure jusqu'au 26 mars 1915. A cette date, une attaque plus étoffée, comprenant quatre bataillons, s'empare du sommet de l'H. K. Ce petit succès réveille chez Joffre des vellétés de conquête de l'Alsace. Le 19 avril, il vient sur place et donne au général Dubail « des directives verbales pour une offensive de grande allure visant à reconquérir la Haute-Alsace ». Or, le 26 avril, l'adversaire nous reprend l'H. K., et la lutte se continue, avec des alternatives de revers et de succès, l'assaillant étant toujours favorisé par son artillerie qui pilonne les tranchées de l'occupant, en rendant leur séjour impossible (p. 28). Au cours de cette période, Joffre, préoccupé par son projet d'offensive conjuguée en Artois et en Champagne, envoie une instruction le 11 août 1915 : 1° Ne continuer les opérations en Alsace que dans le but d'influencer l'opinion en cas d'insuccès en Artois-Champagne; 2° En cas de succès de notre offensive conjuguée, étendre le champ de ces opérations, avec une nouvelle armée de 10 divisions, l'armée d'Alsace (VII^e) continuant son action sur les contreforts des Vosges. Dans la pensée de Joffre, cette nouvelle offensive en Alsace doit permettre de détruire par le canon les localités d'outre-Rhin que « nos avions seuls peuvent atteindre actuellement »

(p. 32). Quant aux réactions de l'ennemi, il n'y fait aucune allusion.

Le 12 septembre, le général Dubail, en réponse à l'instruction du 11 août, adresse au G. Q. G. un projet d'opérations comportant une offensive partant de Belfort vers le front Mulhouse-Huningue, la VII^e armée devant au préalable s'emparer des contreforts des Vosges, puis de Guebwiller et de Soultz, pour faire la liaison avec l'armée s'avancant dans la plaine.

Projet absurde, qui subordonne l'avance en plaine à l'action en montagne, la première devant suffire en débordant la position à faire tomber l'H. K. en notre possession.

Le 27 octobre, après l'échec en Champagne, Joffre écrit de ne plus envisager en Alsace que « de petites opérations de détail ». Le général Dubail propose alors (29 octobre) la reprise de l'H. K. avec le seul concours de la 66^e division, général Serret, cet officier général se faisant fort de poursuivre cette opération avec succès, si on lui fournit un supplément de grosse artillerie. Le général de Maud'huy, commandant la VII^e armée, à laquelle appartient la 66^e division, se démet de son commandement à ce moment, n'approuvant pas cette opération. Le G. Q. G. approuve le 18 novembre la proposition du général Dubail et envoie deux canons de 370 mm., dont l'effet sera à peu près nul, comme on va le voir.

La préparation est très longue; l'attaque ne se déclenche que le 21 décembre. Tout le monde a confiance. « Ça ira », disait-on. Les petits des classes 14 et 15 vont au feu pour la première fois. Des yeux clairs et des visages calmes. « Rien à craindre avec de tels gars », écrit un témoin. Le chef de l'artillerie répond de tout, à condition que ses lignes téléphoniques tiennent. Or, après quelques minutes de combat, elles n'existent plus. Comme on exulte, on cause très haut. Le poste d'écoute allemand saisit le message : « Le bombardement commence dans 5 minutes », puis cet autre : « L'attaque de l'infanterie commencera à 15 h. 15. » Ce sont là petits inconvénients de la guerre scientifique. D'ailleurs, au dire de l'auteur, pas un hôtelier de la région qui ne soit au courant de tout ce qui se prépare depuis deux mois.

Néanmoins, l'attaque réussit. Une fois de plus, nous tenons le piton. Mais, le lendemain, une contre-attaque allemande s'en empare de nouveau, encerclant le 152^e R. I., qu'elle fait prisonnier presque en entier. Après cet échec, le général Serret, qui devait trouver la mort quelques jours plus tard, adresse au commandant de la VII^e armée une lettre où il reconnaît les erreurs commises et en revendique la responsabilité. L'action s'éteint alors peu à peu. Notre ligne de résistance s'établit entre le col de Silberloch et le Mokenrain, tandis que les Allemands perfectionnent leur organisation au sommet de l'H. K. Celui-ci disparaît du communiqué.

Le général Dubail, qui porte une grande part de responsabilité en cette affaire, en a donné tardivement, le 4 janvier 1916, des explications qui valent d'être connues :

Du fait que nous étions en Alsace, l'argument sentimental a toujours pesé plus ou moins, inconscient, sur les décisions prises. Par deux fois, au début de la guerre, nous avons pénétré assez loin — nous sommes allés aux portes de Colmar. Nous nous sommes aperçu, depuis, que nous aurions pu, en nous mettant sur la défensive, conserver presque tout le terrain acquis... Nos adversaires nous ont laissé d'abord, en toute tranquillité, la haute vallée de la Thur et de Dannemarie..., mais la situation n'était pas égale. Nous étions grevés de ce fait que nous possédions une partie des terres irrédentes; nous en faisons état bruyamment. Le général en chef, le chef de l'Etat s'y promenaient; il n'était pas possible de les laisser reprendre. Aussi, quand l'Allemand, agacé, a commencé à resserrer le contact... nous avons été forcés de réoccuper au plus vite la zone de couverture, — par les sommets; de là, des opérations coûteuses — qui nous ont permis d'arriver par le moyen le moins bon, mais d'arriver néanmoins, à la couverture du peu d'Alsace que nous possédons. Il faut en tirer cette conclusion qu'il convient de ne plus rien entreprendre dans cette région que par la plaine, en restant sur les hauteurs sur la défensive pure.

Conclusion judicieuse, mais tardive. Quant à l'explication donnée de tels errements, elle reste insuffisante. Elle est même inexacte en partie, puisque nous ne réussîmes pas à nous assurer cette couverture dont parle le général Dubail.

De fraîches impressions, un esprit net et franc, une humeur

alerte, crevant comme bulles de savon les bobards officiels, une gaieté charmante, bien de notre race, puis, parfois, un sentiment douloureux et profond de la lourdeur du sacrifice demandé à toute une jeunesse, voilà de quoi est fait ce récit si vivant : **Du képi rouge aux chars d'assaut**, de M. Ch.-M. Chenu, auteur estimé de *Totoche, prisonnier de guerre*. Qu'un tel livre vienne un peu tardivement, ce n'est point un mal; c'est d'abord un garant de sa sincérité, puis il renoue la chaîne avec des années qui ne doivent pas tomber dans l'oubli. Jeune réserviste dans un régiment de complément de la division de fer, l'auteur, au début des hostilités, prend part à la défense du Grand-Couronné. Il nous donne la vision de ces champs de bataille, nus, en apparence vides d'ennemis, où notre infanterie, privée par ordre de ses soutiens d'artillerie, est assommée, détruite, avant d'atteindre ses objectifs. Blessé, il ne revient sur le front que pour prendre part à la grande offensive d'Artois, où il a pour compagnons d'armes MM. Missoffe et Piétri. Blessé de nouveau, après guérison il est versé aux chars d'assaut et prend part, comme sous-lieutenant à l'attaque du 16 avril 1917, qui fut une déception pour les nouveaux engins, leur mise au point n'étant pas encore réalisée. L'auteur se rattrape, un an plus tard, à la grande bataille de Villers-Cotteret, où les chars font merveille. Et voici la paix venue. Ce n'est pas un grand sentiment de délivrance que ressent l'auteur, car il constate avec tristesse la réaction massive, favorisée par le pouvoir politique, des gens de l'arrière contre les combattants.

Tous les jours, écrit-il, le glissement s'accroît, qui va déposer les combattants du sommet qu'ils avaient conquis. Une poussée lente, continue, les en écarte...

Des tristesses, des abattements, commencèrent alors pour beaucoup de combattants, qu'ils n'avaient pas ressentis aussi profondément pendant quatre années de guerre.

M. Paul Allard nous donnait, il y a quelques mois, en collaboration avec M. Marcel Berger, un livre d'un vif intérêt sur *Les Secrets de la Censure pendant la guerre*. Il nous apporte aujourd'hui, sous le titre de **l'Oreille Fendue**, un dossier sur les généraux limogés, malheureusement incomplet et hâtif, qui dénote trop la manière bousculée d'un grand

nombre d'ouvrages depuis quelques années. Les méthodes du journalisme, qui ont leur raison d'être, quand il s'agit de réunir les éléments d'une information rapide, qui n'est ni assise ni définitive, s'introduisent dans les ouvrages de documentation. Rien n'est plus préjudiciable à la recherche de la vérité. Les moyens d'information et de contrôle n'ont pas dû manquer cependant à M. P. Allard. Mais le besoin d'aller vite aujourd'hui prime tout. Aucun procédé n'est négligeable, même s'il doit être inefficace, en se donnant l'apparence d'apporter des lumières nouvelles. Ainsi, celui qui consiste à adresser une lettre à une personne soupçonnée d'avoir quelque responsabilité dans une affaire que l'on cherche à élucider, n'aboutit qu'à fournir à cette personne le moyen d'é luder la question. C'est le cas des lettres adressées *ex cathedra* par M. Allard au maréchal Franchet d'Esperey et au général Weygand.

Après Charleroi, nous dit M. P. Allard, 202 généraux furent limogés par Joffre qui, ajoute-t-il, les avait choisis un mois avant, et l'on peut dire, sans se tromper de beaucoup, sur des recommandations politiques. Le ministre de la guerre, à ce moment, dut avoir une grande part de responsabilité dans ces nominations. Il serait intéressant de faire une discrimination entre les responsabilités de l'un et de l'autre, ce qui ne paraît pas impossible, car Joffre témoigna d'autant d'indulgence à l'égard de certaines défaillances, au lendemain de la bataille des Frontières, qu'il usa de sévérité envers d'autres. En tous cas, c'était l'occasion pour M. P. Allard de dresser la liste de ces 202 officiers généraux, et d'examiner au moins succinctement leurs titres au limogeage. C'eût été le commencement d'un procès en révision qu'on ne manquera pas d'accomplir un jour, procès dont l'importance dépasse les questions personnelles, car la grande popularité de Joffre, parmi les échelons supérieurs de notre armée, vient de ces limogeages, qui provoquèrent une cascade d'avancements inattendus. Le dernier reproche que nous ayons à adresser à M. F. Allard, le plus grave de tous, est son manque d'objectivité. Il n'a pas su s'abstraire de certaines haines, ou, s'il n'en a pas personnellement, se défendre d'épouser aveuglément le ressentiment de personnages dont le grand mérite est d'avoir

survécu aux événements, alors que le général Mangin n'est plus là pour répondre. On a la tristesse de lire, placée entre guillemets, cette affirmation venimeuse, dont on serait sans doute embarrassé d'indiquer la source :

Si l'on avait donné aux troupes — ont déclaré de nombreux officiers aux enquêteurs parlementaires — la tête de Mangin, les mutineries n'auraient pas éclaté.

Or, il n'y a pas eu d'enquête parlementaire. Par contre, il y a un Conseil d'enquête militaire, présidé par le général Brugère, que M. Allard passe sous silence, sans doute pas par oubli. Il ajoute : « Mangin fut des plus impitoyables dans la répression! », alors que Mangin fut limogé bien avant le début des mutineries. M. P. Allard n'est pas mieux informé dans l'affaire d'Athènes, où il ne fait état que d'un son de cloche, d'ailleurs déplorablement faux.

JEAN NOREL.

§

Le colonel comte Paul Ignatieff, neveu de l'ambassadeur à Constantinople et fils d'un conseiller d'Etat qui fut assassiné à Tver par un révolutionnaire en 1906, était chef d'escadron de hussards en 1914. Promu colonel peu après, il était soigné pour une blessure à la jambe quand, en mai 1915, il fut appelé au grand quartier-général russe et attaché au Bureau des renseignements.

« Ce qui m'y surprit dans les premiers temps, écrit-il, c'était la quantité de faux rapports qui nous parvenaient. Dans chaque Juif on voyait un espion. Je puis affirmer que 90 % de ces dénonciations étaient bonnes à jeter au panier... Le grand-quartier du front se basait exclusivement sur les renseignements reçus de l'aviation ou recueillis auprès de prisonniers. Lorsqu'elles émanaient des officiers tchèques, elles avaient une valeur supérieure. » Un jour, quelques milliers d'Autrichiens ayant été faits prisonniers, l'un d'eux, un chef de bataillon tchèque, demanda à être entendu sans témoins. L'ayant obtenu, « il expliqua comment il s'y était pris pour être fait prisonnier et livrer son bataillon dont presque tous les officiers étaient autrichiens ». Il fit ensuite connaître les emplacements des forces ennemies, puis ajouta : « Vous ne

vous doutez pas des sentiments qui nous animent, nous les Tchèques. Nous avons pour nos oppresseurs une haine féroce. Nous voulons être libres. »

Les Russes ayant battu en retraite, Ignatiev fut chargé du « service des renseignements à l'arrière », c'est-à-dire nommé chef des espions. Il dut en laisser dans Lwow quand cette ville fut évacuée. En général, à cette époque, les émissaires qu'il envoyait derrière le front autrichien passaient par la Roumanie. Les deux agents qui lui furent alors les plus utiles furent un Suisse nommé G... et un Français nommé Edgar de M..., consul d'une république sud-américaine. G... réussit même à faire sauter une usine de munitions en Transylvanie au moyen d'une machine infernale.

Les résultats ainsi obtenus par Ignatieff décidèrent le haut commandement russe à lui confier la direction d'une agence à Paris, dont la fonction serait de se documenter à travers la Hollande et la Suisse sur ce qui se passait en Allemagne et en Autriche. Arrivé à Paris, Ignatiev fut mal reçu par l'ambassadeur Izvolski, qui lui dit : « Les affaires d'espionnage ne me plaisent guère; elles entraînent des complications sans nombre. » Mais Ignatiev, grâce à son frère l'attaché militaire, obtint du 2^e bureau de notre état-major un concours empressé. Il lui permit d'obtenir nombre de renseignements utiles. Les deux services travaillaient de concert. C'est ce qui permit à Ignatieff de raconter un des aspects de l'aventure de notre compatriote l'aviatrice Marthe Richard avec le baron von Kron, chef des bases des sous-marins allemands et de l'espionnage en Espagne. Le regretté commandant Ladoux a déjà raconté cette histoire. Ignatieff fait connaître les antécédents du nihiliste russe Zozo, précédemment gravement blessé sur notre front et qui était allé en Espagne aider notre compatriote. Zozo et Marthe avaient désorganisé le service allemand en Espagne pour plusieurs mois. Zozo, aujourd'hui, quoique décoré de la médaille militaire, « va dans la vie, sautillant sur ses jambes brisées, solitaire, abandonné, comme tant d'autres qui se sont sacrifiés pour la cause des Alliés ».

A l'automne 1916, Ignatieff fut rappelé au grand quartier-général, à Mohilev. Il y observa que le service des renseigne-

ments « manquait totalement d'organisation. Quelle différence, écrit-il, avec ce que j'avais pu constater en France au G. Q. G. de Joffre! Sous les ordres de l'éminent spécialiste, le colonel Dupont, vingt officiers travaillaient jour et nuit, et leur travail était précis et ordonné. » Le général Poustovoïenko annonça à Ignatieff qu'il avait été rappelé à la suite d'un regrettable malentendu, causé par un mauvais déchiffrement de télégrammes, qui avait motivé un vif mouvement de mécontentement, l'énervement qui régnait partout étant mauvais conseiller. L'erreur ayant été reconnue, on le renvoyait à Paris, à titre officiel cette fois, comme représentant du grand-quartier-maître : il aurait sous sa direction les services de renseignements de tous les fronts.

Invité plusieurs fois à la table de l'Empereur, Ignatieff « saisit à maintes reprises, parmi les officiers eux-mêmes, des paroles de mécontentement ». Un soir, l'Empereur le prit à part et lui dit : « Des bruits courent à Paris et à Londres que l'Impératrice et moi désirons conclure une paix séparée. L'Impératrice est très affectée de ces insinuations. C'est une infâme calomnie. » Ignatieff reçut l'ordre de faire une enquête sur la provenance de ces mensonges. Elle le conduisit à la certitude que ces insinuations tendancieuses venaient de Suisse et de Hollande et étaient de source officieuse allemande.

Après la révolution, Ignatieff continua son service. Son activité fut arrêtée par le coup d'Etat bolchévique. On venait à ce moment de l'informer que la Légion d'honneur était accordée à lui et à son principal collaborateur L..., et qu'on leur en remettrait les insignes. On ne le fit pas, les temps étaient changés. Tout ce qu'il obtint fut de remettre ses archives à notre ministère de la Guerre pour leur éviter de tomber entre les mains des bolchéviks. C'est de mémoire qu'il a rédigé ses très intéressants souvenirs.

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Archéologie, Voyages

- | | |
|---|----------------------------------|
| Claude Denny: <i>Climat japonais</i> ; | gne, étude critique; Baudinière. |
| Rieder. | 12 » |
| Alice La Mazière: <i>Nouvelle Espa-</i> | |

Art

Henriette Gally : *Ruskin et l'esthétique intuitive*; Vrin. » »

Ethnographie, Folklore

Robert Ricard : *La Conquête spirituelle du Mexique. Essai sur l'apostolat et les méthodes missionnaires des Ordres mendiants en Nouvelle Espagne de 1523-24 à 1372*; Institut d'Ethnologie, 191, rue Saint-Jacques, Paris. » »

Histoire

O. Halecki : *La Pologne de 963 à 1914, essai de synthèse historique*; Alcan. 15 »
 Henri Menabréa : *Histoire de Savoie des origines à 1932*; Grasset. 30 »
 Alexandre Zévaès : *Une révolution manquée: L'Insurrection du 12 mai 1839*; Nouv. Revue critique. 12 »

Littérature

Henri Baraude : *Lopez, agent financier et confident de Richelieu. Préface de M. Gabriel Hanotaux*; Revue Mondiale. 20 »
 Fernand Delzangles : *Biographies et morceaux choisis d'écrivains d'Auvergne*; chez l'Auteur, à Tournemire, Cantal. 25 »
 Jean Grenier : *Les Iles. (Coll. Les Essais)*; Nouv. Rev. franç. 15 »
 Armand Guibert : *Rupert Brooke. Avec un portrait et une préface par H. Fauconnier*; Emiliano Degli Orfini, Gênes. 20 »
 Louis Guichard : *Vaisseaux de Papier*; Plon. 12 »
 Henri Lavedan : *Avant l'oubli. I: Un enfant rêveur*; Plon. 15 »
 Paul Nicolle : *Valazé, député de l'Orne à la Convention nationale. Préface de Georges Lefebvre. Avec un portrait*; Alcan. 20 »
 Edmond Pilon : *Muses et bourgeois de jadis. Madame d'Aulnoy ou la fée des contes. Avant Kœnigsmark: Sophie-Dorothée. Madame Greuze ou la cruche cassée. Une muse sous la Terreur: Eglé ou Athénaïs. Sophie Duvaucel et le salon de Cuvier. Avec 4 h. t.*; Edit. Excelsior. 12 »
 Léon Riator : *Barbey d'Aurevilly connétable des lettres, suivi de Une autre diabolique* par Léon Riator, avec des dessins de Georges Rochegrosse; Messein. 10 »
 Robert Sencourt : *La vie de l'Impératrice Eugénie, traduit de l'anglais par Jeanne Fournier-Pargoire*; Nouv. Revue française. 18 »
 Alfred de Vigny : *Œuvres complètes. Correspondance. 1^{re} série: 1816-1835. Notes et éclaircissements de M. Fernand Baldensperger*; Conard. 40 »

Mœurs

Louis-Charles Royer : *L'Amour à Honolulu, choses vues*; Edit. de France. 15 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Louis Botti : *Avec les zouaves, journal d'un mitrailleur. Préface de Jean Norton Cru. Dessins h. t. de Lucien Lantier*; Edit. Alpes et Midi, Gap (A.-M.), et Messageries Hachette, Paris. 12 »
 René Chambe : *Dans l'enfer du ciel*; Baudinière. 12 »

Philosophie

Roger E. Lacombe : *La psychologie bergsonienne, étude critique*; Alcan. 30 »
 Félix Ravaisson : *Testament philosophique et fragments précédés de la notice lue en 1904 à l'Académie des Sciences morales et politiques* par Henri Bergson. Texte revu et présenté par Charles Devivaise. Avec un portrait; Bolvin. 20 »

Poésie

- Léon Jeudon: *La religion de l'amour*, poème philosophique; Messein. 10 »
- Albert Lentin: *L'auréole indécise*, poèmes philosophiques. *Les Reflets du Vitrail*, poèmes algériens; Messein. 12 »
- Paul Palgen: *Guanbara, la baie aux trois cents îles*; Cahiers du Sud, Marseille. » »
- Swinburne: *Laus Veneris*, traduit par Francis Vielé-Griffin; Mercure de France. 10 »

Politique

- Fernand Grenard: *La Révolution Russe*. Avec 3 cartes; Colin. 30 »

Préhistoire

- Marcelle Weissen-Szumanska: *L'âme archaïque de l'Afrique du Nord*. Avec 3 cartes et de nombreuses photographies; Nouv. Editions Latines. 20 »

Questions coloniales

- Comité Bugeaud: *Le peuplement français de l'Algérie par Bugeaud*, d'après les écrits et discours du maréchal; Soc. d'Edit. géographiques, maritimes et coloniales, 184, boulevard Saint-Germain, Paris. 8 »

Questions juridiques

- Maurice Garçon: *La justice contemporaine (1870-1932)*; Grasset. 36 »

Questions médicales

- Docteur Maurice Boigey: *Sylvie ou la physiologie de la femme nouvelle*; Tallandier. 12 »

Questions religieuses

- Karl Barth: *Parole de Dieu et parole humaine*; Edit. Je Sers. » » 7 50
- Dom Chevallier: *Le Cantique spirituel de Saint Jean de la Croix*, docteur de l'Eglise, traduction du texte espagnol; Desclée De Brouwer. » » 12 »
- Dom Chevallier: *Les mots d'ordre de Saint Jean de la Croix*, docteur de l'Eglise; Desclée de Brouwer. 10 »
- Pierre Coste, Charles Baussan, Georges Goyau: *Les Filles de la Charité*. Avec des portraits. Lettre-préface de S.E. le Cardinal Verdier; Desclée De Brouwer. 10 »
- R.P. Sanson: *La souffrance et nous*; Flammarion. 10 »

Roman

- Marcel Aymé: *La jument verte*; Nouv. Revue franç. 15 »
- Louis Barras: *L'école des fiancés*; Figuière. 15 »
- Vicki Baum: *La vie sans mystère*, le roman des stars d'Hollywood, traduit par Eugène Bestaux; Stock. » »
- Colette: *La Chatte*. (Coll. *Pour mon plaisir*); Grasset. 12 »
- Christian Couderc: *La dernière épopée*; Edit. de la vie galante et littéraire, 12, square Saint-Georges, Toulouse. 12 »
- Dominique Dunois: *Le second des Berthault*; Flammarion. 12 »
- Georg Fink: *J'ai faim*, traduit de l'allemand par Marcelle Baras; Nouv. Revue franç. 15 »
- C.-H. Hotchkiss: *Le mystère de San-Francisco*, roman policier, traduit et adapté de l'anglais; Edit. de France. 6 »
- D.H. Lawrence: *Les filles du pasteur*, traduit de l'anglais par Colette Vercken; Nouv. Revue française. 15 »
- Edouard Letailleur: *La peur qui rôde*. (Coll. *Les chefs-d'œuvre du roman d'aventures*); Nouvelle Revue française. 6 »
- Marcel Rouff: *Au Grand Léonard*;

- | | | | |
|--|------|--|------|
| Nouv. Rev. critique. | » » | Carl Wilhelmson: <i>La nuit de la Saint-Jean</i> , traduit de l'anglais par D. Clairouin; Albin Michel. | 15 » |
| George Sand: <i>Elle et Lui</i> ; Nelson. | 7 » | | |
| Somerset Maugham: <i>Le Fugitif</i> , roman exotique, traduit par Mme E.-R. Blanchet; Edit. de France. | 15 » | M.Y. Woodgate: <i>L'anneau de saphir</i> , roman policier, traduit de l'anglais par Myriam Don; Edit. de France. | 6 » |
| Noël Vinéry: <i>Le piège aux diamants</i> ; Nouv. Revue franç. | 12 » | | |

Sciences

- Léon Binet: *Scènes de la vie animale*; Nouv. Revue Franç. 12 »

Sociologie

- | | | | |
|---|------|---|------|
| Jules Claraz: <i>La révolution prochaine</i> . Préface de Victor Marguerite. Introduction par André Lorulot; Jouve. | 12 » | Roger Tisserand: <i>La vie d'un peuple. L'Ukraine</i> . Préface de René Pinon. Avec 10 photogravures et une carte; Maisonneuve. | 25 » |
|---|------|---|------|

MERCURE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — A propos du « Secret de Jeanne d'Arc ». — Les « Compagnons de l'Univers » et les deux Carnot. — Du nouveau sur la Dame aux Camélias. — Un portrait du colonel Boutin. — L'Italie moderne. — Les amants de Vérone. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Prix littéraires. — L'Académie française a attribué le Grand Prix de littérature (10.000 francs) à M. Henri Duvernois, pour l'ensemble de son œuvre, et le prix du Roman (5.000 francs) à M. Roger Chauviré pour son roman *Mademoiselle de Boisdauphin*,

§

A propos du « Secret de Jeanne d'Arc ».

La Vallée, à Vineuil (Loir-et-Cher), le 27 juin 1933.
Monsieur le Rédacteur en chef,

Pour compléter par une nouvelle preuve la savante argumentation de M. Maurice Cauchie, parue dans votre numéro du 15 mai dernier, p. 248, et signalant l'intuition de M. Jacoby au sujet du refus de Jeanne d'Arc de dire son « surnom » (Cognomen), argumentation dans laquelle M. Cauchie rappelle qu'en anglais le mot « Surname » signifie « nom de famille », voulez-vous bien me permettre d'ajouter qu'en italien, et même en italien moderne, le « nom de famille » se rend par « cognome », alors que le « prénom » s'exprime par le mot « nome » (en anglais : « name »). — (Voir Guichard : *Les mots italiens classés d'après le sens*. Paris, Hachette, page 23.)

Il n'y a pas loin de « cognome » à « Cognomen » !

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, etc...

ALBERT DEFAUX

Inspecteur honoraire des Musées
de la Ville de Paris.

§

Les « Compagnons de l'Univers » et les deux Carnot.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Beaucoup de vos lecteurs auront été surpris de trouver le passage suivant dans le très intéressant roman de M. J.-H. Rosny aîné, « Les Compagnons de l'Univers », que vient de publier *Mercure de France* :

Souvenons-nous qu'il fallut deux générations pour que le grand Carnot, le Carnot du Principe, fût connu même de ses émules; un siècle passa avant que son nom reçût une faible hospitalité dans les dictionnaires — alors que le Carnot de la Victoire se carrait dans les livres, les périodiques, les compendium. (*Mercure de France*, 15 juin 1933, page 622.)

Il est, hélas! vrai que Sadi Carnot, le Carnot du Principe, comme dit si bien J.-H. Rosny, mort en 1832, à 36 ans, resta longtemps ignoré en France tandis que son célèbre mémoire sur la Puissance Motrice du Feu, publié en 1826, qui est la base de la Thermodynamique et de l'Energétique actuelles, était déjà connu et admiré en Angleterre. Mais pourquoi traiter son père en quantité méprisable et lui reprocher de se *carrer* dans les livres? Son père, Lazare Carnot que l'histoire a justement surnommé l'Organisateur de la Victoire! Lazare Carnot ne fut pas seulement une des grandes figures de la Révolution, et l'une des plus pures, il fut aussi un très grand savant qui avait, au XVIII^e siècle, écrit un remarquable *Essai sur les Machines en général* et énoncé un théorème célèbre sur la perte de force vive due aux changements brusques de vitesse, démontrant ainsi l'impossibilité du mouvement perpétuel. Arago était d'avis que cette découverte seule plaçait Carnot à côté de Pascal, de Bernouilli, de d'Alembert, de Lagrange et de Laplace. Peut-être ne serait-il pas difficile de trouver dans les travaux du père le germe, le point de départ des idées du fils, qui était aussi son élève. Si grand que soit ce dernier, la science met sur un même plan la gloire des deux Carnot, et le premier aurait pu, suivant le conseil du grand Faraday (*Les Compagnons de l'Univers*), réclamer « un droit d'épave » sur les découvertes du second.

M. J.-H. Rosny, qui fait habituellement preuve d'érudition scientifique, et les « Compagnons de l'Univers » eux-mêmes ne devraient pas l'ignorer, car il n'est tout de même pas possible de penser qu'ils soient tombés dans le travers de certains de nos contemporains que le seul mot de « victoire » exaspère.

Veuillez agréer, etc...

COLONEL D'ARTIGUEMY.

§

Du nouveau sur la Dame aux Camélias. — Pour Eugénie Doche, la créatrice du rôle de *la Dame aux Camélias* en 1852, Jules Janin avait constitué un riche volume-souvenir relié en maroquin brun au chiffre mosaïqué de l'artiste, volume se rapportant à la pièce et à la femme qui l'avait inspirée. Il était composé de l'édition belge de 1848, parue la même année que l'originale et « truffée » d'autographes de Janin, de Dumas fils et de la Dame aux Camélias, Marie Duplessis elle-même.

Or, le hasard d'une mise en vente a établi dernièrement que l'une des lettres de Marie Duplessis, contenues dans ce recueil, révèle un fait nouveau — plus exactement une liaison, jusqu'ici inconnue, de la célèbre courtisane.

Le rédacteur du Catalogue de vente, M. Cornuau, décrivant ce document, écrit :

Très importante lettre de Marie Duplessis à une demoiselle Rondeau. Marie Duplessis s'excuse de ne pas être allée la voir, ayant reçu la visite de M. de Richelieu. C'est la première mention faite et connue des relations qui existaient entre la future amie de Dumas et Armand-François Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, neveu de l'illustre homme d'Etat de la Restauration... Aucun biographe de Marie Duplessis n'avait révélé cette liaison qui pourrait très bien avoir inspiré à Dumas fils le personnage du vieux duc, plutôt que le Comte de Stackelberg auquel on en attribue généralement le prototypisme.

Nous avons demandé à M. Johannès Gros, l'auteur du livre le plus complet qui ait été consacré à la Dame aux Camélias (*Alexandre Dumas et Marie Duplessis*, Paris, Conard, 1923), ce qu'il fallait penser de cette révélation.

— Je vous confesse, nous a-t-il répondu, que je n'ai jamais rien su d'une liaison quelconque de Marie Duplessis avec le duc de Richelieu. Je n'en ai lu non plus nulle part mention chez ceux qui ont parlé d'elle... C'est tout à fait de l'inédit... Les biographes de cette jolie femme, malgré leurs recherches, n'ont pas arraché à son cœur, ou, en l'espèce, à sa vie galante, tous ses secrets.

Une question cependant. Raymond Vienne, dans son livre *La Vérité sur la Dame aux Camélias* (Paris, Ollendorff, 1888), n'aurait-il pas désigné le duc de Richelieu par l'initiale de son nom lorsqu'il écrit, énumérant quelques-uns des amis de la Dame aux Camélias : « le vicomte de Méril, le baron de Losange, le duc de R. », indications citées par M. Johannès Gros à la page 120 de son *Alexandre Dumas et Marie Duplessis*? — L. DX.

§

Un portrait du colonel Boutin. — Georges Montorgueil, qui publia son étude sur *Lady Stanhope et le colonel Boutin*, d'après une correspondance inédite, dans le numéro du 15 septembre 1924 du *Mercure de France* (ainsi que le rappelait l'article nécrologique paru ici-même), possédait sur le fameux émissaire de Napoléon en Alger et en Syrie une documentation des plus complètes, fournie par un petit-neveu de Boutin. Mais on y eût cherché vainement un portrait du hardi soldat-diplomate demeuré insensible aux séductions de la *Circé du désert*.

Il n'existe, croyons-nous, sur Boutin, aucun document iconographique, et c'est sans doute la raison pour laquelle le monument élevé en 1930, au moment du centenaire de la prise d'Alger, pour commémorer sa mission en terre africaine, fut non point l'habituelle statue ou la stèle avec un médaillon, mais une tour mauresque dédiée au pionnier de la conquête. Le seul portrait qu'on ait de Boutin est un portrait écrit, d'un relief suffisant d'ailleurs pour inspirer maint sculpteur, léger de scrupules. Il figure dans les *Souvenirs du général baron Paulin* (1782-1876) publiés par son petit-neveu, le capitaine du génie Paulin-Ruelle, chez Plon, en 1895, et le voici :

Au milieu d'un tas de gens ressemblant bien peu à des soldats et grouillant autour de mon sapeur et de moi avec curiosité, je cherchais à découvrir le capitaine du génie français Boutin, que je savais être au camp du grand-vizir, détaché de l'ambassade française de Constantinople. Le capitaine Boutin, officier de mérite, joignait aux connaissances de son métier d'ingénieur militaire un esprit fin et perspicace. M. de Talleyrand, alors ministre des affaires extérieures, le savait susceptible par sa pénétration de saisir la vérité dans les affaires difficiles et de rendre de grands services dans les fonctions diplomatiques. J'avais été sous ses ordres pendant l'exécution des travaux d'Alexandrie en Piémont, et c'était un grand avantage pour moi de retrouver un pareil camarade dans un milieu où tout m'était étranger.

Par le langage et par le costume, Boutin s'était complètement fait musulman. C'était un Turc à trente-six carats. Son physique se prêtait singulièrement d'ailleurs à cette transformation, si utile pour ses fonctions et pour sa vie au milieu des Orientaux. Sa figure hâlée, ses yeux étincelants, sa barbe bien plantée, aussi noire que touffue, faisaient on ne peut mieux sous le turban aux couleurs vives. Sous les draperies du vêtement, ses larges épaules lui donnaient toute la grave et digne prestance d'un vrai croyant, et tout, jusqu'à sa démarche, que ralentissait la chaussure orientale, éloignait l'idée que sous ce costume se trouvait un jeune et brillant officier français, vif, alerte, entreprenant et aimant le plaisir.

Ce n'est certainement pas dans les lettres de lady Stanhope qu'il est possible de trouver des allusions aux « yeux étincelants », à la barbe noire et bien plantée », aux « larges épaules » de ce Français « entreprenant et aimant le plaisir », qu'elle qualifiait,

à la suite de ses refus, « d'invité incompréhensible ». — ROBERT LAULAN.

§

L'Italie moderne. — On connaît la nouvelle, dont toute la presse a parlé : désormais, depuis la terre ferme, on peut gagner Venise en automobile, en tramway, à bicyclette, et même à pied si l'on veut. Le nouveau *Ponte Littorio*, accolé à l'ancien viaduc ferroviaire autrichien, a été inauguré le 25 avril par le prince et la princesse de Piémont. Sans doute, pour l'instant, n'y aura-t-il d'autre changement que de voir les automobilistes garer à Santa Chiara au lieu de laisser leur voiture à Mestre.

Tout de même, certaines amis de la Venise traditionnelle en éprouvent de la mélancolie.

Est-ce en effet l'annonce de transformations plus profondes? Verrons-nous des canaux recouverts d'une voûte en ciment et aménagés en chaussées, comme Marinetti voudrait que l'on fit du Canal Grande? C'est ce qui a été fait, et sans grande utilité, pour le vieux Naviglio de Milan. Il est vrai que la chose n'avait pas la même importance. Il est vrai aussi que Venise se prête peu au mouvement de la vie moderne. Mais il serait bien difficile d'en modifier profondément l'aspect et l'assiette.

A Florence, la vraiment trop vieille gare de Santa Maria Novella va disparaître et sera remplacée par un édifice aux lignes violemment modernes. Nous nous garderons de prendre part aux polémiques assez âpres qu'a déchainées le projet officiellement adopté. Quelques-uns sont allés jusqu'à dire :

— A Florence, il nous manquait quelque chose de vraiment laid, nous allons avoir la gare; et force sera de reconnaître que nous n'aurons pas fait les choses à demi.

Nous rapportons cette boutade vraiment florentine sans la prendre le moins du monde à notre compte.

Heureusement, dans le voisinage de cette gare à la beauté contestée, sinon contestable, a été inauguré, le 22 avril, un théâtre qui est le plus moderne et le mieux installé de l'Italie. Il s'appelle *Teatro Comunale Vittorio Emanuele II*; mais il a été très heureusement aménagé sur l'emplacement de l'ancien *Politeama Nazionale* dont on n'a conservé que les murs extérieurs.

Il peut contenir 4.200 spectateurs assis, et encore 800 debout. Le plateau a une superficie de 800 mètres carrés; les cintres ont 35 mètres de hauteur. La scène a 16 mètres d'ouverture et 18 mètres de profondeur utilisable. — PAUL GUITON.

§

Les amants de Vérone. — Pendant que Venise, dans ses lagunes, se mettait à la dernière mode du progrès, Vérone a rejeté la plus belle légende de son passé, et les journaux nous ont appris récemment qu'elle renonçait à croire désormais que Roméo et Juliette eussent existé. Il y a longtemps que, sur ce point, les gens renseignés n'avaient aucune illusion. Mais beaucoup de touristes ne demandaient qu'à rester crédules et à faire comme fit, en 1844, Charles Dickens, quand, lors de son voyage en Italie, il alla voir la maison des Capulet. Il la trouva fort dégénérée, devenue une petite hôtellerie misérable, avec une cour boueuse qu'encombraient des charrettes maraîchères et où barbotait une troupe d'oies outrageusement crottées. Heureusement, pour certifier l'authenticité seigneuriale qu'affirmait l'hôtesse, un chapeau (*cap-pello*), insigne supposé des Capulet, se montrait, gravé dans la pierre, au-dessus de la porte de la cour. Et un chien à l'air sournoisement hargneux rôdait là, comme s'il eût attendu quelque Roméo, pour l'attraper soudain par la jambe.

Après avoir visité la maison de Juliette, il était naturel que Dickens se fit conduire à sa tombe.

Ainsi, dit-il dans son livre *Pictures from Italy*, j'allai, avec un guide, à un vieux, vieux jardin, qui avait appartenu, je suppose, à un vieux, vieux couvent; et, ayant été reçu, à une porte délabrée, par une femme aux yeux clairs qui était en train de laver du linge, nous descendîmes des allées où plantes fraîches et jeunes fleurs poussaient gentiment parmi des débris de vieux murs couverts de lierre. Et la femme aux yeux clairs me montra un petit réservoir ou abreuvoir, qu'elle appela « la tomba di Giuletta la sfortunata ».

Avec un humour discret, bien britannique, Dickens ajoute qu'étant dans « la meilleure disposition de croire qui fût au monde », il ne pouvait pas faire moins que de croire ce que croyait la femme aux yeux clairs, et qu'il lui donna donc tout le crédit possible, — et sa récompense accoutumée en argent comptant.

Aujourd'hui, on ne peut plus, même par politesse, faire semblant d'avoir la foi. On s'en console en songeant que, si Roméo et Juliette ont perdu à Vérone le crédit d'un chapeau, ils conservent leur empire merveilleux dans le monde idéal de l'art. — L. M.

§

Le Sottisier universel.

Un philosophe moderne, M. Alain Chartier, a dit que nous vivions sous le régime de l'équité alors que nos pères avaient vécu sous celui de la probité. — *L'Ami du Peuple*, 24 juin.

Haudrechy, garçon boucher dédaigneux de l'étal, paresseux, violent, qui jouait auprès de sa malheureuse victime le rôle de don Juan salarié, n'a évidemment pas le physique de l'emploi.

Il se présente en tout cas devant ses juges dans les pires conditions : un œil fermé, la tête entourée de bandages qui ne laissent passer que deux yeux noirs flamboyants, un nez épaté et une moustache en virgule. — *Le Journal*, 16 juin.

Mais voici que Marseille, pour faire comme les « autres », veut son Monument aux Morts de 1914-1918. La ville où retentirent pour la première fois les accents de la *Marseillaise* craint de ne plus être à la hauteur du patriotisme. — *L'Œuvre*, 22 juin.

Le Golgotha vit aussi un homme monté sur un baudet, le dos recouvert d'une casaque rouge, coiffé d'une couronne ridicule et exposé aux insultes de la soldatesque qui le souffletait et crachait sur lui. Quinze siècles après, les Espagnols faisaient aux Juifs ce qu'ils reprochaient aux Juifs d'avoir fait à Jésus, cet hérétique de son temps! — *L'Œuvre*, « Aux Pays de l'Inquisition », feuilleton, 18 juin.

COMMENT ELLE MIT FIN A SES JOURS. — Elle s'étendit tout d'abord puis, avec le même revolver dont elle s'était déjà servie pour tuer son fils, elle se logea une balle dans la bouche. Le projectile heurta aussitôt le cervelet et fit éclater le crâne pour ressortir par la bouche occipitale. — *Le Petit Méridional*, 14 juin.

UNE TRISTE CHOSE QUI DURE TROP. — A la veille même du jour où la lamentable équipe du Marathon de la danse quittait Palavas, pour venir chercher la fortune à Montpellier, un de nos collaborateurs avait vivement protesté contre pareille exhibition. Il n'a pas été tenu compte de cette opinion... Nous le regrettons d'autant plus que depuis une dizaine de jours le spectacle offert à nos concitoyens devient de plus en plus lamentable, une dizaine de couples dansent, sans presque s'arrêter, dans un état de délasserment physique indiscutable. — *Le Petit Méridional*, 16 juin.

M. Le C... et sa femme, lui marin-pêcheur, elle ménagère, sont les propriétaires de M. Lemiagat. Ils réclamèrent le montant de son loyer à celui-ci, qui le prit de haut, renversa son propriétaire et, celui-ci une fois à terre, lui prit, entre des mâchoires solides de dogue qui les ferme, mais ne les rouvre pas, le lobe de l'oreille. — *Le Salut* (de Saint-Malo), 9 mai.

OUVRAGES D'OCCASION. — ...Grammont (R. de), *Chemin de velours*, 1923, Rives. 40 fr. — *Le Bouquiniste français*, 17 juin.

§

Publications du « Mercure de France » :

LAUS VENERIS, poème de Swinburne, traduit par Francis Vielé-Griffin. Vol. in-24 long, tiré à 300 exemplaires sur papier de Rives, 10 francs.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1933.